هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13602 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 21 OCTOBRE 1988

Douche froide pour les Serbes

Les profonds remaniements politiques attendus ces derniers jours en Yougoslavie ne se sont pas produits. Les travaux de la dix-septième séance plénière de la Ligue des communistes se sont soldés par un match nul entre les dirigistes, partisans d'un pouvoir fédéral fort, et les libéraux, prônant une décentralisation et une démocratisation accrues.

La direction n'a pas osé trancher entre ces deux stratégies pour sortir le pays de la crise économique, politique et morale qu'il traverse. Personne ne voit le bout du tunnel dans cette Fédération fragile où chacune des six Républiques et des deux provinces autonomes fait cavalier seul sans trop se soucier de l'intérêt général.

Les délégués se sont contentés de dresser un constat de faillite (217 % d'inflation, 15 % de chômage et une dette extérieure monumentale) et d'impuissance.

Le plénum devait permettre de mesurer la force politique du chef du Parti serbe depuis 1987, Slobodan Milosevic, qui réclamait des purges et un renouvellement des cadres politiques et économiques incompétents. Sur un ton populiste, il avait réveillé le vieux nationalisme grand-serbe en cautionnant les manifestations de masse, devenues presque quotidiennes ces derniers mois, pour la défense de la minorité serbe de la Voïvodine et du Kosovo, « persécutée » par les séparatistes albanais, et demandé le retour de ces deux régions dans le giron de la Serbie.

En dénonçant, de surcroît, le cancer bureaucratique, il s'était forgé une solide popularité parmi les quelque neuf millions de Serbes, toujours prompts à dire qu'ils ne pèsent pas assez sur les affaires de la Fédération. Le Croate Tito n'estimait-il pas qu'une Serbie faible était la condition de l'équilibre de la Yougoslavie ?

Pour l'ambitieux Slobodan Milosevic – et pour ses amis, – ce plénum aura sans doute eu l'effet d'une douche froide. Il est clair que son ascension est stoppée, du moins temporairement. En évinçant de la présidence de la Ligue l'un de ses plus proches collaborateurs, Dusan Ckrebic, et en y maintenant dans ses fonctions Radisa GCacic, un autre Serbe, moins lié au chef du parti, les membres du comité central ont condamné l'offensive nationaliste actuelle et adressé un avertissement cinglant à M. Milosevic, qui est apparu de plus en plus isolé ces derniers jours. Les rangs de ses détracteurs, qui craignent de voir la Serbie prendre une place prépondérante dans la Fédération se sont grossis. Croates et Slovènes sont attachés à la décentralisation et aux principes de l'égalité des Républiques, la Voïvodine et le Kosovo tiennent dur comme fer à leur autonomie.

Slobodan Milosevic, qui avait profité du vide politique de l'après-Tito pour s'imposer dans sa République et vraisemblablement tenter de gravir d'autres échelons essuie ainsi son deuxième revers en quelques semaines. Le mois dernier, la direction politique du Monténégro avait refusé de démissionner collectivement sous la pression de dizaines de milliers de manifestants, comme l'avaient fait auparavant les dirigeants de la Voïvodine. Mais ce coup d'arrêt à la vague nationaliste pourrait bien conduire les foules serbes exaltées et aujourd'hui dépitées à redescendre dans la rue, avec tous les excès et les dérapages que cela peut entraîner.

(Lire nos informations page 6.)

M 0147 - 1021 0 - 4,50 F
3790147004500 10210

La grève des fonctionnaires et des agents du secteur public

Les socialistes pressent le gouvernement de donner une réponse globale aux revendications

La grève des fonctionnaires et des agents du secteur public apparaissait bien suivie jeudi 20 octobre en fin de matinée. Les perturbations les plus importantes se sont produites à la SNCF, à la RATP et dans les PTT. Dans l'enseignement, les mots d'ordre de grève semblaient également bien respectés.

Les socialistes ont affirmé leur solidarité avec les revendications des fonctionnaires, mais ils rappellent que la marge de manœuvre du gouvernement est étroite. Ils souhaitent que M. Rocard engage sans tarder une politique globale et contractuelle en faveur des salariés de l'Etat et des services publics.

- Les trotskistes dans la coordination, par Olivier Biffaud (page 8).
- M. Evin propose une redéfinition du rôle des infirmières, par Christiane Chombeau. Le soutien et l'inquiétude des médecins (page 12).
- Témoignage : « Elles et nous », par Jean-André Basset (page 2).
- Les enseignants face à M. Jospin, par Philippe Bernard (page 27).

La méthode du « coup par coup » – pardon, du « cas par cas » – pratiquée par M. Michel Rocard face aux revendications de la fonction publique a vécu. Le mouvement de grèves du jeudi 20 octobre impose la globalisation devant laquelle le premier ministre reculait encore la semaine dernière, tandis que les socialistes réclamaient une « *revalorisation du service public* ».

Face aux attaques de l'opposition, dont le ton est monté, mercredi, à l'Assemblée nationale, et alors que M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, affirme que M. Rocard est « *en état de disgrâce* », les socialistes estiment qu'il est urgent de changer de braquet. Le climat nouveau qui s'est instauré, bien loin de l'euphorie née du règlement de l'affaire calédonienne, pourrait être illustré par l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution afin de faire adopter par l'Assemblée nationale la première partie du projet de budget. La dégradation du climat social est, en effet, de nature à inciter le PCF à accentuer son opposition au gouvernement.

« *Le discours sur la rigueur ne passe plus* », a observé M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS chargé des entreprises et du secteur public, lors de la réunion, mercredi soir, du bureau exécutif socialiste. Après M. Pierre Mauroy, le groupe des députés socialistes s'est à son tour, par la voix de son président, M. Louis Mermaz, déclaré solidaire des revendications des fonctionnaires, qui « *sont justes et réelles* ». M. Mermaz a souligné, toutefois, que « *la marge de manœuvre du gouvernement est étroite* ».

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

L'OPEP mobilisée

Réunis à Madrid, les producteurs de pétrole tentent une nouvelle fois d'enrayer la chute des prix.

PAGE 29

Attentat anti-israélien

Sept soldats tués au Liban-Sud dans une attaque à la voiture piégée.

PAGE 4

Amorce d'ouverture à Pyongyang

La Corée du Nord est poussée par la Chine et l'URSS.

PAGE 3

Remous autour de la Société générale

En une seule séance à la Bourse, le titre de la banque a enregistré une hausse de 12 %.

PAGE 36

Le sommaire complet se trouve en page 36

Le projet d'impôt de solidarité sur la fortune

Liberté, inégalité, fiscalité

Les députés devaient commencer, jeudi 20 octobre, l'examen de la partie « recettes » du projet de budget pour 1989. C'est dans ce chapitre que figure la création de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

par Alain Vernholes

La France va de nouveau enrichir son système fiscal d'un impôt sur la fortune renouvelant une expérience menée de 1982 à 1985 par les socialistes au pouvoir.

L'appellation d'origine « impôt sur les grandes fortunes » est abandonnée au profit d'« impôt de solidarité sur la fortune ». C'est que les intentions ont beaucoup changé. Instrument de rédemption imposé il y a six ans aux plus riches de la nation par une gauche impatiente de redistribuer la propriété, l'impôt de 1989 n'est plus présenté que comme une contribution des plus aisés au financement d'un revenu minimum accordé aux plus pauvres. Les taux retenus, qui sont modérés, traduisent un changement : 1,1 % au maximum – encore faudra-t-il posséder plus de 20 millions de francs de capital – contre 2 % en 1982, M. Mitterrand ayant même évoqué en 1981, peu avant d'être élu, une imposition allant jusqu'à 8 % (1).

En créant un nouvel impôt dont la popularité s'explique par le fait que tous les contribuables en seront exemptés – à l'exception de cent mille ou cent cinquante mille d'entre eux – la France ne fait preuve ni d'imagination ni de modernisme.

Un certain nombre de pays industrialisés ont adopté ce mode de taxation mais tous – sauf l'Espagne en 1977 – l'ont fait il y a très longtemps : les Pays-Bas en 1892, l'Allemagne en 1893, la Suède et la Norvège en 1910 et en 1911, l'Autriche en 1913.

(Lire la suite page 28.)

(1) Le nouveau barème sera celui-ci : 0 % jusqu'à 4 millions de francs ; 0,5 % entre 4 et 6,5 millions de francs ; 0,7 % entre 6,5 et 12,9 millions de francs ; 0,9 % entre 12,9 et 20 millions de francs ; 1,1 % au-delà de 20 millions de francs.

POINT DE VUE : les Français et le scrutin sur la Nouvelle-Calédonie

Réhabiliter le référendum

par Olivier Duhamel

professeur à l'université de Paris I, directeur de la revue *Pouvoirs*

Trente ans de Ve République, mais quinze ans sans référendum. Quinze ans sans référendum, deux alternances essoufflantes, une ouverture insaisissable, et voici décrié l'air politique du temps, déplorée l'apathie des citoyens, dénoncée la distance à l'égard d'hommes politiques ballottés entre consensus mous et prurits sectaires. Dans cette atmosphère prématurément hivernale, tente de surgir quelque chose de nouveau qui risque d'être tué dans l'œuf si l'on n'y prend garde.

Ne nous y trompons pas : le référendum sur la Nouvelle-Calédonie est tout à fait inédit. De Gaulle eut recours à une procédure qui n'avait de référendum que le nom, puisqu'il s'agissait, à l'occasion d'un projet de loi, que le peuple redise sa confiance en son chef. Le plébiscite n'a pas bonne presse chez les républicains, mais n'en possède pas moins des vertus démocratiques, dès lors qu'il permet aux gouvernés de renvoyer leur gouvernant.

Dans une démocratie bien réglée, il reste cependant d'usage exceptionnel, parce qu'il faut être un De Gaulle (et avoir subi un Mai 68) pour prendre de tels risques. Après la disparition du père fondateur, le dauphin hérétique faillit inventer le référendum. Pompidou ne s'engagea pas lui-même et personnellement lorsqu'il demanda aux Français d'approuver l'élargissement de l'Europe. Mais il ne résista pas à un usage très politicien de la chose, trop ouvertement conçue dans le dessein premier de diviser socialistes et communistes en voie de réconciliation durable.

De ces précédents le référendum du 6 novembre se distingue nettement. Il ne comporte aucune dimension plébiscitaire, parce qu'un président réélu depuis moins de six mois ne va pas se donner le ridicule de remettre son mandat en jeu. Il s'écarte autant que possible de toute manœuvre politicienne puisque, à l'origine, il fut inscrit dans un accord entre droite et gauche calédoniennes dont on pouvait penser qu'ils auraient leurs prolongements métropolitains.

(Lire la suite page 2.)

GEORGES BUIS

1809, à la veille de la bataille de Wagram. Lui, est un cavalier de la Légère, enfant chéri de l'Empereur. Elle, une romancière célèbre. Il galope de Saragosse à Vienne. Au passage à Paris, c'est le coup de foudre...

95 F

Editions du Seuil

LE MONDE DES LIVRES

1789 : naissance de la démocratie

Les livres sur la Révolution française continuent de paraître à un rythme soutenu, dans la perspective du Bicentenaire. La publication de trois gros ouvrages qui doivent peu ou prou leur naissance ou leur inspiration à l'historien François Furet marque un temps fort de cette production.

C'est en effet François Furet qui a rédigé le quatrième volume (*la Révolution. – De Turgot à Jules Ferry, 1770-1880*) de *l'Histoire de France* publiée par Hachette. C'est aussi lui qui a coordonné, avec Mona Ozouf, le *Dictionnaire critique de la Révolution française*, qui paraît chez Flammarion. C'est lui, enfin, qui a suggéré à Jean-Denis Bredin d'entreprendre la biographie de Sieyès, publiée aux éditions de Fallois.

Ces trois études sont unies par une commune vision, qui, s'opposant à « *l'interprétation sociale* », met l'accent sur « *la naissance de la démocratie* ». Deux siècles plus tard, les droits de l'homme et la souveraineté du peuple sont devenus l'objet d'un consensus. La Révolution, affirme François Furet, est terminée.

(Lire pages 15, 18 et 19 le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech et les articles de Roger Chartier et de Jean-Pierre Rioux.)

- Marguerite Yourcenar, inachevée...
- Le Pouchkine de Patrick Besson
- La chronique de Nicole Zand : « Séductions d'Espagne »

Pages 15 à 22

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 60 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

TÉMOIGNAGE

Les infirmières et nous

par JEAN-ANDRÉ BASSET (*)

JE sais de quoi je parle. Nous avons mené pendant huit ans un combat acharné pour sauver un jeune être qui nous tenait à cœur. Je dis « nous » — lui d'abord, sa maman, sa sœur, son père, les médecins... et les infirmières. Si nous avons perdu ce combat, c'est parce que le mal était le plus fort, mais ce n'est pas faute d'avoir uni nos efforts. A aucun moment, ce ne *fut un combat sans espoir.* Aujourd'hui, à l'occasion d'une grève qui est la conséquence du sort injuste fait à une profession, je tiens à porter témoignage du dévouement des infirmières.

Certes, tout le monde s'accorde à le reconnaître. Mais cela ne suffit pas, car on s'est trop longtemps contenté de cette reconnaissance-là. Il y a des idées reçues qui ont la vie dure, surtout lorsqu'elles donnent bonne conscience. Ainsi l'image jaunie de *l'infirmière-religieuse-petite sœur des pauvres,* dont le dévouement n'a de limites que l'abnégation, est-elle encore ancrée dans les esprits, du moins dans les esprits paresseux. Cela arrange tout le monde. L'ingratitude existe et de trop nombreux malades en font preuve. L'injustice de classe existe aussi dans le monde médical et, surtout, dans l'univers hiérarchisé de l'hôpital.

∴

Les médecins ne sont pas blancs comme neige, en dépit de leurs blouses blanches et des beaux discours. S'il n'est pas question de leur faire porter le chapeau ni de leur reprocher de rester dans leur rôle qui est de soigner et de tenter de guérir, il faut bien constater qu'ils n'ont *guère fait entendre leur voix* — suffisamment haut et fort, en tout cas — pour appuyer efficacement les revendications des infirmières.

Cela étant dit, c'est l'Etat responsable de la santé publique qui aura été interpellé par la grève des infirmières. Avant de parler d'argent — qui leur est dû — il faut parler de la considération — qui leur est due plus encore — qu'on ne leur a jamais marquée. Au terme des trois années (minimum) d'études après le baccalauréat qui leur confèrent, après avoir décroché leur diplôme d'infirmière d'Etat, des responsabilités au niveau de l'exécution des soins et de certains actes prescrits par le médecin, les infirmières n'ont obtenu d'autre reconnaissance de leur savoir-faire que d'être corvéables à souhait. C'est dire que leur profession n'est pas reconnue selon des critères de compétence définis.

De statut, point. D'organisation de la carrière, point. Blouse blanche, un point c'est tout, bonne à tout faire, y compris les lits. Il faut les avoir vues à la tâche pour comprendre leur ras-le-bol : les soins, la surveillance médicale, les papiers à remplir, le planning à organiser, les comptes rendus, les transmissions de consignes, les réunions avec l'équipe médicale, la présence auprès du malade, la relation avec le malade. Où trouver le temps ? Le temps d'être à l'écoute, le temps de répondre, le temps de sourire, et le temps de faire correctement son travail ? Tout ça, pour un salaire-plancher de 5 600 F et un salaire-plafond de 7 500 F par mois...

Le président de la République, *lors d'un récent discours au centre anti-cancéreux de Villejuif,* le mois dernier, a convenu qu'un traitement (dans tous les sens du terme) aussi injuste eu égard à l'importance du rôle de l'infirmière dans la société justifiait qu'il fût révisé sans délai. Il a prononcé le mot de *« priorité »* tant l'injustice était grande et durait depuis longtemps. Certes, ce n'était pas sur les politiciens de droite qui ont été aux affaires pendant un quart de siècle de la Ve République que l'on pouvait compter pour prêter attention au sort des infirmières, plus préoccupés qu'ils étaient de gérer l'injustice que d'y remédier, ni sur le ministre Séguin du gouvernement Chirac qui ne songeait *qu'à rogner sur les dépenses de santé,* mais entre-temps il y a eu — de 1981 à 1986 — la venue de la gauche au pouvoir.

Je ne suis pas de ceux qui (même à gauche) ont fait le reproche au gouvernement de la gauche en place de 1981 à 1983 d'avoir gaspillé l'argent public pour réparer les injustices les plus criantes. Mais les infirmières ont été oubliées. Oh, je sais bien, il y avait tant d'injustices à réparer et tant de promesses à tenir... beaucoup trop, sans doute ? C'est *pourquoi je me suis dit, quand* M. Mitterrand a prononcé le mot de *« priorité »* lors de ce discours à Villejuif, qu'il entendait marquer sa volonté de réparer à la fois une injustice et une erreur.

Mais j'ai été déçu quand je l'ai *entendu, lors d'un autre discours* à l'occasion d'une visite inaugurale d'une maison de retraite, parler de patience et dire qu'il fallait être raisonnable. Quoi, y aurait-il une priorité à deux vitesses ? Y aurait-il un discours à deux tons ? Y aurait-il une justice à deux faces ? Y aurait-il un double langage, celui de l'humaniste et celui de l'homme d'Etat ? Je crains que ne soit pas entendu le discours qui, face à l'injustice et à la détresse, s'inspire en priorité de la raison d'Etat. Certes, l'exigence des infirmières que leur revendication soit satisfaite au niveau où elle a été présentée (c'est-à-dire 2 000 F d'augmentation de leur salaire mensuel, sans parler des mesures d'organisation de la carrière des personnels de santé) a paru énorme. Mais elle était à la mesure de l'injustice dont l'Etat et la société se sont rendus coupables envers leur profession.

∴

Il est important que les citoyens de notre pays ne s'étonnent pas qu'on puisse trouver de l'argent — des sommes colossales — pour financer les campagnes électorales des partis politiques et qu'on ne puisse pas en trouver pour rétribuer dignement le travail des infirmières. A une époque où le chacun pour soi est la règle, les infirmières sont du côté des malades. Nous ne pouvons, en retour, qu'être à leurs côtés. Pour un salaire de misère *(indigne), sans notes de frais* exemptes d'impôt, sans primes de ceci ou cela ni indemnités de droite ou de gauche, sans jours de récupération pour un oui ou pour un non, sans horaires qui tiennent compte de leur vie personnelle, les infirmières tiennent la main du malade qui a peur alors qu'elles pourraient tout simplement la tendre — comme tant d'autres — pour exiger le juste prix de leur travail. Il faut avoir vécu ces moments-là pour comprendre combien cela a de l'importance. Alors, ne laissons pas salir les blouses blanches.

(*) Journaliste.

POLITIQUE

Réhabiliter le référendum

(Suite de la première page.)

Il a été décidé d'y recourir dans une conformité assez inédite à la lettre de la Constitution, puisque l'initiative vint du gouvernement à travers le premier ministre, non *du président informant ses ministres* en même temps que la nation, comme l'on faisait autrefois. Il porte sur un texte complexe, mais sur un point précis et un seul : l'approbation de l'accord intervenu pour préparer dans dix ans l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie.

Autrement dit, les conditions paraissaient réunies pour faire enfin entrer dans nos mœurs une nouvelle procédure démocratique permettant aux citoyens de s'intéresser à un problème plutôt qu'à un jeu, débattre d'un sujet plutôt *que de personnes, se prononcer* sur une option plutôt que sur des compétitions pour le pouvoir. Mais cette innovation risque d'être manquée.

L'opposition fait tout ce qu'elle peut pour empêcher l'émergence du référendum. L'opposition ultra du Front national, qui veut transformer le vote en plébiscite anti-Mitterrand au lieu de se contenter d'une bataille de principe contre l'autodétermination qui aurait, elle, le mérite de concerner l'enjeu réel. L'opposition écartelée de l'UDF, qui prône finalement la non-abstention passive et se croit obligée de dénoncer des pièges tout en concédant qu'il faut voter « oui » et en espérant n'être pas suivie. Enfin, surtout, l'opposition RPR, qui ne craint pas d'appeler à la « non-participation active ».

« Une fois de plus le peuple français va faire usage du référendum, ce droit souverain qui, à mon initiative, lui fut reconnu en 1945, qu'il a, de même, recouvré en 1958. » Ainsi parlait de Gaulle, il y a vingt-six ans. Les RPR *n'ont-ils plus de mémoire ?* Ils s'insurgent que n'ait pas été choisie la voie parlementaire pour adopter le projet de loi. Les gaullistes sont-ils devenus parlementaristes ? Ils dénoncent des violations de la Constitution. On se réjouirait qu'ils soient désormais des constitutionnalistes rigoureux si l'argument n'était, pour eux, pur prétexte. Le texte gouvernemental a été modifié à la demande du Conseil d'Etat, pour ne plus comporter d'injonction au juge portant atteinte à la séparation des pouvoirs.

Subsiste, pour le futur référendum d'autodétermination (et pour lui seul, contrairement à ce qui est affirmé parfois), le gel du corps électoral en sa composition actuelle. Point litigieux, qui ne relève pas d'une inconstitutionnalité manifeste, mais pas davantage d'une conformité évidente à la Constitution. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point peut être restrictive la définition des « populations intéressées » à l'autodétermination et évoquée à l'article 53 de la Constitution. Dans une bonne pratique du référendum, il serait *souhaitable que le Conseil constitutionnel* rende un avis public pour que le peuple se prononce en connaissance de cause. En l'espèce, il ne pouvait guère le faire, la Constitution ne lui donnant pas cette compétence. Certains opposants, plus divins que Dieu, reprochent à François Mitterrand de n'avoir pas demandé cet avis public au prétexte que dans sa *Lettre aux Français* il s'est prononcé en faveur de cette réforme. Comme si la *Lettre aux Français* devait supplanter la Constitution...

Les pièges de l'abstention

Personne n'ignore les vraies raisons de la prise de position, si l'on peut dire, du RPR. Les toutes petites : trouver un compromis entre pasqualo-ponsistes qui en veulent pour le « non » et juppéo-séguinistes qui penchent pour le « oui » ; et les petites : récupérer une abstention qui s'annonce forte. Si les turpitudes d'autrui valaient justification, le RPR pourrait invoquer l'attitude des socialistes en 1972. Leur campagne pour une « dynamique du refus de vote » ne fut certes pas grandiose, mais c'était alors manœuvre contre manœuvre. Tandis qu'aujourd'hui le recours au référendum n'est pas une astuce de Rocard pour diviser l'opposition, mais une solution pour arracher l'accord du FLNKS, ce qui n'est tout de même pas la même chose.

Quoi qu'il en soit, le référendum est effectivement menacé par l'abstention, mais pas exactement comme on le croit d'ordinaire. Par-delà le problème réel du niveau de participation se pose celui, autrement complexe, de son appréciation. Proposons à cet égard deux indications.

1. Le RPR ne saurait s'approprier les abstentionnistes. Soyons précis. La SOFRES a établi avant le choix du RPR en faveur de la « non-participation engagée » que 63 % n'envisageaient pas de participer au référendum. Ces 63 % ne lui appartiennent donc pas et c'est à partir de ce plancher que l'on devrait juger l'activisme RPR.

2. Quarante pour cent de participation seraient une réussite. Non pas en soi, bien sûr. Non pas au regard des plébiscites d'antan, par définition plus mobilisateurs. *Mais par comparaison avec ce qui* est comparable. Dans le temps : nous ne sommes pas dans une période de civisme électoral. Lorsque moins d'un électeur sur deux vote pour le gouvernement de son département, l'on ne peut raisonnablement attendre qu'ils soient plus nombreux pour se prononcer sur la lointaine autodétermination d'un lointain territoire d'outre-mer. Dans l'espace : la Suisse, qui pratique beaucoup le référendum, y connaît une participation avoisinant les 40 %. Sans oublier, par ailleurs, que l'on rêverait de lois votées en présence de quatre parlementaires sur dix...

Cette réévaluation de ce qu'est une participation référendaire normale est indispensable si l'on veut renouer avec cette pratique démocratique. Et tout dépend ici de la lecture des résultats. Le référendum pompidolien fut abusivement assimilé à un échec parce qu'il n'avait remué que six votants sur dix. Et cette interprétation erronée, répétée à satiété, compta pour beaucoup dans la *désuétude référendaire. Seize ans* après, évitons au moins cette erreur-là.

OLIVIER DUHAMEL.

Au courrier du Monde

INSÉCURITÉ

Paris fait du cinéma

Voici la scène à laquelle je pus assister récemment sur le boulevard Sébastopol, à Paris, peu après minuit. Juliette Binoche se prépare à tourner un film. Projecteurs, caméras, voiture décapotable. Tout au long du boulevard, des assistants, talkie-walkie à la main. Au carrefour de la rue de Rivoli, le « Sébasto » est fermé par des barrières et un car de CRS. Après un long moment, la décapotable se met en place avec sa voiture suiveuse et on commence à tourner. A cet instant arrive par la rue de Rivoli un car de la PJ. Dialogue avec les policiers assurant la fermeture du Sébastopol.

« Laissez-nous passer, on est sur une affaire !

Le service d'ordre. — *On ne peut pas, le tournage est commencé.*

— *Merde ! On vous dit qu'on est sur une affaire ! »*

Le car de la PJ ne passera pas. Quelques minutes plus tard, une 205 blanche banalisée arrive en trombe, freine en catastrophe. Un homme d'une quarantaine d'années en bondit et lance : *« Bon Dieu, les gars pour une fois que j'allais en attraper un, laissez-moi passer ! »*

L'inspecteur n'a pas plus de chance que le car. Les autres ne veulent rien savoir. Cinéma d'abord !

PAUL LEMARCHAL
(Pont-l'Abbé).

DURÉE

Citoyens et parachutés

Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie m'inspire la simple réflexion suivante : « Est-il admissible qu'un citoyen français s'installant en Nouvelle-Calédonie le 7 novembre 1988 et y demeurant, y travaillant, partageant les joies et les malheurs de ce territoire pendant dix ans moins un jour, ne puisse se prononcer sur son avenir au-delà de 1998, alors que les parachutages électoraux autorisent n'importe quel homme politique à représenter une circonscription découverte parfois le jour de l'ouverture de la campagne électorale ? »

GILBERT ROBINET
(Savigny-sur-Orge.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-81

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

BADMQ 88

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Pressée par la Chine et l'URSS

La Corée du Nord se prépare à une ouverture prudente et limitée

PYONGYANG
de notre envoyé spécial

La Corée du Nord, le pays du monde socialiste le plus fermé avec l'Albanie, est-elle en train d'évoluer vers une relative ouverture ? C'est en tout cas le message que les autorités entendent faire passer : *« De grands changements, non seulement quantitatifs mais aussi qualitatifs, s'opéreront d'ici un an ou deux. Nous sommes sur le tremplin. Il ne faut plus nous prendre pour un pays du passé »*, nous a dit une haute personnalité. Un tournant dans l'histoire de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), qui vient de fêter son quarantième anniversaire ? *« Le mot est juste »*, répond notre interlocuteur.

La Corée du Nord paraît effectivement se lancer, avec beaucoup de circonspection, dans une *« politique du sourire »*. La ville de Pyongyang, dont la physionomie est plus avenante qu'il y a une douzaine d'années et où sont perceptibles des signes de développement de la consommation (nouveaux grands magasins, restaurants) se veut la vitrine de cette nouvelle orientation.

Il y a des raisons à cette évolution encore timide. Les mutations que connaît depuis un an la Corée du Sud, le renforcement rapide des liens économiques entre ce pays et les deux grands alliés de la RPDC, la Chine et l'URSS, et l'isolement croissant de Pyongyang qui pourrait en résulter, incitent les dirigeants à opérer des ajustements.

Quel que soit le jugement porté sur le nouveau gouvernement sud-coréen – dont les intentions seraient fondamentalement les mêmes que celle du précédent sous un *« vernis démocratique »*, – les dirigeants de Pyongyang sont conscients que l' « ennemi » manœuvre beaucoup plus intelligemment que par le passé et qu'il faut tenir compte d'un défi qui ne se pose plus seulement en termes de succès économiques, mais aussi d'image. Ils savent en outre que les étudiants contestataires sud-coréens, qu'ils présentent comme l' *« avant-garde des forces progressistes »*, sont aujourd'hui isolés, malgré leur tapage, du reste de la population.

Sur le plan intérieur, en outre, le passage des générations implique une évolution non seulement dans l'appareil du pouvoir, mais aussi dans les mentalités. La jeune génération, reconnaît M. Kim Chang Yong, vice-président de l'Union de la jeunesse travailleuse de Corée, aspire à davantage de satisfactions matérielles, même si le travail idéologique des cadres du parti limite considérablement de telles aspirations. Prise en tenailles entre la Chine et l'URSS, dont les systèmes évoluent, la RPDC, tout en affirmant qu'elle ne suit aucun modèle, ne doit pas moins tenir compte de cet environnement.

La Corée populaire a essuyé un revers de prestige avec la tenue à Séoul des Jeux olympiques. Aussi ses dirigeants entendent-ils faire du Festival de la jeunesse, qui se tiendra en juillet 1989 à Pyongyang, un événement de grande résonance internationale, afin de reprendre le flambeau à Séoul.

Une forteresse idéologique

Ce souci affiché d'ouverture a aussi ses limites : si changement il y a, il s'opérera à l'intérieur d'un cadre défini par le pouvoir. De ce point de vue, l'évolution « incontrôlée » de la Chine est très clairement un contre-modèle. Si la RPDC cherche à donner d'elle-même un visage moins austère, la rigidité du système ne paraît pas près de changer, et elle entend demeurer une forteresse idéologique : les cérémonies du quarantième anniversaire ont démontré l'enracinement profond d'une idéologie où la vénération du Grand Leader, le président Kim Il Sung, se mêle à une vision manichéenne du monde.

Le Parti du travail a le monopole de la vérité, et les citoyens sont appelés à *« vivre en héros »*, selon le mot d'ordre lancé par son secrétaire général, M. Kim Jong Il, fils et héritier du président. Le maintien de ce carcan idéologique conjugué à une mobilisation constante des individus est, pour les dirigeants, la condition *sine qua non* d'une ouverture sans risque.

La Corée du Nord souhaite cultiver ses relations avec les pays capitalistes, a déclaré M. Kim Il Sung dans son dernier rapport. Mais cette orientation ne doit pas se traduire par des compromis. *« Nous sommes prêts à développer nos liens avec tous les pays qui nous respectent, mais nous n'entendons pas faire de mariage de convenance »*, affirme M. Hwang Djang Yeup, secrétaire du comité central du parti et chef du département des affaires internationales. *« En matière d'économie mixte* (investissements étrangers sous forme de joint ventures), *notre politique n'a pas changé. Lorsque le IIIe plan septennal sera achevé* [théoriquement en 1993], *nous serons en mesure de développer pleinement une économie mixte. »*

L'amélioration du niveau de vie revient comme un leitmotiv. Si la primauté des *« stimulants politico-moraux »* sur l'*« intéressement matériel »* est toujours affirmée, l'idée d'une *« combinaison judicieuse »* de ces deux facteurs, évoquée par le président dans son rapport, semblerait indiquer une évolution inédite, estiment des observateurs des pays de l'Est.

Une succession « dynastique »

Déjà, en 1984, des signes d'une prise de conscience d'un nécessaire rééquilibrage étaient perceptibles (1). Mais cette première tentative avait tourné court, et la RPDC s'était renfermée dans sa coquille. Les problèmes de succession pourraient en avoir été la cause. Cette question, sur laquelle nos interlocuteurs font preuve d'une sensibilité d'écorchés vifs est, nous affirme-t-on, *« complètement réglée »*. *« Le dirigeant bien-aimé Kim Jong Il présente tous les traits et les qualités pour hériter de la charge qui incombe actuellement au grand leader. »*

Dans un pays où l'unanimisme est de mise, on ne peut que prendre acte de cette affirmation. En tout cas, tous les éléments semblent en place pour une relève formelle. Un peu partout on trouve, désormais, des portraits couplés du père et du fils (soit dans des cadres identiques placés côte à côte, soit représentés sur la même photographie ou dans le même tableau). La seule interrogation est celle du moment où s'opèrera la succession.

Il n'est pas exclu que, afin d'éviter un retournement inopiné des rapports de force (le sort de la « bande des quatre » en Chine, après la mort de Mao Zedong, incite à la prudence), la relève s'opère du vivant du président, qui pourrait ainsi veiller dans l'ombre à prévenir tout dérapage. Car les chefs historiques semblent rechigner devant ces prétentions « dynastiques ».

M. Kim Jong Il, dont la production livresque a été particulièrement prolifique ces dernières années, est identifié au renouveau politique. Celui-ci s'est traduit depuis deux ans par une relative amélioration de la consommation (du moins à Pyongyang). C'est notamment à son initiative qu'a été créé le quartier-vitrine de Changgwang et celui de Kwangbok qui aurait dû être la cité olympique de Pyongyang. Il est associé à deux autres dirigeants représentatifs de la nouvelle génération : MM. Kang Song San, premier ministre depuis 1984, et Kim Young Nam, ministre des affaires étrangères.

La présence de M. Kim Jong Il fut très discrète lors des cérémonies. Cet effacement a fait naître certaines spéculations, mais il semble qu'il ne faille pas en exagérer la portée. M. Kim Jong Il est, en tout cas, allé accueillir à l'aéroport les délégations chinoise et soviétique.

Un nationalisme exacerbé

Derrière une façade de courtoisie chaleureuse, on sent un certain malaise dans les relations entre les Nord-Coréens et leurs deux grands alliés : non seulement ceux-ci ont participé aux Jeux de Séoul, mais encore ils ont renforcé leurs liens économiques avec la Corée du Sud. *« Il est difficile d'anticiper les conséquences* [de ce renforcement des liens avec le Sud], *mais je pense qu'il ne changera pas les relations de ces pays avec la RPDC »*, nous dit M. Hwan. En filigrane se dessine la crainte, non formulée, qu'une telle évolution conduise à une reconnaissance croisée des deux Corées, ce que Pyongyang ne veut en aucun cas, son objectif suprême demeurant la réunification du pays.

Arc-boutée sur un nationalisme exacerbé qui est aussi identifié au « Grand Leader » et concourt ainsi à une personnalisation extrême du pouvoir, la Corée du Nord, au carrefour des intérêts stratégiques des grandes puissances, est soucieuse avant tout de maintenir son indépendance, pierre angulaire de sa politique.

Un rééquilibrage est en cours pour s'adapter à un nouvel environnement. Mais il sera lent afin d'éviter toute secousse qui pourrait favoriser des ingérences de la part des deux géants socialistes. Le « changement », l' « ouverture » sont des notions étrangères aux thèses autarciques djouchéennes (le « Kim Il Sungisme ») qui, par essence, supposent qu'il n'y a qu'une ligne juste. Elles font pourtant désormais partie du langage des responsables nord-coréens, même si les révisions fondamentales qu'elles impliquent ne sont encore qu'esquissées.

PHILIPPE PONS.

(1) Voir notamment les articles d'Alain Jacob, « Nouveau cours en Corée du Nord », *le Monde* daté 17, 18 et 19 mai 1984.

Pyongyang continue d'exiger le retrait des troupes américaines du Sud

La Corée du Nord a répondu, mercredi 19 octobre, à la proposition faite la veille par le président sud-coréen Roh Tae Woo d'un sommet avec le maréchal Kim Il Sung *(le Monde* du 20 octobre), nous câble notre correspondant à New-York, Charles Lescaut. Parlant à la tribune des Nations unies, le premier vice-ministre nord-coréen des affaires étrangères, M. Kang Sok Ju, a indiqué qu'un tel sommet pourrait avoir lieu après que les deux parties aient accepté de signer un pacte de non-agression et renoncé à toute alliance militaire. Ce qui signifie que Pyongyang continue de réclamer le départ des quarante mille soldats américains stationnés au sud du trente-huitième parallèle.

« Il n'est pas question d'admettre la division de la Corée, encore moins de la légaliser », a ajouté M. Kang. Pyongyang est prêt à accepter une réunification de la péninsule *« à condition que les deux parties du pays conservent leur autonomie et leurs systèmes socio-politiques actuels »* dans le cadre d'une *« République confédérale du Koryo* [ancien nom de la Corée], *comme l'a proposé notre grand dirigeant Kim Il Sung »*.

PHILIPPINES

L'accord sur les bases américaines est contesté

MANILLE
correspondance

Les Philippins sont divisés sur l'accord, signé lundi 17 octobre à Washington, qui permet aux Etats-Unis d'utiliser jusqu'en 1991 leurs bases de Clark et de Subic-Bay *(le Monde* du 18 octobre).

La présidente Corazon Aquino, qui a attendu plus d'une journée avant de réagir, a fait sienne l'opinion de M. Reagan, pour qui l'accord *« souligne une fois de plus les liens historiques rapprochant* [nos] *deux pays »*. Toutefois, pour répondre à ceux qui lui reprochent d'avoir *« bradé le pays pour des miettes »* – certains journaux à Manille parlent même de *« trahison »* et de *« prostitution bon marché »*, – Mme Aquino a mis l'accent sur les bénéfices annexes : ouverture de toutes les bases américaines en Asie (Guam, Japon, etc.) aux produits alimentaires philippins, facilités accrues pour les sociétés de construction du pays dans l'entretien de ces bases et renégociation possible de certaines dettes militaires...

Il est peu probable que la gauche militante se contente de telles promesses. Il devrait donc y avoir une campagne de mobilisation populaire avant le début de la négociation du bail qui doit échoir en 1991. Mme Aquino a réaffirmé, à ce sujet, qu'elle *« gardait ses options ouvertes »*. Les détracteurs des bases américaines soulignent que l'accord signé lundi est en contradiction avec la Constitution, qui appelle à l'élimination des armes nucléaires sur le territoire. Or les Américains ont trouvé une formule de compromis : leurs bateaux et avions peuvent stationner aux Philippines sans que Washington ait à confirmer ou à nier la présence d'armes nucléaires, mais la possibilité de stocker de telles armes sur le territoire est laissée à la discrétion du gouvernement philippin.

Quoi qu'il en soit, le dossier des bases américaines sera largement exploité par tous les ennemis politiques de Mme Aquino. Les dirigeants du mouvement communiste clandestin, parlant de *« haute trahison »*, ont renouvelé leurs menaces d'attaquer les installations et le personnel militaire américains.

En revanche, bien que le lien n'ait jamais été avoué officiellement, ce compromis américano-philippin incitera certainement les gouvernements alliés à celui de Mme Aquino à mettre sur pied un projet d'aide financière, visant à la fois à propulser le développement économique de l'archipel et à restructurer une dette extérieure dépassant les 28 milliards de dollars.

KIM GORDON-BATES.

AFGHANISTAN : la crise politique à Kaboul

Les adversaires du président Najibullah ont marqué des points

Alors qu'une pluie de roquettes s'abattait, mercredi 19 octobre, sur l'aéroport de Kaboul, faisant quinze morts, dont trois ressortissants soviétiques *(nos dernières éditions du 20 octobre)*, une nouvelle crise a secoué le Parti communiste afghan.

A l'occasion d'un plénum du Parti démocratique populaire afghan (PDPA), deux lieutenants du président Najibullah ont été limogés. M. Abdoul Razmjoe a été démis de ses fonctions de secrétaire du parti pour Kaboul, auxquelles il avait accédé l'an dernier. M. Saleh Zeray, qui avait été l'un des organisateurs de la grande jirga (assemblée tribale) de décembre 1987 qui avait confirmé M. Najibullah dans ses fonctions de président pour sept ans, quitte le bureau politique.

Selon Radio-Kaboul, le plénum a approuvé le rapport de M. Najibullah, qui est le secrétaire général du PDPA, texte qui évoque, selon l'agence Tass, sans autre précision, *« les mesures urgentes prises par le PDPA pour appliquer la politique de réconciliation nationale »*.

Le Parti communiste afghan est divisé en deux factions, celle du président Najibullah (Parcham) et celle de ses adversaires (Khalq). Leurs relations se sont envenimées ces dernières semaines. Le bruit a même couru que le premier ministre, M. Mohamed Hassan Sharq, qui n'est pas membre du PDPA, pourrait être le bénéficiaire de cette crise et succéder à M. Najibullah à la tête de l'Etat. M. Sharq n'a d'ailleurs pas caché son jeu en déclarant, la semaine dernière, que *« les Afghans n'ont guère confiance ni dans le PDPA au pouvoir, ni dans les moudjahidins »*.

Tout laisse penser que M. Najibullah a perdu quelques plumes au cours de ce plénum intervenu trois jours après l'arrivée à Kaboul de M. Iouli Vorontsov, le nouvel ambassadeur soviétique, qui demeure premier vice-ministre des affaires étrangères et semble avoir notamment pour mission de contribuer à dénouer la crise politique.

Toutefois, c'est M. Najibullah qui a reçu, dimanche, les lettres de créance de M. Vorontsov et, jusqu'à nouvel ordre, il conserve le secrétariat général du PDPA. On ne peut exclure, cependant, qu'un éventuel renforcement des pouvoirs de M. Sharq conduise, à plus long terme, à une relative marginalisation du PDPA.

Dans l'immédiat, cependant, Moscou veut s'assurer que le régime de Kaboul soit assez solide pour permettre la reprise des retraits de troupes soviétiques suspendus depuis plusieurs semaines. Cette ambition implique notamment un renforcement de la défense de Kaboul mais aussi un tissu de compromis toujours précaires avec des commandants locaux de la résistance prêts à faciliter le départ de l'armée rouge. Ce qui implique des ajustements à la politique de « réconciliation nationale » de M. Najibullah, qui n'a guère porté de fruits jusqu'ici.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CHRISTIAN COMBAZ

A ceux qu'on n'a pas aimés n'est pas seulement l'histoire d'une héroïne exemplaire, de celles que l'on n'oublie plus, c'est, en puissance, un roman auquel les historiens du XXIe siècle devront se référer pour comprendre les années 1960. On voudrait résumer d'un mot tous les éloges que mérite ce livre féroce et bouleversant. On n'en trouve qu'un et on le pèse : admirable !

François-Olivier Rousseau
Le Figaro-Magazine

99 F

Editions du Seuil

Afrique

ALGÉRIE

Des universitaires dénoncent l'emploi de la torture

Le président Chadli Bendjedid, qui recevait, mercredi 19 octobre, une délégation de la Ligue algérienne des droits de l'homme reconnue par le pouvoir, a promis que les atteintes aux droits de l'homme seraient punies. « *Tout dépassement sera sanctionné dans le strict respect de la loi* », a affirmé le chef de l'Etat, qui a exprimé sa volonté de « *promouvoir le cadre légal permettant à toutes les sensibilités de s'exprimer en toute démocratie* ».

Dans une déclaration adoptée lors d'une assemblée générale, des universitaires algériens ont affirmé que « *la torture, sous toutes ses formes physiques et morales, s'est institutionnalisée comme mode de traitement des différences d'opinion et des problèmes sociaux* ». Ils ont fait état d'au moins une dizaine de cas avérés de tortures dans la région d'Alger qui ont été confirmés par des médecins.

Ces universitaires ont ainsi dénoncé « *avec force* » les méthodes de torture-électricité, baignoires, bastonnades, sodomisation d'adultes et d'enfants avec des bouteilles par les services de sécurité policiers et militaires, « *en présence de certaines autorités civiles de haut niveau* ». Dans sa dernière édition, l'hebdomadaire local, *Algérie-Actualité*, évoque la torture, sans utiliser explicitement le mot. « *Un mot qui était banni du lexique ambiant a subitement émergé, venant rappeler des temps hideux* », écrit-il. Le journal fait état de « *témoignages poignants, parfois insoutenables, d'enseignants, médecins et autres citoyens* ».

De leur côté, les bâtonniers des ordres des avocats d'Algérie viennent de se prononcer pour « *un pouvoir judiciaire indépendant* ». Dans un communiqué diffusé par l'agence Algérie Presse Service (APS), ils protestent contre les « *arrestations massives* » qui ont conduit, selon eux, à « *des erreurs et des dépassements touchant les libertés fondamentales du citoyen* ».

Les avocats ont, d'autre part, signalé que, dans de nombreuses villes, des sessions spéciales de tribunaux de flagrant délit ont eu lieu sans que les prévenus puissent assurer leur défense. Dans certaines villes, les procès se sont déroulés de nuit et se sont conclus par des verdicts allant jusqu'à dix ans de prison, la moyenne se situant entre deux et cinq ans de prison.

BURUNDI : innovation politique à Bujumbura

Le président Buyoya nomme un gouvernement à majorité hutue

NAIROBI
correspondance

C'est en début de soirée, mercredi 19 octobre, que le premier nom est tombé sur le télex de l'ambassade du Burundi à Nairobi (Kenya) : Adrien Sibomana, un jeune politicien de la tribu hutue, occupera le fauteuil de premier ministre et ministre du plan. En l'espace de quelques secondes, la rumeur incroyable devenait réalité. Onze autres noms de la même ethnie venaient bientôt confirmer la nouvelle. C'est donc une majorité de hutus qui va désormais gouverner le Burundi.

Adrien Sibomana, trente-huit ans, n'est pas un inconnu sur la scène politique locale. Cet ancien professeur, diplômé de mathématiques, était vice-président de l'Assemblée nationale sous l'ancien gouvernement Bagaza renversé en septembre 1987. Il est l'un des vingt-trois membres de la Commission nationale consultative mise en place, le 5 octobre, par le président Pierre Buyoya. Onze autres portefeuilles ministériels — sur un total de vingt-deux — ont été attribués à des Burundais d'origine hutue.

Parmi eux, le ministre des finances (Gérard Niyibigira), celui de l'agriculture (Gumaine Hussein), de la fonction publique (Didace Rudaragi), de la santé (Norbert Ngendabanyikwa) et de l'enseignement supérieur (Nicola Mayigi). Les ministres tutsis — dix au total — conservent néanmoins des postes importants, ceux notamment de l'intérieur, de la défense et des affaires étrangères.

Cette ouverture spectaculaire constitue une véritable révolution dans l'histoire du pays. Concernant le premier ministre, il y a eu, certes, un précédent. Mais il s'était conclu très vite, et dans le sang : en janvier 1965, quelques mois après sa nomination, Pierre Ngendandumwe — premier ministre hutu — était assassiné. Jamais, depuis l'indépendance (1er juillet 1962), la minorité tutsie n'a réellement accepté l'idée d'un partage du pouvoir.

Descendants de l'aristocratie pastorale des anciens royaumes de l'Afrique des grands lacs, l'ethnie tutsie ne représente pourtant que 14 % de la population burundaise et les Hutus 85 %. Les massacres inter-ethniques de 1972 et ceux, tout frais encore, du mois d'août dernier n'ont rien fait pour améliorer la triste réputation du régime burundais. Le coup de théâtre qui vient de se produire à Bujumbura n'est sans doute qu'un premier pas. Mais il est, d'ores et déjà, extraordinaire : c'est la première fois que le pays légal commence à coïncider avec le pays réel.

Forcer l'allure

Maître d'œuvre de cette ouverture : le major Pierre Buyoya ; d'origine tutsie comme ses prédécesseurs, il est arrivé au pouvoir le 3 septembre 1987, renversant — en douceur — le président Jean-Baptiste Bagaza. Apôtre acharné de la « *réconciliation nationale* », il s'était efforcé, très vite, d'apaiser les tensions entre l'Etat et les églises chrétiennes — très influentes chez les paysans hutus et, à ce titre, très mal vues par la classe dirigeante tutsie. Cette volonté de « *rétablir l'unité nationale* » a, semble-t-il, été renforcée, contrairement à ce que craignaient nombre d'observateurs étrangers, par les massacres du mois d'août.

Le 5 octobre, le numéro un burundais avait sévèrement dénoncé les « *organisateurs des désordres et leurs complices* », les accusant d'avoir « *spéculé sur le renlement immédiat* » de la politique d'unité nationale. Pas question de céder aux ultras, avait conclu le président Buyoya : « *Nous forcerons l'allure* », avait-il même prédit.

La nomination du nouveau gouvernement semble concrétiser cette prédiction. Elle apparaît, cependant, surprenante, compte tenu des récents raidissements dont ont fait preuve les autorités de Bujumbura, leur refus, par exemple, d'une commission d'enquête internationale ou le « remerciement » récent et brutal d'organisations humanitaires installées au Burundi au lendemain des récents massacres. L'afflux persistant de réfugiés au Rwanda contredit aussi cette soudaine politique d'ouverture et de détente à l'égard de la population hutue. Il reste désormais à attendre les réactions — notamment celle des militaires : contrairement au gouvernement, l'armée reste dominée, quasiment monopolisée, par l'ethnie tutsie. Celle-là même qui a « rétabli l'ordre » de manière sanglante, il y a moins de deux mois.

CATHERINE SIMON.

CORRESPONDANCE

La situation en Kabylie

Après la publication dans le Monde *du 15 octobre d'un reportage sur la situation en Kabylie, M. Tarik Mira, étudiant, apporte les précisions suivantes :*

(...) L'absence de mouvements de rue spontanés au moment des sanglants affrontements dans la capitale ne témoigne pas de la faiblesse de la contestation en Kabylie. Bien au contraire.

La grève de quarante-huit heures, qui a été suivie massivement et pacifiquement, revêt une grande signification politique et a eu un impact certain. Tout en atteignant l'un de ses objectifs, amener le chef de l'Etat à s'expliquer, cette mobilisation, dont on a peu parlé, a su déjouer les provocations du pouvoir. L'on s'étonne d'ailleurs que la presse dans son ensemble ait plutôt rapporté la réception des « intégristes » à la présidence et ignoré systématiquement celle des représentants de la mouvance démocratique et culturelle de Kabylie. Cette entrevue illustre le poids de cette région dans l'échiquier politique...

Dans le droit fil de sa tradition unitaire, la Kabylie n'est pas restée à la remorque des derniers événements — malheureusement dramatiques — en apportant son concours à l'extension du mouvement contestataire. A l'inverse, le régime persiste dans sa politique antinationale en reprenant à son compte la devise du colonialisme : diviser pour régner. En 1980 déjà, la Sécurité militaire a distribué les cartes de l'Etat kabyle dans l'Oranie : aujourd'hui, ses agents sillonnent la Kabylie pour dissuader les gens d'apporter leur soutien aux « Arabes ».

AFRIQUE DU SUD : à la demande de Nelson Mandela

Les trois militants anti-apartheid ont quitté le consulat américain à Johannesburg

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les autorités ont tenu parole. La police n'a pas appréhendé les trois opposants anti-apartheid réfugiés au consulat général américain de Johannesburg lorsque ceux-ci ont décidé de quitter les lieux, le mercredi 19 octobre, après trente-sept jours dans les locaux diplomatiques (*le Monde* daté 15-16 septembre). Les trois membres du Front démocrate uni (UDF), MM. Mohammed Valli Moosa, Murphy Morobe et Vusi Khanyile, s'étaient échappés, le 13 septembre, de l'hôpital de Johannesburg. Ils étaient en détention sans inculpation depuis quatorze mois pour les deux premiers et depuis vingt et un mois pour le troisième.

A leur sortie, les trois hommes ont été accueillis par les vivats de la foule. C'est à la suite d'un message de Nelson Mandela, qui leur est parvenu par l'intermédiaire de son épouse Winnie, que les trois militants ont décidé, selon leur formule, « *de revendiquer leur liberté* ». Nelson Mandela leur avait fait savoir qu'il ne servait plus à rien de prolonger leur séjour et qu'il était préférable de quitter le consulat « *aussitôt que possible* ». Ce qu'ils ont donc fait le lendemain même.

Au cours d'une conférence de presse, les trois opposants au régime ont déclaré qu'ils avaient choisi d'utiliser leur cas pour attirer l'attention de la communauté internationale sur le sort des détenus de l'Etat d'urgence, au nombre de mille trois cents selon eux. Le refus des autorités américaines de leur laisser la possibilité de s'adresser à la presse avait considérablement réduit la portée de leur campagne. Ils ont donc quitté leur refuge en affirmant qu'ils allaient continuer la lutte et en espérant que leur liberté ne serait pas entravée, d'une manière ou d'une autre, par le pouvoir qui avait promis, au lendemain de leur fuite, qu'ils étaient désormais libres de leurs mouvements.

M.-B. R.

Proche-Orient

Sept soldats tués dans une attaque à la voiture piégée dans le sud du Liban

Israël promet de « liquider » les commanditaires de l'attentat

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les trois plus importants dirigeants du pays ont été unanimes dans l'appel aux représailles et à la vengeance. Au lendemain de l'attentat le plus meurtrier — sept tués, huit blessés — commis depuis plusieurs années contre des soldats israéliens dans le sud du Liban, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et les ministres de la défense et des affaires étrangères, MM. Itzhak Rabin et Shimon Pérès, n'ont tenu qu'un seul discours : « *Nous attraperons les organisateurs et nous leur ferons payer cher.* »

Depuis quelques semaines déjà, les responsables de la sécurité disaient s'attendre à une opération à la frontière nord du pays. M. Rabin ne cessait de répéter que le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza ne devait pas occulter la réalité : c'est là, à cette frontière, expliquait-il, que la situation reste la plus dangereuse et la tension, permanente.

L'attentat de mercredi porte à dix-sept le nombre de soldats israéliens tués dans cette zone depuis janvier, que ces opérations, de part et d'autre de la frontière, aient été conduites par des mouvements palestiniens ou par des groupes libanais (pro-syriens et chiites du Hezbollah). Cette fois, le coup est particulièrement dur.

Il est un peu plus de 13 heures lorsqu'un convoi de trois jeeps et un bus de l'armée israélienne s'arrête le long d'un parking, dans l'extrême sud du Liban. Il vient de passer la localité de Kea et se trouve à quelques centaines de mètres seulement de la barrière frontalière, près de la ville de Metulla. On est en pleine « zone de sécurité », dans cette région que contrôle la milice pro-israélienne ALS (Armée du Liban-sud), appuyée en permanence par certains éléments de l'armée de l'Etat hébreu.

Au moment où les quatre véhicules se rangent côte à côte, une voiture blanche — à plaque libanaise, selon les premiers récits — s'approche. Le chauffeur actionne un détonateur, provoquant une gigantesque explosion qui pulvérise sa voiture et au moins une des jeeps de l'armée israélienne.

La charge, qui approchait sans doute une centaine de kilos, a laissé un large cratère dans le sol. Elle a disséminé des pièces de métal, des roues, du verre, du sang à plusieurs mètres alentour et dégagé un épais nuage de fumée au-dessus de Metulla. Le chauffeur de la voiture-suicide a été déchiqueté. Les sauveteurs dégagèrent sept morts et huit blessés parmi les soldats, cependant que deux jeunes femmes libanaises qui venaient de franchir la frontière étaient soignées pour diverses blessures.

C'est le bilan le plus lourd enregistré depuis longtemps par l'armée israélienne dans cette région. A peu près au même endroit, en mars 1985, à quelques semaines du retrait des forces israéliennes du Liban, une attaque du même type avait fait douze morts et quinze blessés. Plus à l'est, en novembre dernier, une opération menée par des Palestiniens ayant franchi la frontière en ULM s'était soldée par la mort de six soldats israéliens.

La « signature » du Hezbollah

Cette fois, le scénario porte la marque du Hezbollah : les Palestiniens ne pratiquent pas ces attaques à la voiture-suicide. L'opération a d'ailleurs été revendiquée, auprès des médias libanais, par le groupe « *Résistance islamique* », une des « *signatures* » du Hezbollah. Le groupe a déclaré que l'attentat avait été perpétré « *afin de faire un cadeau* » aux Palestiniens des territoires occupés.

Certains experts expliquent que le Hezbollah a besoin de manifester à nouveau sa présence et de redorer son blason au sud du Liban, après y avoir subi cette année une série de défaites humiliantes de la part de l'armée israélienne, en mai dernier, du groupe chiite rival Amal et de l'ALS. Le Hezbollah aurait aussi à compenser une perte de prestige politique subie après que son protecteur, l'Iran, eut « *mis les pouces* » dans le conflit du Golfe.

Dès mercredi soir, des centaines de villageois libanais des environs de Metulla étaient interrogés par l'armée israélienne. Le chef d'état-major, le général Dan Shomron, était sur les lieux, de même que M. Rabin. Ce dernier, qui paraissait particulièrement choqué, aux dires de plusieurs témoins, a déclaré : « *Nous attraperons les meurtriers. Personne ne sera épargné. Ceux qui ont envoyé cette voiture-suicide doivent savoir qu'ils vont payer.* » Le premier ministre, M. Shamir, tenait des propos identiques : « *Nous liquiderons l'organisation qui a commandité le meurtre.* » Le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, assurait qu'Israël « *n'aurait pas de repos avant d'avoir puni les auteurs de l'attentat* ».

Une des questions qui se posent à l'armée israélienne et à l'ALS est de savoir comment une voiture piégée a pu être acheminée (ou assemblée ?) dans la zone de sécurité. Le responsable de la zone, le général libanais Antoine Lahad, avait averti, il y a quelques semaines, que la région allait connaître une période de troubles, après l'assassinat de Daoud Daoud, le chef chiite local du groupe Amal, qui s'était toujours efforcé de tenir la dragée haute aux Palestiniens comme aux militants du Hezbollah. La zone de sécurité — qui sert de secteur tampon — n'est nulement remise en cause par M. Rabin. Il a estimé que celle-ci remplissait bien son rôle et que l'ALS avait fait ses preuves.

Le ministre et le général Shomron affirment que la frontière ne pourra jamais être totalement hermétique. Ils ont toujours résisté aux responsables de la droite qui demandent une extension de la zone de sécurité en territoire libanais. A l'approche des élections du 1er novembre, l'attentat de Metulla va, sans nul doute, relancer ce débat.

ALAIN FRACHON.

Revue d'études
Palestiniennes

Revue trimestrielle publiée par l'Institut des études palestiniennes

LE CLÉZIO
Camp de Nour Shams, été 1948
GOYTISOLO
Journal palestinien, juin 1988

1948-1988
II. ISRAËL : L'HISTOIRE ET LES MYTHES

N° 29 Automne 1988

Le N° 70 F - Abonnement 1 an (quatre numéros), 190 F
Etudiants (sur justificatif), 160 F
Règlement au nom des Editions de Minuit (CCP Paris 180.43 T)

Revue trimestrielle publiée par l'Institut des Etudes palestiniennes
Diffusion: les Editions de Minuit - 7 rue Bernard Palissy - 75006 Paris

COURS D'ESPAGNOL

— Débutant, moyen, supérieur, intensif (diplôme officiel en fin d'année).
— Traduction générale français/espagnol.
— Littérature hispanique, conversation, séminaires de culture espagnole.

Formation professionnelle continue, petits effectifs.
BIBLIOTECA ESPAÑOLA
Centre officiel du ministère des affaires extérieures d'Espagne
11, avenue MARCEAU, 75016 PARIS.
Tél. : 47-20-83-45 de 9 heures à 18 heures.

Haïm ZAFRANI
Kabbale, vie mystique et magie
Judaïsme d'Occident musulman

Histoire et actualité. La vie quotidienne et l'imaginaire social castillan et judéo-maghrébin.

«... Voici un livre considérable... parce qu'il donne accès à l'une des sources essentielles de la pensée mystique moderne...»
Jacques ATTALI, Le Monde

«... Une rare et rigoureuse érudition et une vive sensibilité...» Emile TOUATI, Information Juive

«... Nous devons, nous musulmans, connaître cette culture sortie des mêmes entrailles que nous-mêmes ...»
Allal SINACEUR, Le Matin du Sahara

328 FF.

Maisonneuve & Larose

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

RFA : Nouveau style de gouvernement à Munich

Le secrétaire d'Etat bavarois à l'intérieur est déchargé de la lutte anti-SIDA

La Diète bavaroise a officiellement élu, mercredi 19 octobre, M. Max Streibl, cinquante-six ans, ministre, président de « l'Etat libre » de Bavière, en remplacement de Franz-Josef Strauss, décédé le 3 octobre dernier. La candidature de M. Streibl avait été proposée dimanche par le Parti conservateur social-chrétien, qui dispose de la majorité des sièges à la Diète. La première victime du changement de « *patron* » à Munich a été le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Gauweiler, dont les compétences ont été réduites.

BONN
de notre correspondant

M. Peter Gauweiler, secrétaire d'Etat à l'intérieur, avait été le premier membre du gouvernement bavarois à se rendre au chevet du Franz Josef Strauss à l'agonie. Cette piété empressée s'explique aujourd'hui : la disparition du vieux chef l'affectait peut-être plus que d'autres, le privant d'une protection face à des collègues de cabinet de plus en plus irrités par ses méthodes et ses discours Le nouveau ministre bavarois de l'intérieur, M. Edmund Stoiber a, en effet, annoncé que les compétences de son secrétaire d'Etat seront désormais réduites à la tutelle de la construction et de l'évacuation des eaux usées.

M. Gauweiler s'était acquis une notoriété internationale par ses méthodes de lutte contre le SIDA en Bavière. Le premier, il s'était prononcé pour un dépistage systématique de l'ensemble de la population, pour l'isolement des sujets séropositifs et leur exclusion de la fonction publique. Il était en conflit permanent avec Mme Rita Süssmuth, ministre fédéral de la santé, adepte d'une politique anti-SIDA fondée plus sur l'information du public que sur la contrainte policière.

Il avait d'autre part au mois d'août défrayé la chronique en organisant une macabre reconstitution d'une prise d'otages qui venait d'avoir lieu à Brême pour démontrer qu'en Bavière une telle affaire se serait soldée par la mort des bandits et non pas par celle de deux otages comme ce fut le cas.

La demi-disgrâce de M. Gauweiler est un signe du nouveau style de gouvernement, moins tonitruant que celui de son prédécesseur, que le ministre président actuel, M. Max Streibl, veut instaurer dans son Land. Il ne faudrait pas pourtant en conclure que la CSU au pouvoir se soit brusquement convertie au progressisme et à la tolérance. La nomination de Mme Mathilde Berghofer-Weichner, ministre de la justice, comme ministre, président adjoint témoigne de l'emprise cléricale sur le pays. Elle s'est, en effet, signalée par une politique extrêmement dure en matière de répression de l'avortement, qui a provoqué un « tourisme de l'IVG » des femmes bavaroises allant dans d'autres Länder pour procéder à des interruptions de grossesse.

LUC ROSENZWEIG.

● **Arrestation d'un Letton accusé de crimes de guerre.** — Un criminel de guerre nazi présumé, condamné à mort en Union soviétique par contumace, a été appréhendé mercredi 19 octobre à Münster, en RFA, a annoncé la justice. L'interpellation de M. Boleslav Maikovskis, quatre-vingt-quatre ans, un Letton réfugié depuis 1952 aux Etats-Unis et installé depuis le 6 octobre 1987 en Allemagne fédérale, a été expliquée par le parquet par le « *risque de fuite* » et par le « *soupçon pressant* » de complicité ou de participation à des crimes nazis. L'URSS a demandé mardi à la RFA de traduire en justice M. Maikovskis. — *(AFP, Reuter.)*

URSS : la visite du premier ministre polonais

M. Rakowski a toutes les raisons de plaire à M. Gorbatchev

MOSCOU
de notre correspondant

Longtemps très mal vu à Moscou, le nouveau premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, y est accueilli le jeudi 20 octobre avec plus de sympathie que n'en exige le seul protocole.

Précurseur à l'Est du dialogue avec la social-démocratie allemande et l'ensemble du monde germanique, ancien rédacteur en chef d'un hebdomadaire, *Polityka*, qui fut dans les années 70 la brillante exception dans la grisaille de la presse polonaise, cet homme a en effet autant de raisons de plaire à M. Gorbatchev qu'il en avait de déplaire à Léonid Brejnev.

Dès le printemps dernier, les dirigeants soviétiques avaient donc commencé à miser sur lui avec d'autant plus de vigueur que l'ex-enfant terrible du parti polonais est aujourd'hui très bien vu aussi des secteurs les plus conservateurs de la Pologne officielle — de ce monde qu'on appelle à Varsovie le « béton ». *A priori* paradoxale, cette complicité remonte à sept ans déjà, lorsque soudainement appelé au gouvernement, M. Rakowski y était devenu l'homme qui tenait tête à Solidarité et incarnait presque à lui seul — sur le devant de la scène, du moins — la résistance du parti.

Parallèlement, M. Rakowski avait joué un rôle de premier plan dans le petit cercle des personnalités associées à la préparation du coup d'Etat du 13 décembre 1981, par lequel le général Jaruzelski avait mis un terme à l'existence légale du premier syndicat indépendant du monde communiste.

Pour l'équipe de M. Gorbatchev, le premier ministre présente ainsi le double avantage de rassurer son appareil, tout en ayant des capacités intellectuelles nettement supérieures à celles de beaucoup d'autres membres de la direction polonaise. Le crédit de confiance dont il bénéficie à Moscou ne présente cependant pas que des avantages pour lui, dans la mesure où le Kremlin attend maintenant qu'il réussisse à suffisamment élargir sa base politique pour pouvoir sans tarder se lancer dans les réformes de fond qu'exige la gravité de la crise polonaise.

Or, ce défi est d'autant plus redoutable que les dirigeants soviétiques se gardent bien, en l'affaire, de proposer la moindre recette, de peur d'être associés à un nouvel échec polonais et de renforcer l'impopularité de l'URSS en Pologne en paraissant faire obstacle à telle ou telle solution.

Désormais déterminant dans les relations avec l'ensemble des démocraties populaires, ce souci de n'être lié à aucune des directions actuellement en place et de penser à préserver l'avenir des relations d'Etat à Etat va si loin que les dirigeants soviétiques avaient, le mois dernier, signifié par le biais d'une interview au *Monde* que le pluralisme syndical n'était pas à leur yeux une hérésie (*le Monde* du 7 septembre).

Préserver l'avenir

Cela revenait-il à dire que si la direction polonaise décidait d'accepter de rendre son statut légal à Solidarité, Moscou ne s'en inquiéterait pas ?

Très bien accueillies par le syndicat indépendant, ces déclarations avaient en revanche beaucoup irrité, non seulement à Varsovie, mais aussi dans plusieurs autres capitales de l'Est, et l'on avait senti dès ce moment qu'on était, dans l'affaire polonaise, plus ouvert à l'audace au Kremlin qu'à Varsovie. Depuis, les négociations pour l'ouverture de la « table ronde » entre le pouvoir et l'opposition polonaise n'ont fait que piétiner, tant la peur de Solidarité reste immense dans l'appareil du POUP, et tant l'équipe du coup d'Etat craint de perdre sa légitimité en régularisant aujourd'hui l'organisation qu'elle avait proscrite il y a sept ans.

Pris entre des exigences contradictoires, on piétine, et l'article publié mercredi dans la *Pravda* sous la signature du secrétaire polonais à l'idéologie, M. Orzechowski, le montre cruellement. On y lit, d'une part, que « *l'initiative est toujours entre les mains* [des communistes] *et que le Parti contrôle entièrement la situation* », et, d'autre part, que ce parti est noyé dans « *le formalisme, la bureaucratie et la paperasse* [et qu'un] *certain désarroi, une certaine désorientation, règnent parmi* [ses] *militants* ».

M. Orzechowski insiste en conséquence beaucoup sur la volonté de renouveau des dirigeants polonais, exclut catégoriquement tout « *retour* » à Solidarité « *sous forme que revêtait son existence jusqu'au 13 décembre 1981* », et déclare néanmoins que l'« *organisation du mouvement syndical est une question ouverte* ». Entre les lignes, on lit la proposition que le gouvernement polonais veut faire accepter à Solidarité d'un partage des entreprises entre les syndicats officiels et le syndicat indépendant.

BERNARD GUETTA.

GALERIES Lafayette

Galeries les Parfums.
-25%
sur vos parfums préférés avec la carte Galeries Lafayette, offerte instantanément du 10 octobre au 5 novembre.
*Sauf points rouges.

A Haussmann et Montparnasse. La mode est là !

Europe

YOUGOSLAVIE : les travaux du comité central de la Ligue des communistes

Le limogeage d'un partisan de M. Milosevic porte un coup à la politique nationaliste serbe

Les travaux du comité central de la Ligue des communistes yougoslaves devaient se poursuivre, jeudi 20 octobre à Belgrade, avec l'ouverture d'une dix-huitième session consacrée à l'examen de la réforme de la Constitution de 1974. Dans ce contexte, la Serbie réclame des amendements qui lui permettraient de reprendre le contrôle dans les domaines politique et judiciaire, notamment de ses deux provinces autonomes – le Kosovo et la Voïvodine. La dix-septième session du comité central avait pris fin mercredi soir.

BELGRADE
de notre correspondant

Après trois jours de débats, la dix-septième séance plénière du comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie s'est achevée dans la soirée du mercredi 19 octobre sur un double coup de théâtre. Le premier fut la décision de recourir au vote secret pour le renouvellement de la confiance aux dix membres permanents de la présidence du parti et le second, le résultat même du scrutin : un des représentants du parti serbe dans cette instance, M. Dusan Ckrebic, n'a pas obtenu le nombre minimal de voix requis pour garder ses fonctions. La surprise fut grande, M. Ckrebic étant de longue date membre de la direction du parti yougoslave et connu comme un partisan de la politique du chef du parti serbe, M. Slobodan Milosevic. Il était évident qu'en le désavouant la majorité des membres du comité central se sont prononcés contre M. Milosevic.

Dès l'annonce du résultat du scrutin, M. Ckrebic a donné sa démission, ce qui selon les statuts de la Ligue, n'était pas obligatoire. M. Milosevic demanda alors au comité central de reporter la décision sur cette affaire à une date ultérieure, le parti serbe devant préalablement consulter sa base. Il demanda à M. Ckrebic de retirer, en attendant, sa démission ce que celui-ci accepta.

Un représentant de la Macédoine, M. Tupurkovski, estima que le parti « *d'une république* », sous-entendu celui de la Serbie, a été victime d'une « *coalition sans principes* ». M. Mikulic, président du gouvernement fédéral, exprima sa surprise devant ce qui venait de se passer, en précisant qu'il avait voté pour M. Ckrebic et cela publiquement puisqu'il avait signé son bulletin de vote. Après un débat confus, le comité central décida de réexaminer le cas de M. Ckrebic à l'occasion d'une prochaine séance. Au cours d'une conférence de presse dans la soirée de mercredi, M. Suvar, président en exercice de la Ligue, répondant à une question, a exprimé l'« *opinion personnelle* » que l'échec de M. Ckrebic était la conséquence de son « *identification avec une certaine politique* », autrement dit celle de M. Milosevic.

Sur cent quarante-six votants du comité central, neuf des dix membres de la présidence ont recueilli plus des deux tiers des voix requises. Seul M. Ckrebic n'en a obtenu que soixante-huit. Il est difficile de faire une analyse précise de ce premier scrutin secret organisé à ce niveau au sein de la Ligue. Néanmoins, on peut tenir pour acquis que les membres du comité central du Monténégro, des régions autonomes du Kosovo et de Voïvodine, avec lesquels M. Milosevic était en conflit en raison des manifestations de solidarité avec les Serbes du Kosovo, ainsi qu'un nombre indéterminé de membres du comité central de Slovénie et de Croatie ont refusé leur voix à M. Ckrebic. Le conflit est grave puisque le parti serbe est le plus grand de la fédération. Il faudra attendre la réunion de sa direction, qui ne saurait tarder, pour se prononcer sur les répercussions de cette affaire sur la politique intérieure yougoslave.

Dans la matinée de mercredi 19 octobre, le comité central avait accepté la démission de quatre membres de sa présidence, MM. Siroka (Kosovo), Setinc (Slovénie), Krunic (Voïvodine) et Ronovica (Bosnie Herzégovine) et avait annoncé l'ouverture d'une enquête sur le cas de M. Mesihovic, l'un des dirigeants de Sarajevo (Bosnie Herzégovine) accusé d'avoir été mêlé au scandale financier du combinat agro-alimentaire Agrokomerc. Le comité a adopté un document sur la séparation des organismes de la Ligue et du pouvoir et a recommandé aux républiques et régions autonomes de changer un tiers des membres de leurs propres comités centraux.

PAUL YANKOVITCH.

● **Le prince Alexandre favorable à une « monarchie démocratique ».** – Le prince Alexandre, héritier du trône yougoslave, qui réside à Londres depuis 1984 après avoir vécu en exil au Brésil et aux Etats-Unis, préconise l'instauration d'une « *monarchie démocratique* » pour sortir son pays de la crise, a-t-il confié, mercredi 19 octobre, à l'AFP. Le prince se déclare « *très préoccupé* » par la situation économique et politique de son pays où l'inflation a atteint 217 % et où le réveil des nationalismes menace l'unité de l'Etat : « *La solution pour mon pays dominé depuis quarante-trois ans par la dictature d'un parti unique est d'instaurer une démocratie en créant des partis politiques et des élections libres. C'est aussi la restauration de la monarchie pour préserver l'unité du pays. C'est mon grand-père qui a créé ce pays il y a 78 ans*, rappelle-t-il avant d'affirmer qu'il *aimerait bien jouer, le moment venu – d'ici quatre ou cinq ans –, son rôle de monarque, si les conditions s'y prêtent.* » – *(AFP.)*

ITALIE

Le président du conseil M. De Mita s'oppose à la vision européenne de Mme Thatcher

ROME
de notre correspondant

« *L'idée que l'Europe pourrait n'être qu'une entité économique dénuée d'instruments politiques est une absurdité.* » Simple, claire et nette, c'est la réplique du chef de l'exécutif italien aux réserves émises récemment par Mme Thatcher vis-à-vis de l'Europe.

Si l'opposition de la « Dame de fer » à l'idée d'une banque centrale et d'une monnaie unique européennes « *constitue l'expression d'une simple prudence*, insiste M. Ciriaco De Mita, *c'est compréhensible. Mais s'il s'agit d'un choix politique, alors là, c'est plus délicat, car, selon moi et beaucoup d'autres gouvernements européens* [l'intégration économique], *c'est la direction qu'il faut prendre.* »

Prononcées d'un ton ferme et décidé, à la veille de sa rencontre avec le premier ministre britannique, vendredi 21 octobre, sur les bords du lac Majeur, les paroles de M. De Mita étaient déjà promises à un certain écho sur les bords de la Tamise. Mais comme un journaliste anglais – l'un des huit correspondants étrangers conviés mercredi à un déjeuner avec le président du conseil italien – objectait qu'au fond Londres discute essentiellement la méthode de la construction européenne et peut-être pas les objectifs ultimes du « *grand dessein* », M. De Mita eut encore cette réponse : « *Je pense, monsieur, que vous faites une interprétation optimiste...* » Bref, les échanges entre Italiens et Britanniques promettaient d'être animés...

C'est en effet un Ciriaco De Mita transfiguré notamment par sa récente et retentissante victoire au Parlement sur les adeptes du vote secret (*le Monde* du 15 octobre) que devait rencontrer Mme Thatcher. Ceux qui connaissent le président du conseil italien depuis longtemps l'assurent sans détour : « *Jamais il n'a donné l'impression d'être aussi maître de sa pensée et sûr de lui-même.* » De fait, grâce à l'abolition partielle mais importante du vote anonyme au Parlement, aucun chef de l'exécutif italien n'aura approché d'aussi près que M. De Mita aujourd'hui la réalité du pouvoir de gouverner.

« *Notre budget, qui prévoit une forte réduction du déficit, sera approuvé avant la fin de cette année* », affirme le chef du gouvernement. Il avait fallu six mois et de très dommageables concessions au précédent gouvernement pour faire voter le sien. Les temps changent et les discours aussi...

Impressions de Moscou

Clair et volubile sur les affaires intérieures, le président du conseil italien, qui n'a pas hésité à comparer le système politique de son pays à celui qui prévalait en France « *avant de Gaulle* », l'a été tout autant sur la politique internationale. Visiblement enthousiasmé par la personnalité « *extraordinaire* » de M. Mikhaïl Gorbatchev – « *un homme hautement réaliste, pragmatique et politiquement orfèvre* », – il a confié ses impressions. Quatre jours à Moscou et de longs entretiens avec le numéro un soviétique l'ont convaincu : « *M. Gorbatchev a une puissante volonté de changement.* » Sauf sur un point : avec l'Ouest, il aimerait pouvoir poursuivre ses négociations avec les mêmes personnes : « *M. Gorbatchev apprécie énormément le secrétaire d'Etat américain M. George Shultz.* »

De là à affirmer que le maître du Kremlin vote Bush contre Dukakis aux prochaines élections pour la Maison Blanche, il y a un pas que M. De Mita ne franchit pas... tout à fait.

Une seule question le hante : « *Est-ce que toute cette intelligence, cette énergie volontaire* (de M. Gorbatchev) *finiront par infiltrer le système soviétique ? Cela, vraiment, je ne le sais pas.* » Ce dont M. De Mita semble « *personnellement* » certain, en revanche, c'est qu'à Moscou « *le marxisme continue de vivre un peu comme une vieille superstition* ».

PATRICE CLAUDE.

SUÈDE : l'enquête sur le meurtre d'Olof Palme

Démission du chef de la police nationale

STOCKHOLM
de notre correspondante

L'enquête parallèle « *privée* » sur le meurtre d'Olof Palme a provoqué, mercredi 19 octobre, la démission du chef de la police nationale, M. Nils Erick Ahmansson, en poste depuis janvier dernier. Le rapport que le procureur général de la couronne a remis mercredi au gouvernement est d'une sévérité exemplaire à son égard.

Il est reproché à M. Ahmansson de s'être laissé déborder par l'énergique Ebbe Carlsson, le détective improvisé qui voulait faire mieux que la police en retrouvant, grâce à ses puissants appuis au sein du pouvoir social-démocrate, la trace du meurtrier d'Olof Palme.

Mais, surtout, le chef de la police nationale aurait dû contrôler immédiatement s'il était vrai, comme le prétendait Ebbe Carlsson, qu'un des hauts responsables des services secrets bloquait l'enquête sur le PKK, le groupe terroriste kurde. La conclusion du procureur est sans appel : M. Ahmansson a fait preuve d'une trop grande passivité dans l'exercice de ses fonctions, contribuant ainsi à déconsidérer la police, en particulier les services secrets, aux yeux de la population, comme à ceux de l'étranger.

F. N.

AUTRICHE : de retour d'URSS

Le chancelier Vranitzky réaffirme que la neutralité de son pays n'est pas négociable

M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, était attendu jeudi 20 octobre à Vienne pour y avoir des entretiens avec le chancelier Vranistsky et son homologue autrichien, M. Alois Mock. M. Vranitzky, qui revient d'un séjour à Moscou, vient de réaffirmer qu'une éventuelle adhésion de l'Autriche à la CEE n'était envisageable que si sa neutralité n'était pas remise en cause. Au cours d'une réunion à huis clos du gouvernement de coalition autrichien qui s'est tenue lundi et mardi à Vienne, un large consensus s'est dégagé entre socialistes et conservateurs en faveur d'une demande d'adhésion qui devrait être formulée officiellement au cours du premier trimestre de 1989. M. Mock devait se rendre jeudi soir à Bruxelles pour rencontrer à ce sujet les dirigeants de la Commission européenne.

VIENNE
de notre correspondante

Le débat sur une éventuelle entrée de l'Autriche dans la CEE tourne de plus en plus autour de la question de savoir si la neutralité de l'Autriche sera compatible ou non avec les règles communautaires.

Au cours d'un congrès du Parti socialiste, réuni samedi 15 octobre à Vienne pour faire le point des pour et des contre l'adhésion à la Communauté, le chancelier Vranitzky a annoncé que la demande d'adhésion que présentera éventuellement l'Autriche l'année prochaine à Bruxelles comportera une définition autonome de la neutralité autrichienne qui sera à prendre ou à laisser par les Douze. Le chanceller, qui revenait d'une visite officielle à Moscou, a souligné que l'Autriche « *accorde la priorité absolue* » à sa neutralité. Elle fera de son acceptation la condition *sine qua non* de son éventuelle adhésion à la CEE. En aucun cas, la neutralité ne pourra être l'objet de négociations avec Bruxelles.

« *Notre neutralité n'est pas pour nous un boulet à traîner, mais un élément qui devrait enrichir la Communauté européenne* », a dit M. Vranitzky. Il a cependant réaffirmé qu'il considérait toujours la participation de l'Autriche à l'intégration européenne comme étant de son intérêt vital.

La Constitution et le mémorandum de Moscou

Cette clarification de la position du gouvernement autrichien intervient à la suite des entretiens qu'a eus le chancelier à Moscou avec les dirigeants soviétiques. Il s'est vu confronté, comme peu de temps avant lui le ministre des affaires étrangères, M. Alois Mock, aux sérieuses « *réserves* » émises par les Soviétiques à l'égard d'une adhésion de l'Autriche à la CEE et au « *souci* » de Moscou de voir l'Autriche respecter son statut de neutralité...

Lors de la visite de M. Mock, en septembre, le chef de la diplomatie soviétique, M. Edouard Chevardnadze, avait fait savoir qu'il « *ne pouvait pas comprendre que Vienne puisse juger sa neutralité compatible avec l'entrée à la CEE* », une organisation qui, selon lui, est « *aussi, une organisation qui a de nombreux aspects militaires* ». M. Gennadi Gerassimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a été plus direct à l'occasion de la visite du chancelier : « *L'URSS veut éviter que l'Autriche joigne l'OTAN par la porte de derrière* », a-t-il dit, et pour dissiper les derniers doutes il a ajouté, devant des journalistes autrichiens à Moscou : « *Les troupes soviétiques ont quitté l'Autriche à condition que ce pays reste neutre et n'adhère à aucune alliance ni à l'Est ni à l'Ouest.* »

Vienne insiste pour être « *le seul et unique interprète* » de sa neutralité. Mais celle-ci, proclamée « *dans un acte souverain* » par le Parlement autrichien en octobre 1955, n'a pas été si « *librement* » choisie que veut le faire croire la Constitution autrichienne. L'URSS avait exigé à la conférence de Berlin en 1954 que l'Autriche s'engage à n'adhérer à aucun pacte militaire, une revendication retenue définitivement par le mémorandum de Moscou du 15 avril 1955 qui prévoit pour l'Autriche une « *neutralité suivant l'exemple de la Suisse* ». Ce contexte historique explique « *l'intérêt* » spécial qu'attache Moscou à la neutralité autrichienne dont le non-respect serait considéré par les Soviétiques comme une atteinte au *statu quo* européen d'après-guerre.

Les positions de Moscou et de Vienne semblent désormais claires et se résument dans un accord sur le fait que l'Autriche doit rester neutre. C'est donc maintenant à Bruxelles de définir sa position, estime-t-on à Vienne. Les « *pro-Européens* » soulignent toutefois que pour obtenir une réponse à cette question, qui est étroitement liée à la définition de l'avenir politique de la CEE, l'Autriche devra tout d'abord poser sa candidature.

WALTRAUD BARYLI.

Amériques

PARAGUAY

Une trentaine d'opposants arrêtés

Une trentaine d'opposants au régime du général Alfredo Stroessner ont été arrêtés ces derniers jours au Paraguay.

M. Domingo Laino, chef du Parti libéral radical authentique (PLRA), interdit, a été arrêté mardi 18 octobre, pour la quatrième fois en moins de trois semaines, avec six autres membres de l'opposition. Par ailleurs, six ouvriers accusés de « *marxisme* » ont été appréhendés et mis au secret dans les locaux de la police politique, parmi ceux-ci figurent un Belge, M. Michel Deriux, et deux Italiens, MM. Antonio Cagna et Silvano Teseis, anciens Frères franciscains.

A Pilar (350 kilomètres au sud de la capitale Asuncion), la police a dispersé violemment une manifestation publique du PLRA et menacé de mort ses principaux dirigeants, ont annoncé mercredi des responsables politiques opposés au régime. deux autres dirigeants du mouvement ont été arrêtés à Concepcion (dans le nord du pays), tandis qu'à Ita, à proximité d'Asuncion, d'autres membres du PLRA, qui manifestaient contre le gouvernement, auraient « *disparu* ». *(AFP.)*

BRÉSIL

Le président Sarney qualifie d'« étape historique » son voyage en URSS

Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, et le président brésilien, M. Jose Sarney, ont signé, mercredi 19 octobre, au Kremlin, « *une déclaration de principes* » prévoyant des « *actions communes* » des deux pays sur la scène internationale, a annoncé l'agence Tass.

L'URSS et le Brésil ont également conclu un accord sur la « *livraison réciproque de machines, d'équipements et d'autres marchandises* », ainsi qu'un protocole sur la coopération dans l'exploration de l'espace « *à des fins pacifiques* ».

Le développement des relations entre les deux pays ne se fait pas au détriment des Etats-Unis, a souligné, mercredi, dans une conférence de presse à Moscou, M. Jose Sarney. Le président brésilien a également estimé que sa visite était « *un succès, une étape historique* ». « *J'ai le sentiment que le Brésil est un partenaire des grandes puissances (...) et j'ai conscience de son rôle dans le monde* », a affirmé, de son côté, M. Gorbatchev. – *(AFP.)*

Diplomatie

Le sort des otages américains au Liban

Washington s'était opposé à la vente de F-5 chiliens à Téhéran

Confirmant partiellement des informations diffusées la veille par la chaîne de télévison américaine ABC, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a reconnu, le mercredi 19 octobre, que les Etats-Unis avaient empêché cette année un groupe de marchands d'armes de vendre à l'Iran des avions F-5 que possède le Chili.

M. Redman a démenti que l'Iran ait tenté d'échanger des otages américains détenus au Liban contre des armes. Mais il a admis que « *l'élément des otages* » semblait « *avoir fait surface très brièvement dans la dernière phase de la transaction et avoir été soulevée par les intermédiaires, pas par les Iraniens* ». Il a affirmé que cette idée n'avait réellement été envisagée que par les marchands d'armes (parmi lesquelles figurent, outre des Iraniens et de Chiliens, des Israéliens et des Argentins).

A New-York, l'ambassadeur d'Iran aux Nations unies a « catégoriquement » démenti la version des faits présentée par ABC, selon laquelle il aurait été question de faire libérer quatre des neuf Américains séquestrés au Liban. « *Nous ne voulons pas être impliqués dans ce genre de marché*, a-t-il ajouté. *L'idée d'échanger des otages contre des armes est répréhensible.* »

Au Chili, le chef d'état-major de l'armée de l'air a indiqué qu'en février des intermédiaires avaient manifesté leur intérêt pour les F-5 ; mais il a souligné que son gouvernement suspectant que l'Iran serait le bénéficiaire de l'opération, avait immédiatement refusé. Les appareils étant de fabrication américaine, leur vente ne peut se faire sans l'accord de Washington. – *(AFP.)*

Selon l'ambassade d'Irak

Aucun pilote français n'a participé à des combats contre l'Iran

L'ambassade irakienne à Paris a indiqué, mercredi 19 octobre, qu'aucun militaire français ou autre non-irakien n'a participé à « *des missions de combat dans les rangs irakiens contre les forces iraniennes* ». Cette précision intervient après la publication, par *le Canard enchaîné* du 19 octobre, d'un article détaillant les conditions dans lesquelles la France a, entre 1983 et 1985, aidé l'Irak à rendre opérationnels les cinq avions Super-Etendard prêtés (*le Monde* du 20 octobre).

Le *Canard enchaîné* avait précisé, de son côté, qu'il était difficile de savoir si des Français ont escorté les Irakiens, mais il n'en avait pas formellement exclu l'éventualité.

Pour sa part, le gouvernement français n'a fait aucune mise au point officielle à ce jour et les milieux autorisés, interrogés, se refusent à tout commentaire. On se souvient que, durant cette période, les Iraniens ont, à plusieurs reprises, fait savoir qu'ils avaient réussi à intercepter des communications en langue française durant des raids irakiens dans le Golfe. De son côté, l'*International Herald Tribune* du jeudi 20 octobre rapporte que d'anciens pilotes français ont volé comme « mercenaires » à bord des avions irakiens et qu'ils se chargeaient, pour la plupart, des problèmes d'instruction et de soutien technique des Irakiens.

● **M. Mitterrand en Egypte.** – Le président François Mitterrand effectuera une visite officielle en Egypte le mardi 25 octobre. Le chef de l'Etat passera la journée à Ismailia, où il rencontrera le président égyptien Hosni Moubarak, avec lequel il avait eu un entretien, le 27 septembre dernier, à Paris.

● **M. Attali aux Philippines et en Inde.** – M. Jacques Attali, conseiller spécial du président François Mitterrand, se rendra aux Philippines, le vendredi 21 octobre, puis en Inde, pour des entretiens avec Mme Corazon Aquino et avec M. Rajiv Gandhi. Ces rencontres se situent dans le cadre de la préparation du prochain sommet des sept pays les plus industrialisés, le 14 juillet 1989, à Paris, au cours duquel le président de la République entend mettre l'accent sur les relations Nord-Sud et le problème de l'endettement.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Querelle d'héritage

Les députés ont terminé mercredi 19 octobre la discussion générale du projet de loi de finances pour 1989. L'examen du budget, article par article, sur les recettes, devait commencer jeudi 20 octobre. Jusqu'à présent, seuls les députés socialistes ont annoncé leur intention de voter pour. Les deux autres groupes (communiste et centriste), susceptibles de s'abstenir si le gouvernement ne faisait un pas vers eux, ont fait valoir leurs exigences au cours de la discussion de mercredi. Le gouvernement devra en tenir compte s'il veut rallier leurs suffrages. La difficulté vient des attentes totalement contradictoires de ces deux groupes : sur l'impôt de solidarité sur la fortune ou sur la fiscalité des entreprises, par exemple. Le premier ministre devra donc choisir de quel côté il faudrait porter ses concessions sous peine de faire le grand écart. Toutefois, en cas de blocage, il pourrait engager ses responsabilités en vertu de l'article 49-3 de la Constitution.

Querelle d'héritage. C'est ainsi que peut se résumer la journée de débats de mercredi à l'Assemblée nationale. L'opposition n'a cessé de revendiquer la paternité de l'embellie économique dont profiterait aujourd'hui le gouvernement Rocard. La majorité a récusé l'idée selon laquelle la croissance que l'on constate aujourd'hui serait « *née comme par un coup de baguette magique* » entre 1986 et 1987. Pour le ministre de l'économie et des finances, M. Bérégovoy, le redressement a été commencé dès 1984 M. **Edouard Balladur**, son prédécesseur, s'est livré, quant à lui, à une minutieuse défense et illustration de la politique économique qu'il a conduite.

L'ancien ministre des finances de M. Jacques Chirac a regretté que son successeur se soit contenté « *de tirer profit* » de l'héritage légué plutôt que de se préoccuper de le mettre en valeur : « *Sans le reconnaître jamais, on profite de la situation héritée du gouvernement précédent. Si cela était pour en faire un bon usage, chacun s'en réjouirait, mais tel n'est pas tout à fait le cas, et le budget qui nous est proposé est un budget de facilité. Le plus préoccupant reste l'absence du choix des véritables priorités (...). Rien, ou presque rien, n'est fait pour traduire l'attachement aux impératifs européens. En matière de TVA, aucune mesure ne va dans le sens des recommandations européennes. Rien, ou presque, n'est fait en matière de fiscalité de l'épargne. La baisse de la fiscalité des entreprises est partielle et mal orientée* ».

« *Nous avons aplani bien des difficultés*, a insisté M. Balladur. *Rappelerais-je que l'on disposait, dans la préparation de ce budget, de marges de manœuvre considérables du fait de l'amélioration des recettes (...). Jamais budget ne fut si facile à préparer* », a ajouté le député RPR de Paris, en dénonçant les « *faux-semblants* » de ce budget « *obscur* » : sous-estimation des dépenses publiques, allégements d'impôts moins importants que ceux annoncés, etc.

Abordant un registre plus politique, M. Balladur a réfuté vigoureusement l'idée selon laquelle la politique qu'il avait menée et celle de M. Bérégovoy se vaudraient : « *Il y a entre vous et nous de profondes, de fondamentales différences de politique économique et sociale. Vous avez de la société une conception qui n'est pas la nôtre et votre politique fiscale comme votre politique budgétaire le manifestent. C'est pourquoi nous ne pouvons accueillir qu'avec une grande réserve et un peu d'amusement les efforts que vous faites pour nous appeler à coopérer à votre action. Certes, nous sommes tout disposés, chaque fois que l'intérêt général le requera, à apporter notre contribution et notre concours à une action qui serait bonne pour l'ensemble des Français, mais pour autant, nous n'entendons abandonner ni nos convictions, ni nos idées, ni nos projets : ils sont différents des vôtres (...). Cessons de faire croire aux Français que toutes les solutions se valent. Nous avons fait, de 1986 à 1988, ce que vous n'auriez jamais fait et, le moment venu, nous reprendrons notre action dans le sens d'une plus grande libération à la fois des hommes, de l'économie et de la société.* »

M. Bérégovoy a répondu à M. Balladur en se félicitant de la différence de nature entre leurs deux politiques. Le ministre a de nouveau reproché au bras droit de M. Chirac d'avoir négligé le dialogue social quand il était aux affaires. « *Les Français ont sanctionné la candidature de M. Chirac parce qu'il avait divisé la France en deux camps (...). A noter que tout ce que nous avons fait était mal et que tout ce que vous aviez fait était parfait. Vous n'avez pas besoin d'admiration parce que vous vous admirez vous-même avec un certain plaisir* », a lancé M. Bérégovoy en suscitant un tollé sur les bancs RPR.

M. d'Ornano : les vieux démons socialistes

Au nom de l'UDF, M. **Michel d'Ornano** a dressé, à travers un discours prononcé sans notes, un réquisitoire de l'amorce de politique économique socialiste. Il a estimé que les « *vieux démons socialistes* » étaient de retour. Il s'en est pris notamment aux « *dépenses excessives* » et à la « *frilosité* » européenne de ce budget. Il a notamment regretté le manque d'économie en matière d'emplois budgétaires : « *Les effectifs budgétaires dépasseront en 1989 le maximum historique qui avait été atteint en 1984.* » M. d'Ornano a critiqué l'impôt de solidarité sur la fortune en le jugeant « *injuste* » et porteur « *d'effets pervers* ». L'ancien président de la commission des finances estime, que en effet, l'ISF frappera plus les moyennes fortunes que les grosses. Il a souhaité, d'autre part, un allégement des charges et des impôts qui pèsent sur les familles et les entreprises.

Il a enfin interpellé le ministre de l'économie : « *Le Parlement, pour vous, c'est quoi ? Est-ce que c'est en partie l'opposition, ou est-ce que c'est seulement la fraction dure de votre majorité ? Nous saurons cela lorsque vous apporterez vos réponses à quelques-uns des amendements que nous avons déposés.* » *M. d'Ornano* avait notamment réclamé une baisse du taux normal de la TVA, une diminution des dépenses de l'Etat et il avait demandé que pour atténuer les effets pervers de l'ISF, les couples mariés ne soient pas défavorisés par rapport aux autres. Il avait également proposé l'exonération de la résidence principale.

M. Alphandéry : la chauve-souris

Bien qu'il ne fut pas encore minuit, M. **Edmond Alphandéry** (UDC), a expliqué que ce budget était un budget « *chauve-souris* » : « *Vous connaissez, mes chers collègues, la fable de La Fontaine. La chauve-souris dit aux deux belettes : « Je suis oiseau, voyez mes ailes ; je suis souris, vive les rats. En nous présentant ce budget, vous nous dites :* « Je suis libéral : voyez la baisse du déficit. Je suis socialiste : vive la progression des dépenses publiques. » *Je me demande si vous ne cherchez pas en définitive la quadrature du cercle. Vous avez tant et tant d'impératifs politiques contradictoires à respecter...* »

« *Qu'y a-t-il dans ce budget ?* a demandé le député centriste ? *Il y a du bon, il y a du moins bon, il y a du franchement mauvais. Le bon, ce sont plusieurs dispositions en faveur des entreprises. Nous vous approuvons aussi lorsque vous encouragez la recherche et lorsque vous donnez la priorité aux investissements humains. Le moins bon, c'est, par exemple, la suppression du taux de TVA de 7 % ramené à 5,5 %. Cette disposition est inutile pour la construction fiscale européenne. Et puis, il y a le franchement mauvais : il se résume en deux mots : archaïsme et laxisme* », a expliqué le député en dénonçant le rétablissement de l'impôt sur la fortune, « *une fiscalité anti-économique et anti-européenne dont les socialistes ont aggravé encore les effets pervers en créant une tranche au-dessus de 20 millions* ».

M. Lajoinie : le poison de l'austérité

Le président du groupe communiste a, quant à lui, reproché au gouvernement de mettre ses pas sur le chemin de l'austérité entretenue par le gouvernement Chirac. Appuyant son raisonnement sur les mouvements sociaux qui se font jour actuellement, M. **Lajoinie** a appelé le gouvernement à desserrer la ceinture de l'austérité : « *Cela va de mal en pis. Le chômage augmente, le commerce extérieur se détériore, des branches décisives comme l'éducation et la santé sont asphyxiées et on s'aperçoit que les sacrifices sont toujours pour les mêmes, les travailleurs, tandis que les grandes fortunes multiplient leur patrimoine. Nous, nous avons combattu l'austérité comme un poison.* »

Le président du groupe communiste a toutefois entrouvert la porte : « *Les élus communistes sont disponibles pour tout ce qui peut améliorer la vie des gens et dégager une issue positive à la crise (...). Il ne faut pas rester sourd à un puissant mouvement dont l'ampleur et la résolution expriment une volonté exceptionnelle d'obtenir justice par l'union et le rassemblement. Vous pouvez répondre à ces aspirations à travers la loi de finances. Si vous le faisiez, vous auriez notre soutien, car nous pensons que l'avenir du pays ne se construit pas contre ses travailleurs, mais au contraire en s'appuyant sur eux.*

Enfin, pour le groupe socialiste, M. **Raymond Douyère** a affirmé que ce projet de budget était celui de « *la justice sociale et fiscale : il répartit équitablement sur les ménages et les entreprises les allégements fiscaux* ». S'agissant de l'ISF, le député socialiste s'est interrogé sur le point de savoir si l'exclusion de l'outil de travail était une mesure définitive ou si, dans l'avenir, elle pourrait être réexaminée. Le député socialiste de la Sarthe a estimé, par ailleurs, que la rigueur économique n'était possible pour les salariés que si les services publics (enseignement, santé, transports, postes, justice) étaient assurés correctement.

M. Bérégovoy a interrompu un moment l'orateur socialiste pour appuyer un de ses propos concernant les revenus salariaux. Il en a profité pour demander à la commission des finances de procéder à un bilan des revenus salariaux des Français, afin d'y voir plus clair. Il a souhaité qu'un constat « *aussi objectif que possible* » soit établi, dans la mesure où les statistiques du CERC et de l'INSEE n'étaient pas toujours parfaitement en harmonie.

Intervenant enfin, un peu plus tard, en réponse aux orateurs, le ministre de l'économie et des finances s'est prononcé pour une modernisation future de l'ISF dans le cadre d'une réforme généralisée de la fiscalité, mais il a précisé que dans ce domaine, il ne souhaitait pas « *improviser* ». A propos de la TVA, il s'est déclaré prêt à supprimer un taux si un amendement allant dans ce sens était déposé. Il s'est prononcé également pour la taxation plus forte des plus-values des entreprises avec, pour contrepartie, une baisse de l'impôt sur les sociétés.

PIERRE SERVENT.

Le gouvernement est prêt à une succession de « 49-3 »

Le conseil des ministres du 19 octobre a autorisé, pour la première fois depuis la composition du gouvernement, M. Michel Rocard à engager la responsabilité de son gouvernement (article 49 alinéa 3 de la Constitution) (1) sur le vote par l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 1989.

Un vote hostile de l'opposition de droite et des communistes pourrait en effet, vendredi 21 ou samedi 22 octobre, conduire au rejet de l'article d'équilibre qui clôt la première partie du projet de budget en récapitulant l'ensemble des recettes et leur répartition en grandes masses de dépense.

Le premier ministre espère encore éviter ce passage en force en obtenant une attitude plus conciliante des groupes communiste ou centriste. L'abstention de l'un de ces deux groupes suffirait pour faire adopter la première partie du budget et permettrait de passer à un examen de la deuxième partie, consacrée au budget ministère par ministère. En cas d'utilisation du « 49-3 », l'UDF et le RPR pourraient déposer une motion de censure en riposte, faute de quoi l'article d'équilibre serait considéré comme adopté, sans vote.

En se donnant ainsi la possibilité de recourir à l'arme dissuasive du 49-3, le gouvernement tient compte de l'expérience du passé. Le 24 décembre 1979, le Conseil constitutionnel avait en effet annulé le budget 1980 du premier ministre d'alors, M. Raymond Barre. Bien que la première partie de son budget ait été repoussée, à cause de l'abstention des élus RPR, il avait fait procéder à la discussion de la deuxième partie de la loi de finances. Il avait ensuite utilisé en seconde lecture le 49-3 sur les deux parties du budget, puis sur l'ensemble de la loi de finances. Dans ses considérants, le Conseil constitutionnel avait fait valoir que la deuxième partie de la loi de finances ne pouvait être discutée avant le vote des dispositions essentielles de la première partie, au nombre desquelles figure l'article d'équilibre.

Pour M. Rocard, compte tenu du fait qu'il ne dispose pas à l'Assemblée nationale d'une majorité absolue, le problème se posera aussi à partir du mardi 25 octobre, lors de la discussion des crédits de chaque ministère (deuxième partie). Les députés communistes ont en effet décidé de repousser plusieurs budgets, notamment ceux de la justice, des anciens combattants et de l'éducation nationale. Dans l'hypothèse où l'opposition de droite voterait également contre, ces budgets ne seraient donc pas adoptés.

Pour éviter cela, le gouvernement procéderait à une petite gymnastique parlementaire en séance publique. Il demanderait la réserve du vote de ces budgets, c'est-à-dire le renvoi des scrutins sur les crédits de ces ministères à la fin de la deuxième partie, quand tous les budgets des autres ministères auront été examinés. Arrivé au terme de cette deuxième partie, le premier ministre soumettrait à un seul vote la deuxième partie du budget — en y intégrant les budgets des ministères en danger dont le vote aura été réservé — le tout assorti d'un nouveau 49-3. Cet engagement de responsabilité serait enfin utilisé une dernière fois sur l'ensemble de la loi de finances.

P. S.

(1) Le texte est considéré comme adopté sans vote, sauf si une motion de censure est déposée et recueille une majorité absolue des suffrages.

L'ai-je bien dit ?

M. Michel Charasse, ministre du budget, dernier orateur à intervenir, mercredi 19 octobre au soir, a répliqué avec humour à M. Philippe Auberger (RPR, Yonne), qui lui avait reproché, mardi, en termes vifs, d'avoir menacé des journalistes de la Cinq de poursuites fiscales pour avoir diffusé des propos qu'il ne voulait pas voir passer à l'antenne (*le Monde* du 19 octobre) :

« *La seule chose que j'ai dite — et j'en suis sûr ! — c'est que je n'ai jamais dit ce qu'on a dit que j'aurais dit ! Rien ne peut donc autoriser quiconque de bonne foi à dire que j'ai dit ce que je n'ai pas dit, d'autant plus que je redis que ceux qui continuent à dire que j'aurais dit, n'étaient pas présents au moment et à l'endroit où j'aurais dit ce que je n'ai pas dit. Voilà pourquoi je ne peux rien dire de plus par rapport à ce que j'ai déjà dit sur ce que je n'ai jamais dit.*

» *J'espère seulement que, dans le passé, même récent, aucun de ceux qui me reprochent aujourd'hui de dire ce que je n'ai pas dit n'a fait, sans le dire, ce que j'ai dit que je n'avais pas dit.* »

Sourires et rires sur tous les bancs.

PREMIERS ROMANS

L'essentiel, c'est ce sentiment étrange de ne pas comprendre dans quel sens s'écoule le temps, et qu'à chaque fois qu'on tourne une page, la main magicienne de Michel Besnier vient subrepticement nous retourner le sablier du silence. Je vous flanque mon billet que vous ne regretterez pas de tout apprendre en vous laissant embarquer comme une mauvaise conscience par ce *Bateau de mariage*.

Jean-Baptiste Harang
Libération

75 F

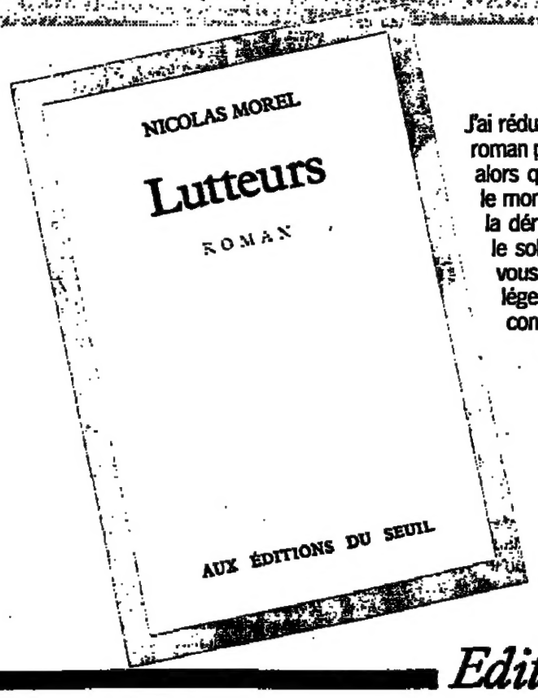

J'ai réduit l'intrigue au squelette d'un roman policier plus ou moins farfelu, alors que c'est l'odyssée éthylique, le monologue éperdu d'une âme à la dérive, d'un homme devant qui le sol se fend à chaque pas. Ne vous effrayez pas, c'est léger, très léger, et animé avec l'humour qui convient.

Michèle Bernstein / Libération

89 F

Editions du Seuil

Politique

Les trotskistes dans les coordinations

Le retour du « baron noir » de l'agitation sociale

Comme à la fin de 1986 avec les étudiants et les cheminots, comme au début de l'année 1988 à la SNECMA, les trotskistes font parler d'eux chez les infirmières. Cela provoque des remous au sein même du Parti socialiste.

Il y a des trotskistes dans la grève des infirmières. Et même à sa tête. La belle affaire ! Evidence tranquille dès l'origine du conflit, l'information s'est transformée, depuis quelques jours, en méchante rumeur, faisant de la France le seul pays au monde qui réhabilite périodiquement ce brave *Léon*.

Le retour en force du « baron noir » de l'agitation sociale n'est peut-être pas tout à fait indépendant des échecs successifs des rencontres du bureau national de la coordination des infirmières avec MM. Michel Rocard et Claude Evin : il faut bien trouver un responsable. Il ne l'est pas, non plus, de l'extraordinaire partie de billard – à plusieurs bandes – qui semble se jouer sur le dos du premier ministre... à l'intérieur même du PS.

Les descendants français du fondateur de l'Armée rouge ont donc repris du service dans les hôpitaux. On n'a pas l'air de s'en étonner dans les allées du pouvoir. Et même si les renseignements généraux, parce que c'est leur métier, ont besoin de voir la main trotskiste sous la blouse de l'Assistance publique (AP), les gouvernants ne jouent pas trop fort le couplet du chef d'orchestre clandestin. Ils savent sans doute qu'une lecture par trop policière n'a jamais vraiment permis de comprendre une mobilisation sociale. Mais ils savent tout de même ce qu'est une coordination, même s'ils ont mis du temps à la recevoir, donc à la reconnaître.

Comme ce fut le cas avec les étudiants et les cheminots (hiver 1986-1987), dans le conflit de la SNECMA (début 1988), les amis d'Alain Krivine, l'indéboulonnable dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) sont montés en ligne. Avec d'autant plus de facilité, dans ce milieu faiblement syndicalisé, que le terrain avait été préparé pendant les vacances. La LCR avait lancé un ballon d'essai au printemps parmi les infirmières aides-anesthésistes, *« celles qui vont déjeuner avec les internes quand les autres vont au self »*, comme dit M. René Champeau, secrétaire général de la fédération FO des personnels de la fonction publique et de la santé. A l'époque, Mme Michèle Barzach était ministre de la santé. L'affaire a été relancée à partir de l'hôpital d'Evry par le biais d'une coordination Ile-de-France. En plein mois d'août, certaines fédérations syndicales ont attiré l'attention de leurs responsables locaux – partis en vacances – sur le développement de cette coordination qui traduisait *« un malaise réel dans une population non informée »*, comme le dit M. Champeau.

Les poissons dans l'eau

Allumée plusieurs mois auparavant, la mèche lente a fait son office courant septembre. Une conjonction d'intérêt (UNASIF) avait poussé à entrer dans la danse l'encadrement infirmier par le canal d'une union syndicale et associative, corporatiste, l'Union nationale des associations et syndicats infirmiers et des infirmières français (UNASIF) (reprise en main récemment par les amis de M. Chevènement). M. Bernard Désormière, secrétaire général de la fédération CGT de la santé, voit du reste, dans l'UNASIF *« la première tentative de recomposition du mouvement syndical »* effectuée en juin, qui, selon lui, se poursuit aujourd'hui à travers la coordination pour le compte du PS et de la social-démocratie. Cette appréciation n'empêche pas *l'Humanité* de ne jurer que par la coordination en présentant la CGT comme son seul interlocuteur valable. Accroire que le PCF, lui, n'opte pas pour *« le complot trotskiste »*, qui fit maintes fois ses délices.

Le complot n'existe pas. Tout au plus les militants trotskistes font ce pour quoi ils ont été formés : l'agit-prop. Les deux mille militants de la « Ligue » font pour la plupart dans le syndicalisme. Ils se présentent comme les « incorruptibles » qui dénoncent les *« bureaucraties syndicales »* auxquelles, disent-ils, *« nous n'avons jamais été inféodés »*. La crise du syndicalisme et la solidarité CGT-CFDT avec les partis de gauche (union de la gauche puis gouvernement socialo-communiste) donnent quelques arguments aux syndicalistes gauchistes pour se prétendre *« habilités à être dans des mouvements dont les salariés créent les outils »*.

Les militants trotskistes, qui se voient comme *« des poissons dans l'eau »* à l'intérieur du mouvement social, savent, à l'occasion, en être les poissons pilotes. Quand une vingtaine d'infirmières font le pied de grue toute la journée du mercredi 19 octobre devant l'hôtel Matignon avec pour seul objectif une rencontre avec M. Rocard et personne d'autre, un membre du bureau politique de la « Ligue » veille personnellement sur l'opération.

La fédération CFDT de la santé connaît le problème sur le bout des doigts. Perpétuellement *« infiltrée par les gauchos »*, elle ronge son frein en voyant son représentant syndical, M. Pascal Diaz, occuper le devant de la scène médiatique, en compagnie de son camarade François Nizet, tous deux membres du bureau de la coordination... et de la LCR.

L'organisation trotskiste rétorque que les deux hommes sont *« implantés depuis longtemps dans leur milieu et sont reconnus comme syndicalistes »*. Au même titre, sans doute, que M. Serge Roux, permanent syndical à l'hôpital Sainte-Anne, en qui la CFDT voit surtout un permanent de la LCR. Il faut dire que la Ligue a eu les yeux de Chimène pour cette fédération cédétiste, jusqu'à en détenir le poste de secrétaire général pendant neuf mois en 1976-1977.

Les partisans de la ligne confédérale CFDT ont mis à profit deux congrès (1983 et 1986) pour *« mettre de l'ordre »* et réduire l'influence de la LCR. On raconte que les factures de téléphone et de photocopie ont été divisées par trois depuis que le syndicat santé du Rhône a changé de majorité. Dans le Tarn, le représentant du syndicat CFDT est passé à la CGT avec armes et bagages. Il n'en reste pas moins que la Ligue s'assure une bonne position dans les syndicats de Lille, d'Agen, de Dreux et dans quelques hôpitaux de Paris (Pitié-Salpêtrière, Sainte-Anne) et de la banlieue, surtout en milieu psychiatrique (Ville-Evrard, Villejuif, Evry).

La fête à « Juju »

Ses frères ennemis du PCI-MPPT ont, ironie des mots, une bonne implantation dans la catégorie des manipulateurs radio. Dans les milieux trotskistes, l'hôpital Lariboisière est connu comme *« le seul hosto lamberto »* de la capitale, du nom de M. Pierre Lambert, grand maître du PCI et candidat du MPPT à l'élection présidentielle sous son vrai nom, M. Pierre Boussel. Quant à l'autre organisation se réclamant elle aussi du trotkisme, Lutte ouvrière (LO), qui préfère manifestement les coordinations intercatégorielles en opposition à celles qu'elle considère habituellement comme corporatistes, elle semble moins active sur le terrain hospitalier qu'elle ne le fut parmi les cheminots ou chez les lycéens.

Naturellement présents dans le conflit, comme le veut leur fonction première, les « syndicalistes trotskistes » des mouvements d'extrême gauche sont dépassés, depuis quelques jours, dans un conflit atteint par le « pourrissement ». Non seulement la coordination, qui semble divisée, s'est mise quelque peu en retrait, mais du PS monte un fumet de règlements de comptes.

Un nom revient en permanence : celui de M. Julien Dray, jeune député socialiste de l'Essonne et vieux « routard » de l'extrême gauche, avec laquelle il a rompu officiellement en adhérant au PS au début des années 80. « Julien » ou « Juju » pour les intimes, qui fabriquait les bons « coups » de SOS-Racisme, ne peut s'empêcher de faire du « pivertisme », en référence à Marceau Pivert, dirigeant de l'ultra-gauche à la SFIO au moment du Front populaire.

« On veut me coller tout sur le dos », proteste le jeune homme, qui n'est sans doute pas à l'origine de tout mais qui n'est pas, non plus, aussi innocent qu'il en a l'air. Fondateur de *Questions socialistes* – *« avec un s car il y en a beaucoup à y poser »* disent ses détracteurs, – ce qui permettait à ses amis de se dénommer « QS » à l'intérieur de l'UNEF-ID, M. Dray a passé un accord – *« historique »* disent toujours ses détracteurs – avec un jeune sénateur socialiste, M. Jean-Luc Mélenchon, qui fut, lui, un adepte du lambertisme quand « Juju » était encore « filochard », la tendance de la LCR animée par M. Gerard Filoche. Cette rencontre de titans a donné naissance à la Nouvelle école socialiste, qui se veut donc l'aile gauche du PS et qui a essaimé jusque dans le cabinet du président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius.

M. Dray agace bon nombre de gens qui le voient partout à la fois : chez les infirmières, chez les lycéens, en visite militante dans les fédérations socialistes et en négociation avec le bureau politique de la Ligue. Toutes choses exactes. Lui, répond que sa fonction est de rencontrer les acteurs. « Juju » tente de créer un personnage à sa mesure : celui d'un médiateur entre le président de la République, pas moins, et le mouvement social... qu'il a par ailleurs contribué à alimenter. D'où l'irritation qu'il provoque, surtout chez ceux par-dessus la tête desquels il tente de passer, les rocardiens décidés à lui faire sa fête.

A l'évidence, le règlement de la grève des infirmières et « l'agit-prop » qui sévit actuellement dans les milieux scolaires et universitaires posent beaucoup plus de questions sur l'avenir du PS à travers ses alliances futures qu'une simple interrogation sur la présence des trotskistes dans les conflits sociaux. Les rocardiens auraient sans doute tort de vouloir régler uniquement le problème d'un jeune homme certes encombrant plutôt que de s'interroger sur la stratégie de l'ensemble du parti.

OLIVIER BIFFAUD.

Les questions d'actualité

Au « cas par cas » et non pas au « coup par coup »

Le groupe socialiste s'était un peu partagé, en réunion de bureau, sur l'opportunité, lors des questions d'actualité, d'interroger le gouvernement sur le malaise de la fonction publique, mercredi 19 octobre à l'Assemblée nationale. Mais, comme le soulignait mercredi matin M. Louis Mermaz, le groupe est à la fois *« l'incarnation de ses électeurs et le soutien du gouvernement »* et il était difficile d'être absent d'un débat que l'UDC, par la voix de M. Jacques Barrot, et le Parti communiste, avec M. François Asensi, avaient bien l'intention de susciter.

C'est donc à M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, qu'est revenue la responsabilité d'interroger le premier ministre sur les perspectives que le gouvernement pouvait offrir aux fonctionnaires en matière de pouvoir d'achat.

Tout en soulignant que le gouvernement avait *« raison de ne pas vouloir remettre en cause les grands équilibres économiques »* et de ne pas courir le risque d'un *« dérèglement »*, M. Mauroy a déclaré que les fonctionnaires ne pouvaient pas attendre *« plus que les autres »* la revalorisation de leur pouvoir d'achat et celle de leur statut.

En réponse au premier secrétaire du PS, M. Michel Rocard observa tout d'abord que *« ces dernières années, les fonctionnaires* [n'avaient] *guère eu d'autre droit social que celui de se taire (...) et devenaient, à en croire le discours dominant, des sortes de privilégiés, auxquels la garantie de l'emploi était supposée prohiber toute plainte »*. Le gouvernement, a déclaré M. Rocard, entend *« discuter du fond et de la durée, dès cet hiver »*, de la revalorisation de la fonction publique et souhaite qu'une approche *« par métier »* complète l'analyse globale de la situation. *« On a dit que nous voulions agir au coup par coup*, a précisé M. Rocard ; *c'est inexact, mais nous voulons agir au cas par cas. »* Le premier ministre a ajouté – sous les rires et les exclamations des députés de l'opposition et les sourires retenus de certains membres du groupe socialiste, – qu'il avait demandé à son « ami » Lionel Jospin de réfléchir aux problèmes des enseignants, *« dans une perspective pluriannuelle »*. *« Le gouvernement*, a conclu M. Rocard, *sera pour la fonction publique non pas un ennemi, mais toujours un allié raisonnable. »*

Auparavant, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, était intervenu, en réponse à une question de M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire) sur la nécessité d'un *« aggiornamento »* du service public, pour préciser qu'il avait proposé aux organisations représentatives de la fonction publique la formation de groupes de travail sur les bas salaires, les primes d'installation des jeunes en région parisienne et la modernisation de la fonction publique, son image, ses conditions de travail, ainsi que les perspectives de 1993.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, répondit quant à lui au député communiste François Asensi (Seine-Saint-Denis), qui estimait que *« le cycle hausse des salaires – inflation ne pouvait être évoqué indéfiniment »* pour justifier l'absence de hausse du pouvoir d'achat des salaires dans la fonction publique. Le gouvernement, a observé M. Bérégovoy, *« n'entend pas financer le progrès social par la planche à billets. Pour fonder le progrès social, il faut que la croissane dure, il faut tout d'abord gagner la bataille du commerce extérieur »*.

Au terme de la séance des questions, le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, qui entendait rassembler l'ensemble des députés dans un hommage à M. Maurice Allais, prix Nobel d'économie, s'attira cette réplique sur les bancs de l'opposition : *« Prix Nobel d'économie libérale ! »*

P. R.-D.

Les socialistes pressent le gouvernement de donner une réponse globale aux revendications

(Suite de la première page.)

Tels sont les termes du débat, qui s'inscrit entre le rappel de la rigueur nécessaire fait par M. Pierre Bérégovoy le 16 octobre et le souci des socialistes de répondre à l'attente de leur base sociale. Ce souci s'était exprimé dès le petit déjeuner qui, le 18 octobre, comme chaque semaine, avait réuni autour de M. Rocard les principaux ministres et dirigeants du PS, et au cours duquel le principe d'une intervention de M. Mauroy avait été arrêté. M. Henri Emmanuelli, « numéro 2 » des socialistes, avait alors développé l'idée que le gouvernement ne doit pas traiter en bloc des « revenus », mais distinguer entre les revenus non salariés, en forte progression, celui des salariés du secteur privé, stable, et celui des salariés de la fonction publique, en régression. Malgré le désaccord de M. Bérégovoy, cette analyse est apparue dans la déclaration de M. Mauroy mercredi. M. Emmanuelli s'était, aussi, interrogé sur l'affaiblissement des moyens dont dispose un gouvernement pour agir sur le plan de la redistribution : la suppression du contrôle des prix et la diminution des impôts directs limitent, en effet, ses possibilités d'action.

M. Emmanuelli a repris cette argumentation au bureau exécutif, en mettant en cause le credo libéral qui influence l'action des pouvoirs publics depuis plusieurs années. Ce thème apparaissait, aussi, dans l'exposé de M. Charzat. Celui-ci estimait que le problème posé par les salariés de l'Etat et des services publics est la rançon de plusieurs années de *« démagogie libérale »*.

Pour M. Charzat, le gouvernement doit apporter à ce problème une réponse globale, à travers une négociation qui doit être rapidement mise sur pied avec l'ensemble des partenaires de la fonction publique. L'objet de cette négociation serait la *« remise à plat »* de la grille des rémunérations, que M. Rocard avait envisagée lors de son intervention télévisée du 13 octobre. Il faudrait, ensuite, procéder à une réévaluation de la situation des diverses catégories et à une révision des statuts. Cet examen, enfin, devrait introduire le critère de *« service rendu au public »* pour apprécier la situation et les perspectives de carrière liées aux différents « métiers ».

Une telle négociation suppose que les syndicats retrouvent leur rôle d'interlocuteur qualifié du gouvernement. M. Charzat a souligné, à cet égard, le danger que représentent les coordinations, qui, d'une part, ne sont pas habituées à mener des négociations et qui, d'autre part, mettent en avant, par définition, des revendications strictement catégorielles, alors que les problèmes posés doivent être abordés dans leur ensemble. Il faut noter, à ce sujet, que, sans qu'il ait été précisément question du rôle que joueraient certaines tendances du PS dans ces coordinations, M. Mauroy, dans une autre partie du débat, a émis le souhait que M. Julien Dray concentre son activité... sur le département de l'Essonne, dont il est député *(voir page 8 l'article d'Olivier Biffaud)*.

La mise en cause du *« discours sur la rigueur »* soulève la question de la logique économique dans laquelle se placent les socialistes. Cette question a été posée par M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, et par son lieutenant, M. Jean-Marc Ayrault. Constatant, à son tour, que la méthode du « coup par coup » est *« périlleuse »*, M. Poperen ne pouvait que confirmer sa faveur pour l'idée, qui lui est familière, d'une négociation globale, aboutissant à un contrat assorti d'un calendrier. Il a mis en demeure, en même temps, ceux qui s'opposeraient à l'analyse économique de M. Bérégovoy de s'exprimer clairement sur ce point et de dire quelle autre logique ils proposent.

La revendication d'un rattrapage du pouvoir d'achat des fonctionnaires pour l'année 1988 n'a pas été reprise. La position qu'avaient déjà défendue, la semaine précédente, MM. Mauroy et Emmanuelli, et qui consiste à étaler ce rattrapage sur les années 1988 et 1989, est admise par tous les dirigeants socialistes. L'idée nouvelle qui est avancée afin de donner un contenu à la politique contractuelle serait d'établir un lien entre la croissance de l'économie et l'évolution des traitements. En tout état de cause, le piétinement du premier ministre et du gouvernement depuis une semaine a été jugé sévèrement, et l'urgence d'affronter enfin le problème d'ensemble a été soulignée.

La question des rapports avec le Parti communiste, dans la perspective de la préparation des élections municipales de mars 1989, a donné lieu à une mise au point de M. Mauroy après les critiques exprimées par les rocardiens (*le Monde* du 19 octobre). Le premier secrétaire a jugé *« scandaleux »* que son approche de cette question soit mise en cause alors même que les négociations avec les communistes n'ont pas encore commencé. Il a ironisé sur la position de ceux qui demandent que le PS se prépare à prendre des mesures de rétorsion en cas de manquement du PCF à la règle de l'union de la gauche : quels sont ceux, a demandé M. Mauroy, qui sont prêts à se sacrifier ? Aucune réplique n'est venue du côté des rocardiens, et le projet de texte sur les élections municipales proposé au bureau exécutif par le premier secrétaire (*le Monde* du 14 octobre) a été approuvé à l'unanimité.

M. Mauroy a, aussi, consacré du temps, jeudi, à l'irritant problème des élections municipales à Marseille. Le premier secrétaire a rencontré, successivement, les élus et responsables fédéraux socialistes de Marseille, le maire de la ville, M. Robert Vigouroux et, enfin, en tête à tête, M. Michel Pezet. Il a constaté l'unanimité des responsables socialistes marseillais à demander que la convention nationale du 13 novembre entérine la procédure qui avait abouti, en juin dernier, à la désignation de M. Pezet comme tête de liste. M. Philippe Sanmarco, député et ancien rival de M. Pezet, a fait valoir que toute remise en cause de cette décision supposerait que la procédure soit entièrement recommencée et qu'il était exclu qu'une solution puisse être imposée sans consultation des militants.

Marseille apparaît toutefois, pour le moment, comme un problème secondaire aux yeux des socialistes, qui vivaient, jeudi, aux aguets de la mobilisation syndicale et dans l'attente d'une initiative de M. Rocard.

PATRICK JARREAU.

● **Baisse de popularité de MM. Rocard et Mitterrand.** – L'agitation sociale de ce dernier mois a entamé l'image encore largement positive de MM. François Mitterrand et Michel Rocard, selon le sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 20 octobre, dans *Paris-Match*. 53 % des neuf cent quatre-vingts personnes interrogées du 1er au 6 octobre ont une bonne opinion du premier ministre, qui subit là une baisse de 4,5 points en un mois. De surcroît, 28 % des interviewés se déclarent mécontents de l'action du chef du gouvernement, alors que 22,5 % étaient de cet avis en septembre. Le président de la République suscite, pour sa part, 60 % d'opinions favorables (au lieu de 63 % il y a un mois), et 30 % des sondés (au lieu de 26 %) expriment une opinion négative à son égard. Enfin, 50 % des consultés (au lieu de 42 %) critiquent la façon dont la France est gouvernée tandis que 38 % (au lieu de 45 %) s'en déclarent satisfaits. Depuis deux mois, ce rapport, qui était négatif depuis 1982, s'était inversé positivement.

ENFIN UNE SYNTHESE CLAIRE...
Les Cahiers Français n° 237, 45 F.
Pour comprendre le krach d'octobre 87, la hausse des cours en 84-86, la mise en cause du MATIF...
Organisation et fonctionnement de la Bourse. Les marchés financiers et leur rôle dans le financement de l'économie.
LA DOCUMENTATION FRANCAISE
31, quai Voltaire Paris 7e Tél. : 40.15.70.00.

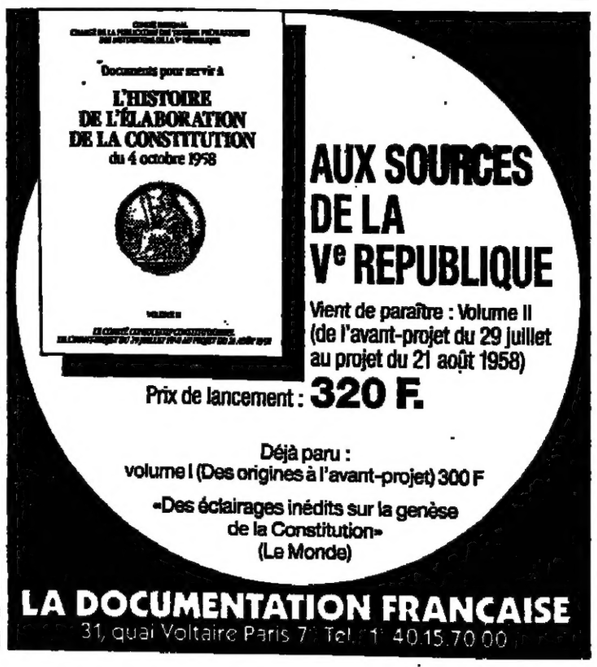

AUX SOURCES DE LA Ve REPUBLIQUE
Vient de paraître : Volume II (de l'avant-projet du 29 juillet au projet du 21 août 1958)
Prix de lancement : 320 F.
Déjà paru :
volume I (Des origines à l'avant-projet) 300 F
«Des éclairages inédits sur la genèse de la Constitution»
(Le Monde)
LA DOCUMENTATION FRANCAISE
31, quai Voltaire Paris 7e Tél. : 40.15.70.00

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Disques compacts

Aujourd'hui, la Fnac invente la musique à l'essai.

Aujourd'hui à la Fnac, quand vous achetez une nouveauté en disque compact, non seulement vous bénéficiez du prix Fnac (TVA à 7 % pendant deux mois après leur sortie au lieu de 18,6 %, la différence étant prise en charge par la Fnac) mais en plus vous avez huit jours pour le rapporter s'il ne vous plaît pas.

Sur présentation du ticket de caisse à l'accueil du magasin, votre disque compact pourra vous être échangé une fois, contre un autre compact de votre choix, à condition que le disque, le livret et le boîtier soient dans un état impeccable. Alors avec la musique à l'essai, osez toutes les musiques.

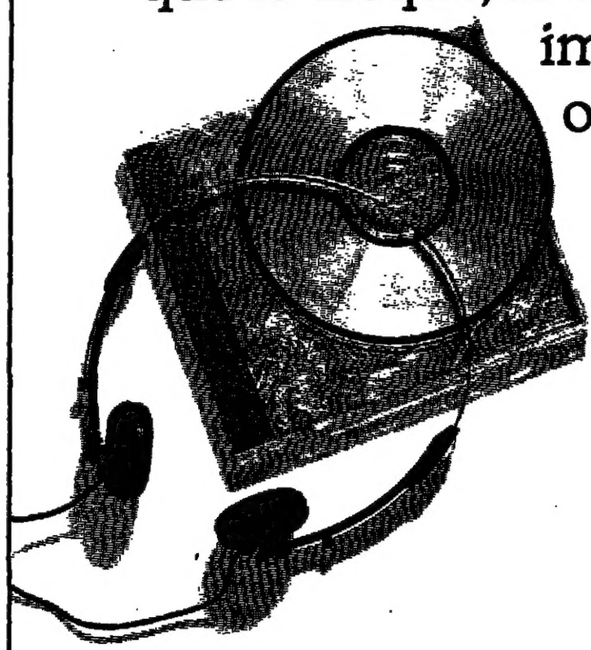

Huit jours pour aimer ou échanger les nouveautés en disques compacts.

AUDOUR, SOUM, LARUE/S.H.S.

Politique

La préparation des élections municipales et européennes

Le PR presse les centristes de choisir leur camp

Les projets du CDS pour l'an prochain, portant notamment sur la constitution d'une liste autonome pour les élections européennes de juin 1989 (*le Monde* du 19 octobre) alarment l'UDF. Les dirigeants du Parti républicain se sont montrés les plus vindicatifs. Réunis en comité directeur, mercredi matin 19 octobre, ils ont eu l'occasion de commenter de différentes manières, en *termes plus ou moins aimables, « la tiédeur de l'opposition »* manifestée, selon l'avis général, par les centristes. Décision a été prise « *de les interpeller* » directement sur ce sujet au cours du bureau politique de l'UDF, programmé pour la fin de l'après-midi, ce qui fut effectivement fait par M. François Léotard lui-même.

De manière très nette, M. Léotard a fait valoir, en substance, que l'union au sein de l'UDF devait être un tout, qu'elle devait se manifester globalement pendant toutes les échéances électorales de l'année prochaine et que, personnellement, il en faisait « *un test* » de la capacité de l'UDF à affirmer son union. Ainsi, pour M. Léotard, suivi dans son raisonnement par les autres composantes et appuyé, bien entendu, par M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, pour l'heure, préfère cependant ne pas trop jeter de l'huile sur le feu, les municipales doivent passer par les européennes. Les centristes devront, selon lui, se prononcer clairement en faveur d'une liste UDF aux élections européennes – l'alliance avec le RPR n'étant pas encore à l'ordre du jour – avant que ne soient reconduits automatiquement les accords pour les élections municipales.

Constats de désaccord

M. Léotard n'aura pas obtenu sur-le-champ de réponse à cette exigence. M. Pierre Méhaignerie était retenu à Bruxelles pour une réunion européenne et le secrétaire général du CDS, M. Jacques Berrot, s'est contenté, par conséquent, de faire le gros dos. Il a fait valoir que ce genre de discussion ne pouvait avoir lieu qu'au sommet et non pas dans ce genre d'instance... et qu'il importait aussi d'examiner chaque chose en son temps.

Cette tactique de l'édredon ne contribue guère à calmer les esprits, d'autant que se profilent deux autres motifs de crispation entre les centristes et les autres composantes du mouvement. Campagne sur le référendum : l'UDF est décidée à ne pas faire d'affiche, le CDS y est favorable. L'examen du budget au Parlement : l'UDF est décidée à voter la motion de censure, les centristes, eux, paraissent se diriger tout droit vers l'abstention. Au lieu de résoudre les problèmes, le bureau politique de l'UDF ne sert donc plus aujourd'hui qu'à enregistrer les constats de désaccord, ce qui ne peut finir que par lasser.

Le comité directeur du PR avait, le matin, été saisi du changement de ses structures dirigeantes voulu par M. Léotard. Désirant faire de son parti « *un outil au service de la reconstruction de l'opposition* », et surtout voulant s'impliquer moins directement dans la gestion quotidienne du parti pour avoir le temps d'étendre ses relations internationales et de préparer les échéances électorales prochaines, M. Léotard prend le titre de président et laisse son poste de secrétaire général à M. Alain Madelin.

M. Gérard Longuet devient délégué général chargé plus spécialement de l'animation des fédérations, ce qui lui confère un poids accru dans le parti. M. Claude Malhuret est également promu au nouveau poste de premier secrétaire national, ce qui implique que d'autres, dans les prochains jours, seront nommés derrière lui. Ces changements seront soumis à l'assemblée générale des fédérations, prévue le 19 novembre, et officiellement entérinés par le conseil national du 26 novembre. Autre modification concrétisant cette volonté de M. Léotard de reprendre à pleines mains les rênes de sa formation : le bureau politique sera, le mois prochain, élu au scrutin de listes à un tour sur listes bloquées. Procédure qui ne va apparemment pas faciliter le retour au bercail des barristes en voie de reconversion, mais, il est vrai, suspectés de songer à aller travailler avec les centristes. Ce qui, au PR, reste la pire des trahisons.

DANIEL CARTON.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 19 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse de la présidence de la République a publié un communiqué dont voici des extraits :

● **PROCÉDURE DE VOTE ET FONCTIONNEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX**

(*Voir* le Monde *du 20 octobre.*)

● **MESURES DIVERSES D'ORDRE SOCIAL**

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, *porte-parole du gouvernement, ont* présenté au conseil des ministres un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. Ce projet met en œuvre les importantes mesures d'incitation à l'emploi décidées lors du conseil des ministres du 14 septembre 1988. Les travailleurs indépendants qui recruteront par contrat à durée indéterminée un premier salarié entre le 15 octobre 1988 et le 31 décembre 1989 seront exonérés des cotisations sociales patronales pendant vingt-quatre mois. Le déplafonnement en deux ans des cotisations d'allocations familiales, associé à une baisse de leur taux, réduira dans l'ensemble la charge des entreprises.

Le projet de loi aménage les *études médicales en rétablissant* la qualification en médecine générale. Il permet de garantir le bénéfice de l'indemnité compensatrice de préavis aux salariés licenciés à la suite d'une période de chômage. Il modernise les modalités du paiement des salaires, tout en préservant la liberté de choix des salariés les plus modestes entre le règlement en espèces et le règlement par chèque ou par virement. Il améliore la répression du travail clandestin.

Le projet de loi sera complété par amendement devant le Parlement en fonction des résultats de la concertation engagée avec les partenaires sociaux pour assurer une meilleure maîtrise des formations en alternance *et améliorer l'aide au reclassement* des chômeurs de longue durée.

Enfin, le projet de loi porte de un à deux ans la durée du report d'incorporation dans le service national susceptible d'être accordé au-delà de vingt-deux ans pour raison d'études.

● **ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'environnement, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux. Ce projet permettra l'application en France d'une directive de la Communauté européenne sur le transport international des déchets dangereux. Il répond aux préoccupations de nombreux pays, notamment africains, face à l'exportation de ces déchets dans des conditions insuffisantes de sécurité. Il traduit la volonté de la France, exprimée *récemment dans un message du prési*dent de la République au président de l'Organisation de l'unité africaine, de contrôler l'importation, l'exportation et le transit sur le sol national des déchets dangereux. Ces transferts pourront, notamment, être subordonnés à l'information et à l'accord des autres Etats intéressés et pourront même être interdits si *c'est nécessaire. Enfin, le retour* dans le pays d'origine des déchets irrégulièrement importés pourra être imposé. Toute personne ayant contribué à exporter illégalement des déchets pourra être contrainte de les reprendre.

● **ENTREPRISES PUBLIQUES INDUSTRIELLES**

Le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire a présenté au conseil des ministres une communication sur les entreprises publiques industrielles et le rôle de l'Etat actionnaire. Le secteur public industriel occupe une place de première importance dans l'économie nationale. L'Etat assume ainsi une responsabilité économique déterminante comme actionnaire de ces entreprises. Depuis 1981, la situation du secteur public industriel a considérablement évolué. Un travail en profondeur de restructuration et de réexamen des stratégies a été mené, accompagné d'un soutien financier de grande ampleur. Ces efforts ont porté leurs fruits. La situation des entreprises du secteur concurrentiel s'est sensiblement améliorée. Leurs résultats sont redevenus bénéficiaires et les bilans se sont confortés. Ces entreprises, après avoir été assainies, ont pu à nouveau se développer, en particulier sur les marchés internationaux.

Les relations entre l'Etat actionnaire et les entreprises publiques industrielles tiennent compte de *cette évolution. Elles supposent le* respect de quelques grands principes : autonomie de gestion des dirigeants, approbation des grandes décisions de l'entreprise par l'actionnaire, possibilité pour l'actionnaire d'évaluer la gestion et la stratégie de l'entreprise. Cela implique un bon fonctionnement des conseils d'administration des entreprises publiques, grâce, en particulier, à une information complète de l'actionnaire et à l'établissement d'une procédure d'examen annuel de la stratégie des entreprises par la rédaction d'un « contrat d'objectif » qui fera la synthèse des orientations retenues.

communistes, nous adhérons au Parti socialiste

POURQUOI PAS VOUS

Communistes unitaires, nous entrons au Parti socialiste. Parce que la réélection de François Mitterrand a créé une situation nouvelle et que les aspects positifs de la culture communiste sont nécessaires à la gauche et à la majorité présidentielle. Parce que la volonté de transformer la société capitaliste incite les militants qui ont rompu avec le PC à renouer avec l'appartenance à un parti. Parce que l'heure est à la synthèse socialiste/communiste pour le socialisme démocratique. Parce que le PS est la force politique essentielle dont dépend le devenir du mouvement populaire. Parce que nous voulons être partie prenante dans les grandes mutations qui se dessinent en France et en Europe.

Henri BERTHOLET, anc. vice-pdt des conseillers PCF de Romans (Drôme).
Serge BRIAND, animateur de RCH.
Michel CHARLOT, ancien collaborateur du Comité Central du PCF.
Anita CHICARD, animatrice de RCH.
Michel DISEZ, maire de Le Vieux Marché (Côtes du Nord).
Paul DREVET, Pdt du Conseil de la Gauche de Bagnolet (S.St.D).
Tony DUCHE, ancien collaborateur du Comité Central du PCF.
Gérard ESTRAGON, ancien dirigeant du PCF du Var.
Henri FISZBIN, Pdt de Rencontres Communistes, ancien député, ancien membre du C.C. du PCF.
Michel FORESTIER, animateur de RCH.
Lucien FOUQUES, Syndicaliste, ancien Conseiller Prud'homme (A.M.).
Jean GARIPUY, chef de cabinet de F. Billoux, ministre de la Santé à la Libération.
Christiane GILLES, anc. secrétaire de la CGT, anc. directrice d'Antoinette.
Georges HECKLI, ancien secrétaire de la fédération de Paris du PCF.
François HINCKER, anc. membre du C.C. du PCF, anc. rédacteur en chef de la Nouvelle Critique.
Eddy KENIG, anc. responsable des avocats communistes de Paris.
Janine LACHAUD, maire adjointe de Saran (Loiret).
Laurent LE CALVEZ, maire de Treglamus (Côtes du Nord).
Madeleine MARECHAL, ancienne conseillère Prud'homme (Paris).
Bernard MARTIN, Conseiller Municipal de Ris Orangis (Essonne).
Jean MASSONI, animateur de RCH.
Jean PERRAULT, animateur du Conseil de la Gauche de la Gare de Lyon.
Dr. Claude POLAK, animateur de RCH.
Marcel PRIOUL, maire de la Ville-du-Bois (Essonne), anc. conseiller régional.
Louis REGULIER, ancien conseiller de Paris.
Jean RONY, anc. membre des comités de réd. de France Nouvelle et de la Nlle Critique.
TICIOU, animatrice de RCH.
Anne TILLAY, animatrice du Conseil de la Gauche de l'UAP.
Dr. Sylvain VUE, ancien maire adjoint de Bolbec (Seine Maritime).

POINT DE VUE

Le centre, nouveau triangle des Bermudes

par Bernard Pons
président du groupe RPR à l'Assemblée nationale

DEPUIS que la République existe, les hommes ont pris l'habitude de se situer sur l'échiquier politique. Certains revendiquent hautement leur appartenance à la gauche ou à la droite ; d'autres se disent « du centre ».

Ces expressions ont certainement une signification idéologique ou politique, bien que celle-ci ne soit pas définie avec précision. A cet égard elles sont essentiellement l'expression d'une sensibilité. Ceux qui dénoncent la sensibilité centriste et la combattent ne veulent voir dans ce qu'ils appellent le « marais » qu'indécision, manque de conviction, recherche constante d'impossibles compromis, absence de politique clairement définie débouchant sur l'immobilisme et la paralysie. Ceux qui, au contraire, se réclament du centre se flattent de modération, de sagesse, de réalisme, de pragmatisme. L'esprit de synthèse a pour eux l'incomparable mérite d'éviter les affrontements par la mise en œuvre de solutions médianes. Pour eux, les affrontements politiques n'ont plus de raison d'être dans une société de plus en plus homogène ou uniformisée telle que la société française. Ils entendent donc répondre à l'aspiration de la France à *« être gouvernée au centre »*.

Mais le centre n'est pas uniquement une position politique. C'est aussi et surtout une position « géographique ». Au sens où l'entend la science politique, on est au centre lorsqu'on se situe entre deux grandes formations ou deux coalitions et qu'on se refuse à se rallier à l'une ou l'autre. Du point de vue électoral, ce peut être une position tenable dans *un système proportionnel*. Elle est, au contraire, particulièrement inconfortable dans un système majoritaire où la loi électorale conduit inéluctablement à la bipolarisation. C'est ainsi que, sous la Ve République, une formation centriste a réussi à survivre un certain temps avec de plus en plus de difficulté. On peut considérer qu'elle a disparu en 1974, le jour où elle s'est *ralliée à la majorité prési*dentielle de l'époque et où elle est donc devenue une composante de la coalition majoritaire.

Depuis, plusieurs tentatives ont été faites pour la ressusciter, et c'est encore le cas aujourd'hui. Elles me paraissent toutes vouées à l'échec, en raison même du mode de scrutin. Pour la gauche ; le centre c'est la droite puisque ses élus s'appuient sur la coalition d'opposition. Il demeure, en revanche, l'objet de ses convoitises, et la gauche serait disposée à favoriser l'émergence du centre et à reconnaître son existence, dès lors que ses représentants auraient changé de camp et seraient totalement tributaires d'elle pour leur élection.

Il ne fait pas de doute que, dans une telle hypothèse, le centre, privé de toute autonomie, deviendrait alors une composante de la gauche.

Il est donc évident qu'il ne peut, dans un système majoritaire, exister par lui-même. Le centre, c'est pour l'instant, comme on l'a dit de façon imagée, le triangle des Bermudes : quand on croit l'avoir atteint, on s'y perd.

Bataille d'investitures à Nantes

M. Jean-Marc Ayrault, maire (PS) de Saint-Herbain, a annoncé, lundi 17 octobre, son intention de se porter candidat à Nantes aux prochaines municipales. Le député de la troisième circonscription de Loire-Atlantique (Nantes-Saint-Herblain), proche de M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a invité toutes les composantes de la gauche à rejoindre sa future liste, qu'il s'agisse des communistes, des défenseurs de l'environnement ou de personnalités des secteurs économique, politique, social et culturel.

Les militants socialistes départementaux doivent entériner, par leur vote le 4 novembre prochain, cette *décision de M. Ayrault qui écarte* l'hypothèse d'une candidature de M. Claude Evin, rocardien, ministre délégué chargé de la santé et de la protection sociale. Le conseiller municipal de Saint-Nazaire devrait finalement se présenter à Montoir-de-Bretagne, commune de près de 6 000 habitants actuellement dirigée par un maire communiste. M. Ayrault pourrait, lui, se retrouver face à M. Michel Chauty, maire (RPR) de Nantes qu'il avait battu, en 1977, à Saint-Herblain, devenant ainsi le plus jeune maire de municipalités de plus de 30 000 habitants.

Toutefois, la désignation de la tête de liste de la majorité nantaise n'est pas réglée car aux côtés de M. Chauty, font également figure de prétendants, M. André Jozan (RPR), qui s'est démis de son mandat de conseiller municipal de *Nantes pour protester contre la poli*tique du maire, et M. Jean-Joseph Régent, président du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire.

Polémique entre RFO et la CNCL

Une émission politique supprimée à Nouméa

L'émission « Explications », qui devait accueillir sur les ondes de RFO Nouméa, le jeudi 20 octobre, sept petites organisations politiques n'ayant pas accès à la campagne officielle, n'aura pas lieu. Et chacun se rejette la responsabilité de cette annulation décidée par la présidence de RFO. Celle-ci avait organisé cette émission – dont deux éditions précédentes ont permis à MM. Tjibaou et Lafleur de s'exprimer – pour se conformer aux recommandations de la CNCL et du Conseil constitutionnel, qui souhaitaient que l'antenne de RFO-Nouméa soit ouverte *« à l'ensemble des partis, groupements ou familles politiques du territoire, qu'ils aient accès ou non à la campagne officielle »*.

Le 17 octobre, RFO expliquait par télex à la CNCL qu'elle recevrait six petites formations, (trois pour le « oui », trois pour le « non ») *« pour une durée de dix minutes chacune »*. Par telex du 18 octobre, la CNCL demandait à RFO d'ajouter à cette liste (1) la Fédération pour une nouvelle société calédonienne, et d'*« éviter que le magazine* Explications *ne revête le caractère d'une campagne officielle locale »*.

N'estimant pas avoir le temps de réaliser des reportages pour transformer la suite de tribunes prévue en un véritable magazine, la direction de RFO annulait alors l'émission, en indiquant que c'était *« sur instruction de la CNCL »*. Cette dernière réplique en estimant que *« la direction de RFO ne pouvait se fonder sur les recommandations de la CNCL pour déprogrammer le magazine, sauf à en donner une interprétation abusive »*.

Les journalistes de RFO-Nouméa *« s'élèvent contre l'ingérence de la CNCL dans le travail quotidien de la rédaction »*, le Front national parle de *« révolte »* et *« d'écœurement »*, le Front calédonien *« scandalisé »* annonce qu'il saisira le tribunal administratif. RFO compte *diffuser dans ses journaux* de courtes interventions des sept formations initialement invitées.

(1) OPAO, LKS, UPCI, Front national, entente KNC, Front calédonien.

● **Grève de la faim d'un journaliste de RFO-Guadeloupe.** – Guy Plazanet, journaliste-reporter d'images à RFO-Guadeloupe, a entamé, le 16 octobre, une grève de la faim devant la station locale de télévision de Pointe-à-Pitre. Il entend protester contre le rejet de ses deux demandes de mutation pour RFO-Réunion, demandes rédigées en janvier et mai derniers et qui, au moment du passage en commission paritaire, n'avaient été présentées ni par les représentants du personnel ni par ceux de la direction. Le personnel de RFO-Guadeloupe s'est montré solidaire du cameraman dans un communiqué rendu public le 16 octobre. – *(Corresp.)*.

هكذا من الأصل

Scènes

DE VUE

centre, nouveau triangle des Bermudes

Bataille d'investitures à Nancy

Une émission politique supprimée à Nancy

AEROPORT DE ROUEN-BOOS

Après 20 ans d'enquête, nous n'avons toujours pas de piste !

Les faits :

JUIN 1967 : L'aérodrome de ROUEN-BOOS est inauguré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de ROUEN qui en assure l'exploitation. Choisi parmi quinze sites différents, ROUEN-BOOS est programmé pour accueillir un aéroport de classe C avec une piste de 1600 m permettant le décollage et l'atterrissage de moyens-courriers.

1975 : Après avoir suscité pendant trois ans les premières liaisons aériennes régulières, la CCIR obtient que la piste d'envol soit portée des 900 m initiaux à 1200 m afin de mieux assurer la fiabilité des liaisons, la régularité du service et la sécurité des passagers.

1977 : Au bout de deux ans d'enquête, le décret de construction d'une nouvelle piste de 1700 m est déclaré d'utilité publique mais il est différé dans son application. L'aide de l'Etat, seul partenaire financier du projet, va bientôt faire défaut. Les tentatives de lignes régulières au départ de Rouen, incompatibles avec une piste trop courte, prennent fin. La DUP cesse de prendre effet en 1982. L'aéroport de Rouen reste un modeste aérodrome aux capacités d'accueil limitées.

1985 : La loi sur la décentralisation offre aux collectivités locales une solution de rechange. La CCIR aidée par la Ville de Rouen, le SIVOM, le Conseil Général de Seine-Maritime et le Conseil Régional de Haute-Normandie relance le projet d'aéroport et s'engage à en assurer le financement avec ses partenaires.

FEVRIER 1988 : Une nouvelle enquête d'utilité publique est ouverte, diligentée par le Préfet. Un avis favorable est rendu en avril 88 par les experts ; la piste peut être prolongée sans obstacle ni danger particulier pour les riverains. Jean-Claude QUYOLLET, Préfet de Seine-Maritime, dispose d'un an pour entériner ses conclusions. Passé le 27 avril 89, la deuxième DUP sera caduque ; tout devra être recommencé.

OCTOBRE 1988 : Quatre mois après l'avis favorable des enquêteurs, la préfecture reste silencieuse. Compte tenu des délais nécessaires à la modification du Plan d'Occupation des Sols et à la Consultation des Personnes Publiques Associées (environ quatre mois) on peut craindre que, faute d'une signature préfectorale d'ici le 15 décembre prochain, ROUEN ne puisse disposer d'un véritable aéroport avant longtemps.

Pourquoi un tel acharnement à vouloir priver les Rouennais d'un outil indispensable au développement de leur région ?

Les motifs invoqués :

Près de 1700 observations ont été consignées dans les registres de l'enquête d'Utilité Publique. L'écrasante majorité d'entre elles se révèle favorable au projet. Parmi les réponses positives, on peut citer la plupart des élus locaux, la Chambre de Commerce et d'Industrie de ROUEN et "un nombre considérable de représentants de la population active allant des grandes entreprises aux PME, membres de professions libérales, universitaires, chercheurs de laboratoires, etc."*

Sont opposés : plusieurs maires des communes riveraines de l'aéroport et un certain nombre de leurs administrés. Les motifs invoqués ? Les nuisances pour les habitants et les élevages, les risques d'accidents, les rejets chimiques, la non-rentabilité du futur aéroport et l'alourdissement des charges fiscales, sans compter... la possible dépréciation du patrimoine foncier.

Les garanties apportées :

A ces inquiétudes explicables qui servent souvent de prétexte à la défense d'intérêts particuliers, allant à l'encontre de l'intérêt général, les enquêteurs ont tenu à répondre, point par point et en toute objectivité :

NON, l'aéroport de ROUEN-BOOS n'engendrera pas de nouvelles nuisances pour les riverains. L'allongement de la piste rendra au contraire les manœuvres moins bruyantes qu'aujourd'hui.

NON, la piste n'accueillera ni avions de fret ni gros porteurs. Les limites de la zone de bruit seront "plus restreintes que celles antérieures".* Enfin, toute navigation de nuit restera interdite, à ROUEN comme ailleurs.

NON, la nouvelle piste ne portera pas atteinte à la nappe phréatique, "l'expérience tirée de l'environnement des autres aéroports régionaux a montré que les rejets chimiques n'avaient atteint nulle part des niveaux mettant en cause une exploitation agricole normale".*

Quant à l'éventuelle dépréciation des propriétés riveraines, faut-il rappeler que l'aérodrome existe depuis 30 ans et que les propriétaires de logements ne pouvaient ignorer cette proximité lors de leur installation ? De plus, le marché des demandeurs de logement ne pourra que s'accroître en raison des créations d'emplois directs et indirects à prévoir et de l'amélioration des infrastructures routières consécutives à cette extension. L'expérience prouve d'ailleurs qu'autour d'aéroports en développement, c'est l'accroissement de la valeur des patrimoines fonciers que l'on constate.

Quant à la rentabilité de la future installation et aux éventuelles charges fiscales que celle-ci pourrait entraîner pour les riverains, de deux choses l'une : ou bien l'aéroport ne développera pas son trafic et la crainte de nuisances nouvelles est infondée, ou bien le nombre de passagers s'accroît et le déficit actuel et commun à la plupart des aéroports de province se réduira, allégeant d'autant les impôts locaux.

Comme on peut le voir, "il semble que les anxiétés passionnelles aient empêché les intéressés d'examiner objectivement les données du dossier".* La détermination aveugle d'une poignée de propriétaires fonciers, leur obstination à refuser les éventuelles compensations financières particulièrement favorables proposées par la CCIR et la récupération démagogique de cette peur injustifiée priveront-elles encore longtemps les 500.000 habitants du Grand ROUEN d'un véritable aéroport ?

A vous de juger. A vous de vous exprimer.

* Extraits de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de l'extension de l'aéroport de ROUEN-BOOS Vallée de Seine.

Tous ensemble, pour que Rouen décolle.

Comité pour le Développement de l'Aéroport de ROUEN-BOOS
65, rue Saint-Patrice
76000 Rouen
Téléphone : 16/35 71 19 34

Société

La coordination reçue au ministère

M. Claude Evin propose de reconsidérer la place des infirmières dans l'équipe soignante

Le dialogue de sourds continue entre le ministre de la santé, M. Claude Evin, et la coordination des infirmières qui se sont rencontrés, à nouveau, au ministère, mercredi 19 octobre, de 19 à 20 heures. M. Evin a réaffirmé qu'il n'était plus question de discuter sur des mesures pouvant entraîner des dépenses supplémentaires mais s'est déclaré disposé à organiser des consultations dans les hôpitaux sur la place de l'infirmière, son rôle et sa mission dans l'équipe de soins, afin de prendre des décisions appropriées. La coordination estime que le ministre ne répond pas suffisamment à ses exigences sur les effectifs, les salaires, la formation continue et initiale, et donc maintient son appel à manifester ensemble, infirmiers et usagers, samedi 22 octobre, à Paris (à 14 heures, de la République à l'hôtel Matignon) et dans les différentes régions de France.

Soucieux de maintenir des liens avec les infirmières et de continuer les discussions afin que chacun sorte la tête haute de ce conflit, le ministre de la santé, M. Claude Evin, propose de revoir la place de l'infirmière au sein de l'équipe soignante.

« *A côté des revendications à caractère financier, le mouvement a manifesté un désir de reconnaissance, une demande d'identité*, a-t-il expliqué mercredi, à l'issue de la rencontre avec la coordination. *J'ai proposé que nous engagions des réflexions sur les missions, le rôle des infirmières, et les responsabilités qu'elles devraient avoir au sein de l'équipe soignante. Autant de sujets qui ne peuvent pas trouver une réponse en huit jours et même en trois semaines.* »

Le ministre pense pouvoir, une fois les discussions commencées, déboucher sur des mesures concrètes dans un délai de trois à six mois. Il propose de mener ces réflexions sur l'ensemble du territoire, dans les hôpitaux et avec tous les professionnels de santé. « *Nous en tirerons une autre manière de travailler ensemble : le ministère et toute la profession.* »

Pour M. Evin, « *il n'est pas possible d'aller plus loin dans les propositions à caractère budgétaire... Le gouvernement a accompli en huit jours ce qui n'avait pas été fait en quinze ans. Il n'a jamais fait autant avec les autres professions de santé* ». Il a affirmé qu'il ne pourra d'ailleurs pas fournir le même effort pour les autres catégories professionnelles de santé dans les discussions qui auront lieu à leur sujet.

Un point dans six mois

En revanche, le ministre a souligné qu'il avait indiqué aux directeurs d'hôpitaux qu'il cherchait à alléger la « *chape de plomb* » imposée par la limite des crédits budgétaires décidée en 1984 pour réduire les dépenses de santé : « *Ma politique visera à leur donner progressivement une marge de manœuvre plus grande, à desserrer la contrainte pour mieux adapter les moyens et les besoins des établissements.* » Cela peut donner un espoir (mais à long terme) aux infirmières qui souhaitent obtenir une augmentation de leurs effectifs. A plus brève échéance, M. Evin a rappelé que le ministe de l'économie et des finances a fixé un rendez-vous aux fédérations de fonctionnaires dans un peu plus de six mois, pour faire le point sur leurs revendications salariales : « *Il est évident que cela concernera aussi les personnels de santé.* »

Réagissant très vivement aux propositions du ministère, Mme Nicole Benevise, membre du bureau de la coordination, s'est exclamée : « *Il me semble être en face d'un mur. Les infirmières n'en peuvent plus. J'en ai ras-le-bol. Puisque c'est ainsi, nous allons cesser de courir. Au lieu de faire le travail de quatre, je vais faire le travail d'une... Le gouvernement n'aura qu'à fermer des lits.* »

Le règne de l'amertume

Pour M. Pascal Dias, un autre membre du bureau et militant de la CFDT-Ile-de-France : « *Avant de partir sur les discussions offertes par M. Evin, il faut qu'on nous propose des bases plus concrètes sur les effectifs, les salaires, la formation... Il n'est toujours pas question du privé.* »

La coordination, qui prépare activement ses manifestations, se dit toujours prêtes à négocier, avec M. Claude Evin, ou avec un médiateur. Cette dernière requête a toutefois été rejetée par M. Rocard. Celui-ci estime qu'il ne lui « *apparaît pas qu'une telle procédure soit de nature à régler les problèmes qui se posent aujourd'hui* ».

La coordination a fixé un autre rendez-vous, dimanche 23 octobre, à Paris, pour une nouvelle assemblée générale, qui décidera des suites à donner au mouvement, et il est peu probable que quoi que ce soit de définitif émane du bureau de la coordination avant cette date. On note de sa part une plus grande souplesse dans les revendications concernant les salaires, mais les conditions de travail, très difficiles dans certains services, sont toujours mises en avant, tout comme la formation continue et le niveau des candidats au concours d'entrée des écoles.

La fatigue se fait très lourdement sentir chez les infirmières, pas habituées à se révolter ainsi ; l'amertume règne un peu partout. Beaucoup avaient, en effet, placé très haut leurs revendications, et leur insatisfaction est d'autant plus grande qu'elles avaient refusé de se placer dans le cadre des hôpitaux et des revendications des autres catégories professionnelles. Elles se sont montrées jusqu'à présent insensibles aux arguments sur l'équilibre financier de l'Etat.

En province, le mouvement de grève touche de façons très diverses les hôpitaux, et dans certains d'entre eux il est carrément suspendu. En fait, les infirmières s'orientent vers des actions différentes, une heure de grève, sit-in, manifestations... Aux abords de Matignon, des représentants de l'hôpital de Dreux relayés par d'autres coordinations, ont organisé un sit-in depuis mardi 18 octobre. Et, mercredi soir, une cinquantaine d'infirmières manifestaient devant le ministère de la santé pendant que les représentants de la coordination nationale étaient reçus par le ministre. Elles exprimaient avec force chansons et slogans leur insatisfaction : « *Nous sommes dans la rue pour avoir un statut* », et c'est au cri de « *Evin démission* » qu'elles ont ponctué le compte rendu de la visite fait par la coordination.

Pour le ministère et les syndicats, le prochain rendez-vous était fixé au vendredi 21 au soir. Les fédérations viendront dire si elles signent ou non le protocole d'accord. La CGT a été la première à faire savoir qu'elle ne signerait pas. Ce sera peut-être également non pour la CGC. Dans sa lettre confédérale parue vendredi matin, M. Alain Honoré, délégué national pour la santé, écrit : « *Le gouvernement lâche 2,4 milliards, dont 1,6 milliard pour les infirmières..., la revalorisation des salaires de 200 F à 600 F n'est qu'une aumône trop faible et justifie la poursuite du mouvement.* » La CGC répète qu'il n'y a pas de propositions précises sur le privé et déplore les mesures qui font « *subir à l'encadrement un tassement hiérarchique* ». Elle réserve toutefois sa réponse.

La CFTC, également, a déclaré mercredi soir qu'elle ne signerait pas. Elle note des avancées positives sur la grille des infirmières, l'ouverture à la participation des personnels et l'obligation de respecter les 1 % en matière de formation professionnelle, mais regrette l'insuffisance des dispositions pour les infirmières spécialisées et les surveillantes-chefs, et déplore, entre autres choses, que l'on ne propose pas une intégration de certaines primes au salaire des aides-soignants.

La CFDT et FO, qui à elles deux ont rassemblé plus de 60 % des voix aux dernières élections professionnelles, n'ont toujours pas fait connaître officiellement leur réponse. Chacun de ces syndicats émet des réserves, mais se montre jusqu'à présent globalement favorable aux propositions.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Lire aussi « Les trotskistes dans les coordinations », page 8.)

Les médecins hospitaliers s'inquiètent des « dérapages préjudiciables aux malades »

Les représentants élus des deux mille sept cents médecins de l'Assistance publique de Paris (1) réunis, le mercredi 19 octobre, sont catégoriques : « *Nous considérons que les infirmières ont gagné.* » « *Nous avons longuement décrypté les propositions du ministre* », explique le professeur Jean-Paul Gallet, président de la commission médicale d'établissement, avant de livrer les fruits de la réflexion des « patrons » parisiens : « *Dès le début, nous avons dit la légitimité et le bien-fondé de la revendication des infirmières, qu'il s'agisse des salaires ou de la revalorisation sociale et morale de la fonction. Aujourd'hui, sur ces deux points, elles ont gagné et il faut le dire. Les augmentations de salaires qui leur sont proposées sont inférieures à ce qu'elles demandaient, mais elles sont réelles. Par ailleurs, le mouvement a permis au grand public de prendre conscience du rôle de l'infirmière.* »

Les médecins hospitaliers considèrent qu'il s'agit là d'un acquis fondamental. Ils se déclarent, de surcroît, prêts à aider les infirmières dans le domaine de la reconnaissance sociale : « *Elles ont trop longtemps été considérées comme du personnel subalterne ; il est temps d'admettre qu'elles sont membres à part entière de l'équipe de soins, comme le médecin et quelques autres.* »

Unanimes, ces chefs de service, venus de la quarantaine d'hôpitaux que compte l'Assistance publique de Paris tiennent à rendre un hommage appuyé aux infirmières, dont la grève « *s'est déroulée jusqu'à présent dans la dignité. Ni la qualité des soins, ni la sécurité des malades n'ont à aucun moment été altérées. Elles peuvent*, ajoute le professeur Gallet, *sortir de la grève la tête haute* ».

La situation actuelle inquiète cependant les praticiens. Beaucoup d'hospitalisations, d'interventions chirurgicales ont été différées. Mais ce qui n'était pas urgent il y a quinze jours ou trois semaines le devient peu à peu. « *Nous sommes préoccupés de l'avenir immédiat*, souligne le professeur Gallet. *Si la grève dure, si elle se durcit, il risque d'y avoir des dérapages, qui seraient préjudiciables aux malades comme aux infirmières elles-mêmes. Nous sommes convaincus qu'elles ont gagné plus qu'elles ne le pensent*, conclut-il, *et la prise de conscience de la population doit permettre des avancées ultérieures.* »

(1) Il s'agit des présidents des comités consultatifs médicaux existant dans chacun des hôpitaux et du président de la commission médicale d'établissement siégeant à l'échelon central.

JUSTICE

Le procès de deux nationalistes corses à Bordeaux

L'enquête en accusation

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Après avoir connu sa période politique, l'audience de la cour d'assises spéciale de Bordeaux, qui juge deux nationalistes corses, Charles Piétri et Félix Thomasi, accusés d'avoir assassiné un légionnaire et d'en avoir blessé grièvement un autre à Sorbo-Ocagnano le 11 février 1982, est entrée mercredi 19 octobre dans une phase plus judiciaire, et le comportement des policiers fut le plus souvent au centre des débats.

Joseph Moracchini, qui comparaît sous l'inculpation d'un délit connexe de « *transport illégal d'armes et de munitions* » n'a pas répété devant la cour ses déclarations figurant dans les procès-verbaux des policiers. Elles mettaient en cause Charles Piétri et Félix Thomasi. Propriétaire du fourgon utilisé par le commando dirigé contre le centre de repos de la Légion, Moracchini avait reconnu avoir prêté son véhicule et un pistolet à Pietri. Interrogé par les enquêteurs, celui-ci aurait alors avoué une participation mais seulement comme chauffeur, ce qui lui aurait permis d'entendre l'un des membres du commando, qu'il n'a pu reconnaître sous sa cagoule, dire : « *Ça s'est mal passé, un jeune s'est affolé, il a tiré.* »

De son côté, Thomasi serait le « contact » qui aurait demandé à Moracchini de participer à la « *nuit bleue* » du 11 février 1982. A l'audience, Moracchini s'est borné à répéter : « *Je ne me souviens pas* », contestant la valeur de ses déclarations aux policiers. S'il les a pourtant confirmées davant les juges d'instruction, « *c'est parce que, si je me rétractais, c'est moi qui plongeais* ». Malgré l'insistance du président, Moracchini ne s'est animé que pour lancer : « *Mon fourgon était là où on a assassiné ces deux pauvres types, c'était mauvais pour la Corse.* »

Piétri s'est montré catégorique : « *Je n'ai rien à voir, de près ou de loin avec cette affaire.* » Quant à ses aveux, il va alors en donner une explication qui empoisonnera les débats en provoquant plusieurs incidents. Il a donc dit : « *Après mon arrestation le 23 mars 1983, pendant deux jours j'ai été frappé, roué de coups, tabassé par des policiers qui m'ont forcé à signer un document rédigé auparavant.* » Les mêmes propos ont été tenus par Thomasi : « *A 1 heure les coups ont commencé et ils n'ont plus eu de fin pendant quarante-huit heures, sans interruption. Si je parlais, tout se passait bien, ils voulaient que je parle à flots continus. C'était pas le comportement d'un policier énervé. C'était fait méthodiquement, scientifiquement.* »

Au cours de sa garde à vue, Thomasi a vu le préfet Robert Broussard. Celui-ci lui aurait accordé quelques instants de répit pour lui dire : « *Tu sais ce qui se passe, il y a des procès-verbaux. Tu dis la même chose et c'est bien. Il va y avoir des éliminations physiques, cela va mal se passer. Toi, on te met en prison, comme ça, tu seras tranquille.* »

Thomasi soupire : « *Dès qu'il a passé la porte, ça a recommencé* ». Au comble de l'excitation, il a longuement continué à décrire ses interrogatoires jusqu'au moment où le président a constaté : « *Malgré les violences, vous n'avez pas signé, vous n'avez rien dit.* »

Un juge à la barre

Une plainte a été déposée par Piétri et Thomasi. Elle s'est soldée par un non-lieu. La procédure est actuellement soumise à la Cour de cassation. Mais la défense a fait verser le dossier aux débats, et M. Gérard Pancrasi, le premier juge d'instruction chargé de l'affaire, devenu depuis vice-président au tribunal de grande instance de Bastia, a été appelé à la barre.

Manifestement agacé de devoir prêter le serment des témoins, le magistrat s'est élevé contre cette pratique : « *Je fais des réserves sur le fait que l'on demande le témoignage d'un magistrat qui ne peut pas être le témoin de ses propres actes d'instruction. Cela me paraît tout à fait irrégulier. Je demande que l'on me donne acte.* » Il a cependant dû se soumettre à l'interrogatoire des avocats de la défense, sans apporter pour autant beaucoup de réponses. Lui aussi ne se souvient plus. Il lance, irrité par les questions de Me Leclerc pourtant précises : « *Refaire une instruction au bout de six ans, ce n'est pas tolérable, ce n'est pas sérieux.* » Le président est intervenu pour lui faire remarquer : « *Quand même, les mêmes questions sont posées aux enquêteurs qui ont plus de gens à entendre que vous, ne vous vexez pas...* » Mais le juge a insisté : « *Ce n'est pas mon métier de venir témoigner.* »

M. Pancrasi a constaté sur le torse de Thomasi des marques dont il dit cependant : « *Mon impression est qu'il s'agit de traces pouvant relever de mauvais traitements* » ; mais ce magistrat établit un subtil distingo entre les « *mauvais traitements* » et les « *tortures* » dont avait parlé FR 3 Corse dans une émission « *qui l'avait extrêmement choqué* ». Aussi le juge, par une étrange interprétation du secret de l'instruction, avait-il téléphoné à la station de télévision afin que les caméras viennent filmer les inculpés à leur sortie pour qu'il soit bien établi qu'« *ils n'avaient pas de traces au visage* ». Les journalistes ne sont pas venus.

Même s'il lui arrive de grommeler : « *Il y a beaucoup d'erreurs dans ce dossier* », M. André Gaubert dirige les débats avec une rigueur de militaire. Il donne à la procédure de l'audience une coloration anglo-saxonne, hélas ! limitée aux interrogatoires. « *Question non pertinente ! elle ne sera pas posée !* », tranche souvent le magistrat avec des variantes comme : « *Question indirecte ! je ne la pose pas !* » ou « *question d'ordre général ! sans objet !* » ou encore « *non ! réponse déjà faite !* », quand il n'exige pas une réponse « *par oui ou par non* ».

Sagement, les avocats ont pris l'habitude de faire précéder leurs interventions par le mot « *question* » comme dans les procès-verbaux, mais, lorsque les accusés ont demandé à l'ancien commissaire divisionnaire Alberghy au SRPJ de Bastia en 1983 s'il se souvenait de les avoir maltraités, le président a estimé : « *La question ne sera pas posée ! c'est une insulte !* » et l'incident éclata. Les accusés ont lâché sur le policier un chapelet d'injures qui a contraint le président à les faire expulser, puis à faire évacuer la salle avant de renvoyer la suite au jeudi 20 octobre.

MAURICE PEYROT.

● **L'ancien directeur d'une radio locale assassiné près de Bastia.** — Ancien directeur d'une radio locale corse, Radio-Liberty, Jean-Jacques Bessi, trente-sept ans, a été abattu, mercredi soir 19 octobre, de deux coups de chevrotine tirés par un inconnu alors qu'il rentrait à son domicile à Santa-Maria-di-Lota, à quelques kilomètres au nord de Bastia (Haute-Corse). Les faits se sont produits vers 19 h 45 alors que la victime garait son véhicule sur le parking de la résidence Les Caselles. Son agresseur, armé d'un fusil de chasse, a fait feu à deux reprises, tuant Jean-Jacques Bessi sur le coup. Ancien infirmier, Jean-Jacques Bessi avait dirigé au début des années 80 une petite station de radio indépendante, Radio-Liberty, qui, par la suite, avait dû cesser ses activités en raison de problèmes administratifs. La police, semblant exclure une piste politique, estime qu'il pourrait s'agir d'une affaire de droit commun.

Le dossier Jobic sur le point d'être clôturé

Les nouveaux atouts du juge Hayat

Sauf ultime rebondissement, l'affaire Jobic est entrée dans sa phase finale. Mardi 25 octobre, le commissaire Yves Jobic, inculpé depuis le 28 novembre 1987 de proxénétisme aggravé, sera confronté dans le cabinet du juge d'instruction de Nanterre, Jean-Michel Hayat, à plusieurs de ses accusateurs et accusatrices. Dans la foulée, le juge devrait clore son dossier qu'il estime d'autant plus probant qu'il a discrètement réuni, depuis la fin juillet, de nouveaux éléments à charge, que révèle également *l'Express* dans ses éditions du 21 octobre. Me Jean-Marc Varant, l'un des avocats de l'ancien chef des unités de recherche de la première division de police judiciaire (DPJ) de Paris, aujourd'hui exilé aux services généraux du Quai des Orfèvres, estime en revanche que la procédure est entachée de plusieurs nullités.

« *Je ne comprends pas, car au début, c'était un très bon commissaire. Je suis persuadé que c'est la fréquentation de la famille Moustafa et de toute cette racaille, de Nado et compagnie, qui l'a complètement fait changer de comportement.* » Ainsi s'exprime, le 20 juillet, devant le juge Hayat, celui qui fut l'un des informateurs privilégiés du commissaire Jobic : Bourndine Ouchent, dit « Michel », gérant d'un bar situé non loin des locaux de la première DPJ, dans le dix-septième arrondissement de Paris. Michel, plus qu'un informateur, presque un ami.

Les gendarmes de Versailles, qui en mai et juin ont placé sur écoute téléphonique constante son bar, assurent que les deux hommes sont « *en contact quasi permanent* ». « *A tout à l'heure, salut Chelmi* », conclut en verlan le commissaire, le 30 mai, après une conversation enjouée sur une partie de cartes, où l'on parle de « *nœuds* », d'« *épate* » et d'un « *gros con* ». Parfois, le commissaire semble rendre compte à son « indic » de ses activités : « *On est allés à Versailles, ce matin, avec Mickey* » (surnom d'un inspecteur, son principal collaborateur), annonce-t-il à Michel le 3 juin. « *C'est bon ?* », demande celui-ci. « *Labess* » (ça va), répond Jobic.

Argent en liquide

Michel, qui reconnaît « *donner des affaires* » au commissaire, est arrivé dans ce dossier comme l'un de ceux qui firent pression sur les prostituées, qui accusent Jobic de leur avoir soutiré de l'argent, afin d'obtenir leurs rétractations. Au fil des auditions, il est devenu bavard. C'est ainsi qu'il parle au juge, fin juillet, de Nadia Aïssa Abdi, dite « Nado », et de Malika Djennadi, dite « Dalila ». Deux filles, selon lui, très proches du commissaire. La seconde était la compagne de Mahfoud Bouchama, un autre gérant de bar, également témoin dans ce dossier, mais tué de trois balles de pistolet, dans la nuit du 30 juin au 1er juillet.

« *Il est évident qu'il y a des liens de corruption entre Jobic et Djennadi Malika* », affirme Michel. Et il parle de « *circulation de l'argent* » entre la France et l'Algérie, en ajoutant que Nado et Dalila sont « *l'une et l'autre de grandes voleuses* ». De fait, elles sont actuellement détenues à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, condamnées à deux ans de prison pour vol et recel. Le 25 novembre 1987, la Brigade de répression du banditisme (BRB) les a interpellées alors qu'elles venaient de soustraire 2 300 dollars américains à une cliente du magasin Mark's and Spencer, boulevard Haussmann. Elles étaient suivies depuis plusieurs jours et, pour les policiers, leur activité de voleuses à la tire professionnelles ne fait aucun doute.

Les perquisitions qui s'ensuivirent ont permis de découvrir plusieurs sommes d'argent en liquide dont l'origine est mystérieuse, notamment dans un coffre d'une agence bancaire du boulevard de Clichy : 39 300 francs, 7 088 dollars, 160 250 francs, 1 143 dinars algériens, 7 400 drachmes grecs, un lot de bijoux. Des habits de grande marque, des sacs de cuir, des appareils de photo et de radio sont également découverts à l'un des domiciles, dont les étiquettes sont arrachées ou les numéros de série grattés. Le 27 novembre 1987, à 20 heures, Nado et Dalila, ainsi que son compagnon Bouchama, sont déférées au parquet de Paris et une instruction est immédiatement ouverte au cabinet de Mme Chantal Perdrix.

Le 29 septembre dernier, le juge Hayat a recueilli le témoignage de sa collègue : « *Avant de procéder à leur inculpation*, explique-t-elle, *j'ai reçu à mon cabinet sur sa demande la visite du commissaire divisionnaire Raymond Mertz, de la BRB, qui m'a indiqué que Nadia Aïssa Abdi et Malika Djennadi et, me semble-t-il, Mahfoud Bouchama, étaient indicateurs de la première DPJ* ». En revanche, les inspecteurs qui avaient réussi ces arrestations vinrent lui faire part de « *leur satisfaction de les savoir en prison. Ces fonctionnaires considéraient en effet que ces jeunes femmes étaient des voleuses professionnelles ; de plus, ils m'ont indiqué qu'au cours de la garde à vue ces jeunes femmes avaient été odieuses, parce qu'elles étaient persuadées d'être relâchées* ».

Le 28 novembre, soit le lendemain de l'incarcération des deux femmes — Bouchama, inculpé, est placé sous contrôle judiciaire, — le commissaire Jobic est inculpé par le juge Hayat. Sur son calepin, saisi à cette occasion, à la date du 30 novembre, à 9 heures, le nom de Mme Perdrix est inscrit. Le commissaire n'est pas venu à ce rendez-vous, mais, pour le juge Hayat, il ne fait guère de doute que, n'eût été son inculpation, il serait venu plaider la cause de ses protégées. Le juge va d'autant plus suivre cette nouvelle piste qu'il apparaît que Nado, dont le domicile est situé dans le quinzième arrondissement, a obtenu en mars 1987 une fausse déclaration de perte de carte de séjour auprès des bureaux de la première DPJ, dans le dix-septième...

Placée en garde à vue par les gendarmes de Versailles, le 13 juillet, Rhatiba Aïssa Abdi, la sœur de Nado, va « craquer » : « *Lorsque mon mari a été interpellé, il restait 5 000 dollars à la maison. Ayant eu peur qu'une perquisition soit effectuée à mon domicile et ne sachant que faire de cet argent pour le mettre en sûreté, j'ai décidé d'aller voir le commissaire Jobic, du fait des relations privilégiées que ma sœur Nado entretenait avec lui (...). Je lui ai alors demandé s'il acceptait de garder cet argent et de m'en donner de temps en temps lorsque j'en aurais besoin. Il a tout de suite accepté (...). Je me suis rendue cinq fois au commissariat pour recevoir 1 000 dollars à chaque fois.* » Quelques jours plus tard, devant le juge, Rhatiba se rétractera.

Néanmoins, aux yeux du juge Hayat, il y a là de nouveaux indices concordants des relations ambiguës, sinon troubles, du commissaire avec ses indicateurs. Le juge est intrigué, au passage, par les nombreux voyages — huit pour les six premiers mois de 1988 — de la sœur de « Mado », Rhatiba en Algérie. Une prostituée, Fodeya Ben Bachir, ayant affirmé que le commissaire lui avait volé de l'argent et des effets personnels lors d'une perquisition, des vérifications sont en cours pour savoir si, éventuellement, on en trouvait trace dans le « magot » de Nado et Dalila. Peut-être n'aboutiront-elles pas. Restera alors une accumulation de témoignages concordants et précis. Qu'ils émanent de membres du « sous-milieu », tenanciers, proxénètes et prostituées, suffit-il à les discréditer ?

GEORGES MARION
et EDWY PLENEL.

● **Maintien en détention des Mélanésiens écroués après l'affaire d'Ouvéa.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a confirmé, mercredi 19 octobre, les ordonnances par lesquelles M. Jean-Louis Mazières, juge d'instruction, avait rejeté, le 5 octobre, la demande de liberté de dix Mélanésiens transférés à Paris après l'affaire d'Ouvéa et impliqués dans l'assassinat des quatre gendarmes tués à Fayaoué le 22 avril.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

LES PRIX NOBEL 1988

Le prix Nobel de physique, d'un montant de 2,5 millions de couronnes suédoises, a été attribué, mercredi 19 octobre, à trois Américains, MM. Leon Lederman, Melvin Schwartz et Jack Steinberger, pour avoir découvert qu'il existe deux types de neutrinos, une particule élémentaire d'observation très difficile. Le prix Nobel de chimie est allé à trois Allemands, MM. Johann Deisenhofer, Robert Huber et Hartmut Michel, qui ont déterminé la structure de protéines impliquées dans la photosynthèse et créé ainsi un nouvel outil d'analyse des fonctions biologiques.

PHYSIQUE : Leon Lederman, Melvin Schwartz et Jack Steinberger (Etats-Unis)

La double face des neutrinos

Le prix Nobel de 1987 avait couronné une découverte très récente, celle de la supraconductivité à haute température. Celui de 1988 va à des expériences beaucoup plus anciennes puisqu'elles datent du début des années 60. En termes d'applications pratiques, elles sont beaucoup moins prometteuses que celles récompensées l'an dernier. Mais pour ce qui est de notre compréhension du monde, leur signification est sans doute plus profonde, même si elle n'est apparue que progressivement, au fil des découvertes ultérieures.

De quoi s'agit-il ? De la mise en évidence de deux types de neutrinos. Le neutrino est sans conteste la plus mystérieuse particule qu'aient inventée, puis découverte, les physiciens. C'est un objet essentiellement inobservable, parce qu'il n'interagit que très faiblement avec la matière. Le Soleil émet des myriades de neutrinos. Nous en recevons autant la nuit que le jour, car la plupart d'entre eux traversent la Terre de part en part sans que leur course en soit altérée.

Les neutrinos n'ont ni masse ni charge électrique, ils vont en ligne droite, à la vitesse de la lumière. *Leur seul rôle apparent fut longtemps de transporter de l'énergie.* C'est pour expliquer une perte d'énergie dans les désintégrations atomiques que l'Allemand Wolfgang Pauli imagina en 1924 qu'une particule inobservable était émise dans ces réactions. Il lui donna le nom de neutrino. Pendant plus de trente ans, celui-ci resta un pur concept théorique. Ce n'est qu'en 1956 que l'on put prouver son existence. La physique des neutrinos pouvait commencer.

Un argument pour le Congrès

On vérifia bientôt que la création de neutrinos accompagnait toujours celle d'un électron ou celle d'un muon. Le muon est une particule qui ne diffère apparemment de l'électron que par sa masse. Il est deux cents fois plus lourd. A cette différence près, il a les mêmes propriétés. Le muon est instable. Il se désintègre en donnant un électron, que l'on supposait accompagné soit de deux neutrinos, soit d'un photon (grain de lumière). Or l'analyse montra qu'il y avait toujours deux neutrinos émis et jamais de photon.

Pourquoi ? Les physiciens cherchèrent une explication et certains supposèrent que les deux neutrinos étaient de types différents. Il y avait deux particules de même nom. On parlerait dorénavant de neutrino électronique et de neutrino muonique. Cette distinction expliquait nombre de phénomènes, et pas seulement la désintégration du muon. Les théoriciens, très satisfaits de leur hypothèse, renvoyaient aux expérimentateurs la tâche ingrate de distinguer deux particules pratiquement identiques et, de plus, presque indétectables.

C'est, semble-t-il, au cours d'une conversation autour d'une tasse de café, à la fin des années 50, que jaillit la lumière. Melvin Schwartz remarqua que l'accélérateur de particules (synchrotron) que les Etats-Unis venaient de construire à Brookhaven, près de New-York, pouvait être utilisé pour fabriquer des faisceaux de neutrinos qui seraient tous du même type (neutrino muonique). En envoyant ces neutrinos dans de la matière, en observant les rares réactions produites, on devait détecter des muons mais jamais d'électrons. Avec Leon Lederman et Jack Steinberger, il entreprit la construction de ce faisceau de neutrinos. Plusieurs années de travail furent nécessaires. Il fallut construire un mur d'acier épais d'une quinzaine de mètres puis un appareil qui pesait plus de dix tonnes. Enfin, l'expérience put être faite, avec la participation de G. Danby, K. Goulianos, N. Mistry et du Français Jean-Marc Gaillard. Elle démontra qu'il existait bien deux types de neutrinos. Beaucoup plus tard, les théoriciens en inventeraient *un troisième, associé à un* « électron super lourd », le lepton tau.

La récompense des auteurs principaux de l'expérience est tardive, et, comme l'a déclaré Leon Lederman, *« c'est un prix Nobel qui a eu le temps de mûrir »*. Il y a plusieurs explications. L'une est que l'importance des faisceaux de neutrinos ne fut pas immédiatement comprise. Une autre est que dans les vingt ans écoulés depuis l'expérience, toute une nouvelle vision du monde microscopique s'est peu à peu imposée, dans laquelle l'existence de trois variétés de neutrinos est cruciale. Sans l'expérience de Lederman, Schwartz et Steinberger, cette nouvelle vision aurait été impossible.

Une troisième raison est plus politique. Cela fait cinq ans que des Américains n'avaient plus reçu le prix Nobel de physique. De plus, en physique des particules, le laboratoire de pointe n'est plus le Fermi National Accelerator Laboratory de Chicago, dirigé par Leon Lederman, mais le CERN européen à Genève, où travaille Jack Steinberger. Or, les Etats-Unis sont en train de décider la construction d'un super accélérateur, le SSC, qui doit rendre aux Etats-Unis une suprématie qui leur échappe. Le président Reagan devrait choisir le site de cette installation juste avant l'élection présidentielle. La difficulté sera ensuite d'obtenir du Congrès tous les crédits nécessaires. Ce dernier ne sera-t-il pas plus sensible aux arguments des chercheurs après l'attribution à trois Américains du prix Nobel ?

MAURICE ARVONNY.

[Né à Buffalo (Etat de New-York), le 15 juillet 1922, Leon Lederman a fait ses études à l'université Columbia de New-York, où il obtint un doctorat en 1951 ; il y devint professeur en 1958. Depuis 1979, il dirige à Batavia, près de Chicago, *le Fermi National Accelerator* Laboratory, qui est le plus grand centre américain de physique des particules. On lui doit, outre les travaux pour lesquels il est couronné, la découverte du méson K et une méthode originale d'observation de la désintégration des muons.]

[Né à New-York, le 2 novembre 1932, Melvin Schwartz a effectué la majeure partie de ses études à l'université Columbia de New-York, avant de devenir, en 1966, professeur de physique à l'université Stanford. Outre les travaux qui lui valent aujourd'hui le prix Nobel, ses recherches ont porté sur les neutrinos et sur des particules lourdes à désintégration très rapide, les hyperons. Il dirige aujourd'hui sa propre firme à Mountain-View (Californie), Digital Pathways Inc., spécialisée dans la communication informatique.]

[Né le 25 mai 1921, à Bad-Kissingen (Allemagne), Jack Steinberger, citoyen américain, a fait ses études à l'université de Chicago. Après un doctorat de physique obtenu en 1948, il est devenu professeur à l'université Columbia de New-York (1950-1971), avant de rejoindre les équipes du Laboratoire européen de physique des particules (CERN) de Genève. Il est l'auteur, en plus de ses travaux sur les neutrinos, de nombreuses publications sur la physique des particules, notamment sur la désintégration du muon et celle du méson K zéro. Il est également responsable d'un système de détection de particules qui sera installé sur le LEP, le grand accélérateur que le CERN doit mettre en service en 1989.]

CHIMIE : Johann Deisenhofer, Robert Huber et Hartmut Michel (RFA)

Les protéines mises à nu

Les trois chercheurs ouest-allemands, qu'honore cette année le prix Nobel de chimie, sont les premiers à avoir élucidé, atome par atome, la structure d'un complexe protéique membranaire. Effectués sur une bactérie, ces travaux permettent désormais de mieux comprendre les mécanismes de la photosynthèse, grâce auxquels les plantes, les algues et certains micro-organismes utilisent l'énergie solaire pour produire, à partir du gaz carbonique et de la vapeur d'eau contenus dans l'air, les éléments organiques nécessaires à leur survie. Ils ouvrent également une nouvelle voie de recherche sur les multiples protéines présentes dans les membranes cellulaires – protéines dont l'analyse, jusqu'à ces dernières années, ne se prêtaient pas aux techniques aujourd'hui classiques de la cristallographie à rayons X.

Pour transformer l'énergie lumineuse en énergie chimique, la photosynthèse *utilise essentiellement deux* types de constituants : des pigments spécifiques, les chlorophylles, et des protéines dites « de transfert d'électrons », qui s'organisent avec les pigments chlorophylliens en structures complexes dans les membranes biologiques concernées. D'où l'intérêt pour les biochimistes d'étudier ces centres de réaction, véritables clés de voûte de la photosynthèse.

Du fait de leur nature membranaire, *ces complexes moléculaires*, toutefois, se dérobèrent des années durant à toute tentative de cristallisation, interdisant de ce fait l'analyse de leur structure. D'une part, parce que les protéines membranaires associées à des lipides sont particulièrement difficiles à purifier ; d'autre part, parce qu'elles présentent une région hydrophobe qui les rend insolubles dans l'eau – passage quasi obligé pour accéder à la cristallographie.

Alors que plusieurs centaines de protéines solubles ont été analysées sous forme cristalline au cours des vingt dernières années, les chercheurs ne disposaient ainsi, jusqu'à un passé récent, d'aucune donnée structurale sur les protéines membranaires. C'est là la principale originalité des travaux d'Hartmut Michel qui, en 1982, à l'aide de détergents et de divers artifices chimiques, réussit à fabriquer des cristaux du centre de réaction photosynthétique d'une bactérie. Des cristaux si bien ordonnés que l'on pouvait en déterminer la structure atomique dans ses moindres détails, ce qui fut fait, de 1982 à 1985, en collaboration avec Johann Deisenhofer et Robert Huber.

Bien que l'appareil de photosynthèse des bactéries soit plus simple que celui des végétaux supérieurs, il existe une étroite parenté entre les centres de réaction de ces différents organismes. Connaître la structure du centre de réaction permet notamment de mieux comprendre le processus selon lequel les électrons, à une vitesse souvent considérable sont transférés dans les systèmes biologiques. Plus généralement, ce sont toutes les études menées sur des fonctions faisant intervenir des protéines membranaires – et elles sont nombreuses, – qui pourront désormais bénéficier de cette technique d'analyse. Un domaine de recherche dans lequel se sont d'ores et déjà lancées plusieurs équipes dans le monde. En particulier celle du laboratoire de photosynthèse du CNRS, à Gif-sur-Yvette, qui s'apprête à publier la structure d'un centre photochimique appartenant à une souche de Rhodobacter spheroïdes.

CATHERINE VINCENT.

[Né le 30 septembre 1943 à Zusamaltheim, en Bavière, Johann Deisenhofer a obtenu son doctorat de biochimie en 1974 à l'institut Max-Planck de biochimie, à Martinsried. De 1974 à 1987, il y effectua des recherches. Depuis 1988, il est chercheur à l'institut médical Howard-Hughes, à Dallas, aux Etats-Unis.]

[Né le 20 février 1937 à Munich, Robert Huber entre en 1963 comme directeur de recherches à l'université technique de Munich, où il reste jusqu'en 1972, date à laquelle il devient chef de division à l'institut de biochimie Max-Planck de Martinsried. En 1976, il est nommé professeur à l'université technique de Munich, puis en 1987 devient directeur de l'institut Max-Planck.]

[Né le 18 juillet 1948 à Ludwigsburg, dans le Bade-Wurtemberg, Hartmut Michel obtient son doctorat à l'université de Würzburg en 1977. De 1979 à 1987, il fut également chercheur à l'institut de biochimie Max-Planck de Martinsried, et à partir de 1988 devient chef de division à l'institut de biophysique Max-Planck à Francfort-sur-le-Main.]

Membres d'une mission scientifique en Mauritanie

Trois Français sont tués par l'explosion d'une mine

Trois des quatre membres d'une mission scientifique française sont morts en Mauritanie, où leur véhicule *« a sauté sur une mine près de Nouhadibou »*, a annoncé, mercredi 19 octobre, à Paris le secrétariat d'Etat à l'environnement. Le ministère indique qu'il a *« été informé officieusement du décès »* des trois Français, Didier Marchessaux, Alain Argiolas et Gérard Vuignier.

Le quatrième membre de l'expédition, Patrick Francourt, est revenu blessé à Nouhadibou. Il devait être rapatrié en France, jeudi. La Land Rover de l'expédition a sauté sur la mine, dimanche, à environ 15 kilomètres au *nord-ouest* de Nouhadibou, soit près de la pointe sud du Sahara occidental dont le Maroc et le Front Polisario se disputent la souveraineté. L'expédition procédait dans le cadre d'un programme international soutenu par la Communauté européenne, à l'étude de l'unique colonie de phoques moines, vivant sur les côtes de l'Atlantique. – *(Reuter.)*

● **CYCLISME : le Tour de France 1989.** – La soixante seizième édition du Tour de France partira le 1er juillet de Luxembourg et arrivera le 23 juillet sur les Champs-Elysées, après 3 190 kilomètres de course dont 170 kilomètres contre la montre et cinq arrivées en altitude. La carte et les commentaires sur la nouvelle direction du Tour seront publiés dans nos éditions de demain datées 22 octobre.

Ve RÉPUBLIQUE - TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

VOICI
LE "DE GAULLE"
NOUVEAU FRANC
1958
1988

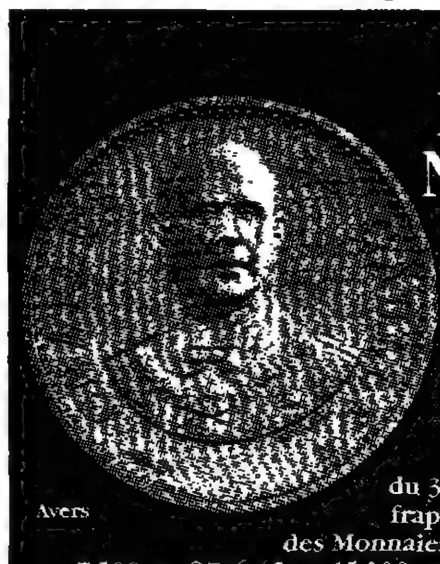

Une Médaille commémorative du 30e anniversaire du "NOUVEAU FRANC" frappée dans les ateliers de l'Administration des Monnaies et Médailles et limitée dans le monde entier à :
7 500 en OR 6,45 g - 15 000 en ARGENT 6,45 g - 50 000 en BRONZE 6 g - Diamètre réel 21 mm.

DEUX ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU NOUVEAU FRANC.

Face à la dévalorisation du franc qui a marqué toute la période de l'après guerre, caractérisée par une inflation due aux dépenses de reconstruction, le Général DE GAULLE, par ordonnance du 27 décembre 1958, décida la création d'une nouvelle unité monétaire.
Sa valeur était fixée à 100 F pour la distinguer de la précédente, elle fut désignée par le terme "nouveau franc" son symbole était NF.
Le 9 novembre 1962 l'appellation nouveau franc fut supprimée et remplacée par celle de "franc" sans changement de parité aucune.
Pour célébrer le 30e anniversaire du franc actuel, il a été décidé de frapper une médaille commémorative reprenant les caractéristiques du nouveau symbole pour le franc français, un "F" à deux barres.

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA Ve RÉPUBLIQUE.

Léon BLUM a dit un jour "c'est à Charles DE GAULLE que la France doit la restauration des institutions démocratiques".
1958 a marqué le retour au pouvoir du Général DE GAULLE, son élection à la Présidence de la République, l'adoption des lois organiques des 25 et 26 octobre. Ainsi naquit la Ve République.
C'est par plus de 67 % des suffrages exprimés que le Général DE GAULLE fut élu Président de la République.
1988 marque le 30e anniversaire de la Ve République et c'est là une double commémoration historique.

UNE PRÉCIEUSE ÉDITION A TIRAGE LIMITÉ SUSCEPTIBLE D'ACQUÉRIR UNE GRANDE VALEUR NUMISMATIQUE.

La frappe commémorative du "DE GAULLE" 1958-1988 a été confiée au Maître Graveur Henri THIEBAUD. Les matrices ont été directement gravées à la main dans l'acier. Sur le plan technique, le "DE GAULLE" 1988 est frappé en qualité FLEUR DE COIN, hors du circuit industriel, à l'aide de coins neufs sur des flancs sélectionnés ayant subi un traitement spécial *destiné à les rendre plus brillants.*
Les différentes opérations de fabrication sont effectuées dans les ateliers de l'Administration des Monnaies et Médailles.
Chaque "DE GAULLE" 1988 sera livré avec son étui sous capsule de protection accompagnée d'un certificat d'authenticité qui indiquera le tirage limité, le poids et le titre du métal précieux.

TOUTES LES GARANTIES ONT ÉTÉ DONNÉES A CETTE ÉDITION RESTREINTE DU "DE GAULLE" 1988.

1 Le poinçon officiel des Ateliers de l'Administration des Monnaies et Médailles. La Monnaie de Paris, garantissant le titre de chaque unité de cette frappe.

2 *Le poinçon de frappe de l'Atelier de l'Administration* des Monnaies et Médailles certifiant la frappe.

3 Un tirage mondial garanti extrêmement faible : 7.500 seulement en OR - 15.000 en ARGENT, 50.000 en BRONZE.

Les pièces commémoratives sont en général frappées à plus de 20.000 exemplaires.

4 Un certificat d'authenticité accompagne chaque unité de cette frappe.

SOUSCRIVEZ SANS TARDER !

Les souscriptions au "DE GAULLE" 1958-1988 sont reçues par correspondance aux Editions Jean-Marc LALETA - Distributeur agréé de la Monnaie de Paris. Elle y seront enregistrées selon leur strict ordre d'arrivée et ce dans la limite du tirage. Nous nous réservons le droit de réduire l'importance de certaines souscriptions (hormis celles des banques) pour donner satisfaction au plus grand nombre de collectionneurs et investisseurs.

En cas de retour du colis dans les 30 jours, vous serez intégralement remboursé.
La souscription sera close sans préavis.

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT MAINTENANT

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
A retourner sans affranchir aux Éditions Jean-Marc LALETA
Distributeur Agréé de la Monnaie de Paris
Libre Réponse 638.92 - 92089 Paris La Défense

Je désire souscrire (sous réserve d'épuisement et conformément à vos conditions de souscription) à la Médaille "DE GAULLE" 1958-1988 frappée à tirage limité dans les ateliers de l'Administration des Monnaies et Médailles. Veuillez donc m'adresser dès sa sortie par colis postal assuré aux frais et risques des Éditions LALETA :
[____] DE GAULLE 1958-1988 en OR 24 CARATS au prix unitaire de 2 400 F soit .... F
[____] DE GAULLE 1958-1988 en ARGENT 1er Titre au prix unitaire de 320 F soit .... F
[____] DE GAULLE 1958-1988 en BRONZE Florentin au prix unitaire de 100 F soit .... F
Je réglerai le montant de cette souscription avant l'envoi du colis dès réception de votre facture en 1 seul versement ou en 4 mensualités (seulement pour une commande de plus de 1 000 F).
M., Mme. Mlle ....
Adresse complète ....
Code postal [_ _ _ _ _] Ville ....
(Ecrire en majuscules S.V.P.) Date Signature

R.C.S. Nanterre B 382 043 881 292/RH 4015

CATHERINE **DENEUVE** GERARD **DEPARDIEU**

RENE CLEITMAN
PRÉSENTE

DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE

LE PREMIER FILM DE FRANÇOIS **DUPEYRON**

LE QUOTIDIEN
Faire un premier film de cette audace, de cette puissance verbale et narrative, c'est carrément inespéré.
Aurelien FERENCZI

Le Monde
DENEUVE : prodigieuse
DEPARDIEU : génial
Jacques SICLIER

LA CROIX
DEPARDIEU ne joue pas. Il "est" tout simplement. Déchirant.
Jean Pierre HAUTTECOEUR

LES ECHOS
Grande rencontre dans un drôle d'endroit. Et coup de maître pour un coup d'essai.
Annie COPPERMANN

LE FIGARO
Catherine DENEUVE et Gérard DEPARDIEU sont tous deux admirables.
Claude BAIGNERES

PREMIERE
Un film bouleversant.
Jean Pierre CHAILLET

STUDIO
C'est très fort.
Marc ESPOSITO

L'EXPRESS
"DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE" suscite une irréelle drôlerie.
Yves STAVRIDES

TÉLÉRAMA
Catherine DENEUVE a jeté tout narcissisme aux orties pour n'être plus que sensibilité. Voilà qui mérite pour le moins un César.
Joshka SCHIDLOW

L'EVENEMENT
Gérard DEPARDIEU règne sur chaque plan comme Dieu dans l'Olympe.
Anne ANDREU

Observateur
De vrais héros romanesques pour un premier film touché par la grâce... Une belle réussite.
Michel PEREZ

HUMANITE DIMANCHE
"DROLE D'ENDROIT..." est une comédie. Une vraie.
Claude SARTIRANO

Libération
"DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE", ça roule.
Gérard LEFORT

L'HUMANITE
Il y a bien des raisons d'aimer vraiment ce "DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE"
Jean ROY

LE FIGARO
Un véritable auteur qui a su imposer du premier coup un style et surtout un langage.
Daniel TOSCAN DU PLANTIER

CAHIERS DU CINEMA
Gérard DEPARDIEU et Catherine DENEUVE donnent simultanément et sublimement l'impression d'être au sommet de leur art... Ce point d'équilibre c'est tout simplement la perfection.
Thierry CLECH

GLOBE
Une parfaite réussite.
François MANGOLI

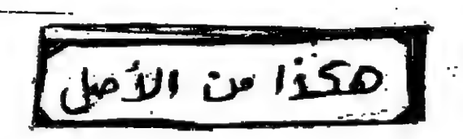

هكذا من الأصل

Le Monde
DES LIVRES

Marguerite Yourcenar, inachevée...

Quoi ? L'Eternité, *le dernier volume de sa trilogie familiale,* le Labyrinthe du monde *interrompu par sa mort.*

DIX ans ont passé entre la publication d'*Archives du Nord* (1977) et le moment où la mort empêche Marguerite Yourcenar, en décembre 1987, de continuer la rédaction du livre qui va sortir dans quelques jours – avec son titre emprunté au Rimbaud des *Illuminations*, *Quoi ? L'Eternité* – et qui devait clore sa trilogie familiale. Mais il n'y a entre les deux ouvrages aucune rupture de ton, comme si l'ensemble du texte avait été écrit dans le même temps et qu'on eût décidé, après coup, de le séparer en deux volumes.

Pourtant, Marguerite Yourcenar qui, se remettant à voyager, avait entrepris en 1980 un tour du monde, n'a entamé la rédaction de *Quoi ? L'Eternité* qu'en 1982. Elle l'a totalement délaissée pendant trois ans avant de la reprendre, de manière intermittente, à partir de 1985. Pendant ces années, se sont ajoutés aux voyages : un accident au Kenya, où elle fut renversée par une voiture à la fin de 1983 ; une grave opération, un quintuple pontage coronarien, à la fin de 1985 ; la maladie et la mort, en 1986, de son jeune secrétaire et compagnon de voyage, Jerry Wilson.

En dépit de tout, cette femme de quatre-vingt-quatre ans gardait intacte la maîtrise de sa phrase. écrivait presque sans ratures, et, sans se relire, donnait son manuscrit au fur et à mesure à son ami Yannick Guillou, qui, chez Gallimard, travaillait avec elle. Quelques mois avant sa mort, elle lui disait, avec son sens exquis de l'euphémisme : « *Désormais, même si je suis empêchée, on pourra publier ce qu'on a.* »

Un père entre le jeu et les femmes

« Ce qu'on a », c'est un volume déjà gros de 344 pages, allant de 1903 – la naissance de Marguerite Yourcenar – à la fin de la guerre de 1914, un récit magistralement mené, s'organisant autour de deux figures : Michel de Crayencour, le père de la narratrice, et l'une des femmes qu'il a le plus aimées, Jeanne, nommée ici « Jeanne de Reval » par discrétion. Son fils, désigné sous le prénom de Clément, fut le compagnon de jeux des premiers étés de Marguerite Yourcenar, qui le retrouva quelque soixante-dix ans plus tard.

De Michel, cet homme libre, cultivé, auquel elle doit son ouverture sur le monde, son aptitude à « *penser à contre-courant* », – et qui n'avait pas, comme son beau-frère Paul, « *ce visage un peu morose à l'expression contrainte de ceux qui exigent trop d'eux-mêmes et craignent perpétuellement de se sentir tentés* », – Marguerite Yourcenar retrace sans complaisance la vie. Il aime immodérément le jeu (jusqu'à la ruine) et les femmes, mais, le jour de sa dernière entrevue avec Jeanne, « *les préjugés dont* [il] *se croyait indemne lui remontent à la bouche* », avec « *le ton péremptoire de l'homme pour lequel tout élan des sens dégrade une femme, à moins, bien entendu, qu'il n'en soit le bénéficiaire, et pour qui toute singularité sexuelle déshonore un homme* ». C'est à travers Jeanne que lui deviendra proche ce « *monsieur de haute taille, affectueux, sans cajoleries, qui ne* [lui] *adressait jamais de remontrances et parfois de bons sourires* » et dont l'enfant qu'elle était ne savait pas « *si* [elle] *l'aimait ou non* ».

D.R.

Marguerite Yourcenar vers 1906, telle qu'elle apparaît dans *Quoi ? L'Eternité*.

En racontant Jeanne, le grand exemple féminin de ses années de formation, mariée à l'homme qui fut le modèle d'*Alexis*, Marguerite Yourcenar, comme souvent dans sa méthode de reconstitution, se sert de son expérience, de son propre passé, proche ou lointain, pour éclairer des situations dont elle n'a eu qu'un récit fragmentaire et allusif.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 21.)

La Révolution révisée

Le* Dictionnaire critique de la Révolution française, *de François Furet et Mona Ozouf, est, à la fois, inventaire et manifeste

LA force du *Dictionnaire critique de la Révolution française*, aujourd'hui proposé par François Furet et Mona Ozouf, tient à ce qu'il allie deux écritures historiques disjointes depuis le XVIIIe siècle : l'inventaire et le manifeste (1). En plus de onze cents pages et quatre-vingt-dix-neuf articles, distribués en cinq grands chapitres (événements, acteurs, institutions et créations, idées, interprètes et historiens), ce livre imposant dresse un bilan des connaissances les plus sûres et les plus neuves sur les ruptures essentielles, les protagonistes principaux, les innovations et les justifications qui donnent à la Révolution et son cours et son sens.

Mais cet état des lieux révolutionnaires n'a rien d'un froid constat à la manière notariale. Il est tout entier porté par une idée : que la signification fondamentale de la Révolution française n'est pas sociale mais politique. Ce qu'elle inaugure n'est pas la domination d'une classe, autrefois entravée et désormais dominante, mais une manière nouvelle de fonder les principes et le gouvernement de la société.

Une dimension politique et philosophique

Comment construire le lien social à partir de la liberté et de l'autonomie de l'individu ? Comment organiser l'expression de la souveraineté dès lors qu'elle est constituée comme nationale, inaliénable et nécessairement unanime ? Comment asseoir l'exercice du pouvoir sur l'universalité de la loi et l'égalité des droits ? Telles sont les questions centrales posées par la Révolution, et celles qui doivent articuler son histoire ou habiter son interprétation.

L'étrangeté première qu'il faut comprendre est l'extraordinaire croyance révolutionnaire en la toute-puissance du politique, investi de la refonte du corps social comme de la régénération des individus. De là, le parti choisi, qui donne unité au livre : « *l'accent mis sur l'événement politique et sa capacité créatrice* ». De là, aussi, la récusation de l'« *interprétation sociale* » de la Révolution, considérée comme impuissante à rendre compte de la véritable nature de l'événement.

De ce choix premier, fermement tenu, découlent tous les autres, et d'abord quant à la composition de l'ouvrage. Deux tiers de ses articles ont, en effet, été rédigés par « *le groupe d'historiens et de philosophes qui travaillent en communauté de préoccupations et d'intérêts à l'institut Raymond-Aron* », selon la formule des maîtres d'œuvre, qui ont pris eux-mêmes en charge quarante-trois des quatre-vingt-dix-neuf entrées. A ce « noyau dur » de contributions, qui assure la cohérence intellectuelle du projet, s'en sont ajoutées d'autres, dues à des historiens étrangers partageant une perspective similaire (ils fournissent un quart des vingt-quatre auteurs) ou à des historiens français marquant quelque distance à l'égard d'une lecture strictement politique et philosophique de la Révolution.

La thèse d'ensemble qui sous-tend le volume explique aussi ses omissions assumées et ses équilibres inattendus. Redoublant le primat accordé par les hommes de la Révolution à l'action politique et au volontarisme idéologique, le *Dictionnaire critique* s'attache aux idées plus qu'aux pratiques, aux élaborations conceptuelles plus qu'aux formes de transmission culturelle. On ne trouvera donc, dans la liste de ses articles ou dans l'index de ses thèmes, ni « éloquence », ni « théâtre », ni « chansons », ni non plus d'allusions à la peinture ou à la musique de la Révolution, et les pages consacrées à l'école ou à l'imprimé sont rangées à l'enseigne de deux notions toutes politiques, superbement analysées : « régénération » et « esprit public ».

ROGER CHARTIER.

(Lire la suite page 18.)

(1) L'*expression* (« *dresser une sorte de manifeste historiographique* ») est employée par François Furet dans l'*entretien qu'il* a accordé à François Ewald et qui est publié dans le numéro d'octobre du *Magazine littéraire* – numéro où l'on trouve un très riche dossier sur la Révolution et ses interprétations.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Sieyès, *de Jean-Denis Bredin*

Méconnu volontaire

LA distribution des rôles, en Histoire, ressemble à celle qui se pratique au théâtre. On y distingue aussi des « emplois », parfois les mêmes : le sanguin, l'atrabilaire, le bravache, l'ingénue. Dans le grand spectacle que fut la Révolution, l'abbé Sieyès remplit une fonction aussi mal reconnue qu'essentielle. Il est présent sur scène de bout en bout, et pourtant on ne le voit pas. Il a si peu de vie privée, d'existence physique, que ses traits changent d'un portrait à l'autre. Il est le pur produit des Lumières, il inspire les textes fondateurs sur la souveraineté et la représentation nationales, il se mêle de gouverner avec le Directoire, de conspirer avec Bonaparte ; mais ce sont d'autres qui passent pour ordonner la pensée et pour faire l'événement. Ce n'est pas qu'il cherche l'ombre, à la manière des éminences grises, car il finira Comte d'Empire et couvert d'honneurs, mais il est lui-même ombre portée, désincarné par nature et choix, résolu à ne laisser d'autres traces que celles de ses œuvres. Un cas, à l'heure où prenait naissance, comme tant d'autres phénomènes modernes, l'histrionisme politique ! Sieyès, ou le méconnu volontaire...

On dirait que l'historiographie a respecté cette volonté de discrétion attestée, à sa façon, par la *Notice* de Sieyès lui-même. Ce plaidoyer *pro domo*, les travaux de Bastid, de Fortoul ou de Lefebvre, et les chapitres de Michelet, Jaurès, Soboul ou Furet, laissaient place pour une biographie exhaustive de Sieyès. Au mérite de combler cette lacune, Jean-Denis Bredin ajoute ceux de récapituler les années 1789-1815, puisque l'abbé y fut sans cesse présent, et de réfléchir au sort de tout théoricien politique, de l'intellectuel exemplaire, quand les faits lui obéissent au-delà de ses vœux.

LES témoins de l'époque jalousent-ils le rôle d'inspirateur de Sieyès ? Tous le peignent avec une sévérité dont l'unisson devient suspecte. Talleyrand le juge odieux ; Taine, abstrait ; Lavoisier, violent ; Quinet, craintif ; Sainte-Beuve, méprisant. Lamartine ironise sur le prestige de... ses silences. Seule Mme de Staël et Benjamin Constant lui trouvent des excuses. Ne paierait-il pas cet orgueil suprême d'aimer déplaire à ses contemporains et, au-delà d'eux, à la postérité ?

Sieyès n'a pas eu de vie quotidienne, sinon des ennuis de santé, urinaires, dermatologiques et autres. On ne lui connaît ni femme, ni maîtresse, ni mignon. Tout au plus des appétits de reconnaissance et d'argent lui viennent-ils, comme souvent, avec l'âge. On ne peut pourtant expliquer la violence et la constance de son hostilité envers les privilégiés sans recourir à la bonne vieille psychologie des « *revanches* », sources de tant d'opinions extrêmes. Le futur comte d'Empire est fils de roturiers, sans biens, fragile ; et des nobles l'ont humilié. D'autres révolutions ont été conçues pour moins que cela !

La vengeance, chez Sieyès, a eu le temps de refroidir. En 1789, il a déjà quarante ans. Il est né malingre, à peine viable. Sans doute est-il entré dans les ordres pour cette raison, comme Talleyrand pour cause de boiterie ; ou pour complaire à sa mère, ou simplement, comme ses deux sœurs religieuses, pour se « caser », se « donner une existence », se pousser dans le monde, doter les siens. Ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'il n'a pas la vocation, ni même la foi. Jusqu'à la mort, il se montrera athée, souvent anti-religieux. A l'époque, il est admis que certains abbés briguent ainsi l'administration, juteuse, des évêchés, hors de tout ministère ecclésiastique.

AU séminaire, il a délaissé la théologie et le droit canon pour les grands auteurs du moment : Rousseau, Montesquieu, Helvétius, Hobbes, Locke. Il se passionne pour la politique, entendue comme la « science de ce qui doit être, non de ce qui est ». Il est de son temps, pleinement : il croit que la raison peut changer le monde, à force d'idées générales, de constructions logiques. Dans le même temps, sa haine des privilégiés se forge, sur le terrain, à voir comment un roturier a peine à se faire une place auprès des évêques, et comment les nobles écrasent les pauvres au sein des Etats généraux. Un jour, Brienne l'aurait oublié dans une antichambre : ce sont des affronts qui ne s'oublient pas.

En tout cas, il y a de la vindicte provocatrice dans son *Essai sur les privilèges* (1788), dénoncés comme autant de droits « *de faire tort à autrui* ». Les nobles qui les exercent sont des « *loups* », bons à être tirés à vue. Tocqueville parlera de « *cri de guerre* ». *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?* met cette colère en système. Bredin le rappelle lumineusement en préface de la réédition du célèbre texte chez Flammarion. Pour Sieyès, les 200 000 privilégiés qui règnent sur les 26 millions d'âmes du pays sont des parasites étrangers à la nation. Le Tiers n'était rien ; il sera Tout en se constituant en assemblée nationale souveraine. Ce qui fut fait le 17 juin 1789, véritable point de départ de la Révolution légale.

SI logique soit-il, l'esprit de Sieyès est nourri de tout, sauf d'Histoire. Il imagine une société idéale, et il construit autour. D'où ses projets fantaisistes de séparation des citoyens entre *actifs* et *passifs*, ou de division territoriale. Plus prophétiques se révéleront ses vues sur une législation de la presse ou sur l'organisation *judiciaire*.

Dans l'action, Sieyès se montre imprévisible, comme souvent les visionnaires en chambre. Tout en silences et en reculs, il devient soudain implacable, téméraire, jusqu'au prochain renfrognement. Faute d'éléments nouveaux sur sa personnalité, Bredin excelle à le peindre par contraste avec les autres acteurs de la Révolution moins dissimulés : ainsi des doubles portraits en regard de Mirabeau, de Talleyrand, de Robespierre, avec qui Sieyès compose deux variantes de sécheresse humaine inégalement redoutables.

(Lire la suite page 19.)

GENEVIÈVE BON
La saison des bals
Ce livre si romanesque est d'une exigence sans faiblesse.
Pierrette Rossel/ELLE
De quête de soi-même et d'initiation, ce troisième roman de Geneviève Bon est bien comme annoncé, un "tourbillon"...
Pierre-Robert Leclercq/LE MONDE
ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

● EN POCHE

● Vingt nouveaux titres pour la deuxième rentrée de la « Bibliothèque Lattès », qui publie en texte intégral, sous reliure et au prix, modique pour l'époque, de 30 F le volume quelques grands titres de la littérature mondiale agrémentés de gravures d'époque. De Lewis Carroll à Dickens, de Stendhal, *(le Rouge et le Noir)* à Musset *(Poésies)* ; les textes sont présentés allégés de tout appareil critique.

● Frédérick Tristan est de retour, avec trois rééditions, dans la collection « 10/18 ». *Le Dieu des mouches* (n° 860), *l'Homme sans nom* (n° 1951), *le Théâtre de Madame Berthe* (n° 1952), autant d'errances tragi-comiques et de mémoires fantastiques à la recherche d'une identité perdue.

● Dans la même collection, autres voyages, autres héros et autres chroniques des passions, sous la plume journalistique de Joseph Kessel, avec *les Rois aveugles* (n° 1947), *Nuits des princes* (n° 1948), *la Nagaïka* (n° 1949) et *Tous n'étaient pas des anges* (n° 1950).

● Philosophie des droits de l'homme avec Henri Wallon, abolitionniste du dix-neuvième siècle, et son *Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité*, qui est repris dans la collection « Bouquins ».

● La même collection commence la réédition en cinq tomes des œuvres complètes de Boileau-Narcejac. Les trois premiers volumes présentent une série de quarante-deux récits policiers à suspense, dont plusieurs textes inédits.

● Dans la même veine et dans la même collection paraissent *les Aventures extraordinaires de Rouletabille, reporter*, de Gaston Leroux. Onze romans noirs en deux volumes, dont le célèbre *Mystère de la chambre jaune*.

● Champs-Flammarion fait paraître un des traités philosophiques de John Stuart Mill *l'Utilitarisme*, paru en 1863. Traduit de l'anglais et présenté par Georges Tanesse.

Troisième sélection du prix Goncourt

Le jury du Goncourt a rendu publique sa troisième sélection pour le prix qui sera attribué le 14 novembre. Y figurent : Pierre Bergounioux : *l'Arbre sur la rivière* (Gallimard) ; Emmanuel Carrère : *Hors d'atteinte ?* (POL) ; Philippe Labro : *Un été dans l'Ouest* (Gallimard) ; Bernard-Henri Lévy : *les Derniers Jours de Charles Baudelaire* (Grasset) ; Pierre Veilletet, *Mari-Barbola* (Ariéa).

Une dernière sélection aura lieu le 7 novembre.

Première sélection du prix Renaudot

Onze ouvrages ont été sélectionnés pour le prix Renaudot qui sera attribué le 14 novembre.

Henri Anger : *la Mille et Unième Rue* (François Bourin) ; Jean Blot : *Sainte imposture* (Albin Michel) ; Jean Colombier : *les Années Céladon* (Calmann-Lévy) ; Raphaël Confiant : *le Nègre et l'Amiral* (Grasset) ; Christian Combaz : *A ceux qu'on n'a pas aimés* (Le Seuil) ; René Depestre : *Hadriana dans tous mes rêves* (Gallimard) ; Daniel Depland : *la Bête écarlate* (Grasset) ; Jean Guerreschi : *Montée en première ligne* (Julliard) ; Richard Jorif : *Clownerie* (François Bourin) ; Erik Orsenna : *l'Exposition coloniale* (Le Seuil) ; François-Olivier Rousseau : *la Gare de Wannsee* (Grasset).

Malaise chez les historiens ?

Y a-t-il une crise de l'histoire ? Question paradoxale au moment où la « demande sociale » en France, à l'approche du Bicentenaire, est particulièrement forte, mais question révélatrice des incertitudes qu'éprouvent les historiens face à cette demande. Huit d'entre eux, représentant quatre revues spécialisées, en débattaient, jeudi 13 octobre, au Centre Georges-Pompidou.

Ces incertitudes, a expliqué Marc Ferro (*les Annales*), tiennent à cinq données nouvelles : la mise en cause des idéologies globales ; la multiplication des foyers de fabrication du discours historique (pays anciennement colonisés ou groupes minoritaires) ; la concurrence des médias (cinéma, puis télévision) ; les controverses méthodologiques entre historiens, les interrogations sur l'enseignement de la discipline. *D'autres éléments entrent jeu :* l'effacement des postulats sur lesquels reposait l'historiographie française des années 60, tels que l'ambition d'une « histoire totale », la primauté d'une définition territoriale des objets de la recherche, le primat de l'interprétation sociale (Roger Chartier, *Revue de synthèse*) ; les nouvelles questions posées par la société, qui attend des historiens non plus seulement une fonction de critique et de mémoire, mais aussi un rôle d'expertise (Jean-Pierre Rioux, *Vingtième siècle*) ; la disparition des grands « fondateurs de discours », comme Foucault, Braudel, Ariès (Lucette Valensi, *les Annales*) ; la prise de conscience des erreurs passées qui incitent à la modestie (Michelle Perrot, *le Mouvement social*).

Faut-il pour autant désespérer ? Non, ont répondu, unanimes, les intervenants. *« Ne plus être obligé d'être un professeur de vérité, tant mieux »*, a dit Michelle Perrot. Roger Chartier a mis l'accent sur les renouvellements en cours dans les secteurs traditionnels (démographie, histoire sociale, histoire culturelle), sur le retour de problèmes longtemps négligés (l'histoire de l'Etat, l'histoire de la pensée politique) et sur la « vigilance critique » désormais manifestée par les historiens. Jean-Claude Perrot (*Revue de synthèse*) a rappelé que, en histoire comme dans les autres disciplines, c'est le présent qui fournit aux chercheurs *« des sujets, des méthodes et des outils qui sont des denrées périssables »*. Le temps de nouvelles synthèses est peut-être venu, ont souligné François Bédarida *(Vingtième siècle)* et Jean-Louis Robert *(le Mouvement social)*, comme l'indiquent quelques-unes des récentes histoires de France.

La salle s'est surtout inquiétée du repli des historiens français sur l'Hexagone. Ceux-ci ont reconnu qu'il y avait là, en effet, matière à réflexion.

THOMAS FERENCZI.

● EN BREF

● Le Prix d'études Alfred de Vigny a été décerné à PAUL BENICHOU pour son livre *les Mages romantiques* (Gallimard).

● Le Prix populiste a été décerné à DANIEL RONDEAU pour son récit *l'Enthousiasme* (Quai Voltaire).

● Le cinquième SALON DU LIVRE D'HISTOIRE, « Clio 88 », se tient jusqu'au 23 octobre à Senlis.

● Le papier est-il un support d'écriture sur le point d'être dépassé ? L'expérience mise en place du 19 au 24 octobre par la Maison des écrivains et l'association ALAMO (Atelier de littérature assistée par la mathématique et les ordinateurs) semble le suggérer, ou du moins proposer à l'écriture d'autres voies. Un réseau international d'activités littéraires interactives fonctionnera grâce à des micro-ordinateurs installés dans une série de sites français : Paris (au siège de la Maison des écrivains), au Havre, à Saint-Quentin et à Toulouse ; et étrangers : Chicago, Naples, Hongkong, Porto... Les utilisateurs pourront lire, proposer des textes et les transmettre pendant la durée du Forum des arts de l'univers scientifique et technique (FAUST). A Paris, s'adresser à la Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, tél. : 45-49-31-40.

● Un hommage sera rendu, les 21 et 22 octobre à Lyon, au poète ATTILIO BERTOLUCCI et à son fils, le cinéaste BERNARDO BERTOLUCCI. Ils participeront tous deux à un dialogue avec Philippe Renard, Bernard Simeone et Mireil Gallot à l'Institut culturel italien de Lyon (57, place de la République) le 22 octobre à 16 heures. Par ailleurs, une exposition sera inaugurée le même jour à l'Espace Garamond (15, rue Childebert) ; elle se tiendra jusqu'au 17 novembre. Les Editions Verdier viennent de publier un « roman familial en vers » d'Attilio Bertolucci, *la Chambre*.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Dans le stock, ou par le réseau de la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

● LA VIE DE L'ÉDITION

Le Xe Festival international du roman et du film noirs

Grenoble : tous des tricheurs !

Organisé, du 13 au 16 octobre, sur le thème du jeu, le *Xe festival du roman et du film noirs* a confirmé, pour sa deuxième édition grenobloise, ses nouvelles ambitions. Une dimension qui ne va pas sans poser des problèmes d'identité.

PATRICK BARD

Tito Topin, grand prix de littérature policière 1988 : atout cœur.

GRENOBLE : tous des tricheurs, des arnaqueurs, des filous, des faux assassins, des vrais truands, des menteurs. Paris gare de Lyon le vendredi 14 octobre, à 9 h 30 : auteurs, éditeurs, amis (récents et anciens) et journalistes, conviés à la grande messe du roman noir prennent d'assaut le « train noir » et son bar.

Certains racontent volontiers que, lors des huit premiers pèlerinages à la mecque de Reims, *« seul le gros rouge coulait à flots pour ceux qui voulaient bien s'en offrir »*. La deuxième édition grenobloise, elle, s'inaugure officieusement, dès 10 heures, sous un flot de champagne que des temps de vaches maigres et d'amateurisme prémédité n'autorisaient pas. En ces temps-là, l'élite du genre se fichait comme d'une guigne des fastes qui s'étalent et se répandent pour le confort du plus grand nombre.

En conviant trois cents victimes innocentes, dûment badgées, à se noyer dans un océan de bulles, symbole d'un succès brillamment acquis en 1987, le gang des Grenoblois affiche de la façon la plus déloyale qui soit son professionnalisme. Il ne s'agit plus de convoyer une amicale de fanatiques du roman criminel qui, à l'aube des temps, se retrouvaient avec ferveur et dévotion à une ou deux centaines dans les locaux exigus d'une MJC perdue à 200 kilomètres de Paris.

Le modeste festival qui draguait laborieusement cinq cents visiteurs s'est mué en un authentique Salon du livre noir où une cinquantaine d'éditeurs français et étrangers paient leur espace pour conclure des affaires. Rançon du succès, il n'y a plus de bonne et vieille foire au livre, les fanzines (1) et les brocs (2) ont, pour la plupart, déserté les lieux.

Avec douze mille à quinze mille entrées payantes pour vingt mille visiteurs, selon les organisateurs, Grenoble 2 confirme le succès de 1987. Le Festival a mûri peut-être un peu trop vite, car les crises d'identité ne sont pas toutes réglées pour autant.

La dernière bourse rémoise contenait 350 000 francs, alors que la trésorerie grenobloise s'élève à 3 200 000 francs. A ce budget s'ajoutent également des prestations : les services techniques de la municipalité ou les R 25 mises à la disposition du Festival par la régie Renault.

L'internationalisation de la manifestation révèle, plus que tout autre signe, la nouvelle dimension prise par le Festival. Si les auteurs français (une cinquantaine) constituent le gros de la création, les romanciers américains et européens (une trentaine) forment un groupe suffisamment divers pour jouer les proies de choix. L'époque où un Robert Bloch, un Ed McBain donnaient audience dans la sacristie rémoise est révolue. Ils signent comme des forçats, rivés au stand de leur éditeur, et discutent tout autant avec les ingénus qu'avec les spécialistes. Ils suivent ceux qui gèrent leur planning serré avec bonne grâce. Le temps de la piété a vécu, place aux tricheurs.

Les purs et durs du polar assistent avec une cordiale indifférence à la grande tricherie du vendredi 14 octobre, c'est-à-dire l'inauguration des festivités conduite au pas de charge par le bouillant maire, Alain Carignon. Une main par-ci, trois par-là, un sourire d'une seconde par-ci, une question brève par-là, quatre nouvelles enjambées, un petit virage à droite, etc. Un grand tricheur, c'est-à-dire un grand « pro », qui explique que ce Festival s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle de la ville, qui donne une place importante à la lecture. Joker : *« Nous consacrons 27 % de notre budget culturel au livre, soit 580 000 F... Grenoble va bientôt avoir sa dix-neuvième bibliothèque. »* Le maire sait faire court et dispense l'assemblée du lyrisme socio-éducatif de rigueur en ces circonstances.

Dur de convaincre plus tricheur que soi, plus encore lorsqu'il s'agit d'administration. Géré par l'association Grenoble Polar, structure paritaire qui regroupe les représentants de la municipalité et ceux de l'Association des amis de la littérature policière – alias 813 (3), – le Festival est le lieu traditionnel de la tenue de l'assemblée annuelle de ses membres. Ces tricheurs qualifiés aiment à se retrouver entre ennemis de bonne compagnie, dans une ambiance rustique où, entre bluffeurs patentés, le volume de décibels semble être le dernier indice de la sincérité. L'assemblée plénière s'ouvre, dans un silence de plomb, par la lecture du rapport moral, qualifié de *« bibelot d'insanités sonores qui ne prend pas en compte les problèmes de fonctionnement et d'organisation du Festival »* par Jean-François Carrez Corral, le président de la manifestation, membre de Grenoble Polar et de 813. A cette volée de bois vert s'ajoutent des remarques relatives au non-respect de certaines procédures.

Le président de 813, Olivier Trouillas, en excellent tricheur soucieux d'éviter une escalade revendicative, propose de passer au vote. Tollé des ligues, qui veulent en découdre. Tout le monde triche, car tout le monde sait que le rapport sera voté sous peine de provoquer une crise, luxe que des bénévoles surmenés n'ont pas les moyens de s'offrir tous les ans. Néanmoins, Grenoble 2 porte la marque de divergences profondes entre les « pros » de la direction du Festival et une partie, non négligeable, des « amateurs » de 813, qui estiment que le Festival *« a perdu en identité »* ce qu'il a gagné en notoriété et en rayonnement.

Les éditeurs se disent satisfaits, dans l'ensemble : les décors moins ludiques que l'année précédente sont jugés plus fonctionnels et mieux adaptés à leurs contraintes de travail. La dimension du Festival leur permet tout à la fois d'entrer en contact avec les auteurs, les journalistes de la presse régionale et leurs confrères étrangers. Les filous de Gallimard auraient vendu, à l'occasion de ces trois jours, *la Fée Carabine* de Daniel Pennac. Faire une chose pareille à un auteur, n'est ce pas pis qu'une honnête tricherie ?

Toujours est-il que l'adhérent de base (4) ne s'y retrouve plus. A qui la faute ? Les tricheurs se renvoient la balle. *« La direction du Festival a fait son boulot*, dit Jean-François Correz-Corral, *c'est à 813 de faire passer les informations et de prendre en charge les adhérents... 813 doit se doter de moyens financiers. Grenoble Polar n'est pas un organisme de subvention... »*

« On vous parle d'âme, et vous répondez pognon », suffoque une adhérente de base, une tricheuse habile qui n'hésite pas à convoquer l'immatériel pour les besoins de sa cause. Des tricheurs, ces adhérents déçus qui attendent que des membres initiés les aident à se repérer et les mettent en contact avec d'autres, avec des auteurs, avec des spécialistes. Un authentique truand, cet adhérent de base qui dit avoir parcouru 1 000 kilomètres pour participer à la projection d'un Hitchcock, déprogrammé, et assister à un débat sur la censure, annulé.

Des moins que rien, ces adhérents qui ne proposent pas leurs services ou ces cent soixante autres qui, à l'ouverture du Festival, n'avaient pas réglé leurs cotisations. Et comment qualifier la centaine qui a joyeusement fait l'impasse sur les deux dernières années ! L'association 813, aux moyens financiers limités mais dotée d'un capital moral et culturel important, et l'organisation du Festival, aux compétences professionnelles établies, sont condamnées à entreprendre un inventaire rigoureux de leurs divergences. Les négociations qui découleront de cette mise à plat ne pourront relever que de la formalité, puisque, entre tricheurs, cela revient à s'amuser à des vétilles, jusqu'au prochain bluff.

Que ceux qui n'ont jamais triché leur jettent la dernière pierre !

ALAIN ABELLARD.

(1) Contraction de fanatique et de magazine. Dans le domaine du polar certains d'entre eux sont d'authentiques chefs-d'œuvre d'érudition.

(2) Brocanteur.

(3) Créée en 1980 à la suite du premier Festival de Reims, l'association a limité le nombre de ses adhérents à 813 en hommage à Maurice Leblanc.

(4) L'adhérent de base, expression consacrée du milieu, est un membre qui ne s'est illustré ni par un roman, ni par des contributions d'historien ou de critique du genre, ni par la prise en charge de tâches organisationnelles.

Le palmarès

Les habituels prix et trophées du Festival du roman et du film noirs ont été attribués le samedi 15 octobre.

● *Grands prix de littérature policière 1988 : Un gros besoin d'amour* de Tito Topin (Grasset), pour le roman français ; ex aequo pour le roman étranger : *Un certain goût pour la mort*, de P.-D. James (Mazarine) et *la Sorcière de Brooklyn*, d'Andrew Vachs (Albin Michel).

● Prix Grenoble Polar : *le Dahlia noir*, de James Ellroy (Rivages)

● Trophées 813 : meilleur roman, *le Dahlia noir*, de James Ellroy (Rivages) ; meilleure nouvelle : *la Guetteuse*, de Didier Daeninckx (dans le recueil *Rue de Lappe*, Eden éditions) ; meilleure bande dessinée : *120, rue de la Gare*, de Jacques Tardi (Casterman) ; meilleure réédition : *Chronique du 87e district*, d'Ed McBain (Presses de la Cité) ; meilleur essai : *le Guide du polar*, de Michel Lebrun et Jean-Paul Schwaighauser (Syros) ; meilleure traduction : Freddy Michalsky pour *le Dahlia noir* de James Ellroy (Rivages) ; meilleure œuvre de télévision : *les Rats de Montsouris*, de Maurice Frydland ; meilleur film : *les Incorruptibles*, de Brian de Palma.

● Prix polar jeunesse : *le Faucon Malté*, d'Antony Morowitz (Livre de poche) et *Mardi gras*, d'Irina Drozd (Albin Michel).

● Prix internationaux : le Prix Alexi Tolstoï a été décerné à Friedrich Durenmatt pour l'ensemble de son œuvre ; le prix Rodolfo Walsh, décerné au meilleur roman basé sur un fait réel, a été attribué à Joseph Wambaugh pour *Lines and Shadows* (non traduit).

Le Mans, la francophonie et la petite édition

Les quelque 76 000 visiteurs comptabilisés par les organisateurs des onzièmes « 24 Heures du livre du Mans » (qui, en fait, duraient trois jours) ont eu droit à un beau et chaud soleil d'automne, pour se consoler de l'absence de M. Alain Decaux, ministre délégué chargé de la francophonie qui devait inaugurer, au sein de cette manifestation, le troisième Festival de littérature francophone.

Il devient difficile, parmi les nombreuses manifestations qui ont lieu en France autour du livre, d'affirmer son originalité. Les trois axes des « 24 Heures du livre », tels que les définit M. François Piet, président de l'association organisatrice de la manifestation, sont : d'une part la francophonie (deux cents éditeurs venus de vingt pays différents), d'autre part, la place accordée à la vie associative locale (plusieurs dizaines d'associations étaient présentes au Mans) ; enfin, pour la deuxième année, se tient un Salon de la petite et moyenne édition.

C'est sans doute l'initiative qui, dans son principe, est la plus intéressante. Quatre-vingt-cinq « petits » éditeurs (et quelques moins petits, égarés là) ont participé cette année à ce Salon : présence disparate, peu représentative sans doute d'une activité par définition très individualisée et diversifiée. L'idée de tenir des ateliers autour des problèmes techniques et de gestion n'a pas rencontré le succès que ses organisateurs pouvaient en attendre. Mais le projet de ce genre de carrefour où les petites maisons peuvent se rencontrer et s'informer reste à amplifier.

P. Ke.

★ Le prix de la nouvelle de la ville du Mans 1988 a été attribué à Annie Saumont pour son recueil *La Terre est à nous* (Ramsay).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

● CIVILISATIONS

La confession d'Asrès

Les souvenirs insolites d'un magicien éthiopien.

DÉCOUVRONS Asrès l'Ethiopien, magicien et thérapeute, qui pourrait être le héros d'un roman des aventures et des ruses. Il apprend tout de l'errance, dès l'enfance ; il se dit créé vagabond. Il naît dans une Ethiopie déjà confrontée à l'ambition expansionniste des Italiens ; il achève sa vie alors que vient de mourir le dernier empereur et que s'installe la révolution. Il traverse les événements avec une sorte de détachement gouailleur.

Les routes de sa jeunesse sont celles de son initiation, de son apprentissage. Il devient médium et entre dans le commerce des esprits ; il se fait soldat d'occasion et fréquente les notables, il s'initie au trafic des esclaves et se frotte aux brigands, il reçoit de prêtres et de clercs insolites le savoir du livre et la connaissance des plantes. A travers les famines, les guerres, les désastres, il entretient une sorte de joie de vivre par la camaraderie, la convivialité, le goût des femmes – et le plaisir des mots.

« Je suis né parmi les épreuves »

Jacques Mercier a enregistré, à la faveur d'entretiens répétés, les souvenirs de ce personnage de haut-relief ; il a su s'installer dans son intimité, tirer de ses confidences l'histoire d'une vie aux prises avec les folies et les misères des uns et des autres. La parole d'Asrès se traduit en une mise en scène des multiples aspects de la culture éthiopienne, des principaux personnages du jeu social, des événements d'une histoire devenue de plus en plus turbulente. La narration se présente comme une suite de récits que la mémoire associe, comme le développement d'une pensée où se formule une interrogation sur le monde et sur soi-même.

Le monde est surtout celui des malheurs, des maux et de l'angoisse. Asrès le dit : *« Je suis né parmi les épreuves et j'ai grandi en tâtant de la souffrance, de la faim et de la soif »*. C'est aussi un monde de tous les mélanges et de toutes les ambiguïtés. Les peuples, les langues, les savoirs, les croyances et les pouvoirs s'y lient et s'y opposent.

GUBB/GAMMA

Paysans éthiopiens dans la province de Hararghe.

On y évoque le Saint-Sauveur, mais sans trop y croire. On y recherche la puissance, mais sans être jamais certain de la garder. On s'y trouve pris dans les traîtrises, les complots, les luttes de factions, les guerres et les brigandages.

A l'arrière de cette agitation du monde, il faut bien admettre l'œuvre de pouvoirs cachés, ceux des génies du lieu, des démons, des sorciers et des génies *zar*, ces jumeaux invisibles des humains. Et non pas seulement l'effet de la volonté divine. Dans cette sorte de lutte insidieuse, il faut disposer d'armes – les sacrifices, les rites et les cultes de possession, les remèdes. Il faut savoir interpréter et faire.

Un rêve destine l'Asrès à cette fonction, un moine lui en donne le sens : se soumettre à l'ordre de Dieu en exploitant la capacité de vaticiner, en apprenant à être efficace « par le mensonge et la vérité ». C'est au prix d'expériences mêlées et de péripéties scabreuses qu'il devient progressivement clerc, magicien, thérapeute, astrologue et dessinateur de talismans.

Il s'établit dans une vie multiple ; il acquiert une notoriété que ses disciples et ses amis entretiennent ; il accède à une aisance matérielle fluctuante. Asrès apprend aussi à jouer de toutes les relations sociales et de tous les pouvoirs. En sa qualité de magicien-thérapeute, il se trouve placé dans la compagnie des puissants, gouverneurs de provinces et généraux, dans la proximité de l'empereur Haïlé Selassié soucieux de s'attacher ceux qui savent les choses cachées. Il est confident et conseiller.

Jacques Mercier a non seulement rassemblé et organisé, avec les talents de l'ethnologue et de l'érudit, les paroles du vieil homme, il a aussi manifesté l'ambiguïté d'un savoir composite et des pratiques qui en résultent. Et les risques d'un métier à la fois sollicité et réprimé. C'est un traité des thérapies et une méditation sur le mensonge social qui nous sont ainsi proposés.

La confession se fait initiation. Elle révèle les chemins de la connaissance occulte. Elle place dans la proximité des *zar*, ces occupants de la personne devenue leur « cheval », responsables de la transe sauvage et des maux, s'ils ne sont pas rituellement traités. Un culte leur est consacré dont Leiris a souligné, dans *l'Afrique fantôme*, les aspects théâtraux. C'est aussi un art médical qui se trouve exposé, un art qui s'attaque, avec le secours de la pharmacopée, aux causes naturelles de la maladie. Le savoir de la tradition accompagne une sorte d'empirisme bricoleur et, parfois, sceptique.

Asrès révèle avec un franc cynisme les limites de sa pratique. Il avoue ne consentir à soigner que *« celui qui ne mourra pas »*. Il reconnaît qu'il utilise le désarroi d'autrui, qu'il tire parti des circonstances et avantage des signes qui lui sont favorables. Il sait que l'affliction et la crédulité sont exploitables, et il feint le regret d'avoir eu à raconter tant de mensonges. Le livre de ses souvenirs, par le fait d'une confidence sans réserve et allègre, atteint une sorte de perfection. Indirectement, il fait du texte ethnologique une œuvre littéraire.

GEORGES BALANDIER.

★ ASRÈS, LE MAGICIEN ÉTHIOPIEN, de Jacques Mercier, Lattès, 490 p., 160 F.

● RELIGIONS

La science au service de l'irrationnel

La première encyclopédie des religions est sortie. Elle prouve que l'approche scientifique des phénomènes religieux est possible.

SAIT-ON que le manichéisme n'est pas une hérésie chrétienne, mais une religion du Livre fondé par Mani, au troisième siècle à Babylone, qui s'est étendue de l'Empire romain à la Chine ? Que l'islam en Perse s'est édifié sur les ruines d'une religion traditionnelle connue sous le nom de mazdéisme ? Véritable montagne de références, le Grand Atlas des religions, publié par Encyclopedia Universalis, n'est pourtant pas d'abord un outil d'érudition.

Il rend compte de l'irruption massive des phénomènes religieux aujourd'hui sur la scène du monde. La montée des partis confessionnels en Israël ou au Japon, le rôle joué par le clergé chiite en Iran ou par le culte vaudou en Haïti, la résistance des sentiments chrétien et musulman en URSS malgré soixante-dix ans de persécutions et d'athéisme officiel ou l'implantation de sectes orientales en Europe sont bien plus que des symptômes, souvent dérangeants, de ce que les observateurs continuent de qualifier, par commodité, de *« retour du sacré »*. Plus qu'elle ne l'a jamais été sans doute dans l'histoire, la religion est devenue un élément stable et décisif de la politique internationale.

Le principal mérite du Grand atlas d'Encyclopedia Universalis, à la conception duquel ont collaboré des maîtres de la sociologie religieuse (Marcel Détienne, Marc Augé, Charles Malamod, Jean Baubérot, Emile Poulat ou Michel de Certeau avant sa mort), est ailleurs. Il marque une date dans l'édition et dans les sciences humaines parce qu'il contribue à sortir de sa marginalité, voire de sa clandestinité, une science des religions, de plus en plus indispensable, qui, malgré son existence officielle en France (avec notamment la création de la section des sciences religieuses en 1886 à l'Ecole pratique des hautes études), reste le plus souvent confinée à des publications confidentielles.

Il aura fallu du temps, en effet, pour que l'étude des phénomènes religieux se délivre de la double servitude représentée par ce qu'Emile Poulat appelle, dans le présent volume, *« la philosophie rationaliste de l'histoire »* et *« la théologie dogmatique du surnaturel »*.

Le couvercle d'une laïcité étroite, volontairement ignorante des aspirations et des courants religieux, commence à se soulever. La perspective d'un enseignement officiel des religions (à distinguer d'un enseignement religieux) effraie de moins en moins le corps professoral. Si l'on en croit les sondages, elle est même souhaitée par les parents. L'intérêt renouvelé pour la religion s'accompagne en effet, presque paradoxalement, d'une inculture religieuse qui, malgré un reliquat de catéchèse chrétienne, est croissante en France (1).

Parallèlement, l'Eglise catholique ne prétend plus au monopole des intelligences. Même si elle retrouve parfois des réflexes issus des temps de chrétienté, elle a cessé d'affirmer qu'en dehors d'elle aucun salut n'est possible. Elle reconnaît l'existence des autres religions, dialogue avec elles et favorise désormais leur connaissance. Elle est bien là, la révolution du concile Vatican II (1962-1965) : on peut s'étonner qu'accomplie en si peu de temps elle n'ait pas soulevé des bataillons mieux garnis d'intégristes.

Une approche interdisciplinaire

Ainsi libérée de la double contrainte du laïcisme et du cléricalisme, une étude scientifique des phénomènes religieux est possible, au-delà de l'habituelle apologétique et de la simple histoire narrative. Elle se pratique même de plus en plus à partir d'une approche interdisciplinaire, de l'archéologie, de la philologie, de la sociologie, de l'anthropologie. C'est cette démarche qu'illustre le Grand Atlas des religions, auquel ont collaboré, pendant deux ans, cent quarante chercheurs internationaux, habitués à des travaux isolés, sous la coordination de Charles Baladier.

Cette approche comparative n'est pas destinée à distribuer les bons ou les mauvais points. Il ne s'agit pas d'établir un palmarès des religions, mais d'analyser les notions différentes de Dieu et du divin, la variété des rites, des dogmes et des croyances, le rapport des religions avec une tradition écrite, leurs formes hiérarchiques et institutionnelles. Des hellénistes et des africanistes confrontent ainsi leurs découvertes sur le polythéisme et les phénomènes divinatoires. Jamais, sans doute, on n'avait été aussi loin dans l'inventaire comparé des religions, y compris dans l'étude des rapports interconfessionnels, qu'ils soient placés sous le signe de la persécution réciproque ou du dialogue œcuménique.

Outre un découpage et une cohérence interne difficiles à saisir au premier coup d'œil, la seule faiblesse de cet Atlas est celle de toute science religieuse, c'est-à-dire la délimitation de son champ. Les phénomènes ésotériques et sectaires sont sans doute soustraités. La franc-maçonnerie est absente, mais est-ce une religion ? Que recouvre exactement le phénomène religieux, par nature empirique ? Michelet n'a-t-il pas écrit que la Révolution française avait été la première religion séculière ou politique ? Mis à part cette observation, on aurait tort de faire la fine bouche. Cet Atlas est un monument à la fois scientifique et grand public.

HENRI TINCQ.

★ LE GRAND ATLAS DES RELIGIONS, Encyclopedia Universalis, 408 p., 600 photographies en couleurs, 50 cartes, dessins et tableaux originaux. 530 F (580 F au 1er janvier 1989).

(1) Voir, à ce sujet, le sondage IPSOS-RTL-*le Monde*, présenté et commenté dans nos éditions du 5 octobre.

LAURENCE PAYE-JEANNENEY • JEAN-JACQUES PAYAN
LE CHANTIER UNIVERSITAIRE
"Bâtir l'avenir"
PRIX DE VENTE : 120 F • 264 pages
BEAUCHESNE, 72, rue des Saints-Pères • 75007 PARIS • Tél. : 45 48 20 28

PATRICK AVRANE
Un divan pour Phileas Fogg
Une lecture nouvelle du Tour du monde en 80 jours montre comment les ouvrages de Jules Verne annoncent cet autre voyage extraordinaire que sera la psychanalyse.
Aubier

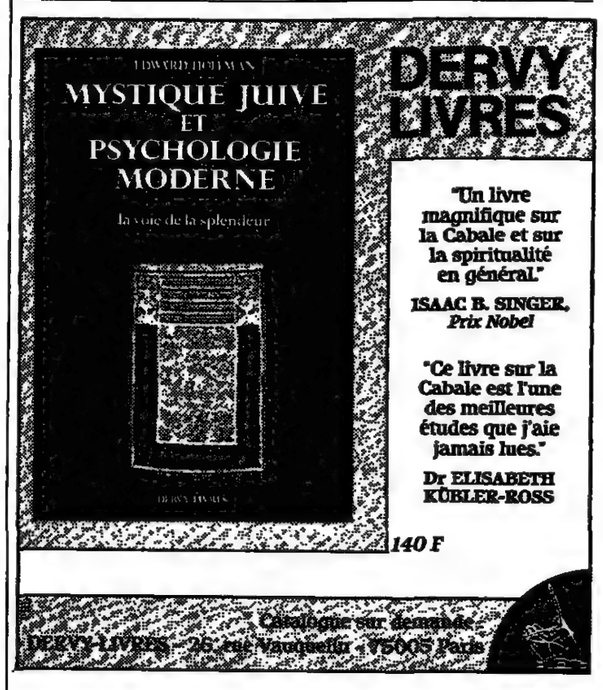

DERVY LIVRES
"Un livre magnifique sur la Cabale et sur la spiritualité en général."
ISAAC B. SINGER, Prix Nobel
"Ce livre sur la Cabale est l'une des meilleures études que j'aie jamais lues."
Dr ELISABETH KÜBLER-ROSS
140 F
DERVY-LIVRES – 26, rue Vauquelin – 75005 Paris
Catalogue sur demande

Hervé GUIBERT

Mauve le vierge
nouvelles
"Je crois que Guibert ne brille pas seulement par la singularité dérangeante de ses sujets et de ses perceptions. Il n'en fait pas un usage complaisant quoi qu'il paraisse. Il en tire d'indéniables effets artistiques".
Bertrand Poirot-Delpech/Le Monde
GALLIMARD nrf

— Il paraît qu'Hervé Jaouen a cessé d'écrire des romans policiers ?
— Oui. Désormais, il écrit des romans.

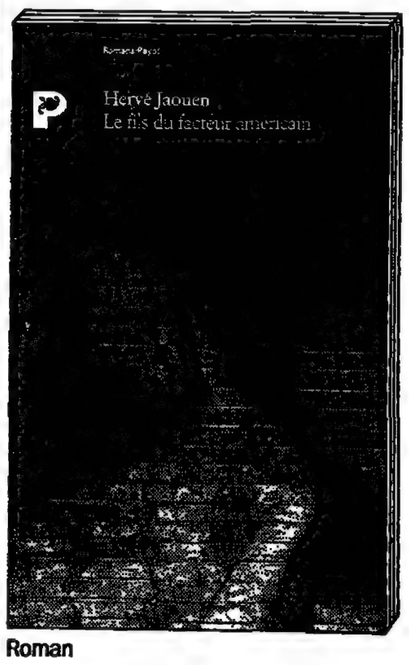

Payot
Roman

● L'HISTOIRE, par Jean-Pierre Rioux

Signé Furet

AVANT d'ouvrir cette somptueuse *Révolution*, avant d'être séduit ou piqué par la vigueur de sa démonstration, il ne sera pas inutile, me semble-t-il, d'avoir réfléchi à son idée de derrière, telle que François Furet, en bonne complicité avec Jacques Julliard et Pierre Rosanvallon, l'exprime dans leur récent essai politique, *La République du centre* (Calmann-Lévy).

Sur « *la terre brûlée* » de la politique française, y lit-on, « *le bicentenaire de 1789 nous apparaît comme le linceul d'une tradition* ». Car trop de traits dont notre vie politique avait hérité ont été gommés, trop d'enjeux ont perdu leur force, pour qu'on puisse encore alléguer la Révolution au vu de nos conflits et de nos apaisements : deux siècles après la grande cassure, sur fond d'Etat jacobin en crise et d'apaisement de la querelle religieuse, dans l'adhésion populaire à des institutions qui sacrent un monarque républicain, la France serait enfin sortie de l'état d'exception où l'avait jetée 1789 en rentrant « *dans le droit commun des démocraties* ». L'heure a donc sonné d'ouvrir l'œil historique le plus critique sur un événement fondateur en délicatesse et sur un mythe des origines en capilotade. Gageons que Maurice Agulhon, qui traitera prochainement dans cette *Histoire de France du siècle ouvert* par un petit-fils de Carnot et clos en souplesse par l'auteur du *Coup d'Etat permanent*, nuancera le propos.

Mais François Furet persiste et signe avec un nouveau livre, vingt-trois ans après cette *Révolution française* qu'il donna avec Denis Richet chez Hachette-Réalités, dix ans après *Penser la Révolution* (Gallimard), qui furent des événements historiographiques et intellectuels. Il le fait avec une grâce de grand seigneur éclairé qui tire une dernière fois l'épée, pour nous dire, sans mélancolie ni foucade, que la Bastille n'est plus à prendre et que cette Révolution passée ne fera plus l'événement à venir, puisque nous sommes cahin-caha devenus démocrates. Mais dès lors, ajoute-t-il aussitôt, cette naissance de la démocratie, cet entêtement à penser qu'on peut bâtir de toutes pièces une société où l'individu régnera, sont objets d'une histoire toujours aussi enivrante.

CE gros ouvrage de plus de 500 pages est mieux qu'un paraphe qui authentifierait les signatures antérieures. Car Furet, sans jamais rompre, l'a nourri par dix années de travaux neufs, hantés par Tocqueville et Aron, qui ont relu la Révolution en se penchant sur Cochin, Marx ou Quinet ; qui ont manipulé avec des précautions d'artificier la lourde charge émotionnelle et idéologique que 1789 avait déposée au cœur de notre vie nationale. Et il l'a conçu en serrant de près notre présent qui a largué l'amarre, en vérifiant son intuition d'historien au vif de l'actualité, de décadence communiste en atonie gaulliste, de démembrement d'une culture politique en adieux au « grand soir ». Sans « dérapage » aussi, en évitant les obstacles où l'attendent les naufrageurs de la pensée-Furet : ni apologie rétrospective d'un socialo-centrisme préfacé par les Monarchiens, ni méditation intempestive sur un totalitarisme du XXe siècle que la Terreur aurait baptisé, cet énorme essai sur la pensée politique de la Révolution est toujours à pied d'œuvre, bien calé sur son échafaudage conceptuel, bouchardant avec application un long siècle d'avatars et de recherche d'une synthèse républicaine, de Turgot à Jules Ferry.

Quoi qu'en dise le *titre* de la collection dans laquelle il s'insère, il ne s'agit pas d'une « Histoire de France » exhaustive. Car Furet a choisi de penser une histoire politique qui se suffirait à elle-même, dans sa mise en scène à rebondissements des jeux de la mémoire, dans l'affrontement à répétition des droits de l'homme et de l'Etat, de l'égalité et de la liberté. Dès lors, le corps de sa France n'évolue pas significativement au gré de mutations démographiques, économiques ou techniques qui ont eu pourtant pour nom l'exode rural et l'essor urbain, la somnolence de la natalité ou la révolution industrielle. Le laser de l'historien court droit dans la chair, vise au cerveau une société mise sous anesthésie partielle et dont on ne perçoit qu'en saccades la respiration nouvelle. On reprochera donc au chirurgien Furet, n'en doutons pas, d'entreprendre sa patiente avec un volontarisme de l'intervention qui aurait pu conduire un praticien à l'art moins consommé jusqu'au point aveugle de l'acharnement thérapeutique. Il n'en est rien, rassurons-nous.

Mais la parcimonie délibérée des notations économiques et socioculturelles, justifiable peut-être avant 1840, pose un sérieux problème de délimitation du champ opératoire pour la longue phase de croissance de 1851 à 1873 dont le pays, à l'évidence, ne sort pas indemne. On comprend bien l'ambition tactique de Furet : tordre le cou à l'économisme marxisant, se dégager de l'histoire sociale d'une Révolution qui n'aurait hissé la bourgeoisie au pouvoir que pour mieux faire chanter l'avenir du prolétariat. Mais on lui objectera, et sans tomber dans la dévotion pour les infrastructures, que la nouvelle France industrieuse née du Second Empire a sensiblement modifié non seulement la donne mais aussi les règles du jeu démocratique. Pour preuve, l'obstination avec laquelle un Gambetta salue dès 1872 les « *nouvelles couches* » en réserve de la République : sur l'arbitrage politique que ces petits propriétaires, ces petits industriels et ces petits boutiquiers vont bientôt exercer, Furet est trop peu loquace, alors que sa démonstration arrivait là à son point d'orgue.

SON livre pourtant sonne haut et clair, de bout en bout, parce qu'il est construit autour d'une idée juste : pendant un siècle, nous dit-il, la France a investi au-delà du raisonnable sur l'enjeu majeur de 89, la reconstruction d'une société par la raison. L'aventure de Turgot, qui inaugure cette obstination, révèle que ce rationalisme est déjà tout armé avant même qu'on songe à lancer l'assaut contre l'Ancien Régime. A l'autre bout de la chaîne, ni Gambetta ni Ferry n'ont bronché : après le bain de sang de la Commune (1), ils conjurent le danger de la division sociale en chantant la fidélité impérative à la Révolution raisonnée. Ces cent dix années d'entêtement ont donc inscrit l'idée révolutionnaire au centre de nos réflexes politiques, ont délimité les camps antagonistes et orchestré avec passion la « *tyrannie du souvenir* » de 89.

N'en disons pas davantage, pour laisser au lecteur la joie de découvrir un livre de rare intelligence, d'une grande fermeté de plume, où l'éclat des formules oxygène le récit, où abondent les portraits colorés (Bonaparte ou Thiers, entres autres, valent le détour !). Un plan sans fioritures pose les deux questions qui nouent l'intrigue : que fut l'ambition politique des hommes de 89 ? Et qu'a-t-elle laissé en héritage aux générations suivantes, quand il fallut assembler des individus libres au-delà du choc des classes et des intérêts ? Rarement aventure aura été contée avec autant de sérieux documentaire et de bonheur formel. Car il faut ajouter que si les notes et les bibliographies sont squelettiques (essai oblige !), l'iconographie est superbe, largement inédite et minutieusement commentée, que l'appareil cartographique et généalogique est à la hauteur de l'ambition intellectuelle : un bel écrin velouté pour pensée éclatante.

FURET dit en outre fort bien tout ce qu'a avancé l'historiographie récente et en particulier que l'acharnement mis à intégrer les acquis de 1789 dans notre système politique masquait une autre urgence : il fallait terminer la Révolution non seulement pour prévenir tout danger d'escalade sociale, mais surtout pour tenter d'éteindre la guerre religieuse. Car une Eglise déjà bien mal en point avant la Constitution civile du clergé était sortie si désorientée de la tourmente qu'elle lia pour longtemps son avenir à la contre-révolution et fit des catholiques des exilés politiques de l'intérieur.

Et, en revanche, si l'idéal républicain eut tant de peine à s'imposer, c'est parce que les hommes de 89 et leurs épigones poursuivaient la chimère d'un peuple français arraché à sa religion majoritaire. Ce conflit, dont aucune force en présence ne sortira indemne, est sobrement et subtilement décrit par un historien que hanta longtemps le divorce entre le catholicisme et le monde ouvrier au dix-neuvième siècle, Pierre Pierrard, dans un livre qui complète et corrobore tel ou tel développement de François Furet.

Nos guerres franco-françaises, confirme-t-il, s'entretiennent pendant un siècle du choc frontal entre un ordre social chrétien, fondé sur le refus de 89, et l'ordre de l'individualisme démocratique qui a peu à peu maîtrisé l'argumentaire politique et irrigué par osmose le tissu social. Jusqu'à ce que s'imposent les ralliements nécessaires à cette République dont Gambetta disait dès 1869, à Belleville, qu'avec elle « *la forme emporte et résout le fond* ». Alors tout n'est pas réglé, mais la Révolution est épuisée : on pourra bientôt fêter le bicentenaire.

★ **LA RÉVOLUTION (1770-1880), de François Furet, volume 4 de *l'Histoire de France*, Hachette, 526 p., 380 F. (490 F à partir du 1er janvier 1989).**

★ **L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION (1789-1889), de Pierre Pierrard, éditions Nouvelle Cité, 266 p., 98 F.**

(1) Auquel notre meilleur spécialiste, Jacques Rougerie, vient de consacrer un livre remarquablement dense et incisif, où il montre que la Commune est un temps fort et terrible de l'acquiescement des Français à la République (*la Commune*, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 581, 124 p.).

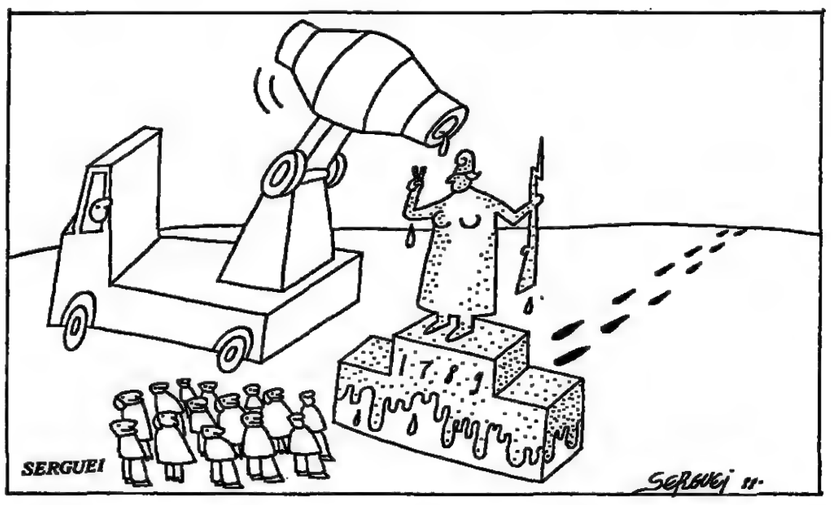

1789 : lectures

La Révolution révisée

(Suite de la page 15.)

Par ailleurs, l'attention focalisée sur les débats d'idées redistribue les rôles : certains protagonistes, longtemps relégués en fond de scène, y trouvent une gloire nouvelle (les « Monarchiens » et les « Thermidoriens » disposent respectivement de neuf et de quatorze pages) mais d'autres, vedettes déchues, en souffrent (l'entrée « Sans-Culottes » est ainsi recroquevillée sur six maigres pages). La Révolution du *Dictionnaire critique* est donc surtout une révolution « *vue d'en haut* », depuis les travées des assemblées ou les gradins des clubs, et dont les acteurs essentiels ne sont plus les groupes sociaux rivaux (aucun n'a droit à un article particulier, sauf l'aristocratie parce que, plus qu'une réalité, elle est une idée, à la fois répulsive et mobilisatrice), mais les partis divisés par les idées et les actes.

Gironde et Montagne

Le refus de la détermination du politique par le social, réaffirmé tout au long du livre, conduit à des révisions pénétrantes : par exemple dans la compréhension du soulèvement vendéen, laissé inexpliqué par l'étude différentielle des structures rurales, ou dans l'interprétation de l'opposition entre la Gironde et la Montagne, absolument irréductible à tout contraste sociologique simple. Il guide également les préférences avouées dans le dernier chapitre, passionnant, consacré aux interprétations données de l'événement, de Burke à Jaurès. Trois auteurs, que l'on retrouve d'ailleurs cités dans nombre d'articles, emportent l'admiration, pour avoir pensé la nature spirituelle de la Révolution (c'est le cas de Michelet et de Quinet) ou pour avoir dissipé son illusion instauratrice (c'est celui de Tocqueville). Reconnaissant, chacun à sa manière, l'autonomie ou l'antécédence du politique, ils apportent à la compréhension de la rupture révolutionnaire telle que la bâtit le *Dictionnaire critique* bien plus que les historiens libéraux de la Restauration, obsédés par la lutte des classes, ou que la tradition postérieure qui liera référence marxiste et fidélité jacobine.

Contre « l'historiographie jacobine »

Car c'est contre les réductions de l'« historiographie jacobine », identifiée à l'histoire universitaire de la Révolution telle que l'ont faite en Sorbonne Aulard, Mathiez et Lefebvre, que ce livre entend retrouver les questions philosophiques posées par les grands interprètes du dix-neuvième siècle et ensuite oubliées par une érudition étroite et une connaissance sans ambition, sinon sans préjugé. Le diagnostic est rude, et pour partie injuste. Mais il a le mérite d'obliger à faire retour sur les classiques majeurs qui font que l'histoire de la Révolution est inséparable des sédimentations historiographiques qui ont construit l'événement en même temps que, contradictoirement, elles en donnaient récit et raison. Seule la traversée des interprétations qui s'affrontaient en un temps où la manière de penser la Révolution constituait le clivage intellectuel le plus fondamental peut préserver du piège des lectures rétrospectives (voyez, par exemple, l'article « Fraternité »).

Comme l'espèrent ses directeurs, ce gros livre fera date dans l'histoire révolutionnaire. Refusant le grand récit au profit d'une organisation éclatée, affirmant le primat de l'histoire des idées parce que, pour eux, la Révolution française est une révolution des concepts, tenant les lectures économiques et sociales comme tout à fait secondes (le nom d'Ernest Labrousse n'est mentionné nulle part), il contraint, par ses décisions abruptes, à réviser ce que l'on a l'habitude de dire ou de lire de l'événement. Mais l'interprétation sociale de la Révolution est-elle nécessairement la mise en branle de la lourde machinerie des classes et de leurs luttes, et la prise en compte des pratiques les plus communes, des gestes les plus ordinaires, détourne-t-elle forcément de la compréhension philosophique de l'événement ? La question est désormais ouverte. Inventaire et manifeste, le *Dictionnaire critique de la Révolution française* est une belle réussite parce qu'il oblige à renoncer aux paresses de la pensée.

ROGER CHARTIER.

★ **DICTIONNAIRE CRITIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, Françoise Furet et Mona Ozouf (avec la collaboration de B. Baczko, K. Baker, L. Bergeron, D. Bien, M. Boffa, G. Bosseuga, M. Bruguière, Y. Fauchois, L. Ferry, A. Forrest, M. Gauchet, G. Gengembre, J. Goy, P. Gueniffey, R. Halévi, P. Higonnet, B. Manin, P. Nora, P. Rayaand, J. Revel, D. Richet, P. Rosanvallon). Paris. Flammarion, 1988, 1 122 p., 395 F jusqu'au 31 décembre 1988, 450 F ensuite.**

Autres parutions

● André Chénier : *les Autels de la peur, Ode à Marie-Anne Charlotte Corday* et *Iambes*. — Trois courts textes violemment contre-révolutionnaires du poète exécuté trois jours avant la chute de Robespierre. L'aimable poète néo-classique clame sa haine des « *vils scélérats, les monstres, les infâmes* ». (Editions Obsidiane, 44 p., 36 F.)

● Jean-Baptiste Louvet : *Mémoires*, présentés par Michel Vovelle. — Le célèbre auteur d'*Une année dans la vie du chevalier de Faublas* fut aussi un député girondin qui échappa par miracle à la mort. (Desjonquères, 230 p., 130 F.)

● Béatrice Didier : *la Littérature de la Révolution française*. — Dix années de littérature engagée, abondante, où se mêlent les aspirations les plus contradictoires entre l'amour de l'Antiquité romaine et les pulsions du romantisme naissant. (PUF, « Que sais-je ? », 128 p.)

● Stéphane Rials : *la Déclaration de 1789*. — Un numéro spécial de la revue *Droits*, qui analyse aussi bien les origines théoriques de la déclaration que ses répercussions juridiques dans le monde. (PUF, 192 p., 130 F.)

● Espaces temps : *Concevoir la Révolution*. — Une confrontation de l'idée de révolution vingt ans après 1968 et deux cents ans après 1789. Avec, notamment, des contributions d'Edgar Morin, Maurice Agulhon, Régis Debray, Cornelius Castoriadis et Ernest Labrousse. Dirigé par François Dosse. (Espaces temps, n° 38-39, BP 117, 75463 Paris Cedex 10, 125 p., 96 F.)

● Anne-Maurice Dupont : *Journées révolutionnaires à Nîmes*. — Premier d'une série de quatre ouvrages qui feront le récit des journées révolutionnaires dans quatre villes. Après Nîmes, viendront Avignon, Toulouse et Toulon. (Ed. Jacqueline Chambon, diff. Harmonia Mundi, nombreuse illustrations, 130 p., 95 F.)

Parmi les rééditions en poche, signalons dans la collection « Champs » de Flammarion : *l'Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs*, de l'abbé Grégoire ; *1789, les Emblèmes de la raison*, de Jean Starobinski, et *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier*, de Benjamin Constant.

Agendas phrygiens

Nonidi 29 vendémiaire an CXCVII

LA fièvre commémorative aidant, il est possible qu'en 1989 nous portions le bonnet phrygien et les pantalons rayés, que nous décidions de tutoyer notre patron et de l'appeler « citoyen » et que *la Carmagnole*, enregistrée par le groupe des Montagnards, caracole en tête du Top 50. Mais il est plus probable que, sagement, nous apaisions notre prurit bicentenarien en consultant chaque jour un agenda révolutionnaire. Nous n'aurons pour ce faire que l'embarras du choix : la bonne idée éditoriale qui consistait, en 1987, à commander à un historien un agenda tricolore pour 1989 s'est rapidement révélée un lieu commun. Dans la multitude des parutions, en voici pourtant quatre qui pourront nous accompagner agréablement pendant une année.

Pour deux d'entre eux, l'année est déjà largement entamée. L'*Agenda républicain* des éditions Syros et *l'Agenda en révolution* des éditions du Chêne ont choisi en effet — en fournissant les équivalences grégoriennes — le calendrier républicain adopté par la Convention le 5 octobre 1793 et qui fixait le premier jour de l'an I au lendemain du 21 septembre 1792, date de proclamation de la République. On sait que cette manifestation volontariste du sentiment de faire du passé table rase n'a jamais pu ancrer sa symbolique dans la pratique et qu'elle fut officiellement abolie le 1er janvier 1806. Il demeure que l'œuvre de Gilbert Romme et de Philippe Fabre d'Eglantine ne manquait ni de charme ni d'heureuses trouvailles poétiques : prairial et fructidor valent bien mai et août.

L'*Agenda républicain* est précis et pratique, moins austère, largement illustré, *l'Agenda en révolution* a l'avantage de pouvoir être utilisé jusqu'à la fin de 1989, mais ses notices historiques, victimes de leur brièveté, n'évitent pas toujours l'approximation et le légendaire.

1789, l'Agenda, réalisé par Bernard Coppens pour les éditions Casterman, se signale en revanche par l'originalité et par le sérieux de ses recherches historiques. Coppens s'est borné à illustrer l'année 1789 sous tous ses aspects, son information est vaste et solide. Pour chacune des journées de cette année cruciale, il a trouvé dans la presse de l'époque, à Paris et en province, des faits significatifs.

On pourra comparer son choix avec celui, moins riche, opéré par Philippe Arnaud pour son *Agenda du bicentenaire de la révolution française*, édité par Exacompta. Au 7 janvier 89 par exemple, Coppens note un article de M. Parmentier dans le *Journal de Paris* sur sa façon de faire du pain de pommes de terre cependant qu'Arnaud signale que la pièce de Fabre d'Eglantine *le Présomptueux* est sifflée à la Comédie-Française. En général, Coppens est plus généreux en informations, Arnaud plus prodigue en illustrations.

P. L.

★ **AGENDA RÉPUBLICAIN, éditions Syros, 95 F.**

★ **L'AGENDA EN RÉVOLUTION, éditions du Chêne, 125 F.**

★ **1789, L'AGENDA, éditions Casterman, 89 F.**

★ **AGENDA DU BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, éditions Exacompta, 280 F.**

Editions L'ORIGINEL
192 pages
85 F

Svami PRAJNANPAD
L'ART DE VOIR
L'enseignement actuel d'un maître

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

pour un bicentenaire

Du bon usage de la commémoration

Georges Lefebvre analyse « la Grande Peur » ; William Doyle remonte aux « Origines » de la Révolution.

ARCHIVES SNARK/COLL. PART.

La noblesse, le clergé et les charges pesant sur la paysannerie.

L'UN des grands bénéfices du déferlement éditorial qui accompagne le Bicentenaire réside dans la réédition de classiques devenus introuvables et dans la traduction d'ouvrages trop longtemps ignorés par les lecteurs français. Deux parutions récentes viennent s'inscrire dans ce bon usage de la commémoration. La première propose deux textes de Georges Lefebvre : sa *Grande Peur*, qui date de 1932, et l'article « Foules révolutionnaires », d'abord donné comme une communication à la Semaine de synthèse de cette même année avant d'être publié en 1934. La relecture de ces textes, présentés par Jacques Revel (qui a d'ailleurs rédigé l'article « Grande Peur » du *Dictionnaire critique de la Révolution française*), permet de marquer l'originalité d'une œuvre que l'on ne saurait réduire à une érudition racornie et sectaire.

La *Grande Peur de 1789* est publiée en un moment où Georges Lefebvre affirme son autorité dans le domaine des études révolutionnaires : il succède alors à Mathiez à la présidence de la Société des études robespierristes et à la direction des *Annales historiques de la Révolution française* en même temps qu'il est proche de Lucien Febvre et de Marc Bloch, les fondateurs des *Annales*, qui sont ses collègues à l'université de Strasbourg. De là, sans doute, la nouveauté d'un livre qui comprend la peur paysanne de l'été 1789, non comme l'effet d'une manipulation politique, mais comme l'expression d'une « mentalité collective » habitée par des craintes illusoires, émue par des périls imaginaires.

L'imaginaire paysan

« Il ne suffit pas de raconter comment les choses se sont réellement passées, à la cour et au château : il faut encore, et surtout, exposer de quelle manière les révolutionnaires ont cru qu'elles se passeraient ou s'étaient passées » : cette phrase des « Foules révolutionnaires » ouvrait un espace nouveau à l'histoire de la Révolution en l'invitant à considérer l'efficace propre des représentations et des croyances. Lecteur de Durkheim et de Halbwachs (et aussi d'Augustin Cochin qu'il cite dans *la Grande Peur*), Lefebvre ne réduit pas l'action collective à ses seules motivations « rationnelles », mais il entend l'enraciner au plus profond de l'imaginaire paysan.

En découlent deux corollaires : d'une part, le soin minutieux mis à distinguer les révoltes antifiscales ou antiseigneuriales d'après le 14 juillet et les « peurs » qui gagnent des régions différentes entre la fin de juillet et le début d'août ; d'autre part, l'accent porté sur les deux mythes du complot de famine et du complot aristocratique dont les supposés brigands de l'été 89 seraient les instruments redoutables. Il y a quelque chose du *Désert des Tartares* dans *la Grande Peur* de Georges Lefebvre, beau livre sur l'attente panique d'un ennemi invisible et pourtant aperçu.

L'ouvrage de William Doyle, *Des origines de la Révolution française*, est d'une autre nature, à la fois synthèse et essai. Publié en anglais en 1980, plusieurs fois révisé et réédité, il est devenu l'une des lectures obligées de tous les cours donnés sur la Révolution française en Angleterre ou aux Etats-Unis. Pour le lecteur français, qui n'est dépourvu ni de descriptions de l'Ancien Régime ni de récits de la crise finale de la monarchie, ce livre a un double intérêt.

D'abord dans une copieuse première partie intitulée « Un consensus et son effondrement : les écrits sur les origines de la Révolution depuis 1939 », William Doyle montre que très tôt, dès les années 50, les historiens anglais et américains ont mis en doute le modèle classique d'interprétation qui faisait de la Révolution française une révolution bourgeoise, destructrice du monde féodal. Rappelant les principaux points de la révision — la nature non capitaliste de la richesse des groupes sociaux les plus puissants, la communauté d'intérêts et de valeurs existant entre noblesse et bourgeoisie, la priorité à donner aux causes politiques pour expliquer un événement qui est avant tout politique — l'historien de Bristol laisse parfois percer un léger agacement devant la lenteur de ses confrères français à accepter ces remises en cause...

Son livre est intéressant, aussi, par la thèse qu'il soutient et qui porte l'accent sur la dynamique propre de la crise (financière, économique, politique) qui divise ceux qu'unissait un même projet réformateur et qui fait surgir un protagoniste inattendu : le peuple des villes et des campagnes. Pour Doyle, la Révolution n'était « ni inévitable » (entendons qu'elle n'est point inscrite dans une quelconque lutte des classes), « ni prévisible » (ce qui est faire belle part à l'aléa conjoncturel). On pourra trouver fort décapant ce refus des lectures naïvement rétrospectives. Tout en pensant qu'est peut-être un peu courte cette invocation de la force des choses.

R. C.

★ **LA GRANDE PEUR DE 1789, suivi de LES FOULES REVOLUTIONNAIRES, de Georges Lefebvre, présentation de Jacques Revel, Armand Colin, 272 p., 129 F.**

★ **DES ORIGINES DE LA REVOLUTION FRANÇAISE, de William Doyle, traduit de l'anglais par Béatrice Vierne, Calmann-Lévy, 313 p., 120 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Méconnu volontaire

(Suite de la page 15.)

L'autre mérite de Bredin est de n'omettre aucune des phases de la Révolution, même quand Sieyès n'y apparaît pas. Le lycéen qui ignorerait la période la trouverait tout entière racontée et éclairée ici, un peu comme dans le livre de Winock. Partis l'un d'un personnage de relatif second plan, l'autre de journées mémorables, tous deux ont réussi le même genre de tour de force dans la synthèse pour tous publics.

ON dirait que le mystère, en Histoire, engendre le mystère. Même sur les actes et propos publics de Sieyès, le doute plane, la calomnie éclipse la vérité. A-t-il ajouté *« sans phrase »* en votant la mort de Louis XVI ? C'est possible, ça lui ressemble un peu, mais ce n'est pas sûr du tout. Le mot renseigne moins sur lui que sur l'impression qu'il donne, sur les craintes et rancœurs qu'il inspire.

Auparavant, il a voté contre le procès du roi, sans qu'on sache si c'est par accord avec les Montagnards ou par juridisme. Comme Condorcet, il ne proteste pas contre les massacres de Septembre : un oubli de l'Histoire, ou un oubli tout court ? Sous la Terreur, l'homme se terre. Des documents douteux laissent penser qu'il aurait poussé à la férocité, en sous-main. Bredin n'y croit pas plus que Bastid.

Ce qui est avéré, c'est qu'il n'est pour rien dans la chute et la mort de Robespierre. Au fond, Sieyès incarne la Révolution raisonnable — on dira plus tard : bourgeoise. La Constitution de l'an III ne retient à peu près rien de ses projets, où se profilaient notre Conseil constitutionnel et une sorte de tribunal des droits de l'homme. Il en est humilié. Sur l'attentat auquel il réchappe en avril 1797, on ne saura rien de plus que sur la semi-légende où s'est enfoncée sa vie si peu « événementielle ».

PRENEZ les relations avec Bonaparte. On sait que Sieyès le voit au retour d'Italie, en décembre 1797, à dîner, chez Mme de Staël. On ignore ce qui s'est dit. Une chose est certaine : après son ambassade en Prusse et sa participation au Directoire, Sieyès est convaincu que la Révolution n'est pas d'essence indéfinie, comme on le dira plus tard, qu'elle doit s'achever, et de préférence avec ceux qui l'ont commencée.

Brumaire ne s'explique pas autrement. Sieyès espérait-il ramener un roi ? Lequel ? A-t-il dit : *« Je cherche une épée » ?* A-t-il agi par intérêt, par peur de l'anarchie ? Toujours le flou artistique autour d'un esprit porté à la métaphysique sociale et qui ne consent à l'action que par à-coups. En vérité, tout l'oppose à Bonaparte, qui pense moins à arrêter la Révolution et à y convertir l'Europe qu'à servir sa propre ascension. L'écart d'âge fait le reste. Sieyès est fatigué. N'ayant pas, par extraordinaire, de Constitution toute prête à proposer, il dicte à Boulay de la Meurthe des bribes d'institutions baroques, délirantes.

Pis : l'âge est venu, pour Sieyès, des reniements piteusement monnayés. Le même qui vomissait la monarchie, la noblesse et les privilèges, le voici qui avalise le Consulat à vie et l'Empire héréditaire, contre de vulgaires... privilèges : château, rentes, noblesse d'Empire...

REDUIT au silence par ces hochets et par la vieillesse, exilé à Bruxelles comme régicide, Sieyès rentrera à Paris en 1830, pour mourir presque ignoré en 1836, à quatre-vingt-huit ans.

« Destin manqué », comme dit Bastid ? A cause d'*« idées trop absolues »*, comme le supposait Constant ? Ce n'est pas si simple. En homme de justice, Bredin fait la part des choses. Que le défenseur farouche du Tiers Etat finisse en prébendier de la Révolution bourgeoise et d'un régime autoritaire, qu'il ait défait un roi pour faire un empereur, hélas ! cela relève d'évolutions courantes. Plus attachant est le sort, au fond injuste, de cet esprit amer, sauvage, indocile aux contradicteurs. Certaines de ses idées ont guidé la Révolution et nous inspirent encore aujourd'hui : alors, pourquoi cette ombre persistante sur l'homme ? Pour la simple raison que Sieyès a occupé une mauvaise place. En Histoire, aussi, il ne fait pas bon assumer, comme au spectacle, le rôle du chafouin de service. Prêtre renégat, régicide « sans phrase », proscripteur sans pitié, tour à tour défenseur du Tiers et des notables, de la plèbe et d'un empereur qui le fait comte : c'est assez pour que la postérité, amateur de figures morales ou franchement ignobles, le boude...

Tandis que le Bredin historien rend justice au Sieyès « inventeur » de 1789, l'écrivain rend justice à l'homme disgracié et au styliste, dont il retrouve spontanément le sens de la formule brutale, âcre, et qu'il retourne contre Sieyès lors de la « descente finale aux honneurs ». Comme homme, on dirait parfois que le biographe entre en sympathie intime avec le modèle. Ce sont les pages d'écrivain les plus réussies, celles où Bredin partage la fascination de Sieyès pour l'ingratitude et l'oubli posthume, seules sanctions honorables, à les en croire, pour qui a marqué son temps.

★ **SIEYÈS, LA CLÉ DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, de Jean-Denis Bredin, Fallois édit., 612 p., 140 F.**

★ **QU'EST-CE QUE LE TIERS ÉTAT ?, de Sieyès, préface de Jean-Denis Bredin, « Champs »/Flammarion, 192 p., 35 F.**

LA MICROEDITION
EN LIBRE SERVICE !!!

Tirez vos documents
Macintosh ou IBM
sur notre imprimante à laser
LASERMARK
48 bd Richard Lenoir 75011 Paris
Tél : 48 06 84 01
Lun - Ven 9.00-18.30, Sam 14.00-18.00

Les droits de l'homme, aujourd'hui ?

Cet ouvrage rappelle l'histoire des droits de l'homme et dresse un panorama des points chauds du globe au regard des libertés. Mais de nouveaux enjeux surgissent dans l'actualité, posés notamment par la génétique, par l'informatique...
Voici une synthèse documentée, réalisée avec la collaboration, notamment, de : Hélène Carrère d'Encausse, Noël Copin, Jacques Fauvet, René Rémond, Paul Ricœur, Jean-François Six, Evelyne Sullerot... qui éclaire de façon inédite les grandes questions politiques et l'implication de l'évolution scientifique et technique dans notre vie quotidienne. 260 pages, 25 photos, cartes et graphiques.

Larousse

Vient de paraître :
LAWRENCE DURRELL
Letters to Jean Fanchette
Editions Two Cities
11, chaussée de la Muette
75016 PARIS
110 p. - 110 F

LES "INTROUVABLES" SE TROUVENT
Chez les meilleurs libraires et aux Éditions d'Aujourd'hui
83120 PLAN DE LA TOUR (Var)
Catalogue gratuit de 300 titres de références épuisés et réédités.

— LA VIE DU LIVRE —

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

livres d'histoire
achat-vente
LIBRAIRIE
PAGES D'HISTOIRE
8, rue Bréa, 75006 Paris.
(1) 43-54-43-61
CATALOGUES MENSUELS
sur demande

EDITEUR en quête d'AUTEURS
Pour ses nouvelles collections littéraires, important éditeur recherche
MANUSCRITS INÉDITS Romans - Nouvelles - Essais - Poésie - Théâtre
Les œuvres sélectionnées seront publiées et diffusées après établissement d'un contrat régi par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et bénéficieront d'une véritable promotion auprès de tous les médias :
Radio - Télévision - Presse - Jury littéraires.
Vos manuscrits sont à adresser à
L'ACADÉMIE EUROPÉENNE DU LIVRE ÉDITEURS
2, rue Fléchier - 75009 PARIS Tél. : (1) 47.80.11.08 Télex : 660 146 F

— C'est quoi, un *buroc* ?
— C'est une sorte de rosebud. En plus moderne.

Payot
Roman

LA PENSÉE UNIVERSELLE

poètes du temps présent

Monique BRIENNE
« A CEUX QUE J'AIME ET QUI M'AIMENT »
56 pages, 43,90 F T.T.C.

Raymonde ANASTASY
« ALTERNANCE »
112 pages, 53,50 F T.T.C.

Jean-Marie SYLVAIN
« L'AVENTURE INTÉRIEURE »
96 pages, 58,30 F T.T.C.

Jacqueline ROUSSEL
« LA BLESSURE »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Stéphane BERNHARDT
« CENDRES DE CRÉPUSCULE »
56 pages, 40,70 F T.T.C.

Vittorio DI MARCO
« LE CHATEAU DE CARTES »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Marie-Christine SELLIER
« CLINS D'ŒIL »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Emmanuelle ROCHE
« CONTEMPLATION »
32 pages, 37, 50 F T.T.C.

Eric HERVÉ
« COULEURS DES TEMPS »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Alain TAMENNE
« DANS LES DEMEURES DE MON AMOUR »
160 pages, 61 F T.T.C.

Geneviève MIRAMOND
« DÉDICACE A MON MALHEUR »
128 pages, 56,70 F T.T.C.

Claude FISDANGE
« D'ERRANCE EN DÉRIVANCE »
112 pages, 53,50 F T.T.C.

GEORGES-ANDRÉA
« DOUCES PENSÉES POUR UN MONDE MEILLEUR »
80 pages, 47,10 F T.T.C.

Corinne PICHOD
« ÉMOTIONS FORTES »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Christiane GUILLIEN OBERHOLZER
« FLOCON »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Guy MOTTARD
« FRAGMENTS »
160 pages, 64,20 F T.T.C.

Virgile MANNE
« MON CLAIR D'AMOUR »
96 pages, 50,30 F T.T.C.

Patricia WAGNER
« LES MOTS QUE L'ON ÉCRIT »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Yvan DELCRUZEL
« NI TOI SANS MOI, NI MOI SANS TOI »
160 pages, 64,20 F T.T.C.

Piétruccia BEZZU-IVKOVIC
« NOSTALGIE »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Michel-Louis LAFONTAN
« O VENT, CHANTE L'AMOUR »
96 pages, 47,10 F T.T.C.

Pascal BOYER
« POÉSIES EN HERBES D'OUTRE-MER »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Dominique THYWISSEN
« LE POIDS DES BAISERS »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Louisa AGRI-LELION
« POURQUOI TANT D'INSOUCIANCE ? »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Jean-Claude GUILLEMIN
« POUR TOI, JE SUIS HORS DU TEMPS »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Jean-Yves BOSSARD
« PRÉLUDE »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Thierry BASSEM
« LES QUATRE VENTS »
96 pages, 50,30 F T.T.C.

ERINA
« LE RAYON DU SILENCE »
144 pages, 61 F T.T.C.

Corinne LOUIS
« LES REFLETS DE L'AME »
128 pages, 56,70 F T.T.C.

Jean-Bernard RENARDB
« RENCONTRE INSOLITE DE L'IMAGINAIRE ET DU RÉEL »
96 pages, 50,30 F T.T.C.

Pierrette FANGEAUX
« RIRES EN DEUIL »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Dr APYANG DERENG KEBDER
« LES RUES DE SOWETO »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Serge MAURO
« SENSIBILITÉS »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Lucette-Candrine BIANCHINI-FROISSART
« UN PETIT GRAIN DE MON CŒUR »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Yveline VIGIER-BOREL
« VIRGULE »
80 pages, 58,30 F T.T.C.

romans, contes et nouvelles

Nicole BRUYAT
« L'AMITIÉ DE DEUX ENFANTS »
Des héros rayonnant de joie de vivre et d'audace
48 pages, 39,60 F T.T.C.

Gilberte DUCLOS-BEC
« A PARIS COMME AILLEURS »
Deux sœurs farouchement attachées à leur pays d'origine : le Roussillon.
128 pages, 55,70 F T.T.C.

Sergine PIERRON
« LES CHÊNES »
Une jeune femme pauvre lutte pour conserver son domaine : Les chênes.
128 pages, 54,60 F T.T.C.

André PERROT
« CONTES ET MÉCOMPTES »
Quatre nouvelles tristes comme la vie.
48 pages, 39,60 F T.T.C.

Carmen FIX
« LES COULEURS DE LA VIE »
Une palette de peines et de joies.
172 pages, 61 F T.T.C.

Henry LEBON-RENAUD
« CRIMINELS, COUPABLES, INNOCENTS »
Sans violences inutiles, sans mystères impénétrables, dix nouvelles policières.
160 pages, 61 F T.T.C.

Murat AYKAC ERGINOZ
« DÉCHIREMENT »
Un enfant élevé en France retrouve son père turc après dix ans.
158 pages, 61 F T.T.C.

Dominique GAUTHIER
« LE DÉFI AUX OMBRES »
Les ombres du passé hantent une famille au-dessus de tout soupçon.
288 pages, 115,60 F T.T.C.

Gérard SMOLDERS
« ÉPHÉMÈRE »
Ces enfants handicapés dont l'espérance de vie est aussi brève que celle des papillons.
252 pages, 108,10 F T.T.C.

ELMA
« LA FUITE EN AVANT »
Le passé refait toujours surface.
96 pages, 46 F T.T.C.

Mickaël DUPUY
« LES FLEURS SAUVAGES »
Un adolescent en proie à un univers illusoire.
208 pages, 79,20 F T.T.C.

Marie-Louise MARTIN-FRANCESCHI
« L'HOTELLERIE DE LA CLOCHE »
La vie nocturne du Vieux Lyon du début du siècle.
64 pages, 41,80 F T.T.C.

Isabelle CHARDAYRE
« INJUSTICES »
Le mauvais sort se poursuit-il de génération en génération ?
160 pages, 59,90 F T.T.C.

Robert PERREAU
« JASON »
Requiem pour une génération perdue.
350 pages, 96,30 F T.T.C.

Richard DEVERNOIS
« MONTBRUN OU LA CHASSE-GALERIE »
Parvenue à une situation enviable, une femme en butte au pouvoir syndical abandonne une lutte inutile.
192 pages, 73,90 F T.T.C.

Jacqueline LOHAT
« LA PANTHÈRE DU PROCONSUL »
Dans la Rome antique, la rébellion d'un jeune paysan.
256 pages, 78,10 F T.T.C.

Laurent CLERC
« PIER PAOLO »
A la poursuite d'une icône transfigurée.
128 pages, 53,50 F T.T.C.

SANDRINE
« PLUS FORT QUE TOUT ! »
La rage de vivre sauve du suicide.
80 pages, 47,10 F T.T.C.

André-Albert TANGUY
« LE PONT DE LANDERNEAU OU L'INSENSÉ DES CHOSES »
L'histoire d'une famille bretonne de 1623 à 1789.
160 pages, 62,10 F T.T.C.

Nicole SAVARIN
« LES PYRAMIDES DE CRISTAL »
Une famille menacée de mort se réfugie dans un village maudit.
224 pages, 78,10 F T.T.C.

Georgina VERDIER
« LA ROSE DE L'AUTOMNE »
Quand tout pourrait recommencer...
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Jean-Louis BELLOC
« SŒUR ÉQUIVOQUE »
Un roman nostalgique mais jamais triste.
128 pages, 46 F T.T.C.

Roger BAUCHOT
« LES TRIBULATIONS D'UN J3 »
La cohabitation avec les « vert-de-gris ».
320 pages, 116,70 F T.T.C.

récits - souvenirs

Jean-Luc BERNARD
« A CONTRE-COURANT »
Moine puis éducateur, il quitte l'Église et se marie
190 pages, 70,60 F T.T.C.

Francine GIFFARD
« CE N'ÉTAIT PAS GAI POURTANT ! »
Dans une modeste famille d'ouvriers normands, une enfance pendant la guerre.
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Georges SIMON
« 1954-1962, L'AUTRE GUERRE D'ALGÉRIE »
Comment on peut, grâce à la foi, mépriser tous les dangers.
288 pages, 114,50 F T.T.C.

Thérèse RIVIÈRE
« LETTRES D'AFRIQUE »
Une religieuse, infirmière au Niger, écrit à sa sœur.
80 pages, 46 F T.T.C.

Henri CHAGER
« LIVRE DE RAISON »
La correspondance d'un simple citoyen français de tradition chrétienne.
144 pages, 58,90 F T.T.C.

Paul ANXIONNAZ
« MES TROIS RÉPUBLIQUES »
L'itinéraire aléatoire d'un ancien ministre radical.
288 pages, 114,50 F T.T.C.

Edouard PRESSIAT
« MON SÉJOUR DE CAPTIVITÉ, RÉSISTANCE ET ÉVASIONS »
Toute une époque évoquée avec humour et émotion.
112 pages, 48,20 F T.T.C.

Anna VARTANIAN
« PORTE-BONHEUR »
Les pérégrinations d'une Ukrainienne à travers l'Europe.
48 pages, 39,60 F T.T.C.

Annick DUBOIS
« SOUVENIRS INTENSES »
L'hôpital, la camaraderie avec des compagnes d'infortune.
64 pages, 39,60 F T.T.C.

essais

Jacques DAHAN
« AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS »
La désaffection des citoyens pour la politique
120 pages, 70,60 T.T.C.

Daniel BONNOT
« CHARLES-EMMANUEL SÉDILLOT (1804-1883) »
A travers la vie et les œuvres de Ch.-E. Sédillot, l'histoire de la chirurgie en France.
224 pages, 83,50 F T.T.C.

Charles HAAS
« LA CULTURE GÉNÉRALE »
Une méthode d'enseignement du français et de l'anglais par dialogues de haut niveau culturel.
320 pages, 85,60 F T.T.C.

Alain PIC
« LA FONTAINE DE CATALOGNE »
Un Catalan déchiffre les secrets essentiels de l'Occident.
160 pages, 63,20 F T.T.C.

Henri MANZANARES
« L'HONNEUR D'UN GRAND D'ESPAGNE »
La réhabilitation de l'amiral de l'Invincible Armada.
284 pages, 114,50 F T.T.C.

Gilles DESCHAMPS
« IDÉAUX LOGIQUES »
La prédominance de l'idéologie sur la logique.
224 pages, 78,10 F T.T.C.

Marie-Josephe SELLIER
« L'ITALIE INCONNUE D'EBOLI A TERMOLI »
Un voyage à rêver et à entreprendre.
402 pages, 154,10 F T.T.C.

Marc COGNET
« UN GRAIN DE SABLE DANS L'OCÉAN »
L'histoire et l'édification de l'univers et de la matière.
208 pages, 86,70 F T.T.C.

Patrice ISNARD
« MÉTAPHYSIQUE DU DEVENIR OU CENT PENSÉES POUR RIRE »
La réalité du monde est en perpétuel devenir et nul n'y échappe.
64 pages, 45 F T.T.C.

Adolphe TCHICAYA
« LA QUESTION NATIONALE ET LA PRISE DE CONSCIENCE DES JEUNES AU CONGO »
Les différentes formes d'engagement de la jeunesse congolaise.
112 pages, 51,40 F T.T.C.

Henri LETIGRE
« LA RÉACTION DU R.P.R. A LA PERCÉE DU F.N. »
Une « auscultation » de l'organisation du mouvement gaulliste.
188 pages, 80,30 F T.T.C.

Kamal NAIT-ZERRAD
« LES SOURCES DU CORAN ET DES RELIGIONS RÉVÉLÉES »
Un livre qui va contre les idées reçues chez les musulmans, les chrétiens et les juifs.
128 pages, 52,50 F T.T.C.

Fanch GUILLEMIN
« LES SORCIERS DU BOUT DU MONDE »
Trente années d'expérience chez les thaumaturges.
336 pages, 124,20 F T.T.C.

Madeleine HAMBERT-EUDE
« LA VIE »
Une réflexion sur le destin quotidien.
64 pages, 39,60 F T.T.C.

théâtre

Maurice CIMBER
« AUGIAS & Cie SOCIÉTÉ ANONYME »
Il y avait quelque chose de pourri au royaume de Danemark.
144 pages, 61 F T.T.C.

Thierry CAURETTE
« APOLOGIE DE LA VIE PAR UN HONNÊTE HOMME »
L'errance d'un homme à travers son identité.
48 pages, 38,50 F T.T.C.

TONY
« CARMEN-KATÉRINA »
Une jeune bonne portugaise aux prises avec une famille bourgeoise.
128 pages, 53,50 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Téléphone : 48-87-08-21

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

● ROMANS

Le Pouchkine de Patrick Besson

Un portrait original, réussi, deux cents pages au galop ... et puis on s'interroge.

EN 1985, dans un livre éclatant, *Dara*, qui obtint d'ailleurs le Grand Prix du roman de l'Académie française, Patrick Besson, qui passait pour le plus parisien, le plus « hussard » de nos jeunes écrivains, nous avait révélé ses origines croates, c'est-à-dire slaves. En s'inspirant de la vie de sa mère, immigrée yougoslave devenue petite couturière au noir à Paris, il nous initiait aux querelles qui avaient miné les Balkans pendant la dernière guerre. Après plusieurs petits romans où il avait peint sa génération, Patrick Besson se ralliait donc à l'Histoire et déclarait à qui voulait l'entendre : *« L'Histoire tiendra de plus en plus de place si l'on veut faire des romans solides. »*

Nous le retrouvons aujourd'hui aux prises avec un genre voisin, fort à la mode mais plus ambigu, la biographie, surtout si l'auteur inscrit le mot roman un titre d'opéra mozartien, *la Statue du commandeur*, qui ne trahit rien du personnage choisi. Avec une audace plus grande que Bernard-Henri Lévy imaginant « les derniers jours de Baudelaire », sur lesquels les informations ne foisonnent pas, Patrick Besson s'empare de la vie de Pouchkine, le poète qui obsède l'intelligentsia russe *« par le bruit léger de ses pas »*. C'est un des vers d'Anna Akhmatova qu'il place en exergue. Or cette vie, Henri Troyat l'a suivie sur huit cents pages, en 1953, dans un des ouvrages qui ont fait sa gloire et qui est toujours disponible aujourd'hui (1).

Pas de moustaches à la Joconde

C'est donc un ton nouveau, une manière originale, un portrait valant par sa touche, l'évocation d'un pays lointain exerçant son envoûtement, somme toute plus d'art que d'enseignement, qu'on est en droit d'attendre du téméraire Patrick Besson. On ne sera pas déçu, du moins dans les deux cents premières pages du livre.

La vie de Pouchkine n'est pas rose, surtout si on la commence par la fin, comme le fait Patrick Besson, par le coup mortel qu'au soir du 27 janvier 1837 – il a trente-huit ans – le poète a reçu, au cours d'un duel, du Français Georges d'Anthès, qui faisait la cour à sa femme. Il est ramené chez lui le ventre ouvert ; il va agoniser deux jours.

Ses souffrances ponctuent de loin en loin le récit ou plutôt l'évocation de ses années antérieures : une fulgurante montée de la gloire, des démêlés constants avec le tsar Alexandre Ier, deux relégations successives dans le sud puis le nord de la Russie, des difficultés avec la censure, de perpétuels ennuis d'argent, enfin, après son retour en grâce dû à l'avènement de Nicolas Ier, son mariage avec la très belle Nathalie Gontcharov, qui aimait trop les robes, les hommages, la danse et les fêtes de la cour. Elle sera indirectement la cause de sa mort, non sans avoir aussi contribué à tarir son génie, auquel elle ne comprenait rien.

Dans tout cela, il n'y a pas beaucoup de quoi rire ! L'originalité de Patrick Besson, qui cause la surprise, le plaisir que nous prenons à le lire, ne tient pas à son artifice de composition. Il vient de ce qu'avec un sujet aussi grave, un héros aussi considérable, il nous apporte dans une langue simple, coulante, qui ne craint ni l'argot ni la grossièreté, un ouvrage gai, qui galope, caracole, piaffe, pétille.

CARLOS FREIRE

Patrick Besson : où est le commandeur ?

Connu pour son impertinence, va-t-il jouer les iconoclastes ? Pas du tout ! Il ne met pas de moustaches à sa Joconde. Il tient Pouchkine bel et bien pour un génie. Mais à coups de petites scènes qui se chevauchent, de dialogues tantôt bavards, tantôt cinglants, de boutades à l'emporte-pièce, Patrick Besson, attentif aux petits détails drôles, aux poétiques nuages qui passent sur la Neva, cerne plus l'homme que le poète, dans la puissance de son tempérament, son goût de la vie, son amour des femmes, ses provocations, ses farces, ses beuveries. On le voit plus souvent occupé à conquérir et à posséder comtesses ou servantes, et même Nathalie, qui n'en demande pas tant, qu'à limer ses vers ou à polir les réplique d'*Eugène Onéguine*. Et pourtant la tristesse monte en lui devant une force créatrice qui s'épuise dans trop de mondanités, de polémiques avec ses ennemis.

Soudain, environ cent pages avant la fin, le livre bifurque et une autre étoile de première grandeur dans la littérature russe monte à l'horizon. Nous nous trouvons devant Gogol, qui à Paris apprend la mort de son maître. Besson ne nous aura pas fait assister aux tout derniers moments de Pouchkine. Il en prend à son aise avec les événements. Ainsi si l'on veut une explication détaillée et claire du duel qui a tué le poète, c'est Henri Troyat qui l'apporte. Sur cette épisode capital, Besson, lui, a glissé rapidement.

Les relations entre les deux écrivains, leurs rencontres, la soirée où Pouchkine passe à Gogol le sujet du *Revizor* – qui a obtenu en 1836 un grand succès à Moscou – puis celui des *Ames mortes*, auquel il est maintenant attelé, occupe désormais le premier plan du livre, tandis qu'on prête moins d'attention aux valses que Nathalie continue à danser dans les bras de Anthès.

Une mystérieuse apparition

Qu'attend Patrick Besson de cette rupture inattendue qui déconcerte le lecteur ? Elle est la seconde surprise du livre. Veut-il donner à son œuvre une autre dimension ? Opposer deux formes, deux sources d'art ? Réfléchir sur les rapports de la littérature et de la vie ? Ou dresser entre deux hommes aussi différents un parallèle ? Le portrait qu'il trace de Gogol, cet humoriste malheureux, incapable de vivre, de s'amuser, réduit à l'onanisme par la timidité, voyant la bêtise et le mal partout et en tirant son profond comique, est aussi excellent que le portrait de Pouchkine, mais il en est le contraire. Sur les raisons de cette apparition, je me perds en conjectures.

De même, je cherche sans le trouver le commandeur qui préside au titre. Est-ce Pouchkine, le trop fameux, vis-à-vis de Gogol, est-ce Gogol auprès de Pouchkine ? Ou tous les jeunes concurrents que les écrivains prestigieux sentent monter derrière leur dos quand leur gloire décline ? A cette situation désagréable, Patrick Besson apporte un remède inattendu par sa gentillesse et sa générosité. Dans la dernière scène du livre, Pouchkine en plein désarroi vient faire ses adieux à Gogol qui quitte la Russie. En lui serrant la main, il le remercie d'avoir *« repris le flambeau »* et Patrick Besson ajoute *in fine : « Ce n'était rien qu'un petit homme au bout d'un appartement étroit et sombre, il jouait avec sa canne ferrée. »* C'est peut-être avec de telles visions qu'on écarte à jamais les statues des commandeurs.

JACQUELINE PIATIER.

★ LA STATUE DU COMMANDEUR, de Patrick Besson, Albin Michel, 360 p., 98 F.

(1) Librairie académique Perrin.

Marguerite Yourcenar, inachevée...

(Suite de la page 15.)

« La mémoire, écrit-elle, *n'est pas une collection de documents déposés en bon ordre au fond d'on ne sait quel nous-même ; elle vit et change ; elle rapproche des bouts de bois mort pour en faire de nouveau de la flamme. Dans un livre fait de souvenirs, il fallait que ce truisme fût énoncé quelque part. Il l'est ici. »*

Jeanne, c'est l'image de mère qu'elle s'est choisie, et, au travers d'elle, Marguerite Yourcenar parle d'une manière émouvante et neuve. Elle qui a refusé tout attendrissement sur Fernande, sa mère morte, affirmant qu'on ne saurait souffrir de l'absence de quelqu'un qu'on n'a pas connu, lève soudain un coin du voile sur cette enfance sans mère, aux mains de bonnes certes dévouées, mais n'ayant pas pour la petite fille les prévenances de Jeanne, qui, elle, réglait son pas sur celui des enfants. Dans l'attitude de Jeanne, Marguerite voulait voir *« une espèce d'adoption »*, et, vers la fin du texte, elle écrit sans détours : *« Un monsieur et une dame inconnus avaient cru reconnaître en moi une fille de Marie* [sa tante]. *Mais je n'étais pas la fille de Marie ; je n'étais pas non plus la fille de Fernande ; elle était trop lointaine, trop fragile, trop dissipée dans l'oubli. J'étais davantage la fille de Jeanne. »*

Une vue de l'enfance à contre-courant

Présente pour la première fois dans son œuvre comme personnage autonome, Marguerite Yourcenar énonce ici, directement, quelques idées peu convenues sur l'enfance, l'adolescence, et sur l'*« éveil des sens »*. D'abord en évoquant les relations de Fernande et de Jeanne, son amie de pensionnat : *« Ce fut en tout cas une intimité caressante et chaude. C'est l'un des miracles de la jeunesse que de redécouvrir sans modèles, sans confidences chuchotées, sans lectures interdites, du fait d'une profonde connaissance charnelle qui est en nous tant qu'on ne nous a pas appris à la craindre ou à la nier, tous les secrets que l'érotisme croit posséder et dont il ne possède le plus souvent qu'une contrefaçon. »*

Mais aussi en parlant du soir de 1914, où en Angleterre, obligée de partager un lit avec une adolescente *« un instinct, une prémonition de désirs intermittents ressentis et satisfaits plus tard au cours de [sa] vie, [lui] fit trouver d'emblée l'attitude et les mouvements nécessaires à deux femmes qui s'aiment. »* Ou encore en racontant quelques gestes « interdits » de son cousin envers elle pour s'*« inscrire en faux contre l'hystérie que provoque de nos jours tout contact si léger qu'il soit entre un adulte et un enfant pas encore ou à peine pubère. La violence, le sadisme (...) la fringale charnelle s'exerçant sur un être désarmé sont atroces (...). Il n'est pas sûr, au contraire, qu'une initiation à certains aspects du jeu sensuel soit toujours néfaste ; c'est parfois du temps de gagné »*.

Sa *« vue de l'enfance, à contre-courant de ce qui s'écrit le plus souvent »* et dont elle parlait en 1984, en marge de l'entretien qu'elle avait accordé au *Monde*, contribuait à retarder la rédaction du livre. *« C'est l'une des difficultés*, disait-elle. *Je pense que les écrivains ont beaucoup ressassé les mêmes clichés et qu'il y a dans l'attitude de l'enfant envers l'adulte quelque chose que celui-ci ne veut pas voir. »* Elle a fini par accepter de dire ce qu'elle pensait, simplement, et de devenir plus intimement proche de son lecteur qu'elle ne consentait habituellement à l'être.

Cette affirmation, jamais aussi nette jusqu'alors, de l'indépendance d'esprit de Marguerite Yourcenar, étonnera peut-être certains – auxquels il suffira de relire d'autres textes pour s'apercevoir que tout y était déjà. (D'ailleurs, au détour d'une page, on trouve ici une « clé » pour tel livre ou tel moment d'un livre : *Alexis*, bien sûr, mais aussi *Mémoires d'Hadrien* ou *Anna, soror.*) Toutefois c'est cette manière inédite de dire, en son nom propre, quelques-unes des vérités de sa vie, qui rend plus intense l'émotion de cet ouvrage inachevé.

Par son inachèvement, il n'est certes pas exempt de redites – qu'à la relecture, elle aurait peut-être choisi de supprimer – et de métaphores un peu hasardeuses. Puisque les détracteurs de Marguerite Yourcenar sont friands de ces images-là, et qu'il leur est arrivé de faire des articles entiers pour les relever, évitons-leur cette peine et concédons tout de suite qu'elle aurait pu faire l'économie de *« l'atmosphère édifiante explose comme une bulle »*, du *« petit peuple des bois »* pour désigner les animaux, et de quelques autres comparaisons plus ou moins bien venues.

Pour ce qui est des hésitations, des rares « bégaiements » de l'écriture, de l'orthographe, aurait-il fallu, plus que ne l'a fait M. Yvon Bernier, qui a mis au point le manuscrit, s'interroger sur le statut de l'« inachevé » en littérature ? Sans doute. Il n'est pas certain que la révérence soit, en la matière, le plus sûr garant de la fidélité. Etait-il indispensable, par exemple, de garder *« gaîté »*, l'orthographe archaïque que Marguerite Yourcenar employait spontanément ? Il suffisait d'ouvrir *Archives du Nord* pour s'apercevoir que l'actuel *« gaieté »* y était utilisé. De même fallait-il conserver des répétitions à l'intérieur d'une phrase, comme : *« s'il lui arrive de donner à son valet de chambre ses vêtements usagés* (...) *il advient aussi, paraît-il, il arrive aussi qu'il les reconnaisse (...) sur le dos du domestique »* ? Le débat ne manque pas d'intérêt, et il appartiendra à l'édition de « La Pléiade » d'y apporter les matériaux nécessaires.

Une femme riche de projets

Plus ennuyeux est le parti pris de dire, comme le fait M. Bernier dans sa note en fin de volume, que ce texte était presque terminé : *« Il s'en sera fallu de peu*, écrit-il, *puisqu'elle considérait qu'une cinquantaine de pages encore devaient suffire pour mettre un point final à l'entreprise. »*

On voit mal en quoi il faudrait défendre *Quoi ? L'Eternité* contre l'*inachèvement*. Au contraire. Ce livre n'est pas celui d'une vieille dame qui mettait besogneusement la dernière main à son texte « final » et qui, à quelques semaines près, aurait pu clore son œuvre – elle qui avait décidé de *« ne rien clore, pas même la porte »*. Il est celui d'une femme de quatre-vingt-quatre ans, riche de projets, qui est tombée malade la veille de son départ en voyage, valises déjà bouclées. Elle allait emporter en Europe et en Inde son manuscrit et en continuer la rédaction.

Lui aurait-il fallu cinquante pages, cent pages, ou plus, pour aller jusqu'en 1939 (elle avait d'abord pensé s'arrêter en 1937, année de sa rencontre avec Grace Frick, qui fut sa compagne de vie pendant quarante ans) ? On ne le saura jamais et ce qu'elle en confiait n'est pas « vérité d'Evangile », tant on sent, en avançant dans la lecture de *Quoi ? L'Eternité*, son désir de prendre elle-même la parole. Non pour faire des confidences, elle s'en était expliquée à la fin d'*Archives du Nord* : *« Les incidents de cette vie (la sienne) m'intéressent surtout en tant que voies d'accès par lesquelles certaines expériences l'ont atteinte. C'est pour cette raison, et pour cette raison seulement que je les consignerai peut-être un jour, si le loisir m'en est donné et si l'envie m'en vient. »*

Et cette envie est là, de dire plus ouvertement ce dont sa vie et son œuvre témoignent mais que tant ses contempteurs que certains de ses zélateurs feignaient d'ignorer. Prenant, à l'instar de son père, ses distances avec un milieu ou *« les mœurs comptent plus que les lois, et les conventions plus que les mœurs »*, et sachant *« à quel point l'espèce féminine est toujours restée en deçà des libertés que la mode d'un temps accorde aux hommes »*, Marguerite Yourcenar s'est voulue une femme libre. Un esprit libre. Ce livre inachevé qui se termine, comme en un dernier clin d'œil malicieux, par *« le télégramme qu'il avait expédié la veille n'arriva qu'après lui »*, aura été, par l'effet du hasard – ou du destin – le témoignage ultime et désormais explicite de cette liberté.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ QUOI ? L'ETERNITÉ, de Marguerite Yourcenar, Gallimard, 346 p., 110 F. Ce livre sera en librairie le 25 octobre.

Un colloque à Tours en novembre

L'UNE des associations qui se donnent pour but d'approfondir l'étude et la compréhension de l'œuvre de Marguerite Yourcenar, la Société internationale d'études yourcenariennes (1), dont le siège est à l'université de Tours, organise du 16 au 19 novembre, un colloque international sur le thème « Marguerite Yourcenar et l'art, l'art de Marguerite Yourcenar ». Dix pays seront représentés, et on y entendra une quarantaine de communications. Le Groupe de recherche interuniversitaire « Littérature et nation » a également participé à la mise en œuvre de cette manifestation. Parallèlement au colloque, une exposition Marguerite Yourcenar sera présentée à la bibliothèque municipale de Tours.

La Société internationale d'études yourcenariennes a vu le jour du vivant de Marguerite Yourcenar, tout comme l'Association des lecteurs et amis de l'œuvre de Marguerite Yourcenar (2), qui, en décembre 1986, avait eu l'assez mauvais goût d'annoncer sa création en se disant *« placée sous la haute autorité de Madame Yourcenar »*. Cette dernière avait bien vite fait savoir à tous ceux qui s'étaient montrés soucieux de vérifier cette affirmation que, comme à son habitude, elle ne *« patronnait »* rien du tout. Les *Cahiers Marguerite Yourcenar*, que publie cette association, n'ont pas, jusqu'à aujourd'hui, fait la preuve de leur qualité.

Les deux bulletins (novembre 1987 et juin 1988) de la Société internationale d'études yourcenariennes ont, intellectuellement, meilleure allure, bien que dès le bulletin n° 2 figurent dans cette publication des propos à la fois lyriques et pompeux qui ne sauraient apparaître dans une revue sérieuse traitant de l'œuvre d'un grand écrivain. Il n'est peut-être pas indispensable, sous couvert de vénération et de commémoration, de rendre à Marguerite Yourcenar les hommages qu'on réservait naguère à des auteurs dont le rayonnement ne dépassait pas le périmètre d'une sous-préfecture.

Jo. S.

(1) Renseignements : M. Rémy Poignault, 7, rue Couchot, 72200 La Flèche. Tél. : (16) 43-45-22-77.

(2) 8, rue d'Arsonval, 75015 Paris.

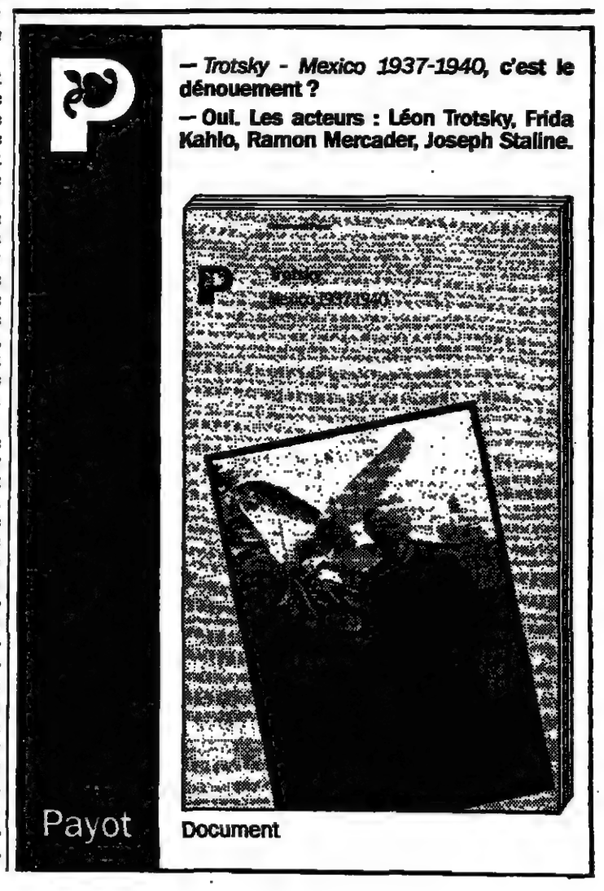

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Séductions d'Espagne

★ L'HOMME SENTIMENTAL, de Javier Marias, traduit de l'espagnol par Laure Bataillon, Rivages, 172 p., 79 F.

★ LUNE DE LOUPS, de Julio Llamazares, traduit de l'espagnol par Raphaël Carrasco et Claire Decaëns, Verdier, coll. « Otra Memoria », 174 p., 78 F.

★ DON JUAN, ROMAN, de Gonzalo Torrente Ballester, traduit de l'espagnol par Eliane Lavaud, Alci, coll. hispanique dirigée par J.-C. Villegas, 378 p., 149 F.

Gonzalo Torrente Ballester.

Julio Llamazares.

Javier Marias.

LA renaissance du roman espagnol est, sans aucun doute, l'événement le plus marquant et le plus excitant dans la littérature de cette décennie. Depuis quelques années, en effet, une jeune génération – née après 1939, – qui n'avait connu que le franquisme, s'est mise à étinceler, donnant la primauté à une forme nouvelle de fiction « désengagée », tout à fait éloignée du « réalisme social » de la génération précédente, produisant des romans plutôt que de la poésie, de la philosophie ou des essais (1). Nous avons pu, justement, nous rendre compte de cette remarquable efflorescence au printemps dernier lorsque eut lieu la belle exposition « Livres d'Espagne » au Centre Pompidou et que sont venus toute une pléiade d'écrivains, connus ou tout à fait inconnus, déjà traduits ou jamais traduits, les uns invités par la direction du livre et Jean Gattegno dans le cadre de l'opération des « Belles étrangères » puis, quelques jours plus tard, d'autres venus à l'occasion d'un cycle intitulé *« Dix ans de création et de pensée »* organisé par la direction générale du livre et des bibliothèques du ministère de la culture espagnol à la Bibliothèque espagnole de Paris.

C'est ainsi qu'on a enfin pu voir ou revoir certains des grands aînés comme Gonzalo Torrente Ballester, Ana Maria Matute, Juan Benet et, du côté des quarante ans, outre le célèbre Manuel Vazquez Montalban, bien connu pour son personnage de détective privé Pepe Carvalho (traduit chez Christian Bourgeois et aux éditions du Mascaret), des romanciers inconnus comme Felix de Azua (*Histoire d'un idiot raconté par lui-même*, traduit chez Sylvie Messinger, 1987), Soledad Puertolas, l'auteur de *Todos mienten* et de *Burdeos* (à paraître prochainement en français), Javier Tomeo (traduit chez Christian Bourgois), Cristina Fernandez Cubas, Antonio Munoz Molina, Javier Marias, etc.

Ce dernier, dont Rivages publie cette semaine le cinquième roman, fait d'ailleurs des débuts éblouissants en France avec *l'Homme sentimental*, un exercice d'introspection savoureux, d'une extrême élégance, qui mérite d'être lu plutôt deux fois qu'une. On comprend le coup de foudre qu'a dû éprouver Laure Bataillon pour la superbe écriture de Javier Marias, puisqu'elle signe là sa première traduction d'un écrivain d'Espagne...

NÉ en 1951 à Madrid, fils du célèbre philosophe Julian Marias, qui fut le disciple d'Ortega y Gasset, Javier Marias, qui a enseigné la littérature à Oxford, est l'auteur de nombreuses traductions de littérature anglaise, notamment *Tristram Shandy*, de Sterne, qui lui a valu le Prix national de la traduction en 1979. « L'Homme sentimental *est une histoire d'amour dans laquelle l'amour n'est ni montré ni vécu, mais annoncé ou remémoré (...) Disons que c'est un sentiment qui veut toujours du fictif en plus de ce que lui apporte la réalité* », prévient l'auteur dans une préface qui, heureusement, ne dévoile rien de cette fiction quasi policière où l'imaginaire est au premier plan. Et dans laquelle l'amour n'est peut-être qu'un sentiment créé par l'imagination, édifié sur ce qui n'existe pas : un rêve extravagant contaminé par le réel et l'irréel à la fois.

« Je ne sais pas si je devrais vous raconter mes rêves », commence le narrateur, un ténor célèbre spécialisé dans les opéras de Verdi et qu'on a surnommé, un jour triomphal, *« le Lion de Naples »*. *« De fait, je ne connais pas la fin de mes rêves, et il est sans doute inconsidéré de les raconter sans être à même de présenter une conclusion ou une morale. (...) Cependant, ce que j'ai rêvé ce matin, alors qu'il faisait déjà jour, m'est vraiment arrivé »*. Il s'efforce d'élucider les relations d'un trio rencontré dans un train quatre ans plus tôt, puis retrouvé à Madrid lors d'une répétition d'*Otello* au Théâtre de la Zarzuela : dans le compartiment, une femme qui dort, Natalia, son mari « Hieronimo » Manur, un banquier flamand pédant et sentencieux aux yeux couleur cognac, et Dato, témoin taciturne et imperturbable qui est l'« accompagnateur » du couple. Le trio Othello, Desdémone, Cassius en quelque sorte.

INTRIGUÉ par un certain sentiment d'étrangeté qui émane du couple, fasciné par la belle Natalia, le chanteur d'opéra *(« la profession la plus triste et la plus solitaire qui soit »)* va s'immiscer dans l'existence du trio sans que le lecteur puisse se rendre compte que l'homme « sentimental » n'est pas celui qu'on pense... Amoureux de Natalia, *« le Lion de Naples »* ne sait s'il doit lui parler clairement et comment séduire cette femme qui, selon Dato, *« n'a jamais eu d'amant »*. Sa célébrité devrait l'aider, pense-t-il paresseusement : *« Que c'est fatigant d'aimer pensais-je*, se dit l'homme à qui tout devrait réussir. *Se démener, faire des projets, avoir des ambitions, ne pas pouvoir se contenter de la persévérance et de l'immobilité. Que le concret est fatigant, pensais-je. J'ai trop lutté dans ma vie pour des choses capitales : grandir sain d'esprit et de corps, ne pas être objet de moquerie, maigrir, ne pas succomber au despotisme de mon parrain, m'arracher de chez lui, étudier la musique, étudier le chant, quitter Madrid, étudier à Vienne, entrer dans le cercle restreint et jalousement défendu des chanteurs, prendre de la cote, être une figure internationale, être une star. »*

Où est le fictif, où est le réel, et le souvenir du réel ? L'apparente simplicité de le narration, la limpidité de la langue, la pureté perverse des sentiments, l'intelligence de l'auteur, nous engluent dans un rêve, aux portes du réalisme (les zizanies désopilantes entre gens de théâtre par exemple !) puisque le narrateur, délibérément, vit dans la fiction et que ce qui n'existe pas prend la place de la vie dans une comédie qui finira mal. Comme un opéra de Verdi. Le burlesque en plus. Javier Marias nous annonce déjà son prochain roman *« plus harmonieux, plus ambitieux »*, dit-il : *El Siglo* (le siècle).

PRIMÉ au Festival de Bordeaux, la semaine passée, pour son premier roman *Lune de loups*, un autre jeune romancier, Julio Llamazares, a remporté un tel succès en Espagne qu'il a déjà été porté à l'écran. Né en 1955 dans un village de la province de Léon, aujourd'hui disparu, Julio Llamazares est un des rares romanciers contemporain qui écrivent à propos de la guerre civile, sujet qu'évite en général la jeune génération. Ce livre, qui inaugure une nouvelle collection de littérature espagnole nommée « Otra Memoria » et dirigée par Raphaël Carrasco aux Editions Verdier, témoigne d'un goût de la belle langue castillane à laquelle s'ajoute, là encore, une dimension onirique et la volonté de ne pas donner dans le folklore, qu'il soit guerrier ou tauromachique. Sur fond de guerre civile et de mort, quatre hommes traqués par la haine fratricide tentent, tels des animaux sauvages, de survivre dans la montagne, cachés dans les cavernes et les bois. Sans doute nourri de contes de son Léon natal, l'auteur – qui rappelle souvent le Juan Rulfo de *Pedro Paramo*, nous conduit jusqu'à une fin terrible, puisque seul compte l'instinct de survie.

Enfin, signalons la parution en français (2) du *Don Juan* de Gonzalo Torrente Ballester, un des aînés (né en Gelice en 1910), considéré comme un des plus importants écrivains de l'Espagne, qui a enseigné pendant longtemps aux Etats-Unis, entre 1965 et 1980, et qui est l'auteur d'une quarantaine de romans d'une grande originalité due au mélange d'intellectualisme, d'humour et d'imagination. Publié en 1963, alors que le réalisme social domine le roman, « son » *Don Juan*, aujourd'hui un peu vieilli, surprit par une forme qui conduisait le personnage – né en 1599 – à travers des siècles et des lieux divers, notamment au Bout'Mich' du temps de l'existentialisme, tout en laissant le rôle principal à un bizarre Italien jouant avec une canne et une fleur, Leporello, principal ambassadeur de ce don Juan Tenorio qui, dans son combat contre Dieu, rêve de *« faire le bien dans une intention blasphématoire »*.

Lauréat du prestigieux prix Cervantes 1985, Torrente Ballester vient de recevoir samedi 15 octobre un prix plus commercial, le prix Planeta, d'un montant de 20 millions de pesetas qui lui a été remis à Barcelone par le directeur des Editions Planeta, José Manuel Lara.

(1) Voir numéro spécial de *La quinzaine littéraire, Ecrivains d'Espagne d'aujourd'hui*, n° 507 du 16 avril 1987.

(2) Une première traduction française (honorable) de *Don Juan* due à Myriam Rosanna Pradilla, a paru à Madrid en 10Ç986 dans une collection patronnée par la compagnie aérienne « Ibéria ». – Hors commerce, cette collection (qui compte aussi Juan Benet, Mynel Delibes, Llorenç Vilalonga, etc.) est remise gratuitement aux passagers privilégiés.

GISELA PANKOW
L'être-là du schizophrène
Contributions à la méthode de structuration dynamique dans les psychoses
Nouvelle édition augmentée et révisée
Aubier

"Chamfort"

Prix Paul Léautaud 88

Dans le cadre du Mécénat d'Entreprise, le Prix Paul Léautaud 1988 fondé à l'initiative de Primagaz a été remis à

Claude Arnaud pour son ouvrage : "CHAMFORT" (Laffont)

Cette distinction a été décernée par un prestigieux jury composé d'Alphonse Boudard, Camille Cabana, Jean-Paul Caracalla, Michel Déon de l'Académie Française, Raymond Devos, Jean Gaulmier, Louis Nucéra, Jacques Petitjean, Paul Roche.

En encourageant la littérature contemporaine, Primagaz prouve avec éclat que l'esprit d'entreprise et le talent des lettres peuvent faire bon ménage !

GROUPE PRIMAGAZ

Juan José Saer, un extraordinaire architecte

L'Anniversaire, *une sorte de palais dédié à l'illusion de toute réalité*

ON pourrait dire de *l'Anniversaire* de Juan José Saer que c'est un exercice de style, une époustouflante démonstration de virtuosité littéraire. Le diront, pour s'en plaindre, ceux que la maîtrise technique de Saer aura à ce point éblouis qu'elle aura rejeté dans l'ombre la vérité tragique du livre pour n'attirer l'attention que sur les subtilités, les raffinements et les difficultés du jeu formel que s'est imposé l'écrivain et sur la performance que représente sa réussite.

Saer, en effet, s'est imposé une forme, stricte, minimaliste. *L'Anniversaire* respecte une unité de temps bien chiche : une heure ; une unité de lieu guère plus généreuse : deux mille cent mètres de trottoirs à Buenos-Aires que vont parcourir entre dix et onze heures un matin de printemps deux personnages – qui en rencontreront brièvement un troisième. « L'action » du roman n'est pas plus riche de romanesque : l'un des deux personnages, surnommé le Mathématicien, raconte à l'autre, Angel Leto, qui a quelques années de moins que lui, une petite fête d'anniversaire qui a été donnée en l'honneur d'une relation commune, le vieux Washington, mais à laquelle aucun des deux n'a assisté, le Mathématicien se contentant de reproduire, de manière critique, la narration qui lui en a été faite la veille par un témoin direct.

Ajoutons qu'il ne s'est rien passé de bien saillant au cours de cet anniversaire. Quelques jeunes gens, amis de l'ancien militant anarchiste retiré de l'action politique, ont discuté, autour de quelques poissons grillés et de quelques verres, de vétilles byzantines comme savent s'en inventer les intellectuels quand les soirées sont belles et l'alcool abondant.

Sur cette trame réduite à l'extrême, sur ce quasi-néant, Saer a construit une extraordinaire architecture faite de plans multiples infiniment recoupés, de trompe-l'œil, de perspectives mobiles. Il y a ce que disent le Mathématicien et l'Adolescent et, se superposant, les images qui traînent alors dans leur tête, les pensées parasites qui se faufilent entre les mailles de leur discours explicite, les souvenirs qui les assaillent, leur histoire qui vient teinter de sous-entendus, d'angoisses diffuses, d'obsessions et de fantômes ce morceau de récit, lui-même fantôme, qu'ils tentent d'organiser.

Démontant une à une toutes les strates de ces récits dits et non dits, les faisant se répondre l'une l'autre en d'étourdissants reflets, usant de tous les mirages de la logique et de la sophistique, Saer dresse ainsi une sorte de palais dédié à l'illusion de toute réalité, à la vanité de toute tentative sérieuse d'appréhender le réel, à la gloire invincible de l'incertitude et de l'à-peu-près, c'est-à-dire de la fiction : *« Mais entendons-nous bien : comme il est supposé que nous sommes d'accord sur le fait que tout cela – et nous n'avons cessé de le dire depuis le début – est dit à peu près, que ce qui semble clair et précis est de l'ordre de la conjecture, presque de l'invention, que, la plupart du temps, l'évidence s'allume et s'éteint vite un peu au-delà ou en deçà si l'on préfère de ce qu'on appelle les mots, comme il est supposé que depuis le début nous sommes d'accord sur toutes choses, disons-le une dernière fois, bien que ce soit toujours la même, et que ce soit bien clair : tout ceci n'est qu'à peu près et si l'on veut, et après tout qu'est-ce que ça peut faire ! »*

Une capsule de cyanure

On pourrait s'en tenir là, à ces fictions cristallines et troublantes, à ces délicieux et enivrants labyrinthes borgésiens et à l'humour de ces méditations platoniciennes en forme de vertige. Ce serait vouloir faire dire à Saer l'exact contraire de ce qu'il ressent au plus profond de lui-même. A savoir que si certains êtres, comme le Mathématicien, sont par leur origine, leur formation intellectuelle, l'épaisseur de leur histoire, condamnés à errer sans cesse sur les routes sans but de la fiction et de la spéculation, d'autres – ni plus doués ni plus chanceux – à défaut de découvrir une vérité rejoignent pourtant la vie – c'est-à-dire affrontent la seule certitude qui vaille, celle de la mort. Bien au-delà d'une brillante fantaisie philosophique, *l'Anniversaire* est un hommage douloureux, rendu une quinzaine d'années plus tard, à l'adolescent qui, ayant pris les armes contre la dictature argentine, a préféré croquer une capsule de cyanure plutôt que de se rendre à ses bourreaux.

Qu'Angel Leto ne se soit plus fait d'illusion sur l'inanité et l'inefficacité de la lutte qu'il mène, qu'il ait même, sans doute, à la longue, perdu de vue le sens de son engagement ne change rien au fait qu'il soit, lui, sorti du tournoiement affolé des incertitudes et des inconsistances de la tyrannie du « qu'est-ce que ça peut faire ! » *« Leto, n'est-ce pas ? qui commence à faire table rase de ses croyances, pressent combien il faut d'égarement, d'effroi et de confusion aux espèces perdues pour ériger, dans la maison de la coïncidence..., le sanctuaire superflu à plus d'un titre, de, comme il semble qu'on les nomme, leurs dieux. »*

C'est la phrase finale de *l'Anniversaire*.

PIERRE LEPAPE.

★ L'ANNIVERSAIRE, de Juan José Saer, traduit de l'espagnol (Argentine) par Laure Bataillon, Flammarion, 232 p., 95 F.

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.

Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris
Tél. : 48.87.08.21

EDITEURS

LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CINÉMA

« Les Eternels du cinéma français » (1930-1960)

Aujourd'hui comme hier...

Des chefs-d'œuvre ? Pas tous, d'ailleurs le mot est galvaudé. En tout cas des films qui ont été aimés du public, et qui, par cela même, méritent un peu d'éternité.

Il y a cinq ans, Simon Simsi fondait la société Les Acacias ciné audience, afin de rééditer des films qui avaient été aimés du public et ne ressortaient pas en salles. Ayant aussi des coups de cœur pour de nouveaux films, il assura la distribution – entre autres – de *Choose me* (Alan Rudolph) et *la Photo* (Nico Papatakis).

A partir du 19 octobre, Les Acacias ciné audience présentent au Reflet Médicis, sous le titre « Les Eternels du cinéma français », une cinquantaine de films qui ont fait date dans les années 30, 40 et 50. Des copies neuves ont été tirées à partir des éléments négatifs restaurés par la Cinémathèque française, avec le soutien de la Fondation GAN pour le cinéma.

« *Bien sûr* dit Simon Simsi, *il ne s'agit pas d'un panorama historique exhaustif. Nous travaillons à ce projet depuis plus d'un an, en partant de l'idée d'attirer l'attention, sur des films qui ne sont pas forcément des chefs-d'œuvre – d'ailleurs, le terme a été galvaudé – mais qui durent, dans les souvenirs, et dans l'histoire du cinéma français. Notre ambition, notre plaisir, est de rappeler ce qu'a été ce cinéma, pour le public, de 1930 à 1958. On s'étonnera peut-être du choix de certains titres :* Circonstances atténuantes *de Jean Boyer, ou* le Petit monde de Don Camillo, *de Julien Duvivier mais ils ont suscité tant d'enthousiasme qu'on ne peut pas les ignorer.*

« *Nous avions choisi cent vingt, cent trente titres. Nous avons commencé par cinquante cinq. Et c'est déjà un tour de force car il y a des films que nous n'avons pas pu avoir. Il ne suffisait pas de piocher dans une liste ; il fallait négocier, pour chaque film, les droits de passage, pour une durée limitée. Le cinéma est un phénomène culturel ? Un film n'est pas un bien comme un autre. On doit le montrer sur son support d'origine, dans une salle de cinéma. C'est notre vœu, notre action.*

« *Mais on se heurte, parfois, à des réactions curieuses de la part de certains ayants-droit. D'anciens producteurs, retirés, n'ont plus le sens de l'exploitation cinématographique. Ils vendent à la télévision, ils réclament facilement les mêmes prix pour un passage d'une journée dans notre entreprise. Il y a des problèmes de succession compliqués. Nous voulions programmer* le Roman d'un tricheur, *de Sacha Guitry. Les droits avaient été achetés par Yul Brynner, qui adorait le film et souhaitait en faire tourner une nouvelle version. Yul Brynner est mort. Les droits du* Roman d'un tricheur *dépendent maintenant de sa succession. Mais nous avons trouvé des ayants-droit et des distributeurs de métier très compréhensifs. Pour cette rétrospective, Maurice Bessy nous a cédé les films rares de Max Ophuls,* le Plaisir, Madame de..., Lola Montes, *et d'autres œuvres.*

« *Nous avons eu le souci de n'omettre aucun grand réalisateur, scénariste ou interprète. Avec un choix limité à cinquante-cinq films, il a fallu établir des combinaisons. Prendre* la Jument verte *pour avoir un film avec Bourvil, faute d'avoir pu obtenir* la Traversée de Paris ; le Petit Monde de Don Camillo, *pour Fernandel et Julien Duvivier en même temps ;* la Ferme du pendu, *film rare de Jean Dréville, qui est interprété par Charles Vanel ;* Souvenirs perdus, *film à sketches de Christian-Jaque, où Edwige Feuillère tient un bon rôle.*

« *D'une façon générale, nous avons recherché la rareté par rapport à la diffusion dans les salles de cinéma.* L'Age d'or, *tourné par Bunuel en 1930, fut très longtemps interdit, il n'a eu qu'une sortie en 1981 ;* Paris 1900, *de Nicole Védrès, n'a pas été repris ;* Une si jolie petite plage, *d'Yves Allégret, avec Gérard Philipe. En ce qui concerne Gérard Philipe, nous ne pouvions pas non plus écarter le célèbre* Fanfan la Tulipe. *Mais la sélection comprend aussi, avec lui,* la Chartreuse de Parme, *de Christian Jaque, d'après Stendhal. Marcel Carné, Jacques Becker, Robert Bresson, René Clair, Henri-Georges Clouzot, Jean Cocteau, Jean Renoir, Jean Vigo, sont représentés par des « classiques ». Même si la télévision a diffusé certains films, nous avons également cherché, autant que possible, la rareté : « de toute façon, il faut découvrir ou redécouvrir ce cinéma français dans les salles.*

« *Pour monter une telle entreprise aujourd'hui, il faut des appuis économiques. L'achat de droits, le tirage des copies, la promotion, ont coûté environ 900 000 francs, sans chiffrer notre propre travail. Même si c'est un triomphe public, on ne peut espérer un grand bénéfice matériel. D'où l'importance du mécénat. La Fondation GAN pour le cinéma a apporté son soutien financier à la promotion, le CNC a garanti le tirage des copies neuves. Si bien que l'apport des Acacias ciné audience se chiffre entre 150 000 et 200 000 francs, ce qui limite le risque. Il y a peut-être, là-dedans, quelque chose d'un peu fou, mais nous y croyons. L'hommage à Louis Jouvet avait été très suivi : cinquante mille entrées, c'était très valable. Avec beaucoup de jeunes spectateurs. Ce public jeune, qui ne connaît pas forcément les « Eternels », nous l'attendons à nouveau. Avec l'autre, toutes générations mêlées.* »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

★ Reflet Médicis Logos, 3, rue Champollion, 75005 Paris, jusqu'au 27 décembre, tél. : 43-54-42-34. Carte d'abonnement à la caisse : 100 F pour cinq films au choix, valable tous les jours à toutes les séances. Une brochure de 120 pages, très bien présentée, rassemble les fiches des films programmés, avec des photographies et des reproductions en couleurs des affiches originales d'exploitation.

« Prisonnières », de Charlotte Silvera

Ce monde à part

La vie quotidienne dans une prison de femmes, en province (on entend parler de Rennes à la première séquence). Bâtiments, cloître et jardin d'une abbaye vétuste. Cellules individuelles, travaux à l'atelier et aux cuisines, religieuses à l'infirmerie, surveillante-chef faisant appliquer une stricte discipline, jours mornes, nuits où s'installe l'angoisse de la solitude et de l'enfermement. L'intrigue, ténue, tourne autour de la machination montée contre la fière Nelly (Bernadette Lafont) qui cherche sa liberté intérieure en potassant le droit. Elle se retrouve au cachot soupçonnée de trafic de drogue.

On aimait l'intelligence et la sensibilité dont avait fait preuve Charlotte Silvera dans son premier film, *Louise, l'insoumise*. On est, donc, déçu qu'elle ait rassemblé, ici, les clichés qui ont cours, au cinéma, sur l'univers carcéral féminin : criminelles en tou genre, dont une infanticide (Agnès Soral, pitoyable) rejetée par les autres, voleuses et cinglées, promiscuité, délation et solidarité, liaison homosexuelle, désir d'évasion, tentative de suicide. On se croirait presque dans *Prisons de femmes*, réalisé, en 1958, par Maurice Cloche – où l'on voyait la Petite-Roquette et la centrale de Haguenau – à cause du style de mélodrame naturaliste. Même si TF1 a coproduit le film, Charlotte Silvera ne peut pas avoir voulu cela.

Alors, quoi ? Peut-être, à la réflexion, la prison est-elle la métaphore de la condition féminine dans la société. Car, à l'intérieur de ce monde à part, « Madame Chef » (Marie-Christine Barrault) et les matonnes sont, comme les détenues, privées de la liberté de penser et d'agir individuellement, par le pouvoir extérieur. Les actrices, celles déjà citées et Annie Girardot (le personnage le plus complexe), Fanny Bastien, Corinne Touzet, Milva, s'élèvent, d'ailleurs, souvent au-dessus du mélodrame. Reste que le public ne se fiera qu'aux apparences de « numéros » très bien exécutés.

J. S.

« Rambo III », de Peter Mac Donald

Le moine se rebiffe

Oui, c'est bien lui, John Rambo (Sylvester Stallone), rescapé de ses missions précédentes, son torse huilé où se bousculent les pectoraux, sillonné de cicatrices comme si le Paris-Dakar venait de lui passer dessus, et cherchant la paix de l'âme dans un monastère thaïlandais. Son colonel et vieil ami vient troubler sa sérénité en lui parlant de l'Afghanistan où il doit poursuivre sa lutte contre l'hydre communiste. Désolé, dit Rambo, j'ai déjà donné. Oui, mais le colonel se fait prendre par un Soviétique épouvantablement sadique et torturer dans un fort imprenable. Le moine Rambo laisse tomber ses prières et prend la route avec sa panoplie de super-gadgets. Ah ! *soupire d'aise la foule, qui le* croyait perdu en sainteté, ça va castagner.

En effet, le « *combattant pure race* » – *dixit* le colonel – rejoint les maquisards à Peshawar, fait du cheval sous les balles russes, jette un long regard désabusé sur la poussière et les morts et rend fou d'amour un petit Afghan de douze ans, orphelin, œil de gazelle et cœur intrépide.

Dès lors, ça n'arrête pas. Rambo, avec un guide et le gamin, met le fort soviétique à feu et à sang pendant que dans les caves le bourreau échange avec le colonel américain ce dialogue giraudien « *Où sont localisés les missiles Stinger ? – Tout près... – Ah ? – Dans son cul.* » Rambo s'arrache une balle dans le gras de la hanche et stérilise sa blessure en y faisant brûler une coulée de poudre noire, il chasse à l'arc les hélicoptères les plus sophistiqués, pulvérise des douzaines de méchants ; on ne sait plus comment le calmer.

Enfin, la cavalerie afghane vient à la rescousse sauver l'honneur des rebelles (*parce qu'à la longue on se* dit que Rambo se décarcasse tellement qu'il pourrait même aller casser la tête de Gorbatchev dans la foulée) et le guerrier au cou plus large que la tête – d'où les cheveux longs, indispensables – peut souffler un peu : « *Je crois qu'on s'est ramollis, colonel.* » Mais non, mon gars, pas du cerveau en tout cas.

MICHEL BRAUDEAU.

DANSE

L'American Ballet Theatre à Paris

Zakouski et gros dessert

Soirée de gala pour la prestigieuse troupe américaine : le menu laisse un peu sur sa faim. La star était dans la salle.

Dansera ? Dansera pas ? C'était l'exquise angoisse, l'atroce suspens, la taraudante interrogation. On savait qu'il souffrait du genou – qui çà ? Mais Mikhaïl Barychnikov bien sûr, Micha pour des milliers d'intimes –, qu'il s'était fait opérer, qu'il considérait sa carrière de danseur comme terminée. Mais on tenait de bonne source qu'il ferait au moins une apparition le 18, le soir du gala d'ouverture de la saison de l'American Ballet Theatre à Paris...

Eh bien non, il n'a pas dansé. Les « privilégiés » du gala parrainé par La Financière Agache (3 000 F la place, souper compris) n'auront aperçu le divin farfadet que trônant au premier rang d'une loge de corbeille, pas loin de Jacques Chirac. C'est uniquement comme directeur artistique de l'ABT, casquette qu'il porte depuis 1980, qu'il est venu à Paris.

La dernière fois que l'American Ballet Theatre nous a rendu visite, c'était en 1977, dans la cour Carrée du Louvre : lorsqu'on n'était pas noyé par des trombes d'eau, on croulait de rire devant *Push Comes to Shove* de Twyla Tharp, et principalement devant le génie comique de Barychnikov. Ecrasons une larme.

L'American Ballet Theatre est, aux Etats-Unis, le grand rival du New York City Ballet (que Paris a pu voir en 1983). Outre le prestige, *ils n'ont qu'un point commun* : ces entreprises américaines, ces justes fiertés de l'Amérique, sont d'ascendance russe. *Georgi Melitonovitch* Balanchivadzé, dit plus tard Balanchine, formé à Saint-Petersbourg, *ouvre, en 1933 à Hartford (et transfère à New York l'année suivante)*, l'école de danse dont sortira, après quelques avatars, le New York City Ballet. Mikhaïl Mikhaïlovitch Mordkine, ex-danseur du Bolchoï et partenaire de la Pavlova en exil, fonde en 1937, à New York, une petite troupe qui constituera le noyau du Ballet Theatre, rebaptisé American Ballet Theatre lorsqu'il ne sera plus une tare, dans le monde de la danse, de n'être pas russe.

A partir de là, tout va séparer les deux troupes pendant plus de quarante ans. Le NYCB reste essentiellement l'instrument hypersophistiqué d'un seul homme, par bonheur le génie chorégraphique de l'époque : Balanchine. Dès ses débuts tapageurs (« *Les plus grands ballets de tous les temps !* », hurient ses affiches en 1940), l'ABT, au contraire, pratique l'ouverture. Se voulant à la fois musée – en remontant les chefs-d'œuvre du dix-neuvième et du début du vingtième siècle – et galerie accueillante à l'air du temps.

Cette hospitalité a évidemment son revers : on trouve à boire et à manger, chez les chorégraphes de toute farine qui ont constitué et qui alimentent son énorme répertoire. A l'actif de Lucia Chase, directrice et mécène de l'ABT jusqu'en 1980, la révélation de Jerome Robbins (avec *Fancy Free*, en 1944) et la consécration d'autres chorégraphes anglo-saxons comme Antony Tudor et Agnes de Mille.

Le NYCB a beau posséder des étoiles, et de grandeur alpha, Balanchine déclare volontiers : « *Ici, il n'y a que des danseurs* ». L'ABT chérit le star-system. Des oiseaux de feu s'échappent-ils de l'Est ? Il leur tend un perchoir doré : Noureev s'y pose un instant, Makarova et Barychnikov plus longuement, ainsi qu'Alexandre Godounov. Gelsey Kirkland, dépitée du retour de Suzanne Farrell, quitte-t-elle le NYCB ? L'ABT déroule sous ses chaussons un tapis rouge. Alicia Alonso et Nora Kaye y débutèrent, Rosella Hightower et Alcia Markova y brillèrent comme, au fil des saisons, Jean Babilée, Eric Bruhn, Paolo Bortoluzzi, Carla Fracci, Michael Denard, Marcia Haydée et tant d'autres : on a pu dire que tout ce qui dansait bien dans le monde était passé ou passerait par l'ABT. Entrer chez « Mr B. » (Balanchine) fut toujours une autre paire de guêtres.

Hors-d'œuvre

Depuis la mort de Balanchine, en 1983, ces différences tendent à s'estomper. Le NYCB est bien *obligé de s'ouvrir davantage à* d'autres chorégraphes. Davantage que du star-sytem, Barychnikov s'est *soucié à l'ABT d'élever le niveau du* corps de ballet et d'affiner son style dans les grands ouvrages classiques et romantiques. Mais la concurrence reste rude. Le NYCB a marqué un point, l'été dernier, en invitant le chorégraphe qu'on s'arrache, Wiliam Forsythe, à régler *Behind the China Dogs*. L'ABT égalise en obtenant – très officiellement, cette fois, – que la nouvelle merveille du Bolchoï, Andris Liépa, vienne passer un an dans son sein...

C'est un curieux menu qu'a mitonné le chef Barychnikov pour la première soirée parisienne de l'ABT. Des zakouski et un gros dessert : pas de plat principal. Précisons qu'à l'exception de ce dessert, le menu sera différent les autres soirs.

Hors-d'œuvre espagnol : *Fandango* d'Antony Tudor. Cinq filles, plutôt belles, portant le même costume rose mais chacune un signe distinctif et irréfutablement espagnol : une mantille, une rose piquée dans le chignon, un chapeau de paille noire, etc. Un clavecin moud des pièces d'Antonio Soler. Un simple banc pour tout décor. Poings sur les hanches, épaulements provocants, jambe insolente : la chorégraphie stylise avec esprit les clichés espagnols. Elle est pointue, vive, brillante – surtout le travail des pieds – mais s'il est vrai qu'Antony Tudor est un grand chorégraphe injustement méconnu en France, ce n'est pas ce *Fangando* qui le mettra à sa place.

MARTHA SWOPE

Susan Jaffe et Victor Barbee dans « Gaîté parisienne »

Hors-d'œuvre romantique : *le Jardin de Villandry*, qu'on a pu voir à l'Espace Cardin en 1979, présenté par le groupe Crowsnest. Un trio de Schubert, trois musiciens sur scène, trois danseurs, et les chorégraphes s'y sont également mis à trois : Martha Clarke, Robert Barnett et Felix Blaska. Les personnages (une femme et deux hommes) sont souriants, ils semblent vivre en bonne harmonie ; la femme passe avec grâce du bras de l'un au bras de l'autre, une atmosphère tchekovienne plane : une amitié à trois chez d'élégants oisifs, peut-être de secrètes félures. Au bout d'un moment, un nuage semble passer sur la figure du blond à lunettes lorsque la femme s'éloigne (si peu) avec le brun. Court-on drame ? Non ; câline mais ferme, elle les prend tous deux par le cou, elle leur dit sans doute quelque chose comme : « *Je vous aime bien tous les deux, n'exigez pas davantage.* » C'est bref, subtil, vite oublié.

Hors-d'œuvre « nouvelle cuisine » : *One charming night* de Mark Morris. Ce jeune chorégraphe américain était très attendu en Europe car il vient de reprendre une lourde succession, celle de Maurice Béjart à la Monnaie de Bruxelles. La presse américaine le porte aux nues ; il nous en faudra davantage que ce duo très mode, racontant quelques moments dans la vie d'un couple : agaceries, coquetteries, menus sévices, étreintes, rien qu'on n'ait l'impression d'avoir vu cent fois. Au moins Mark Morris, qui l'interprète lui-même avec Teri Weksler, s'y révèle-t-il un excellent danseur.

Et voici le dessert, cette *Gaîté Parisienne* que Léonide Massine créa aux Ballets Russes de Monte-Carlo en 1938, passée ensuite au répertoire de nombreuses compagnies. Le fils de Massine, Lorca, a mis en scène cette nouvelle version, présentée par l'ABT aux Etats-Unis en janvier dernier. Elle y a fait grand bruit, surtout à cause des costumes de Christian Lacroix : petits pois, gros pois, rayures, carreaux, chocs de couleurs acides, hectares de taffetas ou de tulle bouillonnant en poufs, manches gigots, jupons, c'est l'apothéose du froufrou, l'Austerlitz de la fanfreluche, c'est charmant mais pas de quoi mordre la moquette ni grimper aux lustres.

Ces « scènes de la Belle Epoque » mettent aux prises, dans un restaurant style Maxim's, une gantière, une fleuriste, un Péruvien, un baron, des cocottes, des militaires, des dandys, etc. Tout ce petit monde flirte et s'agite, galvanisé par l'irrésistible musique d'Offenbach (des pages de *la Vie parisienne, Barbe-Bleue, la Belle Hélène* et *les Contes d'Hoffmann*, cousues par Manuel Rosenthal), la fête se couronnant par un french can-can d'enfer. Susan Jaffe, Amy Rose, Johan Renvall, Ricardo Bustamante crépitent dans les rôles principaux, toute la troupe met du cœur à l'ouvrage, mais la chorégraphie n'est pas de celles qui permettent véritablement d'apprécier les qualités des danseurs. Elle porte son âge, d'autant plus que même à l'époque, elle ne visait pas à l'orignalité...

On aura compris que ce premier programme de l'ABT laisse un peu sur sa faim. Rendez-vous demain pour *Pillar of Fire* d'Anthony Tudor et *Bruch Violin Concerto n° 1*, de Clark Tippet.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre des Champs-Elysées, jusqu'au 23 octobre.

LE THEATRE GERARD PHILIPE
présente du 14 au 25 octobre
LE ROCADO ZULU THEATRE
dans
ANTOINE M'A VENDU SON DESTIN
mise en scène D. Mesguich et S. Labou Tansi
T G P
Location, Renseignements 42.43.17.17 - Agences et FNAC - Pl. 100 F et 50 F.

SALON des
ANTIQUAIRES
PASSERELLES DE L'ART
14 - 23 octobre 1988
11 h à 19 h 30 • Jeudi jusqu'à 22 h
ESPACE
CHAMPERRET
(Porte Champerret) Paris 17e
Rens. : 40 55 19 02

Culture

THÉATRE

« Minetti », de Thomas Bernhard, à Bobigny

Trois personnages en quête de masques

Thomas Bernhard aime faire parler les vieux comédiens du temps qui blesse. Il est en France l'auteur en vogue. Dans sa ville de Vienne, il provoque scandale sur scandale.

Joël Jouanneau est un inventeur d'espace. Quand il a mis en scène David Warrilow dans *l'Hypothèse* de Pinget à Avignon, il a fait de la Chapelle des Pénitents blancs une sorte de grenier ensorcelé. A la Maison de la culture de Bobigny, quand il met en scène David Warilow dans *Minetti*, de Thomas Bernhard, la petite salle est tout entière un plateau vide, fermé – face au public – par le rideau de fer. Un plateau déserté depuis longtemps, sombre. La lumière, qui semble passer à travers les lamelles de grands stores, balaie des zones de mystère et forme deux colonnes dorées entre les panneaux disjoints du mur. Des beaux fauteuils rouges pour les spectateurs sont disposés en demi cercle. Le sol est fait de dalles ébréchées qui ont jadis imité le marbre.

C'est la scène d'un théâtre désaffecté, ce pourrait être le hall d'un ancien palace devenu poussiéreux. Un nain sardonique (Pieral) assis sur une valise contemple la salle. Il y a aussi une pocharde (Marief Guittier), une comédienne oubliée là, comme le vieux domestique Firs dans *la Cerisaie ?* Un fantôme qui trinque avec le nain et va changer d'aspect, d'identité, de masque... Une comédienne.

Ils sont là tous les deux à boire et à parler chacun pour soi, quand l'homme attendu arrive. Il a l'élégance précieuse du comédien à l'ancienne qui a connu des jours meilleurs et prend bien soin de ses vêtements, mais un cordon pendouille sous son pantalon. Il n'est pas monté sur scène depuis trente ans et rêve de jouer *le Roi Lear*. Son nom est Minetti, mais le personnage n'a rien à voir avec le fameux comédien allemand, interprète privilégié de Thomas Bernhard et que l'on a pu voir dans *Faust* et *le Roi Lear* mis en scène par Klaus Grüber. Bernard Minetti n'a jamais cessé de jouer, que serait-il s'il avait dû s'arrêter, s'exiler ?

Mais ce n'est pas du tout le sujet de *Minetti*, qui, entre *Simplement compliqué* à l'Athénée et *le Faiseur de théâtre*, bientôt au Théâtre de la Ville, montre à son dernier stade la désagrégation morale causée par la vieillesse. C'est d'autant plus oppressant que ces trois-là sont des comédiens, c'est-à-dire des gens incertains d'eux-mêmes, qui se rêvent héros et sont plus démunis que les enfants parce que moins confiants.

Sauvagerie pathétique

Minetti n'est sans doute pas la meilleure des trois pièces, elle est encore plus obsessionnelle, plus répétitive que les autres, mais Marieff Guittier, malléable à l'extrême dans son rôle à transformations est impressionnante de sauvagerie pathétique. On retrouve Pieral inchangé, indestructible, semble-t-il. Et David Warrilow prend le texte en charge avec une acuité presque magique. Devant nous, il se défait de l'intérieur, par étapes. Il donne l'impression de s'engouffrer dans des blocs de texte, de s'en imprégner, d'aller ainsi son chemin, comme le temps lui-même. Il semble se tenir entre deux planètes, la nôtre et une qu'il serait seul à connaître, c'est prodigieux.

COLETTE GODARD.

★ Bobigny, Maison de la culture, 21 heures.

Scandale à Vienne

Avant même sa première mondiale, prévue le 4 novembre au Burgtheater de Vienne, la nouvelle pièce de Thomas Bernhard, *Helderplatz*, provoque un scandale. Une polémique s'est engagée, qui vise moins l'auteur que le metteur en scène et directeur du théâtre, l'Allemand Claus Peymann (il est intendant à Bochum et le public parisien a pu voir *la Bataille d'Arminius* de Kleist au Théâtre de l'Europe).

Depuis une interview peu flatteuse pour ses acteurs et pour l'Autriche accordée à l'hebdomadaire ouest-allemand *die Zeit*, Claus Peymann est la bête noire de Vienne. Il a présenté ses excuses, mais la troupe souffre d'une crise de confiance, les acteurs sont divisés en deux camps, les anciens contre ceux venus d'Allemagne avec leur metteur en scène. Ainsi on reproche à Claus Peymann de n'avoir pas réussi à organiser la soirée qui devait avoir lieu le 14 octobre pour célébrer le centenaire du théâtre, fierté des Autrichiens, mais d'avoir délibérément choisi cette période pour monter *Helderplatz*.

La violence de Thomas Bernhard envers son pays est connue. Cette fois, il est encore plus sévère que d'habitude. Il accuse ses compatriotes de former *« un peuple de six millions et demi de débiles »* dans un pays *« devenu un cloaque sans esprit ni culture, qui répand sa puanteur en Europe et ailleurs... »* La pièce raconte l'histoire d'un juif émigré en 1938 en Grande-Bretagne. Revenu à Vienne cinquante ans plus tard, il se suicide. Il saute par la fenêtre de son appartement qui donne sur la Helderplatz, cette place où des milliers d'Autrichiens ont accueilli Hitler au moment de l'Anschluss...

Claus Peymann a fait promettre aux acteurs de ne rien révéler du texte avant la première. Mais à la suite d'indiscrétions, certains passages ont pu être publiés dans la presse, et le scandale s'est déclenché. Kurt Waldheim (qualifié de menteur dans la pièce) a estimé que Thomas Bernhard *« a abusé de la liberté de l'art »*, que sa pièce *« constitue une insulte à l'égard du peuple autrichien »* et qu'elle ne devrait pas être montée dans un théâtre national. Le journal *Kronenzeitung* utilise l'argument selon lequel les contribuables n'ont pas à payer des impôts pour un théâtre où ils se font insulter.

L'ancien chancelier Bruno Kreisky pense qu'*« il ne fallait pas se laisser faire »* et reproche à ses successeurs de ne pas avoir réagi. Thomas Bernhard, il est vrai, se déchaîne contre les socialistes. L'actuel chancelier Franz Vranitzky, qualifié de *« boursicotier rusé »*, estime quant à lui que *« les insultes de certaines personnes ne peuvent pas l'atteindre »*.

Claus Peymann accuse les critiques de *« se déchaîner contre une pièce qu'ils ne connaissent pas »* et ironise sur le *« provincialisme naïf »* des hommes politiques. Le ministre de la culture, à qui l'on reproche déjà de ne pas avoir su régler le conflit entre la direction du théâtre et les acteurs, a refusé jusqu'à présent, au nom de la *« liberté de l'art »*, de demander la démission de Claus Peymann, dont le contrat arrive à terme en 1991. Il a cependant admis que le Burgtheater *n'était pas le meilleur* endroit pour monter *Helderplatz*, et que cette affaire pourrait bien entrer en ligne de compte au moment où sera négocié le renouvellement du contrat, c'est-à-dire au printemps prochain.

WALTRAUD BARYLI.

MUSIQUES

Création du premier mouvement de la « Dixième symphonie »

Le souffle beethovénien

Reconstitution par un musicologue écossais et exécution par un orchestre anglais d'un mouvement de la mythique Dixième Symphonie *de Beethoven. Avec, évidemment des contestations à la clé.*

Dès que s'est évanoui l'accord final, joué par l'Orchestre philarmonique de Liverpool conduit par le chef autrichien Walter Weller dans le Queen Elisabeth Hall de Londres, les dix équipes de télévision présentes à la répétition générale se précipitent vers l'un des auditeurs du premier rang : *« Maestro Menuhin, avez-vous entendu passer le souffle beethovénien ? »* Le vieux maître acquiesce. Soulagement dans les rangs. Ainsi Sir Yehudi Menuhin a-t-il pris au bon moment la défense du musicologue écossais Barry Cooper d'Aberdeen, que journaux et radio britanniques ont violemment attaqué pour sa reconstitution d'un mouvement de la *Dixième Symphonie* de Beethoven.

Beethoven avait promis une symphonie à la Société philharmonique de Londres pour la remercier d'un don de 100 livres sterling. Mais le musicien meurt en 1827 en ne laissant qu'un grand nombre de notes autographes séparées, aujourd'hui dispersées dans plusieurs bibliothèques et collections. A partir de huit mille fragments ou esquisses, le Dr Cooper a dû identifier ceux qui se rattachaient, selon lui, à la *Dixième Symphonie ;* il entreprit ensuite de compléter et d'orchestrer l'ensemble.

Le résultat de cinq années d'un travail de titan a donc abouti à la création d'un premier mouvement :cinq cent trente et une mesures, soit quinze minutes de musique, qui semblent assez directement prolonger les audaces du final de la *Neuvième*, du *Quatuor à cordes opus 131* et de la *Sonate pour piano « quasi una fantasia »*. C'est un dialogue entre un andante lyrique en ut mineur et un allegro brillant et héroïque en mi bémol majeur.

Cent soixante et un ans après, la Société royale philharmonique de Londres a donc été récompensée de son don généreux au vieux Ludwig. La partition de la *Dixième*, telle qu'elle existe désormais, et malgré toutes les réserves que ce genre de reconstitution peut susciter, sera publiée par les maisons Kalmus à Londres et Universal à Vienne.

ROB VAN DER HILST.

VARIÉTÉS

Pierre Bachelet et Jairo

Chanteurs populaires

Pierre Bachelet, dans le mélodrame, maintient une tradition que l'Argentin Jairo abandonne sans honte.

Sur un marché impitoyablement dominé par le « Top 50 », Pierre Bachelet, chanteur populaire et singulier, mène paradoxalement une aventure à son propre rythme d'homme tranquille. Avec des chansons de facture traditionnelle, solidement ficelées, chantées d'une voix voilée, froissée, traînante, et qui font référence à une France provinciale en voie de disparition. Le mélo conserve une place de choix, et des images du Nord portées avec une tendresse un peu gouailleuse font naître l'émotion.

A l'Olympia, Bachelet présente son nouveau spectacle presque en vieux routier de la scène, avec une mise en place efficace.

Les choses sont moins simples avec l'Argentin Jairo. Chanteur à voix et au visage photogénique, celui-ci avait décroché, au début des années 80, une place dans le cœur des midinettes françaises, c'est-à-dire dans un pays sensible à la pointe d'accent. Suivant une tradition instaurée autrefois par Reda Caire, Luis Mariano et Georges Guétary, Jairo enveloppait d'un sourire triomphal ses romances et un monde peuplé de sentiments sublimés.

Quatre années récemment passées en Argentine ont apparemment changé le chanteur. Dans le cadre du Bataclan, progressivement rénové, Jairo conforté dans un climat chaleureux de caf'conc' moderne, abandonne les gadgets de la guimauve pour chanter le tango, revu par Astor Piazzolla, les chants de révolte indiens, la version argentine de *We Shall Overcome (Venceremos)*, écrite par la poétesse Maria Elena Walsh et aussi le Nicaragua d'aujourd'hui. Ce virage est mis en scène par Jean Guidoni, également auteur de quelques-unes des chansons de ce nouveau répertoire... Curieusement, l'image nouvelle paraît un peu floue. La diversité des rythmes latino-américains chantés a tendance à brouiller la piste.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 30.
★ Bataclan, 20 h 30.

ARTS

Le Fouquet's classé

On ne pourra pas avaler de hamburgers arrosés de ketchup au Fouquet's. Le célèbre restaurant des Champs-Elysées était menacé de terminer tristement ses jours dans la peau d'un fast food. La commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique de l'Ile-de-France (COREPHAE), saisie par le ministre de la culture, s'est prononcée en faveur de l'inscription de l'établissement sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Les propriétaires ne pourront plus envisager la moindre transformation d'importance sans en aviser le ministère de la culture. Ce haut lieu de l'histoire du cinéma et l'un des derniers endroits agréables des Champs-Elysées est donc sauvé.

La commission en a profité pour inscrire à cet inventaire d'autres restaurants : Pharamond, dont la décoration date de l'Exposition universelle de 1900 et Prunier, avenue Victor-Hugo, avec son cadre des années 20, deux « bouillons », Chartier, restaurants populaires de la fin du siècle dernier, et trois brasseries, Lipp, aux faïences signées Léon Fargue, le père du poète, Bofinger, près de la place de la Bastille, et Mollard, dont les panneaux vantent les villes desservies par la gare Saint-Lazare. Julien, autre restaurant populaire, qui a pris du galon, est lui carrément classé monument historique.

Ces inscriptions et ce classement font partie d'une politique lancée par Jack Lang pour *« préserver les lieux de mémoire »* dont on ne peut que se féliciter.

E. de R.

CHRONIQUE DES JOURS SOUVERAINS
de Gilles Manceron d'après Le Fils du Ciel de Victor Segalen
Mise en scène de René Loyon
Comédie de Caen / Théâtre Jeffs avec la participation du Jeune Théâtre National
18 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 32 RUE DES CORDES
COMEDIE DE CAEN

Maison de la Poésie subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau. Mº Halles. 42362753
20, 21, 22, 27, 28 et 29 octobre à 20 h 30 19 et 26 octobre à 18 h 30
LE PARIS D'ARAGON
LECTURE-SPECTACLE conception Marie-Claire BANCQUART et Vicky MESSICA
interprétation Katia BIELLI et Vicky MESSICA.

LE C.A.C. DE MONTREUIL ET LE Centre Georges Pompidou PRESENTENT

LE SIECLE STANISLAVSKI
DU 2 AU 6 NOVEMBRE 88
SYMPOSIUM INTERNATIONAL PUBLIC
50 des plus grands spécialistes des 5 continents, historiens, théoriciens, metteurs en scène, acteurs réunis pour la première fois racontant la saga et son influence mondiale au
Centre Georges Pompidou
DU 29 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 88
SEMINAIRE PRATIQUE D'ACTEURS
avec 20 grands maîtres du système dans le monde
INFORMATION, INSCRIPTIONS 48 58 94 22

Communication

Mettant en question la politique salariale du journal

La rédaction de « Libération » dépose un préavis de grève

La rédaction de *Libération* a déposé, mercredi 19 octobre, un préavis de grève pour lundi 24. A l'issue d'une assemblée générale convoquée par l'intersyndicale (Syndicat national des journalistes-CGT, CFDT, FO), 45 des 75 journalistes présents – sur 98 rédacteurs – ont approuvé cette décision, 3 se sont abstenus, 1 a voté contre, les autres refusant d'adopter une position tranchée.

Ce mouvement est dû à la politique salariale de *Libération*. Il y a deux ans, les difficultés du quotidien l'avaient contraint à un blocage des salaires. Ces derniers sont donc restés relativement bas par rapport au reste de la presse parisienne : la majorité des journalistes hors hiérarchie gagne environ 11 500 francs bruts mensuels. Compte tenu du redressement du journal dû à une hausse des ventes, de la publicité, et à la récente augmentation du capital (*le Monde* du 1er octobre), les syndicats ont demandé à la direction de revaloriser les salaires de la rédaction. Cette demande portait d'abord sur une augmentation immédiate de 1 600 francs brut pour tous. Une pétition signée par 80 membres de la rédaction avait d'ailleurs récemment circulé au journal pour appuyer cette exigence, juste après les grèves qui ont affecté l'audiovisuel public.

La direction ne l'entend pas de cette oreille. Elle accepte d'augmenter immédiatement de 891 francs bruts les rédacteurs qui remplissent certaines conditions d'ancienneté, *« l'augmentation demandée par les syndicats n'est pas faisable*, assure M. Jean-Louis Penninou, directeur général. *On vient de sortir du rouge, il n'est pas question d'y plonger à nouveau. »*

Mais l'enjeu de cette négociation salariale est plus large. La direction de *Libération* dispose d'une enveloppe de 6 millions de francs pour la rédaction. Elle préconise un ajustement du salaire de chaque journaliste, en fonction de sa compétence et de sa qualification. Cette individualisation des salaires heurte de plein fouet le système du salaire unique existant, sauf pour la rédaction en chef. Certains rédacteurs y voient la source de futures injustices. Bloqués par le refus de la direction les syndicats ont l'intention de batailler sur cette nouvelle grille et sur ses critères. Des négociations devaient avoir lieu jeudi.

YVES-MARIE LABÉ.

La 5 devant ses juges

Le Conseil d'Etat visionne le film érotique condamné par la CNCL

La programmation de films érotiques le jeudi soir à 20 h 30 sur la 5 devient-elle une *« bataille d'Hernani avec carré blanc »*, comme l'affirme ironiquement Guillaume Durand, le présentateur vedette de la chaîne. La polémique mobilise en tout cas les hautes autorités de la République. Deux mises en demeure étant restées sans réponse, la CNCL a demandé, mercredi 19 octobre, au Conseil d'Etat d'interdire la diffusion du film *Joy et Joan* prévue à 20 h 30 le jeudi 20 octobre. L'assemblée du Palais-Royal réunie dans le bureau du président de la section du contentieux, devait visionner, jeudi matin, le film à huis clos, avant de se prononcer.

« Nous nous soumettrons à sa décision », a indiqué par avance, le directeur délégué de la 5, M. Philippe Ramond, avant de s'en prendre à une CNCL accusée de *« précipitation » :* absence de destinataire pour la première mise en demeure, erreurs de dates, etc. Des accusations réfutées par la Commission où l'on rappelle simplement que l'article 15 de la loi du 30 septembre 1986 charge l'instance de veiller à la protection de l'enfance et de l'adolescence dans la programmation des émissions télévisées.

M. Ramond dénonçait la méthode... mais se refusait officiellement à toute prise de position sur le fond avant que ne soit connue la décision du Conseil d'Etat. Un silence très relatif, puisque tous les téléspectateurs ont pu entendre, mercredi soir, le commentaire acide du journaliste Paul Lefèvre au cours du journal télévisé. Maniant humour et ironie celui-ci opposait la *« bonne foi »* à l'*« hypocrisie »*. La bonne foi d'un public qui peut à tout instant changer de chaîne ou lire... Rabelais et Brantôme (l'auteur de *la Vie des dames illustres* et de *la Vie des dames galantes)* et l'hypocrisie de *« certains des aimables confrères »* qui, étonnés par le succès de la 5, ont alerté la CNCL. Nous faisons, ajoutait Paul Lefèvre, des *« clins d'œil aux téléspectateurs, cela vaut tout de même mieux que des croche-pieds »*. En attendant le verdict du Conseil d'Etat, la 5 avait donc pris le parti de mettre les rieurs de son côté.

Pourtant la chaîne n'est pas au bout de ses peines. C'est ainsi que la 5, mercredi 19 octobre, a perdu une bataille et a fait l'objet d'une nouvelle attaque. La cour d'appel de Paris a d'abord, confirmé l'ordonnance rendue la veille par le juge des référés interdisant à la 5 de diffuser *Trauma*. Ce film américain réalisé en 1976 par Dan Curtis sous le titre de *Burnt Offerings* avait été prgrammé le mercredi soir soir en dépit de la déréglementation en vigueur (*le Monde* du 20 octobre). Ensuite, la CNCL a envoyé une nouvelle mise en demeure à la 5 pour avoir, cette fois, coupé deux fois les films programmés chaque jeudi soir. Une fois pour diffuser de la publicité, une seconde fois pour diffuser le *Journal de minuit* alors que la loi n'autorise qu'une coupure.

P.-A. G.

La mort de Pierre Barret

Un homme de presse

M. Pierre Barret, vice-président d'*Automobile-magazine* et ex-PDG d'Europe 1, est décédé le mardi 18 octobre à son domicile de Boulogne, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-deux ans.

Concourir au Bol d'or. Escalader en moto les 5 800 mètres du Kilimandjaro. Parcourir à pied les 1 700 kilomètres du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Découvrir l'ULM au Rallye des Pharaons. Récidiver un an plus tard, et réussir la traversée de la Méditerranée... Au-delà même d'un *curriculum vitae* et d'un parcours professionnel exceptionnels ; au-delà de son œuvre d'écrivain et d'historien, c'est sans doute d'abord cela que l'on retiendra de Pierre Barret : un amour démesuré de la vie, une envie dévorante de se surpasser.

Chaleureux, attentif, toujours disponible, Pierre Barret avait la routine en horreur. Né le 15 juillet 1936 à Firminy dans la Loire, bachelier à seize ans, il le montre à HEC où, avant de sortir « major », il interrompt ses études pour s'engager dans les... commandos-marine. Commence alors une carrière qui le conduira tour à tour de la publicité à la presse, de la radio à la télévision. Eclectisme, toujours.

La publicité, il y fait son entrée en 1962, à l'agence R.-L. Dupy, dont il devient directeur général en 1966. La presse, il y débarque en 1969, en prenant la direction générale de *l'Express*, alors sous la férule de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Une férule sans doute trop pesante à son goût, puisqu'il participe deux ans plus tard, avec une équipe dissidente du magazine, à la gestation de l'hebdomadaire *le Point*. Mais, lors du lancement, il n'y entre pas. Il choisit encore une fois le risque et lance un petit groupe de journaux spécialisés (*Moto Journal, Moto Crampon, Connaissance du pays d'Oc, Tennis Magazine* et *Planche Magazine*). Succès.

Début 1982, sa vie professionnelle prend encore un nouveau cours. Jean-Luc Lagardère l'appelle à la tête d'Europe 1, dont il devient le PDG jusqu'à la privatisation de la station en 1986. Privatisation qu'il appelait de ses vœux et dont, paradoxalement, il est victime. *« Cela m'a valu quelques états d'âme qui relèvent de ce que Pierre Mac Orlan appelait des mélancolies strictement personnelles »*, confie-t-il alors au *Nouvel Observateur*.

Des états d'âme qui ne dureront pas longtemps. Sa présidence d'Europe 1 lui avait permis de mieux connaître Télé-Monte-Carlo, dont il assumait parallèlement la présidence. Il propose alors son savoir-faire en créant une société de conseil. Il travaille un temps au côté de Francis Bouygues, alors candidat au rachat de TF 1, mais les hommes ne s'entendent pas. Il participe au projet de télévision parisienne Métropole TV, concoctée par la Lyonnaise des eaux. Mais, une fois encore, la présidence de M 6 lui échappe et il se replie, en 1987, sur la direction de l'*Automobile Magazine*.

Des coups durs. Mais qui ne l'ont pas empêché de continuer à faire ce qu'il avait toujours aimé. Déjà coauteur, avec son ami Jean-Noël Gurgand, d'une série télévisée (« De terre et de sang ») et de plusieurs livres d'histoire (*les Tournois de Dieu, Priez pour nous à Compostelle*), il participe encore au scénario de « l'Affaire du courrier de Lyon » pour Robert Hossein et écrit quelques paroles de chansons pour Michel Sardou.

P.-A. G.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LETTRES AUX ACTEURS. Théâtre Arcane (43-38-19-70), à 19 h 30.

SUNNY SIDE UP OU 27 JOURS POUR UN SPECTACLE. Artistic Athévains (48-06-36-02). 20 h 30.

FEMME A LA PORTE COCHÈRE. Th. Renaud-Barrault (42-56-60-70). Petite Salle, 18 h 30.

L'AIR DE RIEN. Confluence (42-58-79-97), 20 h 30.

FRERES ET SŒURS. Opéra-Comique (42-96-06-11). 20 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Bulle ou la voix de l'océan : 14 h 30 et 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Lettres aux acteurs : 19 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Les Dames du jeudi : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Sunny side Up ou 27 jours pour un spectacle : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Souvenirs assassins : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Notes en duo : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Zone : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakinia? : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ Cami, drames de la vie courante : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ Graz et la jeune littérature autrichienne : 18 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ L'Ombre de la vallée : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 14 h 30 et 20 h 30. La Resserve. Henry Brûlard : ma vie : 14 h et 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Fin de partie : 21 h.

CONFLUENCES (42-58-79-97). ◇ L'Air de rien : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ L'Habit des lettres : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 18 h 30. Voyance : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Le Merle blanc : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Cuculaon : 20 h 30. Le Complexe de Job : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Le Criminel, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolitos : 18 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Le Paris d'Aragon : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Monologues de Jean Cocteau : 20 h 30. Sept Contes cruels : 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon, Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Toile de fond : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ Frères et Sœurs : 20 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Lavoir : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

SQUARE RÉJANE (SOUS DEUX CHAPITEAUX) (43-79-90-90). Baroque II : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 19 h.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Marins : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). ◇ Les Eaux et Forêts : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Sophonisbe : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. Petite salle. Femme à la porte cochère : 18 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Riffifoin dans les labours : 21 h.

Les concerts

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Quintette à vent de l'Ensemble Inter-Contemporain, 18 h 30. S. Cherrier (flûte), D. Pateau (hautbois), A. Trouttet (clarinette), J. Deleplanoque (cor), J.-M. Lamothe (basson). Œuvres de Cartez, Naulais, Berio. Grande salle, premier sous-sol.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (42-93-15-20). Orchestre du conservatoire, 12 h. Dir. J.-S. Bereau. Œuvres de Debussy, Iberia. Salle Berlioz.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. La Chapelle royale. 20 h 30. Dir. Philippe Herreweghe. Ensemble vocal européen. « Les Lamentations de Jérémie », de Roland de Lassus. Téléphone location : 42-23-55-28.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Chœur et orchestre philharmonique d'Europe, 20 h 45. Dir. Hugues Reiner. Œuvres de Verdi, Mahler. Téléphone location : 43-96-48-48.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Khalid Arman, 20 h 30. Guitare. Œuvres de Scarlatti, Albeniz, Cordero. Dans le cadre de la Semaine internationale de la guitare. Grand auditorium.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). 20 000 lieux sous les mers. 21 h. Adaptation du roman de Jules Verne par la Péniche opéra et Un drame musical instantané. Mise en scène Mireille Laroche. Avec B. Vitet, F. Gorge, J.-J. Birgé. Chor. Lulla Card.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30. Dir. Emmanuel Krivine. Jean-François Heisser (piano). Œuvres de Mozart, Brahms, Franck. Bertile Fournier-Huguet, Véronique Gheuquière, 15 h. Harpes. Concerts Lamoureux. Œuvres de Mozart, Ravel, Haendel, Debussy. Salle Chopin.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Chantal Fraisse, Jérôme Decressin, Luc Assens, 21 h (dernière). Piano, violon, flûte. Œuvres de Quantz, Rameau, Martinu, Bach, Ibert, Honegger. Bernadette Nicolas, 18 h 30, guitare. Œuvres de Villa-Lobos, Yupanqui. Dario Perez, Olivier Blardone, 21 h, (dernière). Violon, piano. Œuvres de Mozart, Ravel.

Jeudi 20 octobre

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Les Méfaits du théâtre : 20 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE (93) (48-31-11-45). Petite salle. Minetti, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). Mère Courage et ses Enfants : 20 h 30.

CLICHY (THÉATRE DE L'ARC) (42-70-03-18). Le Soir du bal : 20 h 30.

EPINAY-SUR-SEINE (ESPACE LUMIÈRE) (48-26-86-86). Le Pantalon : 20 h 30.

LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE DE LEVALLOIS) (47-48-18-71). ◇ Le Gardien des odeurs : 20 h.

MANTES-LA-JOLIE (C.I.A.M.) (30-33-02-26). ◇ Chacun sa vérité : 21 h.

MONTREUIL (STUDIO BERTHELOT) (48-57-06-55). ◇ Le Roi de l'univers d'après Cet animal étrange : 20 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Les Etoiles rouges : 20 h 30.

SCEAUX (C.A.C. LES GÉMEAUX) (46-60-05-64). ◇ La Dispute : 20 h 30.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). ◇ Le Lieutenant Gustel : 20 h 30.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). La Vieille Dame indigne : 21 h.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le destin s'amuse (1946), d'Emile Eddy Reinert, 16 h ; Chance of a Lifetime (1950, v.o.), de Bernard Miles et Alan Osbiston, 19 h ; Privilège (1967, v.o.), de Peter Watkins, 21 h.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : Bobosse (1958), d'Etienne Périer, 14 h 30 ; Leur compte sera réglé (1954), de Pierre Foucaud, 17 h 30 ; Montparnasse 19 (1957), de Jacques Becker, 20 h 30 ; Massacre en dentelles (1951), d'André Hunebelle, 17 h 30 ; les Cousins (1959), de Riande Chabrol, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Festival international de programmes audiovisuels : la Vie secrète de Serge Eisenstein de Gian Carlo Bertelli, Lilian Gish the Actor's Life for Me de Terry Sanders, 14 h 30 ; Musique d'acier contre abîmes de Paulo Rocha, Requiem de Fauré ; B. Hendricks à Saint-Denis de Mateé Rabinovsky, Rêve d'artiste de Pierre Etaix, 16 h 30 ; Sarah d'Edgardo Cozarinsky, Remembering Marilyn de Andrew Soll, Geneviève de Brabant de Philippe Collin, 18 h 30 ; le Diable en ville de Christian de Chalonge, le Fantôme du théâtre (1987) de Pascal Kané, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ADA DANS LA JUNGLE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'AUTRE NUIT (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

MALAVENTURA. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ONIMARU. Film japonais de Kiju Yoshida, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

L'OURS. Film franco-allemand de Jean-Jacques Annaud : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAPILLO. Film tchèque de Jiri Svoboda, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PETITE REVANCHE. Film vénézuelien d'Olegario Barrera, v.o. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RAMBO III. Film américain de Peter MacDonald, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MARCHÉ DE L'ART SUR MINITEL

Pour acheter et vendre des objets d'art

36.15 LEMONDE

Code ARTLINE

Renaud : mes 4 vérités.

Renaud, le poète de la rue raconte. Ses contradictions : difficile de faire sa pub quand on vomit la pub. Ses questions : son pouvoir sur scène. Entre engagement et manipulation, la frontière est souvent fragile. Ses secrets : comment il compose ses chansons, la mort des "potes" : Coluche, Desproges et la sienne. Ses prises de position : Pauwels, le PC, Mitterrand. Dans le même numéro, Télérama vous présente le nouveau film spectaculaire de Jean-Jacques Annaud. Wajda, Herzog, Comencini, Godard, Lynch, des cinéastes étrangers posent leur regard sur les Français.

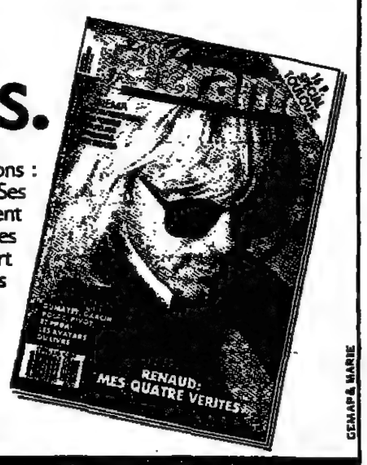

GEMAP & MARIE

Télérama : l'intelligence des plaisirs.
Chaque mercredi chez votre marchand de journaux.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 20 octobre

TF 1

20.40 Questions à domicile. Emission présentée par Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Invité : Lionel Jospin.

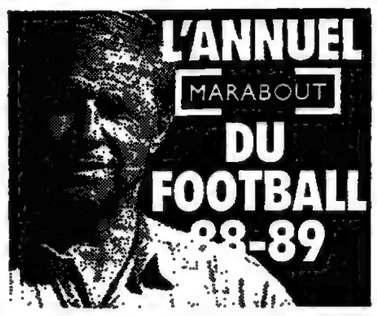

22.15 Cinéma : le Tueur □ Film français de Denys de La Patellière (1971). Avec Jean Gabin, Fabio Testi, Bernard Blier. **23.50 Journal et Météo. De 0.10 à 6.27 Rediffusions. 0.10 Documentaire : Coustant Permeche. 1.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.05 Documentaire : Histoires naturelles. 3.45 Musique. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Cinéma : Un flic ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1972). Avec Alain Delon, Richard Crenna, Catherine Deneuve. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Magazine :**

A2
Jeudi 22 h 30
EDITION SPECIALE
une prestation
NETWORK-Studio BONAPARTE
Tél. : 45.49.20.25

Edition spéciale. Présenté par Claude Sérillon. Thème : « La SNCF ». **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : Un dimanche à la campagne ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1984). Avec Louis Ducreux, Sabine Azéma, Michel Aumont. ▶ **22.05 Série : Chroniques de France.** De Jean-Claude Bringuier. Lyon, le regard intérieur, de Bertrand Tavernier. **23.05 Journal et Météo. 23.25 Espace francophone. 23.55 Musiques, musique.** Spécial Manu Dibango. **0.10 STV** (rediff.). Emission cryptée.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : les Deux Crocodiles □ Film français de Joël Seria (1987). Avec Jean-Pierre Marielle, Jean Carmet, Marie-Christine Adam. **21.50 Flash d'informations. 21.55 Cinéma : Champ d'honneur** ■■ Film français de Jean-Pierre Denis (1987). Avec Cris Campion, Pascale Rocard, Eric Wapler. **23.20 Cinéma : Fou à tuer** □ Film américain de David Schmoeller (1986). Avec Klaus Kinski, Talia Balsam, Barbara Whinnery. **0.35 Téléfilm : Méprise.** De Jud Taylor, avec Richard Crenna, Beverly d'Angelo.

LA 5

20.30 (sous toutes réserves : *lire nos informations page 24*). **Cinéma : Joy et Joan** □ Film français de Jacques Saurel (1984). Avec Brigitte Lahaie, Isabelle Solar. **22.30 Cinéma : Chinatown** ■■ Film américain de Roman Polanski (1974). Avec Jack Nicholson, Faye Dunaway, John Huston. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : Chinatown** (suite). **0.35 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.25 Capitaine Furillo** (rediff.). **2.15 Journal de la nuit. 2.20 Téléfilm : Pierre et Jean** (rediff.). **3.55 Janique aimée** (rediff.). **4.10 Seule à Paris** (rediff.). **4.20 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.10 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

20.35 Cinéma : la Crime ■ Film français de Philippe Labro (1983). Avec Claude Brasseur, Jean-Claude Brialy, Gabrielle Lazure. **22.25 Série : Le Saint. 23.15 Journal. 23.30 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire du tueur de l'Oise : Alain Lamare. **23.55 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Aventure** (rediff.). **3.45 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.10 Les télécréateurs** (rediff.). **5.00 Magazine : Aventure** (rediff.). **5.30 Le glaive et la balance** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Crystal Psalms. Œuvre du compositeur américain Alvin Curran, en commémoration des premières rafles de juifs pendant la nuit de Cristal. **21.00 Dramatique.** La campagne est si belle en automne, de Simone Desperier et Nicole Mahieux. **21.30 Profils perdus.** André Bazin. **22.40 Nuits magnétiques :** Les ours. 3. L'oncle de la montagne. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Ailleurs de l'Europe. World Music.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 octobre au Théâtre des Champs-Elysées) : Andrea del Sarto, poème symphonique de Daniel-Lesur ; Gloria pour soprano, chœur et orchestre de Poulenc ; Symphonie n° 4, de Landowski, par l'Orchestre national de France et le chœur de Radio-France, dir. Georges Prêtre, sol. Michèle Lagrange, soprano. **22.30 Musique légère.** Nocturne pour violoncelle, de Riege ; Scènes romantiques, de Lancen ; Variations sur un thème des Vêpres siciliennes de Verdi, de Pasculli. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Offrandes.** Œuvres de Ives, Varèse, Fayrfax, Czukay. **1.30 Mélodies.**

Vendredi 21 octobre

TF 1

16.30 Jeu : Ordinateur. 16.50 Club Dorothée après-midi. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invitée : Marie-Laure Augry. **22.35 Magazine : Sirocco.** Sommaire : Le poids des rêves ; Sus aux criquets ; Premières images sous-marines ; Sauvetage des lémuriens à Madagascar. **23.40 Boxe.** Championnat du monde des mi-lourds : William-Rufino Angulo. **0.40 Journal et Météo. 0.55 Série : Les envahisseurs. 1.45 Magazine : Sirocco. 2.45 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.10 Documentaire : Hello actors studio. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.55 Musique. 5.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

16.10 Magazine : Du côté de chez Fred. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 17.55 Série : Mac Gyver. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Feuilleton : La belle Anglaise. De Jacques Besnard, avec Daniel Ceccaldi, Catherine Rich, Pierre Tornade. **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Les livres du mois : Hélène Carrère d'Encausse *(le Malheur russe)*, Gérard Oury *(Mémoires d'éléphant)*, Zao Wou-Ki *(Autoportrait)*, François-Olivier Rousseau *(la Gare de Wannsee)*. Avec la participation de Didier Decoin, président de la Société des gens de lettres. **22.55 Journal. 23.10 Cinéma : la Toile d'araignée** ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1955). Avec Richard Widmark, Lauren Bacall, Charles Boyer. **1.05 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

14.30 Feuilleton : Le fou du désert. 15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Edonard et ses amis. 17.10 Dessin animé : Diplodo. 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Feuilleton : Guillaume Tell. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Feuilleton : Tourbillons. Proposé par Pierre Grimblat et réalisé par Josée Dayan. Avec Fabienne Babe, Johan Leysen. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les gitans de la mer. **22.15 Journal et Météo. 22.35 Documentaire : Brésil, dernière frontière.** De Jean-Jacques Flori. **23.30 Musiques, musique.** Spécial Manu Dibango, avec le groupe Black, Blanc, Beur.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : Touche ■ Film américain de Jeff Kanew (1985). Avec Anthony Edwards. **17.10 Série : Max Headroom. 17.40 Cabou cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Téléfilm : La malédiction du pont.** De E.W. Swackhamer, avec David Hasselhoff, Stéphanie Kramer. ▶ **22.00 Spectacle : le monde du cirque, Barnum. 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : les Chiens de paille** ■ Film américain de Sam Peckinpah (1971). Avec Dustin Hoffman, Susan George, Peter Vaughan. **0.50 Cinéma : le Voyou** ■■ Film français de Claude Lelouch (1970). Avec Jean-Louis Trintignant, Danièle Delorme, Christine Lelouch. **2.45 Cinéma : Spirale** ■ Film français de Christopher Frank (1987). Avec Richard Berry, Claire Nebout, Tchéky Karyo. **4.00 Cinéma : Fou à tuer** □ Film américain de David Schmoeller (1986). Avec Klaus Kinski. **5.30 Documentaire : Les alliés du sport. 5.55 Les superstars du catch.**

LA 5

17.00 Pollyanna. 17.25 Susy aux fleurs magiques. 17.50 Les aventures de Claire et Tipoune. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Une affaire d'enfer. De Steven Stern, avec Victoria Principal, Gil Gérard. **22.20 Série : Matlock. 23.20 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (suite). **0.25 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.15 Téléfilm : Mme Baptiste** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Janique aimée** (rediff.). **3.05 Seule à Paris** (rediff.). **0.40 Voisin, voisine** (rediff.). **4.40 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.05 Série : Voisin, voisine.**

M 6

17.05 Série : Hawaï, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Feuilleton : Dynastie. 21.30 Série : Clair de lune. 22.30 Magazine : Charmes. 23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.40 Téléfilm : Frankenstein, une histoire d'amour. De Bob Thénault, d'après l'œuvre de Mary Shelley. Avec Gérard Berner, Karin Peterson. **1.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Musique : Boulevard des clips. 4.20 Téléfilm : Frankenstein, une histoire d'amour** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Paris patchwork. **21.30 Musique : Black and blue.** Le jazz en Roumanie. **22.40 Nuits magnétiques.** Les ours. 4. Les voisins de Boucle d'or. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Ailleurs de l'Europe. World music.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 mai à Lisbonne) : Ein deutsches Requiem, de Brahms, par l'Orchestre symphonique du Sud-Westfunk de Baden-Baden et le chœur de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. Michael Gielen ; sol. : Christine Whittlesey, soprano, et Walter Heldwein, baryton. **22.20 Premières loges.** Avec la participation de Michèle Claverie, basse. **23.07 Club de la musique ancienne.** De Tomkins à Beethoven : musique à deux claveçins. **0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Zorn, Vapirov ; à 1.30, Les poissons d'or du passé : Arthur Bliss.

Audience TV du 19 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54.9	Santa-Barbara 21.8	Actual. région. 9.0	Actual. région. 13.2	Top 50 4.6	Porte magique 1.6	Rouaa paradis 3.9
19 h 45	59.9	Roue fortune 33.8	Baby sitter 6.3	19-20 heure 7.9	Nulle part 5.0	Boulev. Bouvard 2.9	Routes paradis 3.9
20 h 16	73.3	Journal 35.9	Journal 12.5	La classe 11.7	Nulle part 3.2	Journal 4.8	Cosby show 4.2
20 h 55	71.8	Sacrée soirée 34.1	L'argent 20.9	La Cenerentola 1.8	Cinéma 2.5	Film horreur 7.9	Dernière victoire 4.7
22 h 8	60.7	Sacrée soirée 30.3	L'argent 15.7	La Cenerentola 2.5	Flag 3.0	Film horreur 7.5	Libre et change 1.1
22 h 44	30.4	De Gaulle 11.2	Cities track 7.1	Journal 2.1	Info 2.4	Loi Los Angeles 5.1	Libre et change 1.5

Le Carnet du Monde

Décès

– Toulouse. Montestruc-sur-Gers. Argelès-sur-Mer.

Mme André Bazex,
M. et Mme Michel Bazex
et leurs filles,
M. et Mme Jacques Bazex,
M. et Mme Pierre Bazex
et leurs filles,
Mme Jean-Charles Bazex
et sa fille,
M. et Mme André Biragnet
et leurs enfants,
Mme Roger Bazex
et ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le professeur André BAZEX,

survenu le lundi 17 octobre 1988, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 octobre 1988, à 10 h 30, en l'église du couvent des Dominicains, 31, rue des Maraîchers, Toulouse (Haute-Garonne).

Les obsèques auront lieu en l'église de Montestruc-sur-Gers (Gers), à 15 h 45.

– Mme Olivier Campenon,
Sophie et Christine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Olivier CAMPENON,

leur mari et père,

rappelé à Dieu le 22 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Selon ses dernières volontés, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 28 septembre, à Tonnerre.

Priez pour lui.

– La société Campenon Bernard,
a la grande tristesse de faire part du décès de

M. Olivier CAMPENON,
fils du fondateur de la société,
ancien administrateur,

survenu le 22 septembre 1988.

92-98, boulevard Victor-Hugo,
92115 Clichy.

– M. le président de l'université Nancy-II,
M. le directeur de l'UFR de lettres,
Les enseignants,
Les secrétaires et techniciens,

ont la tristesse de faire part du décès brutal, survenu le 18 octobre 1988, de

M. Michel COLIN,
maître de conférences
en cinéma et audiovisuel,

trop vite enlevé à leur estime et leur amitié.

L'Université française perd un chercheur de réputation internationale.

– **Raphaël CONDOMINAS**

est mort accidentellement, le 15 octobre 1988, à l'âge de onze ans.

De la part de
Claire Merleau-Ponty et Georges Condominas,
ses parents,
France et Jacques Merleau-Ponty,
ses grands-parents,
Ses frères et ses sœurs,
Et de toute sa famille.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 21 octobre 1988, à 18 heures, au temple protestant du Luxembourg.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les enfants sont les bienvenus.

58, rue Madame,
75006 Paris.

– M. et Mme Jean Deryde-Boutry,
ses parents,
M. Xavier Deryde,
son frère,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Stéphane DERYDE,

survenu dans sa vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 octobre 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Barthélémy, à Estaimpuis (Belgique).

2, rue du Banneau,
7732 Estaimpuis (Belgique).

– Erwin FELDSCHUM-FIELD,
Claude, Brigitte et Jérémie Field,
Marianne Field,
Geneviève Beltran et Michel Field,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Jacotte

survenue le 17 octobre 1988.

Elle a fait don de son corps à la médecine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, rue Ribera,
75016 Paris.
Saint-Saturnin-lès-Apt.

– Mme Nazhat Abdul Ghani Kassem,
son épouse,
M. et Mme Ralf Kassem,
M. et Mme Nazih Kassem,
M. Wassef Kassem,
M. et Mme Maher Kassem,
ses fils et belles-filles,
Mme Rasfat Kassem,
M. et Mme Adnan Bissat,
Le docteur et Mme Issam Haidar,
M. et Mme Georges Galatariotis,
Le docteur et Mme Mahmoud El-Tamer,
ses filles et beaux-fils,
Les familles Kassem, Bissat, Ariss, Haidar, Mansour, Galatariotis et El-Tamer,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Abdul Ghani KASSEM,

survenu à Paris, le 18 octobre 1988.

Les condoléances peuvent être présentées à son domicile les vendredi 21 et samedi 22 octobre, toute la journée, à l'adresse suivante : 2-10, avenue Paul-Doumer, ascenseur B, 6e étage gauche, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu à Saïda (Liban).

– Mme Georges Moisset,
née Colette Calvet,
son épouse,
a la douleur de faire part du décès de

Georges MOISSET,
professeur honoraire du lycée de Revel,
officier des Palmes académiques,

survenu le 16 octobre 1988.

6, chemin de la Sablière,
31250 Revel.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

– Lydie Nouchi,
Josette Nouchi,
Pierre et Béatrice Nouchi
et leurs enfants,
Mme Joseph Achach,
Charly Achach,
René et Yvette Emselem,
Robert et Danielle Nouchi,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean NOUCHI,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, le vendredi 21 octobre 1988, à 14 h 45.

Erratum

– Dans l'avis de décès du

pharmacien, chimiste
général inspecteur (2e S),
Pierre ACKER,

on nous prie de préciser qu'il fallait bien lire

De la part du
Docteur Christel Acker-Castex
et de M. Alain Castex.

– Dans l'avis de décès de

Mme Henri CHARLEUX,

paru le 19 octobre 1988,
la famille nous prie de préciser qu'il fallait lire également

De la part du
Professeur et de Mme Henri Charleux
et de leurs filles Isabelle et Sophie.

– Dans l'avis de décès de

M. Constant MAGNAC,

paru le 15 octobre 1988,

la famille nous prie de préciser qu'il fallait lire

Mme Gibiat
et non pas
Mme Gibiati.

Services religieux

– Mme Rica Benaloun,
Le docteur Jacques Benaloun,
Mercédès et Gabrielle,
M. Marc Benaloun,
Les familles Bouskila,
Parentes et alliées,

informent leurs amis que les prières de l'année pour le repos de

M. Chalom BENALOUN,

auront lieu le dimanche 23 octobre, à 18 h 30, à son domicile, 6, allée François-Couperin, place André-Gide, à Sarcelles-les-Vignes-Blanches (Val-d'Oise).

Messes anniversaires

– Voilà un an disparaissait le

colonel
Charles ARNOULD,

président d'honneur
de l'Amicale des anciens de Dachau.

Son épouse Mimi Arnould
invite tous ses amis qui le pourront, à l'entourer, lors de la messe anniversaire, qui sera concélébrée par les Pères Michel Riquet et Jacques Sommet, eux-mêmes survivants de Dachau, le lundi 24 octobre 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, métro Pyramides ou Tuileries.

Communications diverses

● **Une « Convention pour l'Europe », à la Maison de Radio-France.** – Au grand auditorium de la Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e, se tiendra, samedi 22 octobre, de 10 heures à 18 heures, une « Convention pour l'Europe », organisée par le Mouvement européen, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Jean Monnet et du 40e anniversaire du Mouvement européen. A cette manifestation, placée sous le haut patronage du président de la République, participeront : Michel Rocard, Paul Delouvrier, Robert Maxwell, Iannis Xénakis, Pierre-Christian Taittinger, Gilberte Beaux, Simone Veil, Hélène Ahrweiler, Philippe Jenniger, Federico Mayor, Etienne Davignon, Jacques Delors... et trois personnalités extra-européennes (du Japon, d'Afrique, des Etats-Unis). La présidence sera assurée par Louis Leprince-Ringuet, assisté de Françoise Morasso. Les étudiants sont invités à cette manifestation, qui abordera les divers aspects de la construction européenne.

SOLDES
Jeudi 20 octobre.
Vendredi 21 octobre.
9 h à 12 h/14 h à 18 h.
HERMÈS
PARIS
24, FAUBOURG ST-HONORÉ, PARIS 8e
PRÊT-A-PORTER. MAROQUINERIE.
CARRÉS. CRAVATES.
CHAUSSURES. TISSUS. GANTS.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4857

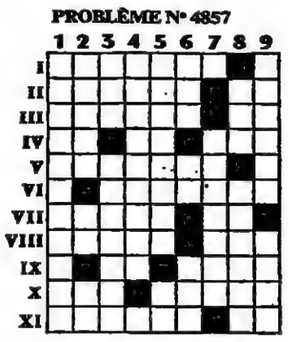

HORIZONTALEMENT

I. Un sabot qui donne envie de mettre pied à terre. – II. Peuvent inciter à condamner des meurtrières. Un maître à penser. – III. Qui dépasse largement la mesure. Charmé par un manège. – IV. Souvent cité en premier. En larmes. On n'est pas fâché de le voir quitter le foyer. – V. Tombe à nos genoux. – VI. Partie d'un marteau. – VII. Fleur pour couronne. Se touchent en combattant. – VIII. Tels qu'ils descendraient mieux après qu'on les a relevés. Goûté par ceux qui se serrent la ceinture. – IX. Préposition. Eclate sous l'action du sel. – X. En bonne place sur des armoiries. A donc tous les vices si l'on en croit la maxime. – XI. Fit la renommée de quelqu'un qui n'avait pas peur de se mouiller jusqu'au cou. Extrait d'un titre.

VERTICALEMENT

1. Fait perdre de son intensité à une bombe. – 2. Boit beaucoup d'eau lors de sa croissance. Article d'usage courant. Vaut de l'or. – 3. Certaines de ses trouvailles ne contentent guère sa progéniture. Sa présence peut s'expliquer par une crainte de l'abandon. – 4. Passent trop difficilement pour pouvoir être avalées. – 5. Font partie d'un « trou ». Conclut un accord. – 6. A donc trop fait parler de lui. Moyen de protection. Est encaissée. – 7. Où rares sont ceux qui ne connaissent pas leur bonheur. – 8. Peut être observé sous le manteau. Une qui ne s'attend pas à y laisser sa peau. – 9. Pompe avec sa trompe. Ont maintes fois permis de mettre les voiles.

Solution du problème n° 4856

Horizontalement

I. Candidose. – II. Oraison. – III. Trie. Pi. – IV. Eon. Amour. – V. Snellius. – VI. Ait. – VII. Mimiser. – VIII. Or. Défaut. – IX. Séa. – X. Uniates. – XI. Sns. Stèle.

Verticalement

1. Côtes. Motus. – 2. Arrondir. Nu. – 3. Naine. Vis. – 4. Die. Laid. – 5. Ia. Aliments. – 6. Dormitif. Et. – 7. On. Ou. Sasse. – 8. Pus. Eue. – 9. Emir. Artère.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Education

M. Lionel Jospin à « Questions à domicile »

Le ministre entre deux feux

« Il est sérieux et honnête, mais il n'a pas trouvé encore le discours qui lui permettrait de se forger un nom, d'exister dans son ministère. L'éducation nationale n'a pas de patron. » Cinglant et accusateur, ce portrait-minute de M. Lionel Jospin est brossé par quelques-uns de ses « amis » de l'hôtel Matignon. *« Ragots détestables »*, réplique-t-on avec dégoût dans l'entourage du ministre d'État. Curieuse ambiance en tout cas...

Cinq mois après son installation rue de Grenelle, M. Jospin doit affronter une double impatience : celle du gouvernement, qui critique sa lenteur dans le traitement des grands dossiers, et son absence dans les conflits qui ont émaillé la rentrée scolaire ; celle des enseignants, chauffés par des discours répétés sur l'indispensable réhabilitation de leur profession. Sans compter l'attente d'une opinion publique de plus en plus exigeante à l'égard du système scolaire.

La méthode Jospin, qui consiste à étudier soigneusement les dossiers avant de se lancer prudemment dans une négociation et à préférer la réflexion aux annonces tapageuses, n'est pas sans rappeler celle de M. Savary ; elle commence déjà à lasser le peuple enseignant, frustré des fruits de la victoire électorale de mai dernier. Même au sein de son ministère, certains estiment que *« beaucoup de temps a été perdu »* et qu'ouvrir des négociations complexes avec les syndicats en pleine agitation sociale n'est pas sans risques. Même la FEN, qui fait partie de la famille, menace de sortir plus nettement les griffes si les actes ne suivent pas les promesses.

Pourtant, quand M. Jospin est arrivé rue de Grenelle voilà cinq mois le paysage semblait relativement bien balisé. Dans sa *Lettre aux Français*, le président de la République avait solennellement affirmé la priorité à l'éducation nationale, et même chiffré l'effort supplémentaire à fournir dans ce secteur. Avant lui, le Parti socialiste avait exprimé les mêmes intentions en préconisant une loi de programmation scolaire sur dix ans, et une revalorisation des salaires basée sur une redéfinition de la fonction enseignante, très proche du slogan *« Travailler autrement »* lancé par la FEN. Des négociations entre la centrale enseignante et le PS avaient permis de préparer l'action d'un futur ministre socialiste de l'éducation, mais aucun des négociateurs du PS, tous proches de Laurent Fabius, alors secrétaire national à l'éducation, et concurrent de M. Jospin, ne se retrouvera dans l'équipe qu'il constitue après son arrivée à l'éducation nationale. Le ministre, soucieux de s'affirmer dans ses nouvelles fonctions, refuse de prendre en compte les négociations menées par le PS. Des discussions discrètes avec la FEN, furieuse de ne pas avoir été suffisamment associée à la préparation du budget 1989, n'ont pu débuter qu'à la rentrée.

« Chance historique »

Les enjeux sont en effet si importants que certains parlent de *« chance historique »*... à saisir ou à manquer. Une opération de revalorisation des rémunérations des professeurs s'impose. Non seulement elle doit permettre de redresser leur position sociale et de juguler la crise des vocations, mais elle constitue une occasion de redéfinir leur mission pour modifier, voire renforcer, leurs obligations et améliorer l'efficacité du système. Ce qui permettrait de rallier l'opinion à la cause des profs. Sur ce principe l'accord est général, y compris à la FEN, mais comment procéder ? Le projet de la FEN d'unifier les catégories, de la maternelle au lycée, favorise surtout les instituteurs, tenants de la majorité prosocialiste de la Fédération, alors que les besoins les plus importants se concentrent actuellement dans les lycées. Comment redonner courage aux professeurs du second degré, sans désespérer les instituteurs, qui constituent tout de même la base de l'édifice scolaire ?

Tel est l'un des casse-tête rencontrés par M. Jospin, qui se complique du fait de l'absence d'interlocuteur unique. Le SNI, pour les instituteurs, se dit prêt à payer la revalorisation par une redéfinition des tâches, et le SNES, pour les lycées, à direction majoritairement communiste, se taille un franc succès avec ses discours corporatistes, pour une revalorisation des salaires sans contrepartie.

Dans ce contexte complexe, la tentation pourrait être grande de rechercher un accord sur les salaires en remettant à plus tard la négociation qualitative. Matignon soupçonne M. Jospin d'avoir été à deux doigts d'y succomber alors que le premier ministre insiste sur la nécessité de rénover le système éducatif. Une position moins facile à tenir pour M. Jospin, qui se trouve en première ligne face aux syndicats et aux mécontentements. Entre le quantitatif et le qualitatif, un compromis ouvrant la voie aux négociations officielles avec les syndicats devrait être trouvé.

Jusqu'au jeudi 20 octobre, pourtant, les différentes instances du pouvoir semblaient partagées sur la nécessité d'aboutir à un texte législatif programmant l'effort éducatif. M. Rocard, qui avait d'abord estimé que l'engagement durable en faveur de l'éducation devrait résulter d'une déclaration formelle du gouvernement plutôt que d'une loi, semblait se rapprocher des positions de M. Jospin, à cause de l'importance du symbole législatif. Toutefois, mercredi, devant le conseil des ministres, le président de la République a réaffirmé ses réserves à la solution législative.

Entre un premier ministre qui rêvait de cumuler sa fonction avec le portefeuille de l'éducation nationale mais préfère aujourd'hui ne pas s'aventurer sur ce terrain miné, et un ministre de l'éducation qui y joue sans doute son avenir politique, les stratégies ne peuvent être totalement concordantes. Mais qui au gouvernement peut souhaiter que la gauche trébuche à nouveau sur le dossier de l'école ?

PHILIPPE BERNARD.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 20 octobre 1988 :

UN DÉCRET

● Du 14 octobre 1988 portant classement parmi les sites du département du Loiret du site de Combleux sur les communes de Chécy, Combleux, Orléans, Saint-Denis-du-Val, Saint-Jean-le-Blanc et Saint-Jean-de-Braye.

DES ARRÊTÉS

● Du 18 octobre 1988 fixant les taux de rémunération des heures complémentaires de travaux dirigés et de pratiques.

● Du 14 octobre 1988 relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1988/12.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Lille ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

CAMPUS

Les artistes de l'informatique

« Nous voulions parler art et formation sans les sponsors qui font généralement de ces colloques une forme de business », explique Patrick Saint-Jean, l'un des organisateurs du colloque Perspectives de liaisons européennes images et arts de synthèse (PLEIAS)qui vient de rassembler des enseignants et des artistes européens, pendant deux jours, à la Sorbonne. Ceux qui, comme à l'UFR d'arts plastiques et sciences de l'art de Paris-I depuis 1970, assurent une formation pratique sur la vidéo et l'informatique, souhaiteraient que l'image de synthèse ne soit pas isolée des autres arts plastiques. Or, les logiciels disponibles sur le marché, principalement inspirés par les besoins de la production immédiate, sont trop figés. *« Nous voulons former des professionnels de l'art, non pas de simples techniciens de tel ou tel type de matériel »*, disent les universitaires européens.

Leur rencontre parisienne sera suivie d'une autre, à Venise. Le colloque pourrait devenir « itinérant », amorce d'un réseau qui regrouperait universitaires et sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) de la communication au niveau européen. Une tentative pour *« être à échelle »* avec les gros producteurs mondiaux (Apple, IBM, etc.), afin de les sensibiliser au *« rôle moteur de l'artiste »*.

J.-J. B.

– Université Paris-I, Arts plastiques et sciences de l'art, 162, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Tél. : 45-58-53-42.

● Français des affaires

La chambre de commerce et d'industrie de Paris organise des sessions d'examens de *« français des affaires »* pour les étrangers qui veulent valoriser leurs connaissances de la langue dans les secteurs de l'économie et du commerce.

(Services des examens de français pour étrangers, 42, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 45-08-37-35.)

● Bureautique

Le troisième symposium sur la bureautique aura lieu du 1er au 3 décembre au Centre d'enseignement et de recherche appliqué au management (CERAM) à Sophia-Antipolis.

(Sophia-Antipolis, BP 20, 06561 Valbonne Cedex. Tél. : 93-65-45-24.)

● Assises de la jeunesse

Les premières assises européennes de la jeunesse auront lieu les 18 et 19 novembre, à Roubaix. Cette manifestation proposera notamment une Bourse aux projets.

(Mission locale pour l'insertion des jeunes, 23, rue de l'Espérance, 59100 Roubaix. Tél. : 20-70-08-36.)

TAC O TAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun remboursement (J.O. du 22/09/88)

Le numéro 335253 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 035253, 135253, 235253, 435253, 535253, 635253, 735253, 835253, 935253 — gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille, Mille, Centaines, Dizaines, Unités — gagnent 10 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités
305253	330253	335053	335203	335250
315253	331253	335153	335213	335251
325253	332253	335353	335223	335252
345253	333253	335453	335233	335254
355253	334253	335553	335243	335255
365253	336253	335653	335263	335256
375253	337253	335753	335273	335257
385253	338253	335853	335283	335258
395253	339253	335953	335293	335259

Tous les billets se terminant par 5253 — gagnent 4 000,00 F
253 — 400,00 F
53 — 200,00 F
3 — 100,00 F

LOTO — N° 42 TIRAGE DU MERCREDI 19 OCTOBRE 1988

5 19 21 37 44 47 — Numéro complémentaire 23

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 26 ET SAMEDI 29 OCTOBRE 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 TAC O TAC TIRAGE DU MERCREDI 19 OCTOBRE 1988 84e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 22/12/87) TOUS COMBLS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
0	40	F. 200
	90	200
	4440	2 700
	7610	2 500
	46040	15 200
	52870	15 000
	088140	100 200
	295980	100 000
1	051	400
	211	400
	57921	15 000
	176301	30 000
	240351	100 000
2	6002	2 500
	16952	15 000
	168032	30 000
	240512	30 000
3	563	400
	82973	15 000
	94443	15 000
4	194	400
	854	400
	984	400
	2954	2 500
	45874	15 000
4	54084	F. 15 000
	005634	30 000
	173314	30 000
	279924	30 000
5	5	100
	65	300
	85	300
	121755	30 100
	164695	5 000 100
	270775	30 100
6	0336	2 500
	243356	30 000
7	497	400
	5897	2 500
8	488	400
	828	400
	162918	100 000
9	9	100
	309	500
	0109	2 600
	1919	2 600
	3549	2 600
	6389	2 600
	31639	15 100
	77279	15 100
	184559	100 100
	297149	30 100

88 TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE TIRAGE DU MERCREDI 19 OCTOBRE 1988 83e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur saisie palais de justice jeudi 27 octobre 1988 à 14 h 30
APPARTEMENT à PARIS-15e
1 à 19, RUE DE CRONSTADT - 2 à 4, rue de VOUILLE et Pl. Ch.-VALLIN.
7e étage : entrée séjour ch., cuis., S.-de-bains - Balcon - cave au sous-sol.
M. à Px : 150 000 F S'adr. Me Guy DANET, avocat à Paris-17e 42, rue Ampère. - Tél. : 46-22-26-15/47-66-21-03.

Vente sur saisie au palais de justice de Créteil (94) jeudi 27 octobre 1988 à 9 h 30
APPARTEMENT à CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE (94430)
AVEC CAVE ET DEUX EMPLACEMENTS POUR VOITURE
Lieudit « Les Battues », bât. D8, escal. 10, 5e ét. porte dr. 4 pces ppales
M. à P. : 100 000 F S'adr. Me Th. MAGLO, avocat Tél. : 43-87-18-90
4, allée de la Toison-d'Or à Créteil (94000)

Vente au palais de justice de PARIS, le jeudi 3 novembre 1988 à 14 heures
LOGEMENT au 2e étage du bâtiment sur rue de deux pièces, cuisine - CAVE
PARIS (11e) - 13, RUE MORAND
MISE A PRIX : 70 000 F.
S'adresser à Me DIGRE-GAETNER, avocat à PARIS (9e), 10, rue de Parme.
Tél. : 45-26-06-87. - Sur les lieux pour visiter le SAMEDI, de 14 heures à 16 heures.

Vente s/licit. Palais de Justice de Créteil (94), le jeudi 3 novembre 1988 à 9 h 30
APPARTEMENT à IVRY-SUR-SEINE (94200)
1 à 7, av. du Général-Leclerc et 92 à 96, av. Maurice-Thorez et 18, rue Bernard-Palissy - Bât. A rez-de-ch. porte face gauche.
escalier A2 - 5 PIÈCES, cuisine, w.-c. et salle d'eau - Cave au sous-sol.
M. à P. : 250 000 F
S'adr. à Me Th. MAGLO, avocat, 4, allée de la Toison-d'Or à Créteil (94000)
Tél. 43-87-18-90 - sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie palais de justice Créteil (94) jeudi 27 octobre 1988 à 9 h 30.
PROPRIÉTÉ à CHENNEVIÈRES S/MARNE
(94430) 44, RUE DE LA LIBERTÉ comp. PAVILLON D'HABIT avec GARAGE s/sous-sol d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un étage et TERRAIN - Cse 446 m².
M. à P. : 600 000 F S'adr. Me Th. MAGLO, avocat, 4, allée de la Toison-d'Or à Créteil (94000).
Tél. : 43-87-18-90, Me R. BOISSEL, avocat, 9, bd St-Germain à Paris 5e
Tél. : 43-29-48-58. - Pour visiter sur place.

Vente sur saisie palais de justice Paris 27 octobre 1988 à 14 heures.
APPARTEMENT à PARIS-14e
23, AVENUE RENÉ-COTY (anciennement avenue du Parc-Montsouris) et 8, rue du Saint-Gothard - 4 PIÈCES au 4e étage. - Bât. B.
1re porte à gauche avec usage exclusif d'une loggia avec terrasse.
2 CAVES et 2 EMPLACEMENTS DE VOITURE **M. à Px : 250 000 F**
S'adr. Me R. MERMET, avocat, 18, rue de Lisbonne. - Paris-8e. Tél. : 43-87-18-90.

Vente sur saisie au palais de justice de Créteil (94), jeudi 27 octobre 1988 à 9 h 30.
APPARTEMENT à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)
55 à 61, rue Diderot et 28, rue des Pavillons-Fleuris
escalier F - 1er étage à gauche, n° F3 :
entrée, salle d'eau, w.-c., cuisine, salle de séjour, 3 chambres et CAVE. **M. à P. : 200 000 F**
S'adr. Me Th. MAGLO, avocat, 4, allée de la Toison-d'Or à Créteil (94000)
Tél. 43-87-18-90, Me R. BOISSEL, avocat, 9, bd St-Germain à Paris 5e
Tél. 43-29-48-58 - Pour visiter sur les lieux.

Vente au palais de justice de BOBIGNY, le mardi 25 octobre 1988, à 13 h 30.
PAVILLON à BONDY (93)
11, allée Claude-Debussy
rez-de-chaussée : garage, entrée, débarras, escalier accès au rez-de-jardin 3 pièces principales, cuisine, WC et dégagement. 1er étage : 3 pièces, salle de bains, WC, dégagement, placard. Jouissance exclusive d'un jardin de 55 m².
MISE A PRIX : 150 000 F.
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS. Tél. : 48-54-90-87.

Vente au palais de justice de Nanterre, le jeudi 27 octobre 1988 à 14 h.
EN UN SEUL LOT :
DEUX APPARTEMENTS à PUTEAUX (92)
25-27, rue Rousselle et 26-28, rue Roque-de-Fillol
l'un au 3e étage, escalier A, porte droite
l'autre au 3e étage, escalier A, porte gauche - 2 CAVES
MISE A PRIX : 300 000 F
S'adresser à Me Michel Pouchard, av. à ASNIÈRES (Hauts-de-Seine), 9, rue Robert-Lavergne, tél. : 47-98-94-14. Et à tous avocats près le tribunal de grande instance de Nanterre. Sur les lieux pour vis. le LUNDI 24 OCTOBRE 1988 à partir de 10 h 45.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice de PARIS, le jeudi 27 octobre 1988, à 14 heures, en un seul lot
BOUTIQUE avec LOGEMENT
sis à
PARIS-19e - 9, rue du Tunnel
et 10 bis - 12, passage du Plateau
savoir au r.-de-chaus., une boutique sur rue avec ar.-bout., comp. : salle de séjour, alcôve, WC, et une cave au s.-sol au 1er ét.-, un log. comp. de : ent., 2 pièces, cuis., droit à l'usage des WC, sur le palier de l'ét. Au s.-sol : UNE CAVE.
Mise à Prix : 250 000 F.
S'adresser pour tous renseignements à la SCP SCHMIDT-GUIBERE, 76, avenue de Wagram à PARIS-17e. - Tél. : 47-63-29-24.

Vente après liquidation de biens, au Tribunal de Grande Instance de NANTERRE, le jeudi 3 novembre 1988 à 14 h en un seul lot
BATIMENT à USAGE D'ENTREPOT
sis à
CLUSES (Haute-Savoie)
12, rue de Bossey
Terrain - Le tout d'une contenance de 2 ares, 78 centiares
MISE A PRIX : 200 000 F
avec faculté, faute de surenchère d'enchères, de baisse immédiate de la moitié et du quart. Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Marcel WISLIN, avocat, ancien avoué, demeurant à NEUILLY-SUR-SEINE (92200), 7, avenue de Madrid, Maître Gustave JOHANET, ancien avoué, avocat associé de la S.C.P. NEVEU & AUTRES, 43, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. 47-66-03-40 (poste 416 de 10 h à 11 h 30, Maître Didier SEGARD, administrateur judiciaire, Place de l'Hôtel-de-Ville, 130, rue du 8-Mai 1945, 92000 NANTERRE, au greffe des criées du TGI de NANTERRE où le cahier des charges est déposé.

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL
LE MONDE DE LA BOURSE
Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille
BOURSE
36.15 LEMONDE

Économie

SOMMAIRE

■ **Les calculs du CERC et ceux de l'INSEE ne font pas apparaître la même progression du pouvoir d'achat pour les fonctionnaires** ***(lire ci-contre).***

■ **Les représentants des principaux pays membres de l'OPEP sont réunis à Madrid pour tenter d'arrêter la chute du prix du pétrole et la diminution de la production** ***(lire page 29).***

■ **Selon la note de conjoncture de la CEE, les économies européennes devraient voir leur croissance se poursuivre à un rythme rapide dans les mois qui viennent** ***(lire ci-dessous).***

Au centre de la grève du 20 octobre

Controverse autour de l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires a-t-il baissé de 1,3 % l'an en moyenne entre 1984 et 1987, comme le prétendait le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) ? Ou a-t-il au contraire augmenté de 5 % entre 1982 et 1986, selon des travaux inédits de l'INSEE révélés par *le Monde* (daté 16-17 octobre), ce qui mettrait les agents de l'Etat dans la même situation que les salariés du secteur privé (+ 4,9 % sur la même période) ? La controverse se trouve au centre de la grève de la fonction publique du 20 octobre.

Les syndicats crient à la manipulation de l'opinion. M. Gualezzi, secrétaire général de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), souligne que cette progression du pouvoir d'achat moyen résulte de la prise en compte – contestée – du « GVT positif » (voir encadré), autrefois « dénoncé » par le PS. FO chiffre la perte de pouvoir d'achat *« des années antérieures »* à 9 % en niveau. Et la CFDT parle de pertes en masse (hors GVT) de 0,6 % en 1986 et de 1,5 % en 1987...

Comment s'y retrouver ? En avril 1988, M. Hervé de Charette, alors ministre de la fonction publique, avait demandé à M. Jean Guilhamon, ancien directeur général d'EDF, une mission d'étude sur les méthodes nouvelles de négociation salariale. C'est dans le cadre de cette mission, maintenant achevée, que la direction du budget a demandé à l'INSEE deux notes séparées : l'une sur l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires civils de l'Etat (employés en métropole) entre 1982 et 1986, et l'autre, sur la même période, à partir de l'actualisation des DAS (déclarations annuelles de salaires) pour les salariés du secteur privé. Chaque année, en effet, l'INSEE apprécie l'évolution du salaire net moyen par tête à partir de l'exploitation des principaux fichiers de paie de la fonction publique, fichiers qui enregistrent bien entendu l'effet de la modification des structures de qualification ou d'ancienneté. Pour son appréciation du pouvoir d'achat entre 1982 et 1986, l'INSEE a donc mesuré *« les évolutions des rémunérations des personnes qui, fonctionnaires en 1982, l'étaient encore en 1986 »*.

Surtout, l'INSEE s'est livrée, comme chaque année, à une exploitation de l'ensemble des rémunérations des fonctionnaires : au salaire proprement dit s'ajoutent l'indemnité de résidence, le supplément familial de traitement (qui représentent 4 % de l'ensemble de la rémunération) et les primes imposables (qui représentent en moyenne 12 % de l'ensemble de la rémunération). Dans ce gain de pouvoir d'achat d'environ 5 % sur 1982-1986, entrent aussi en ligne de compte les primes qui font encore l'objet d'un bulletin de paie séparé (5 %), que l'INSEE étudie tous les deux ans. Toutes les primes sont donc théoriquement comptabilisées, à l'exception des accessoires de salaires versés aux instituteurs par les collectivités locales.

Des comparaisons délicates

Les syndicats ont également raison de dire que ce gain de 5 % englobe le « GVT positif », ce qui fausserait le calcul pour ceux qui n'ont eu ni promotion ni ancienneté... Toutefois, dans la fonction publique, les fonctionnaires changent d'échelon tous les deux ans et demi à trois ans, sauf pour ceux qui se trouvent en fin de carrière. Sur quatre ans, on peut donc estimer qu'une très grande majorité d'entre eux ont gagné un échelon. Mais une augmentation de 5 % en moyenne recouvre de fortes dispersions entre les catégories. On trouve même 9 % de fonctionnaires qui ont eu une progression de pouvoir d'achat inférieure à celle de leur indice...

La seconde note de l'INSEE a trait au secteur privé. Mais elle rend une comparaison avec la fonction publique aléatoire... pour la simple raison que les bases ne sont pas les mêmes. Les fonctionnaires pris en compte étaient présents tant en 1982 qu'en 1986. Les données sont comparables. Il n'en va pas de même pour l'exploitation des DAS où, en raison d'« accidents de carrière » ou de périodes de chômage suivie par un emploi moins rémunéré, on ne retrouve en 1986 qu'environ 40 % de salariés occupant la même position qu'en 1982. Les DAS ne prennent pas en compte le « GVT positif ».

De plus, le CERC a montré qu'aux rémunérations des salariés s'ajoutent plus de 10 % de compléments divers (versement au titre de la participation ou de l'intéressement, primes de trajet, suppléments familiaux, protection sociale facultative, etc.) qui ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques.

Les notes de l'INSEE doivent donc être lues avec précaution et rendent bien délicates les comparaisons public-privé. Sur des bases différentes, l'INSEE et le CERC *peuvent* avoir l'un et l'autre raison mais n'aboutissent pas aux mêmes conclusions, celles du premier servant le gouvernement, celles du second, les syndicats... Que disait donc le CERC ? Pour les salariés du secteur privé, à structure des effectifs constante, la variation annuelle du pouvoir d'achat des salaires nets a été, de 1984 à 1987, de 0,4 % en moyenne, avec des disparités par catégories (+ 1,3 % pour les ouvriers non qualifiés, mais – 0,1 % pour les techniciens et agents de maîtrise et – 0,3 % pour les *« autres professions intermédiaires »*). Mais, en 1987, la baisse a été de – 0,4 %.

Pour la fonction publique, selon le CERC, l'indice des traitements nets a fait apparaître, de 1984 à 1987, une perte en francs constants de – 1,3 % l'an en moyenne (et – 2,7 % en 1987). Pour les instituteurs, l'indice de traitement a été *« à peu près maintenu »* (– 0,1 % l'an), mais les baisses ont été de – 1 % pour la catégorie D et de – 1,6 % pour les catégories A, B (non compris les instituteurs) et C.

Après réaffectation de versements salariaux rétroactifs (primes ou attribution de points d'indice) aux périodes qu'ils visaient, la perte de pouvoir d'achat des traitements nets est ramenée à – 1,1 % par an. Enfin, le CERC lui-même évalue l'évolution du pouvoir d'achat des salaires nets moyens des agents *« continûment en place »* (donc avec « GVT positif ») à + 0,6 % par an en moyenne sur trois ans (avec de légères diminutions entre 1986 et 1987). A chacun d'y retrouver... son propre pouvoir d'achat.

MICHEL NOBLECOURT.

Le fameux « GVT »

Le fameux « GVT » (glissement vieillesse technicité) est au centre de la négociation salariale dans la fonction publique, qu'il contribue largement à compliquer. De quoi s'agit-il ? Le GVT mesure les augmentations résultant de l'accroissement de l'ancienneté, des compétences ou des responsabilités. D'une année sur l'autre, le « GVT positif », utilisé par le gouvernement de M. Chirac et pris en compte par M. Bérégovoy dans l'évolution de la masse salariale en 1988, mesure l'incidence budgétaire du déroulement de la carrière des agents présents tout au long de deux années, qu'elle soit la conséquence d'un changement automatique d'échelon prévu par leur statut ou des promotions individuelles qui peuvent concerner certains fonctionnaires. Sur la période 1978-1984, le GVT positif était de 1,7 % l'an. Pour 1988, il est compté pour 1,6 %.

Le *« GVT solde »* mesure l'écart entre le GVT positif et ce qu'on appelle l'*« effet de noria »*. Cet effet de noria mesure la différence entre la rémunération moyenne des fonctionnaires nouvellement recrutés et celle, qui est normalement plus élevée, des agents démissionnaires ou ayant pris leur retraite. Le gouvernement de M. Fabius, lors du dernier accord salarial dans la fonction publique en 1985, avait évalué forfaitairement ce GVT solde. L'incidence sur la masse salariale des modifications ayant affecté la structure des effectifs par qualification ou ancienneté avait été alors estimée à 0,5 %.

DROUOT RICHELIEU

HOTEL DES VENTES
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-46-17-11
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 heures à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 22 OCTOBRE
S. 8. – Bijoux. Me CHEVAL.
S. 9. Mobilier d'architectes et de créateurs. Verrerie 1950. Me CHARBONNEAUX.

LUNDI 24 OCTOBRE
S. 1. – Dessins et tableaux anciens, meubles et objets d'art. Mes DAUSSY, de RICQLES. M. Augier, Mes de Granddidier, experts.
S. 2. 14 h 15, objets d'art d'Extrême-Orient. Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Portier, experts.
S. 3. Tableaux, bibelots. ARCOLE. Mes OGER, DUMONT.
S. 4. 15 h, dessins anciens, meubles 17e, 18e et 19e s., tapisseries. PARIS AUCTION.
S. 6. 14 h 15, beaux bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Déchaut et Stetten, experts.
S. 11. Enseignes. Me BOISGIRARD.
S. 15. En vertu d'un jugement. Tapis d'Orient. Me Alain GODEAU.

MARDI 25 OCTOBRE
S. 2. – 14 h 15, suite de la vente du 24 octobre. Mes ADER, PICARD, TAJAN.

MERCREDI 26 OCTOBRE
S. 1. – Art déco. Me BOISGIRARD.
S. 3. – Hautes curiosités. Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. M. Roudillon, expert.
S. 5 et 6. – 11 h, Estampes modernes. 14 h 30, Mihail Chemiakin. 15 h 15, Tableaux abstraits et contemporains. Me BRIEST.
S. 7. – 14 h 30, Estampes des 16, 17, 19 et 20e siècles. Ecoles allemande, espagnole, française, hollandaise. Mes ADER, PICARD, TAJAN. Me Rousseau, expert. (Expo chez l'expert sur rendez-vous, 42 rue Lafayette, 75009 Paris du 18 au 21 octobre. Tél : (1)47-70-84-50.)
S. 11. – Tableaux, meubles. ARCOLE. Mes OGER, DUMONT.
*S. 12. – Cartes postales. Me MORAND.
*S. 16. – Objets d'art et d'ameublement. Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN (Expo de 11 h à 13 h ce même jour).

JEUDI 27 OCTOBRE
S. 2. – Livres anciens et romantiques, livres modernes. Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 5 et 6. – 11 h et 14 h 30, Tableaux modernes. Me BRIEST.

VENDREDI 28 OCTOBRE
S. 1. – Tablx, mbles. ARCOLE. Me RENAUD.
S. 3. – Bijoux et argenterie. Me DELORME. M. Serret, M. Monnaie et M. Portier, experts.
S. 10. – 11 h, estampes, sculptures. 14 h 15, tableaux contemporains Me LOUDEMER.
S. 14. – Tapis. Me CHEVAL.
S. 15. – Bib., meubles. Me BONDU.

DROUOT NORD SALLE B
64, rue Doudeauville, Paris 18e
Vendredi 28 octobre à 9 h
Audio-Visuels
Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, Commissaires Priseurs, 3, rue d'Amboise, Paris 2e. Tél. : 42-60-87-87.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BRIEST, 24, avenue Matignon, 134, rue du Fbg-St-Honoré (75008), 42-68-11-30.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, rue du Fbg-St-Honoré (75008), 43-59-66-56.
CHEVAL, 33, rue du fbg Montmartre (75009), 47-70-56-26.
DAUSSY, de RICQLÈS, 46, rue de la Victoire (75009), 48-74-38-93.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MORAND, 7, rue Ernest-Renan (75015), 47-34-81-13.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PARIS AUCTION : GIE de commissaires-priseurs, 4, rue Drouot (75009), 42-47-03-99. Etudes de : CAGNY, CARDINET-KALCK, DEURBERGUE, DUMOUSSET, HOEBANX-COUTURIER, RIBEYRE.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.

Le projet d'impôt de solidarité sur la fortune

Liberté, inégalité, fiscalité

(Suite de la première page.)

Aux Etats-Unis il n'y a pas, il n'y a jamais eu d'impôt sur la fortune (2). En France, Joseph Caillaux, à qui l'on doit les bases d'un impôt moderne sur le revenu, avait fait le même projet en 1914 avant de démissionner. En 1976, le rapport Blot-Mérand-Ventejol démontrait qu'un impôt annuel sur la fortune pousserait les contribuables fortunés à privilégier les placements en biens faciles à dissimuler et non productifs ou à investir à l'étranger.

L'impôt de solidarité n'aura pas non plus pour lui de faire progresser la justice sociale. La liaison que le président de la République a voulu établir entre ce qu'il rapportera et ce que coûtera le revenu minimum d'insertion est artificielle. Le futur ISF rapportera vraisemblablement trop peu pour équilibrer – beaucoup s'en faut – une dépense qui devrait se révéler au fil des années considérable. Les 4,1 milliards de francs de recettes attendus pourraient d'ailleurs se réduire encore si, au cours de la discussion parlementaire, le gouvernement acceptait de modifier son projet et d'en exclure les résistances principales pour obtenir un vote favorable des centristes.

Quoi qu'il en soit, le nouveau venu de la fiscalité française sera un petit impôt à assiette étroite où l'on ne retrouvera – pas plus qu'en 1982 – ni les œuvres d'art, ni les forêts, ni l'outil de travail, c'est-à-dire le capital des entreprises, y compris celles de l'agriculture lorsque leur propriétaire est exploitant. Détenir plus de 25 % du capital d'une société où l'on exercera des fonctions de direction – celle de président du conseil de surveillance incluse – exonérera de l'impôt comme exonérera le fait de *posséder des titres représentant plus* de 75 % du patrimoine possédé.

Les plus riches exemptés

Les conséquences d'un tel choix sont évidentes. Les plus fortunés des Français ne paieront pas l'impôt de solidarité. Ils y échapperont légalement par la possession d'une partie du capital d'une entreprise (les participations détenues par l'intermédiaire de holdings familiales seront même prises en compte) ou par la possession d'œuvres d'art devenues depuis quelques années l'objet de spéculations très peu culturelles. Les conseillers fiscaux savent bien aussi que les grandes fortunes n'ont pas attendu le bel automne 1988 pour se mettre à l'abri sous des cieux plus cléments.

Paieront en revanche l'impôt de solidarité ceux qui possèdent principalement des terres, des fermes et des immeubles et qui sont le plus souvent des fortunés moyens. Les statistiques sont à cet égard sans ambiguïté : plus la fortune est importante et plus elle est constituée de valeurs mobilières ; moins elle est importante et plus grande est la part des biens immobiliers.

On peut donc penser que les cent ou cent cinquante mille Français redevables de l'ISF seront souvent les mêmes contribuables que ceux qui supportent déjà une part importante de l'impôt sur le revenu.

M. Rocard avait bien vu le danger, qui voulait un impôt à assiette très large, incluant tous les éléments d'une fortune, y compris les biens professionnels. Cette idée-là était bonne, assortie de taux très bas ne dépassant pas 0,5 % comme en RFA. Elle aurait sans doute permis de mieux intégrer l'ISF dans la fiscalité des patrimoines qui, en France, contrairement à une idée reçue, est déjà lourde et pèse surtout sur les biens immobiliers à travers les taxes foncières locales (3). Elle aurait mieux préparé notre pays à la grande confrontation fiscale européenne des années 90, expérience historique dont nous ne savons en fait pas du tout si elle se passera bien, tant les « cultures » nationales sont dans ce domaine différentes (4).

Mais les socialistes revenus au pouvoir et qui s'apprêtent à vivre la création d'un marché unique européen savent trop bien ce qu'ils vont devoir accepter pour ne pas, à l'avance, se le faire pardonner au travers de l'impôt de solidarité.

Dans un peu plus d'un an, les capitaux circuleront librement : pour les retenir, pour éviter qu'ils ne fuient au Luxembourg ou vers d'autres terres, nos gouvernants devront aligner la fiscalité française sur celle des pays étrangers, plus favorable aux revenus du capital. La gauche va devoir rebâtir une fiscalité plus généreuse pour les revenus de l'épargne que pour ceux du travail. Le problème est là pour M. Mitterrand, ardent partisan d'une Europe sans frontières, dont il n'a sans doute pas mesuré complètement tout ce qu'elle impliquait d'injustice fiscale. Vu sous cet angle, l'impôt de solidarité apparaît comme un ultime mais dérisoire hommage aux salariés vivant de leur travail.

Le problème est là et il dépasse très largement les contradictions que vont devoir vivre les socialistes dans ce domaine. Car la question qu'on devrait se poser dès maintenant est bien celle-ci : compte tenu des formidables avantages qui vont être donnés aux capitaux, les Français accepteront-ils, dans quelques années, l'impôt sur le revenu et les contrôles qu'il implique ? C'est tout un pan de notre culture fiscale qui risque de s'effondrer.

ALAIN VERNHOLES.

(2) M. Michel Rocard, dans un entretien à *l'Expansion* du 9 septembre, avait déclaré : *« Nous ne sommes pas au dixième de point près : en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis, en Suisse où cet impôt existe de longue date... »*

(3) Les impôts sur le patrimoine représentaient en France 2,1 % du PIB en 1986 contre 1,1 % en RFA et 1,7 % en moyenne dans les pays de la CEE. Les impôts sur le patrimoine sont en France surtout constitués par les impôts fonciers, les cessions à titre onéreux, les droits de succession.

(4) En RFA, en Belgique, au Luxembourg, en Irlande, les banques et les établissements financiers ne sont pas tenus de déclarer spontanément à l'administration fiscale les revenus des capitaux mobiliers encaissés par leurs clients. En France et en Espagne, la communication est systématique.

Selon le rapport annuel de la CEE

La croissance dans les pays de la Communauté européenne atteindra 3,5 % en 1988

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les performances économiques de la Communauté sont remarquables : la croissance moyenne atteindra 3,5 % en 1988 et presque 3 % en 1989, soit les meilleurs résultats depuis dix ans. Le taux de progression des investissements est de 7 % en 1988, soit le plus élevé depuis vingt ans. Le taux d'inflation, qui se situe autour de 3,5 %, est à peu près égal à celui des années 60. L'impression d'euphorie qui ressort du rapport économique annuel de la Communauté européenne contraste avec les sombres prévisions présentées par les mêmes experts voilà un an, au lendemain du krach boursier.

Tout n'est pas rose, et d'abord le chômage, qui reste supérieur en 1988 à 11 % de la population active. Toutefois, le rythme de création d'emplois progresse de plus de 1 % par an, soit deux fois plus vite qu'en 1986. Par ailleurs, le processus de désinflation s'est arrêté. Cependant, les experts bruxellois ne paraissent pas trop inquiets. Les coûts du travail (progression des salaires diminuée des gains de productivité) progressent de 3 % par an, soit quatre fois moins vite qu'au cours des années 70 et deux fois moins vite qu'entre 1980 et 1986.

En outre, il n'y a pas vraiment de goulot d'étranglement à redouter : *« Les capacités de production sont certes utilisées à des niveaux très élevés, mais les risques d'excédents sont faibles, puisqu'on investit »*, souligne M. Antonio Costa, le directeur général des affaires économiques et financières de la Commission. Les quelques tensions inflationnistes qui apparaissent au Royaume-Uni, en Italie, voire en France en cas de dégradation du climat social, devraient être maintenues sous contrôle grâce à la politique monétaire. L'aggravation des déséquilibres des comptes extérieurs entre les Etats membres de la Communauté est également mentionnée comme un sujet de préoccupation mais pas au point de menacer la stabilité de l'ensemble.

« Si nous rencontrons quelques difficultés fin 1989 début 1990, elles viendront des Etats-Unis », estime M. Costa. Il redoute un regain de protectionnisme des Etats-Unis ou encore un relâchement des efforts qu'ils doivent accomplir pour réduire leur déficit budgétaire et leur déficit du commerce extérieur.

Peut-on découpler la croissance aux Etats-Unis et en Europe ? Les économistes bruxellois semblent considérer que c'est possible grâce aux réserves de croissance résultant de la mise en place du grand marché de 1993.

Car pour eux, la Communauté, pour enfin réduire son chômage, doit continuer à présenter une croissance ressentie comme saine par le marché. Cela signifie à leurs yeux améliorer encore la rentabilité des investissements et donc du capital par une modération persistante des coûts salariaux. A l'encontre du gouvernement français, le rapport souligne que *« la poursuite de la modération salariale et l'amélioration de la rentabilité des investissements semblent constituer les éléments clés de la stratégie économique à moyen terme »*. Une observation qui, dans le contexte social actuel, va certainement tomber en porte-à-faux.

PHILIPPE LEMAITRE.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

ÉNERGIE

La réunion de l'OPEP à Madrid

Les pays producteurs de pétrole tentent une nouvelle fois d'arrêter la chute des prix

Alors que les prix du pétrole oscillent autour de 12 dollars par baril, un tiers de moins que l'an passé, les huit principaux membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) devaient se réunir à Madrid jeudi 20 octobre pour tenter de définir une stratégie à court et moyen terme capable d'éviter un effondrement plus important des cours.

La minute est grave. Après deux jours de débats académiques entre les meilleurs analystes pétroliers mondiaux, un vieux raffineur américain s'est levé : « *La seule question qui m'intéresse est simple*, dit-il, *quel sera le prix du pétrole à la fin de l'année, plus haut ou plus bas qu'aujourd'hui ? Répondez chacun à votre tour...* » La tribune est partagée, et trois experts parient pour la hausse, deux pour la baisse, le dernier s'abstient. « *Je veux un vote de la salle, à main levée...* », insiste le bonhomme, malicieux, conscient de la gêne ainsi créée parmi l'assistance. Le résultat n'est guère plus probant : cinquante-cinquante. C'est sur ce test aussi inhabituel qu'instructif que s'est terminé à Londres le 14 octobre le colloque annuel de l'*International Herald Tribune*, « Le pétrole et l'argent ».

Une atmosphère de quasi-débâcle sévissant sur l'ensemble du monde énergétique. Quinze ans presque jour pour jour après l'embargo pétrolier d'octobre 1973, les prix du pétrole sont retombés, compte tenu de l'inflation, à peu près au niveau d'avant les chocs, et l'industrie pétrolière comme les pays producteurs s'angoissent, plongés dans le noir le plus complet. Nul ne sait, nul n'est capable de prédire avec un minimum de précision l'évolution des cours dans les semaines, les mois ou les années à venir.

Le décor a changé

Pourtant, comme jadis, les cours du pétrole restent un des paramètres-clés de l'économie mondiale, jouant sur l'inflation comme sur la croissance, les taux d'intérêt ou les grands équilibres commerciaux et financiers. 1 dollar de moins sur le baril – on en a perdu 6 depuis le début de l'année – prive les treize exportateurs de l'OPEP de plus de 5 milliards de dollars de revenus à l'année, et fait gagner à la France 4 milliards de francs sur sa balance extérieure...

Vital pour les producteurs, puisque leur économie, voire leur stabilité sociale et politique, en dépend, l'Algérie venant tragiquement de l'illustrer, le prix du pétrole l'est aussi pour les compagnies, pour bon nombre de banques ou d'entreprises occidentales. Les difficultés récentes de la Saudi Bank parisienne, de la firme allemande KHD ou, à l'inverse, le redressement extraordinaire de la chimie ou de l'automobile depuis deux ans en sont autant d'exemples.

Quinze ans après, si le suspense et les acteurs restent *grosso modo* les mêmes, force est de constater que le décor, lui, a changé. A la pénurie a succédé le trop-plein, et les mêmes experts ou compagnies qui prévoyaient jadis avec force cris d'alarme une envolée irrésistible et sans fin des prix de l'or noir ne s'inquiètent plus aujourd'hui que de leur éventuel effondrement.

Pour aussitôt se tourner vers le même « coupable » : l'organisation des pays exportateurs de pétrole. Car c'est l'un des rares points de consensus, le cartel, tout déchiré, fragile, handicapé qu'il soit, reste, et pour longtemps, le seul groupe capable d'agir sur les prix du pétrole. Non pas, comme on l'a cru trop souvent, en imposant des tarifs arbitraires mais parce qu'il dispose de réserves et d'une souplesse de production telles qu'il a seul le pouvoir de gérer le trop-plein – ou à l'inverse la pénurie – en retirant du marché ou en y ajoutant les quantités nécessaires pour stabiliser les cours. « *Il ne faut pas confondre une moindre efficacité avec un effondrement complet*, soulignait à Londres M. Keith Hamm, de la société Petroleum Economist, *l'OPEP retire toujours du marché six à sept millions de barils par jour* »..., c'est-à-dire la quasi-totalité de la surcapacité mondiale.

« *Même un prix de 13 à 14 dollars, si tel devait être le nouveau niveau de stabilisation, reste bien au-dessus du prix d'un marché totalement libre* », rappelait de son côté M. John Lichtblau, président de la Fondation de recherche pour l'industrie pétrolière de New-York, assurant qu'en cas de disparition de l'OPEP les prix pourraient chuter durablement « *bien en dessous de 10 dollars* »...

Une demande faible

Pourtant, la tâche du cartel apparaissait en cet automne 1980 plus difficile que jamais. Beaucoup plus même qu'en 1986, année terrible où la guerre des prix déclenchée par l'Arabie saoudite avait fait brièvement chuter les cours de 29 dollars à moins de 10, avant que l'OPEP, ressoudée, se ressaisisse pour le stabiliser en 1987 à 18 dollars.

En dépit de la baisse massive des prix depuis deux ans, la reprise de la demande reste étonnamment faible. Le pétrole, pourtant surtaxé, et de réputation sulfureuse, se défend mal contre ses concurrents : gaz, nucléaire, charbon et économies d'énergie. Les producteurs savent désormais qu'il faudra encore de longues années de vaches maigres avant de retrouver un niveau de demande confortable, estimé à vingt et un à vingt-trois millions de barils par jour : deux, trois, cinq ans, voire plus si la croissance mondiale se ralentit.

En attendant, les treize pays sont condamnés à se répartir la pénurie, de plus en plus difficilement à mesure que la crise – et la baisse des prix – aggrave les difficultés et donc transforme les demandes de chacun, poussant structurellement à l'indiscipline les Etats qui disposent des plus grosses réserves de capacité : l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis et, désormais, l'Irak.

Car, et c'est un autre facteur d'aggravation depuis l'été, l'arrêt des combats entre l'Iran et l'Irak a libéré des capacités de production supplémentaires, gelées depuis huit ans par la guerre. Cela sans pour autant recréer le consensus politique nécessaire à un sursaut de l'Organisation. La situation actuelle de « ni guerre ni paix » est sans doute, du point de vue pétrolier, la pire qui soit.

L'Irak est sur le point de retrouver bientôt une capacité d'exportation pétrolière et une puissance renforcée, ce qui pose à ses partenaires un problème non seulement économique – il va falloir lui faire de la place – mais aussi largement politique. L'Arabie saoudite « *ne peut se permettre d'abandonner son rôle de premier exportateur mondial de pétrole* (....) *mais ne veut pas affronter l'Irak directement* », explique M. Humphrey Harrison, directeur de la société Kitcat and Aitken : « *Les Saoudiens n'ont donc d'autre choix que d'accroître leur propre production de façon substantielle.* » Une analyse peu ou prou partagée par l'ancien directeur de la Sonatrach algérienne, M. Nourredine Aït Laoussine, qui estime que « *des enjeux de politique régionale* » sont clairement impliqués dans l'attitude récente des pays arabes du Golfe, qui, comme l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis et l'Irak, sont responsables de plus de 80 % des dépassements de quotas observés depuis décembre 1986.

Quelle qu'en soit la nature, économique ou politique, il est donc clair que les obstacles empêchant l'OPEP de jouer comme par le passé son rôle de gardien des prix sont énormes. Même si les treize pays parviennent, d'ici à leur prochaine conférence ordinaire, le 21 novembre, à s'entendre pour fixer un nouveau plafond de production et à réintégrer l'Irak, on voit mal comment ils pourraient accepter de réduire suffisamment leur rythme d'extraction pour redresser les prix au niveau officiel de 18 dollars, et surtout pour le maintenir durablement à ce niveau. La production du cartel dépasse largement depuis l'été vingt millions de barils par jour. Or, selon la plupart des analystes, il faudrait qu'il parvienne à la réduire de près de 15 % d'ici au début de l'an prochain (à moins de dix-huit millions de barils par jour) pour redresser durablement les cours.

Le plus probable est qu'il choisiun moyen terme et adoptera un plafond plus confortable (dix-huit millions et demi à dix-neuf millions de barils par jour) quitte à réduire une nouvelle fois de quelques dollars le prix de référence. C'est en tout cas le souhait exprimé en privé par les Saoudiens, qui, assure une source proche du royaume, cherchent à orchestrer une hausse de prix modérée, ramenant les tarifs à 14 dollars d'ici à la fin de l'année pour les remonter à 18 dollars en 1990, avec un gonflement lui aussi progressif de la production.

Vœu pieux ? Un vœu partagé sûrement par toute l'industrie pétrolière, notamment américaine, qui, à moins de 13,50 dollars le baril (le coût moyen de production), ne peut survivre et qui, après avoir accueilli le baril à 18 dollars avec des soupirs, s'apprête à saluer le brut à 14 dollars avec un ouf de soulagement. A condition qu'il tienne. Car rien n'assure jusqu'ici que ce nouveau prix-cible puisse durer plus longtemps que les précédents. Le marché n'aide pas l'OPEP et ne l'aidera pas pendant au moins plusieurs années.

L'Organisation a certes déjà montré à plusieurs reprises – de 1982 à 1985, puis de nouveau en 1987 – qu'elle était capable de surprendre et de jouer son rôle de gardien des prix. Elle paraît cependant aujourd'hui vraiment au bout du rouleau. « *Un grand journal américain titrait récemment « Deux bravos pour le pétrole à 5 dollars » (...). Je propose, moi, un petit bravo pour l'OPEP si elle parvient à se sortir de ce bourbier* », assurait à Londres John Lichtblau.

VÉRONIQUE MAURUS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Résultats consolidés du 1er semestre 1988

FORTE HAUSSE DU RÉSULTAT NET

Au premier semestre de l'exercice 1988, les banques du Groupe CIC ont connu un rapide développement de leurs activités avec une hausse de 15,7 % à 147,4 milliards de F. de leurs encours de crédits, une hausse de 16,2 % à 153,5 milliards de F. des dépôts de la clientèle et un bon résultat de leurs opérations de marché.

Malgré la poursuite du tassement des marges, le produit net bancaire (y compris produits accessoires) du Groupe a augmenté de 5,6 % à 6 705 MF. Les frais généraux, incluant les coûts de diminution des effectifs, ont progressé de 8,2 %. Le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions s'élève à 1 479 MF, pratiquement inchangé par rapport à celui de 1987.

Les amortissements sont en forte hausse (356 MF, +45 %) notamment à cause des frais d'émission d'emprunts. La légère baisse des dotations aux provisions d'exploitation (596 MF, – 10,3 %) s'explique principalement par l'amélioration de la situation des entreprises en France. Le résultat d'exploitation diminue de 13,8 %, à 526 MF, par rapport au niveau atteint au premier semestre de 1987.

La baisse des impôts (– 26,5 %) qui en découle et la forte majoration des plus-values de cession (+31 %) entraînent une forte hausse du résultat net consolidé qui passe de 498 MF à 644 MF. La part du Groupe s'élève à 616,5 MF au 1er semestre, soit à un montant comparable au total de l'exercice 1987 (613 MF).

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CIC - 52, rue de Monceau - 75008 PARIS

GROUPE CIC

Le Monde IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

4e arrdt

QUARTIER DE L'HORLOGE immeuble standing, duplex, 3 pièces tout confort, + terrasse, parkg. 2 420 000 F. Immo Mercadet 42-52-01-82.

5e arrdt

Appartement vente 5e

Exceptionnel

Ppriaire vd dans imm. rénové duplex 200 m², 2 terrasses sud, 3 ou 4 ch., 77 m² de réception avec poutres apparentes et verrière. PROMOVIM 42-36-56-26.

Appartement vente 5e EXCEPTIONNEL. Propriétaire vend appt, réception, 5 ch. + bureau, 3 terrasses. Entièrement refait. PROMOVIM 42-36-56-26.

7e arrdt

LIMITE 7e

7 PIÈCES STANDING

professionnel 43-87-77-10.

9e arrdt

RUE CONDORCET

imm. récent pierre de taille, sdjt, beau 8 p. st cft, gd séjour + 4 chambres, 5e ét., ascenseur, cave et parkg en sous-sol, 3 100 000 F.

NOTAIRE 40-35-05-22.

Me CADET

bel imm. ancien p. de t., charmant 3 p. cuis., cab. de toilette, parfait état, 5e ét., sans ascenseur, 470 000 F.

NOTAIRE 40-35-05-22.

16e arrdt

ÉTOILE/AV. FOCH

300 m², r.-de-ch. + 1er étage, jardin et sous-sol, gar., 3 services, sud, campagne à Paris, 46-02-13-43.

AUTEUIL-PENTHOUSE

155 m², réception, 2 chbres, TERRASSES 7 000 000 F. exclusivité, Easy Driver 45-00-46-22.

AVENUE FOCH

APPART. RAFFINÉ, 88 m² avec mezzanine, jard. privat. M.C.I. 47-42-62-10.

17e arrdt

Me WAGRAM

5/6 PIÈCES pierre de taille, standing, étage élevé. Tél. : 43-87-77-10.

Me ROME

petit studio tt cft, chf. central, ascenseur, 270 000 F. Immo Mercadet 42-52-01-82.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e

bel immeuble pierre de taille, studio, cuisine, salle d'eau, w.-c., 268 000 F. Immo Mercadet 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL

appt 52 m², 2/3 pièces, chf. individuel, sans vis-à-vis, très calme, 600 000 F. DE HAVILLAND 46-02-60-60.

SAINT-CLOUD

centre-ville, r.-de-ch., 3 p. 50 m², PROFESS. LIBER. possible, 700 000 F. DE HAVILLAND 46-02-60-60.

NEUILLY/BARRÈS

LUX. 70 m² + JARDIN RAFFINÉ, DÉCOR MOD. M. BERNARD 45-02-13-43.

94 Val-de-Marne

MONTROUGE

400 m PARIS gd appt plein sud, dble séj., 3 chbres, excel. état, 2 030 000 F. ALIN 45-39-75-60.

VINCENNES Beau 2 p., 45 m², cuis. équipée, s. de bains, w.-c., entièrem. rénové, 3e ét. s/rue très clair 705 000 F. Réf. 209. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

appartements achats

Rech. 2 à 4 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez not., 48-73-48-07 même le soir.

IMMO MARCADET

recherche urgent toutes surfaces même à rénover, Paris ou portes, 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

RUE DE DUNKERQUE beau studio, cuisine amé. aménagée, salle de bains, w.-c., 2 800 F + charges. Me SAINT-GEORGES petit 3 pièces, tout confort, 3 200 F + charges. Immo Mercadet 42-52-01-82.

maisons individuelles

SURESNES 8 P.

s/2 niveaux 430 m² habit., PISCINE COUV. CHAUFFÉE, joli jardinet, 440 000 F. DE HAVILLAND 46-02-60-60.

BOULOGNE

Ravissante maison 80 m² + ss-sol + jard., charme. 46-63-91-46.

propriétés

BEAUMONT-LE-ROGER (27) 120 km Paris. Base de loisirs, tennis. Ppté normande authent., restaurée, parfait état, habit. de suite, meublée : dble séj. avec cham., mezz., 5 chbres, 2 salles de bains, 2 w.-c., gde cuisine. S/terrain plat de 6 000 m², pouv. être div. : 650 000 F avec 2 000 m² ou totalité à disc., facil. vend. à part. de 200 000 F. T. 42-66-00-06 de préférence le soir sauf le week-end ou répondeur.

Goudelin CdN, 10min St-Quay-Port. Maison de meunier en L rest. sur 900 m², bord riv., pierre, poutres appar., granit sous ard., 120 m² habit., 5 p., bains, rang., chauf. élect., dble isol., gar., terr., dépend 100 m², jdin arb., chasse, pêche, tennis, voile, golf, équit. habit. de suite, belles prest. (16) 96-70-23-50 s/pl. soir. 420 000 F justif.

RÉGION NEMOURS, PPTÉ RURALE de caractère avec 2 ha de terrain, entrée, séj. 55 m² avec cheminée, cuis., bureau, 4 chbres, 2 s. de bains, s. de jeux, chf. cent. fuel, piscine, 1 300 000 F, réf. B 215, Agence de l'Europe, 77140 Nemours. Tél. : 64-28-06-90.

terrains

Part. vd terrains const. Corse près Porto-Vecchio : 3 ha + 2 ha + 2 ha, prix 150 F m². Près Ajaccio : 11 ha + 2 ha, prix 30 F m². 67-72-68-74 ap. 20 h sem.

viagers

FONCIAL 45-55-86-18

47, AVENUE BOSQUET, 7e Spécialiste 49 ans d'exp. Etude gret. personnalisée. Avant. fiscal. Rente indexée.

PORT-ROYAL 4/5 p.

rare, occupé couple 77 ans, 1 100 000 F + 7 500 F. LAPOUS 45-54-28-66.

fonds de commerce

Locations

94 LA VARENNE

galerie d'art 650 000 F cession + loyer 3 650 F/mois c.c., maison 160 m². Tél. 48-86-13-12 ou 13-16.

locaux commerciaux

Locations

SALLE 120 m² à louer pour DANSE - THÉATRE DIVERSES DISCIPLINES. COL.-FABIEN 42-38-08-74.

bureaux

Locations

DOMICILIATION DEP. 90 F AV. CH.-ÉLYSÉES ou r. ST-HONORÉ ou bd des ITALIENS ou Paris 9e, 12e et 15e. INTER DOM 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

Constitutions de sociétés et tous services, 43-68-17-50.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-03-60-50 +

DOMICILIATION 8e

Bureaux, Télex, Télécopie.

AGECO 42-94-95-28.

L'AGENDA

Artisan

Cherche sous-traitance

CONFECTION SACS

en nylon et skaï : voyages, publicitaires cabas... Tél. : (16) 38-33-26-66

Animaux

VENDS CHATS SACRÉS DE BIRMANIE AVEC PEDIGREE NÉS le 24 avril 1988. Tél. : 43-28-3606-56 soir.

CLUB VACANCES DES ANIMAUX

Nelly par Sens 89100 (16) 86-87-01-96.

PENSION CHIENS CHATS

sur Paris, 2 adresses : CVA, 44, rue Garibaldi, 94100 Saint-maur. Tél. : 42-83-44-40. CVA, 11, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 46-08-09-74.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS

et romantiques

– 20 % ESCOMPTE ACHAT OR

GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83. FAITES PLAISIR.

Collections

BRONZES ASIATIQUES cherchés par particulier pour collection privée. Offres sous chiffre 28 - 115140 à Publicitas CH 2001 Neuchâtel.

Décoration

RÉNOVER VOTRE APPARTEMENT A PARIS ?

conseils, réalisation des travaux tous corps d'état. Qualité, délais.

ARCHI DÉCOR

(1) 47-83-47-12.

Galeries de peinture

KOLLET-ROCHER-RUSTIN Dessin - Peintures Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, Paris-4e. Du 19 au 20 octobre. Tél. : 39-54-19-67.

Hi-Fi

PHOT CENTER PHOTO HIFI MÉNAGER

CAMARA

Magnétoscope télécom grandes marques 100 % crédit 3 590 F Téléphone sans fil 799 F 14, r. Guichard, 94230 Cachan. Tél. : 46-46-16-92.

Instruments de musique

Part. vd orgue FARFISA (type Bravo). Etat neuf, 4 octaves, adapt. pédale, cassque, ampli. Prix : 3 000 F. H.B. 45-55-91-82 p. 42-98.

Particuliers (offres)

Machine clef KIS ASTRO + 1 col., 3 pannaux. Prix intéressant. Le soir : 38-88-41-78.

Traiteur

G. COUSIN

Buffets campagnards Lunche - Réceptions sur mesure à domicile ou dans l'une de nos salles (jusqu'à 200 personnes) Buffets à thèmes (entreprises, collectivités) Restaurat. à domicile à partir de 8 convives Un service exceptionnel Organisation familiale Livraison chaud ou froid à votre heure LES VIVIERS (après le stade) 95810 GRISY-LES-PLATRES (près de Pontoise)

(1) 34-66-68-93

Palme d'or du Meill. jambon de Paris

Vacances

Tourisme Loisirs

Home d'enfants à la montagne (Ht-Doubs, 900 m prox. front. suisse). TOUSSAINT, NOËL, PAQUES. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIe siècle, confortable, rénovée, chbres 2 ou 4 avec s. de bns. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleureuse. Activités : tennis, ski de fond, jeux collectifs, fabrication pain, peinture sur bois, 1 450 F Toussaint (tennis) ; 1 690 F Noël, Pâques (ski de fond). (16) 81-38-12-61.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

R5, 5 portes TR, 4 CV, menthe, p. métal., boîte 5 vit., ess.-pl. arr., ordin. de bord, rétro ext. dr., 14 000 km, mildé, 88, 45 000 F. Tél. H.B. : 69-86-91-40, p. 411, après 18 h : 69-24-18-57.

de 5 à 7 C.V.

FIAT RITMO III, Turbo Diesel. Mod. 87, rouge verni. D.A. Glaces électr. teint. Essuie-glace arr., 35 000 km. Très bon état gén. 54 000 F, à débattre. 42-35-46-09, après 19 h.

NOUVEAU Le Monde IMMOBILIER

AGENDA IMMOBILIER

mercredi + jeudi + vendredi + samedi (RADIO-TÉLÉVISION)

PUBLICITÉ :

RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS :

45-55-91-82 poste 43-24 - 41-38

Idée forte IBM : venez courir le Grand Prix sur PS/2, un micro de compétition.

Faites un essai sur PS/2 de compétition, vous allez courir pour notre Grand Prix. Et découvrir comment, dans la course aux affaires, ces bolides vous feront partir en bonne position : celle qui a mené déjà plus de trois millions d'utilisateurs à la victoire.

Vitesse, souplesse, performance : les PS/2 modèle 70 ou 80 font prendre à l'informatique d'entreprise un tournant décisif. Que vous soyez garagiste, avocat, entrepreneur ou médecin, vous entrerez dans la grande compétitivité.

Conduisez sur tous les circuits d'affaires. Faites évoluer votre PS/2 au rythme de votre entreprise, sans jamais tomber en panne de solutions : logiciels, périphériques, connexions à d'autres systèmes et services IBM.

Les PS/2 vous attendent déjà sur la ligne de départ de notre Grand Prix. Prenez contact dès maintenant avec l'un des 400 Distributeurs Agréés IBM : du 1er octobre au 16 décembre 88, un remboursement de 1500 F. vous sera offert pour tout achat d'un PS/2 modèle 70 ou 80. Appel gratuit : 05.03.03.03 Liste des Distributeurs Agréés IBM par minitel : 3614 IBMPC1.

GRAND PRIX IBM PS/2

1500F

Payez contre ce chèque : Mille cinq cents francs à valoir sur l'achat d'un IBM PS/2 modèle 70 ou 80.

M 88022 B

PS/2 est une marque déposée d'IBM Corporation.

IBM

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

Nouvelles mesures de contrôle du marché boursier américain

Malaise et méfiance dominent à Wall Street

Les autorités de contrôle des opérations boursières américaines (SEC) ont annoncé, mardi 18 octobre, un plan prévoyant le blocage des opérations sur les Bourses de valeur et les marchés à terme en cas de forte baisse. Ce plan prévoit un « coupe circuit » d'une heure des opérations sur ordinateur quand l'indice Dow Jones des principales actions chute de 250 points par rapport à la clôture du jour précédent et de deux heures s'il plonge de 400 points.

Ces mesures seront appliquées pour une période d'essai d'un an à compter du jeudi 20 octobre à la Bourse de New-York, au Chicago Mercantile Exchange. L'American Stock Exchange, le marché à terme de Chicago (Chicago Board Options Exchange) et le marché secondaire (National Association of Securities Dealers) décideront pour leur part sa date d'application.

NEW-YORK
de notre correspondant

L'ombre du krach du 19 octobre 1987 plane toujours sur Wall Street. Les dernières décisions des autorités de contrôle des opérations boursières le confirment. Oscillant désormais entre 1 900 et 2 150 points, le Dow Jones – l'indice des principales valeurs industrielles – n'a, en réalité, jamais recouvré les 23 % perdus durant ce « lundi noir » et malgré les sons de cloche rassurants des statistiques sur l'emploi et les bénéfices des sociétés, le courtage n'est plus ce qu'il était du temps des « golden boys ».

L'arrogance des survivants de la crise – 15 000 arbitragistes ont perdu leur emploi en un an – a fait place à la discrétion, l'autobus aux limousines avec chauffeur, l'appartement de banlieue à la marinapieds dans l'eau sur Long Island. Cette nouvelle discrétion reflète un malaise et une méfiance à l'égard du marché financier d'autant plus préoccupants que *« presque rien n'a été fait pour changer les règles du jeu »*, selon William Anderson, *chief economist* de l'Association des investisseurs individuels.

Une poignée de grands investisseurs institutionnels contrôlent toujours environ 1 000 milliards de dollars d'actions et compte pour 75 % des transactions journalières à la Bourse de New-York. Malgré les limites imposées par les responsables du Stock Exchange, cinq grandes maisons de courtage continuent d'effectuer l'ensemble de leurs transactions par ordinateur, assurant en moyenne 10 % du trafic informatique du Big Board et donnant aux petits investisseurs l'amère certitude qu'ils ne sont pas à la hauteur des enjeux.

« Pour rien au monde, je n'irais travailler dans le courtage au détail en ce moment », affirme M. Anderson, qui admet que les membres de son association n'ont jamais été aussi méfiants à l'égard de la Bourse qu'actuellement. *« Ceux qui possèdent des actions ne souhaitent pas les vendre, de peur de faire une mauvaise affaire ; ceux qui n'en possèdent pas évitent d'en acheter, pour les mêmes raisons »*, soupire-t-il.

La fin du capitalisme populaire

Selon la firme Bridge Information Systems, le montant des liquidités disponibles (bénéfice net des transactions journalières) a baissé d'un tiers par rapport à la même période de l'année dernière, alors que le *New York Times* estime la baisse réelle du volume traité à la Bourse de New-York à 50 %. Les transferts se sont faits surtout vers les bons municipaux et les bons du Trésor, une minorité des clients ayant réalisé l'ensemble de leurs portefeuilles afin d'investir dans l'immobilier. Les grandes firmes confirment cette tendance.

La gigantesque Dreyfus Corporation, qui gère l'un des plus grands portefeuilles du monde, admet posséder désormais 60 % de ses avoirs en bons du Trésor, contre 15 % à 20 % habituellement.

Selon le cabinet d'analyse Wilshire Associates, les actions ne représentaient plus, en juin dernier, que 46 % des avoirs des grands trust funds contre 51,2 % en septembre 1987. La part des bons du Trésor est passée, pendant la même période, à 44,4 % contre 39,4 % un an plutôt, alors que le portefeuille immobilier atteint en moyenne 4,2 % (+ 0,9).

Bien que plusieurs entreprises phares offrent un rapport cours-dividende de 9 à 10, la première firme d'investissements du pays, Merrill Lynch, conseille bruyamment à tous ses clients d'acheter uniquement des bons du Trésor... *« Les liquidités ne reviendront pas à la Bourse tant que les courtiers ne gagneront pas d'argent »*, avoue un directeur de Paine Webber, Kent Logan, manifestement nostalgique des temps où le Dow Jones rapportait davantage que les dividendes...

« Si les courtiers ne gagnent pas d'argent, c'est que le public se détourne d'une institution désormais totalement dominée par des mastodontes informatisés », estime Robert Rittereiser, l'ancien président d'E. F. Hutton, l'une des dix banques d'investissements avalées depuis un an par des concurrents dans des conditions qui ressemblaient à des attaques de vautours.

« Après avoir parcouru le rapport de la commission Brady », la seule étude sur le krach commandée par les autorités fédérales, *« la Maison Blanche a décidé qu'il était urgent d'attendre »*, alors que le président du Stock Exchange, John Phelan, inféodé par nature aux grandes firmes, n'ose guère discipliner les charges spécialisées qui n'ont pas joué le rôle régulateur qui leur est dévolu.

« Tout se passe comme si les grandes firmes, capables d'encaisser les chocs, avaient persuadé les pouvoirs publics que la Bourse en tant que symbole du capitalisme populaire appartenait au passé », conclut M. Rittereiser, qui rappelle que, depuis quelques mois, les grandes maisons new-yorkaises mettent en place des systèmes informatiques encore plus perfectionnés que ceux qui avaient, en grande partie, provoqué le lundi noir.

Le paradoxe de la vertu : de puissants ordinateurs, froids et infaillibles, gèrent désormais la chance et assurent à ceux qui les possèdent un sentiment de sécurité d'autant plus profond que les *petits joueurs*, si fragiles devant les émotions, ne perturbent plus le flot irréprochable des électrons.

CHARLES LESCAUT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE – 1ER SEMESTRE 1988.
VOUS ATTENDIEZ DES RÉSULTATS. LES RÉSULTATS SONT BONS.

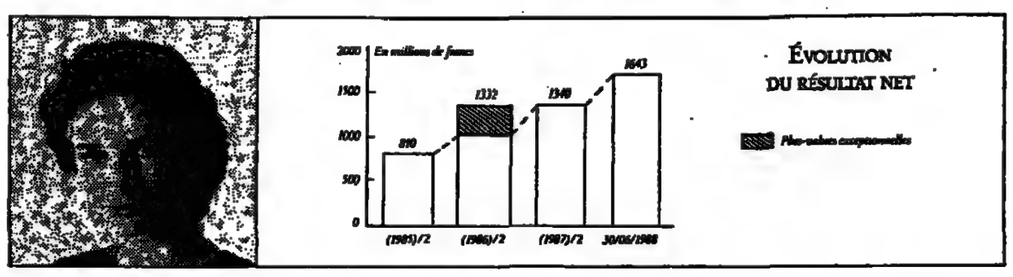

Le Groupe Société Générale a enregistré au 1er semestre 1988 une progression de son bénéfice de 21 % malgré une concurrence bancaire accrue, une conjoncture boursière peu favorable et un nouvel effort de provisionnement important.

ACTIVITÉ SOUTENUE AU 1ER SEMESTRE

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 6,7 %, et l'encours des crédits de 10,4 %. La hausse des crédits aux particuliers a été particulièrement forte (26 % par rapport au 1er semestre 1987 pour le réseau domestique de la Société Générale).
Les financements spécialisés et les activités de marché ont également connu un développement sensible.

PROGRESSION SENSIBLE DES RÉSULTATS

- Produit net bancaire : + 6,4 % par rapport à la moitié de l'année 1987.
- Frais de gestion : + 7,4 % par rapport à la moitié de l'année 1987. Cette hausse est principalement due au développement de filiales, françaises et étrangères, dans les financements spéciaux et les activités de marché.
- Résultat brut d'exploitation : 4 776 millions de F, + 4 % par rapport à la moitié de l'année 1987.
- Bénéfice net : 1643 millions de F (+ 22,6 % par rapport à la moitié de l'année 1987), dont part du Groupe 1438 millions de F (+ 21 %).

AUGMENTATION DES FONDS PROPRES

Les fonds propres sont en progression réelle de 5,8 % par rapport au 31/12/1987 et de 11,7 % sur un an. Après le paiement du dividende en actions et l'émission en septembre d'obligations convertibles, l'augmentation potentielle des fonds propres est de 21,4 % par rapport au montant de juin 1988.

Pour un complément d'information, vous pouvez consulter notre service "Relations avec les Actionnaires", (Tél : 40 98 52 16 et Minitel 36.14 Code GÉNÉRALE).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CONJUGUONS NOS TALENTS.

INTERMARCO 420

Les bons conseils de Mr. Financement aujourd'hui, la Renault 21 TL

La Renault 21TL 510 F / mois la 1ère année.

Location avec option d'achat sur 60 mois moyennant un versement initial de 29 120 F (dont 18 200 F de 1er loyer majoré et 10 920 F de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale), et 11 loyers de 510 F, 12 loyers de 837 F et 36 loyers de 1375 F. Coût total en cas d'acquisition 94 274 F. Prix TTC Renault 21 TL au 1/7/88 : 72 800 F. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC S.A. au capital de 321 490 700 - 27-33, quai Le Gallo 92512 Boulogne Cedex - R.C.S. Nanterre B 702 002 221. Monsieur Financement chez votre concessionnaire ou au

APPEL GRATUIT 05.25.25.25

Diac

Mr. FINANCEMENT, LE 1er SERVICE RENAULT.

RENAULT DES VOITURES A VIVRE

Économie

LOGEMENT

L'activité de l'Office d'HLM de la ville de Paris

Un gros effort de réhabilitation

Au cours d'une conférence de presse, M. Georges Perol, directeur *général de l'Office d'HLM de la ville* de Paris (dont M. Paul Quilès, conseiller de Paris, avait demandé la démission le 11 octobre dernier) a fait le point jeudi 20 octobre, sur l'activité de son établissement. Devenu « Office public d'habitations de la ville de Paris » (OPHVP), il a construit, de 1983 à 1988, plus de 6 400 logements neufs, sociaux ou intermédiaires, et a entrepris, depuis 1984, la réhabilitation complète des 20 000 HBM (habitations à bon marché) construits entre 1920 et 1930. Le programme, prévu sur dix ans, sera achevé en 1992. En 1988, *l'OPHVP a engagé, pour 150 millions* de francs de travaux d'amélioration grâce aux financements de la Ville de Paris. Enfin, M. Perol s'est expliqué à la fois sur les logements vacants (*« faux procès politique* (...) *qui repose sur une ambiguïté soigneusement entretenue »*) et sur les expulsions pour dettes. Insistant sur le fait qu'un logement vide *« n'est pas forcément un logement disponible »*, il a chiffré à 2 000 logements (sur les 87 000 que gère l'Office) ceux qui sont momentanément vides, soit parce que les *procédures de relocation prennent* souvent quelques mois, soit en raison de travaux. Au total, il n'y aurait guère qu'une centaine de logements *« réellement disponibles volontairement non loués »*. Quant aux expulsions pour dettes, l'Office en a pratiqué 340 en 1986, 301 en 1987 et 280 au 1er octobre 1988. Dans le 13e arrondissement (dont M. Paul Quilès est l'élu), l'Office a procédé en 1988 à 39 expulsions (pour 14 000 logements).

TRANSPORTS

La SNCF souhaite dépenser 4,1 milliards de francs en cinq ans pour améliorer la sécurité ferroviaire

Le « rapport sur l'amélioration de la sécurité des circulations » que soumettra, mercredi 26 octobre, la direction de la SNCF au conseil d'administration de la société nationale, propose 4,1 milliards de francs de dépenses d'investissements en quatre ans dans le domaine des infrastructures, des automatismes et des équipements de sécurité et un renfort de trois cents cheminots.

Les mesures proposées s'articulent autour de trois thèmes :

● **Le réseau.** — Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ferroviaires lorsque les trains respectent leurs horaires. Dans le cas contraire, un retard en provoquant une multitude d'autres en chaîne, les signaux passent au jaune et au rouge, les régulateurs et les aiguilleurs jonglent avec les tracés et les conducteurs doivent maintenir une attention de tous les instants. Le manque de régularité place alors le système ferroviaire à la merci d'un incident ou d'une faute humaine, notamment dans les zones de circulation dense comme les banlieues.

Les derniers incidents s'étant produits en région parisienne (Issy-les-Moulineaux, gare de Lyon, gare de l'Est), la SNCF propose donc le passage de deux à trois voies entre Aubergenville et Epône sur la ligne Paris-Mantes, la suppression du tronc commun à Paris-Nord, aux lignes Paris-Pontoise et Paris-Montsoult (700 millions de francs) et la réalisation du tunnel permettant de relier la gare de Lyon à la station de Châtelet-les-Halles de façon à mettre fin au cul-de-sac de la gare de Lyon et créer une ligne D du RER (1,1 milliard de francs).

● **Les automatismes.** — La société nationale fait un pas de plus pour renforcer l'automatisation de la conduite des trains et parer aux erreurs humaines inévitables. Elle veut passer du stade expérimental à la réalisation d'un système de contrôle de vitesse qui arrête d'urgence un train dont le conducteur ne respecte pas la vitesse imposée par les signaux. Les quarante premières motrices seront équipées en 1989 et les balises nécessaires seront installées d'abord sur les lignes Paris-Lyon-Marseille et Paris-Tours-Bordeaux à fort trafic, avant d'être généralisées sur l'ensemble du réseau électrifié en 1994. D'autre part, la ligne C du RER (Saint-Quentin-Austerlitz-Etampes) sera équipée d'un système d'aide à la conduite, à l'exploitation et à la maintenance (SACEM) plus perfectionné encore vers 1991. Ces deux programmes sont évalués à 2 milliards de francs.

Enfin, seront accélérées des modifications déjà décidées comme l'arrêt de l'effort de traction en cas de freinage (accident de la gare de l'Est), ou le remplacement du signal d'alarme classique par un signal vocal (accident de la gare de Lyon).

● **Les hommes.** — Même si elle se l'avoue encore difficilement, la SNCF est en train de revoir la place de l'homme dans son dispositif sécuritaire. *« Les connaissances théoriques n'ont jamais été aussi bonnes,* explique M. Francis Taillanter, directeur du transport. *Restent les faiblesses du comportement. Il nous faut donc déplacer progressivement les limites entre la part de l'homme et celle de l'automatisme, de façon à laisser à celui-là la part la plus noble et la plus intelligente. »* Plus que la création d'une police spéciale des chemins de fer et l'amélioration de l'ergonomie de la cabine de conduite, on retiendra des rapports que la SNCF a engagé une réflexion de fond sur l'ensemble de la formation initiale et continue des conducteurs et sur la validité des règlements. A moyen terme, les simulateurs de conduite (cinq disponibles fin 1989 et soixante-quinze en 1991), la vidéo et l'enseignement assisté par ordinateur formeront les réflexes des personnes appelées à gérer des situations exceptionnelles. Coût : 70 millions de francs sur quatre ans. Une quatrième journée de formation a été décidée, en 1988, pour les mécaniciens.

A court terme, chaque établissement réfléchira aux principales situations d'urgence susceptibles d'être rencontrées et des trains d'essai roulants ou fixes permettront d'éduquer les agents aux gestes essentiels pour y faire face. Des expériences ont débuté en août dernier. Un nouveau rapport sur la sécurité ferroviaire sera soumis au conseil d'administration de la SNCF à la fin de 1989.

AL F.

Une nouvelle culture ?

Le rapport sur la sécurité à la SNCF doit-il être considéré comme peu novateur et bien tardif ou, au contraire, représente-t-il un stade déterminant pour une nouvelle culture sécuritaire ? Les syndicats CGT, CFDT et FGAAC (autonomes) s'étonnent de trouver dans ce rapport des mesures vieilles de plusieurs mois, voire de plusieurs années. Le simulateur de conduite avait été décidé en janvier 1986 par M. Philippe Essig, alors président, et le contrôle de vitesse par M. Philippe Rouvillois, alors directeur général, en janvier 1988. La création de la ligne D du RER est proposée depuis un an par la SNCF au Syndicat des transports parisiens, dans le cadre du futur Xe plan. Mais après tout, la société nationale n'a pas découvert la sécurité avec les catastrophes de 1988 et sa réflexion est continue en la matière, même si ses réalisations ne sont pas toujours fulgurantes.

On peut s'étonner encore que la direction ne mise pas plus sur les automatismes pour mettre enfin le chemin de fer au niveau des transports les plus performants, comme l'avion. N'est-ce pas l'homme, et lui seul, qui a failli depuis un an ? N'est-ce pas lui qui a oublié de regarder ses voyants à Issy-les-Moulineaux et grillé un feu rouge (un mort), qui a mis hors jeu ses freins pneumatiques et oublié de se servir des ses freins rhéostatiques à la gare de Lyon (cinquante-six morts), qui a tant bavardé avec un collègue, présent dans la cabine, qu'il n'a pas vu un feu rouge à Toulouse (dix-huit blessés), et n'est-ce pas encore l'homme qui a omis de couper le courant pour empêcher le moteur de continuer à pousser un train en gare de l'Est (un mort) ?

N'est-il pas temps de retirer certaines tâches à cet homme faillible, qui peut commettre une erreur, au pire toutes les cent opérations et, au mieux, toutes les dix mille opérations, et de les confier à des automates qui, eux, ne se trompent, au maximum, qu'une fois toutes les cent millions d'opérations ?

Qui paiera ?

Tous les cadres dirigeants de la SNCF s'élèvent contre une révolution brutale. *« Il n'est pas possible de gérer et de rénover de la même manière un système aérien, comme celui d'Air France — qui compte cent douze avions, — et un système ferroviaire complexe comme le nôtre, qui utilise dix mille engins moteurs »,* souligne M. Jean Costet, directeur général. *« Nous ne pouvons nous défaire sans risque d'un système de sécurité conçu au début du siècle et basé sur l'homme, parce que les automatismes n'étaient pas fiables à cette époque,* renchérit M. Roger Gérin, directeur général adjoint.

La modernisation et la refonte de la formation initiale et continue — enfin décidée — des conducteurs ou des aiguilleurs préparera un nouveau rapport homme-machine, une nouvelle culture, qui ne se réalisera pas en un seul jour. Il ne faudra pas tarder à mettre en place cette pédagogie, pour que la mutation s'effectue sans à-coups.

Mais qui financera ce réel effort pour rénover et accroître la sécurité ferroviaire, étant entendu que la SNCF devra, dans le même temps, ajouter à ces 4 milliards de francs les *20 milliards de francs du TGV-Nord ? « La SNCF »,* répond le gouvernement, qui ne veut pas entendre parler des conflits possibles entre dépenses commerciales et dépenses sécuritaires au sein d'un budget nécessairement limité.

« Nous intégrerons dans notre budget 1989 les dépenses prévues par le rapport », répond M. Costet qui entend également lier les pouvoirs publics. *« La SNCF valorise la sécurité à un très haut niveau,* dit-il, *avec l'accord des pouvoirs publics. Pour qu'elle ne soit pas dévalorisée par rappport au transport routier qui ne paie pas ses infrastructures, pour qu'elle conserve cette qualité de sécurité, je proposerai qu'il en soit tenu compte dans la contribution du budget de l'Etat pour les infrastructures, qui lui sera consentie au cours du prochain contrat de plan. »*

Autrement dit, la SNCF demande à l'Etat de prendre, avec elle, ses responsabilités en la matière. Comment les gouvernements, qui changent pour un oui ou un non les présidents de la SNCF, qui lui fixent le montant de ses investissements, des augmentations salariales de ses agents et des modifications de ses tarifs, pourront-ils se soustraire à cette défense du service public ?

ALAIN FAUJAS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Caisse Centrale de Coopération Économique

CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ÉCONOMIQUE

EMPRUNTS NOVEMBRE 1988
garantis par l'État

EMPRUNT 8,80 % assimilable aux emprunts 8,80 % mars et juin 1987		EMPRUNT A TAUX VARIABLE (PIBOR à 3 mois – 0,25 %)
F 500.000.000	Montant	F 400.000.000
98,52 %, soit F 4.926 par obligation	Prix d'émission	100,80 %, soit F 20.160 par obligation
2 novembre 1988	Date de jouissance	2 novembre 1988
2 novembre 1988	Date de règlement	2 novembre 1988
13 ans et 134 jours	Durée	8 ans et 40 jours
8,80 %, soit F 440 par obligation payable le 16 mars de chaque année. Pour la période du 2 novembre 1988 au 15 mars 1989, il sera versé un intérêt forfaitaire de F 100.	Intérêt	Payable trimestriellement le 11e jeudi de chaque trimestre civil (ou le 12e si le trimestre commence un jeudi). Les obligations bénéficient d'un taux d'intérêt variable égal au PIBOR (Taux Interbancaire Offert à Paris) calculé 2 jours ouvrée avant chaque période trimestrielle et diminué d'une marge de 0,25 %. Pour la période du 2 novembre au 14 décembre 1988, il sera versé le 15 décembre 1988 un intérêt forfaitaire de F 135.
8,85 %	Taux de rendement actuariel brut	Sur la base du Pibor à 3 mois cristallisé à 7,875 %, la marge actuarielle négative ressort à 0,45 %.
Au pair en 3 tranches sensiblement égales portant sur l'ensemble des obligations assimilées les 16 mars 2000, 2001 et 2002.	Amortissement normal (par remboursement)	Au pair, en totalité, le 12 décembre 1996.
Possible par rachat en Bourse.	Amortissement anticipé	Possible par rachat en Bourse.
Les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris).	Cotation	Les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Une note d'information (visa COB N° 88-361 du 10.10.1988 est mise gratuitement à la disposition du public au siège de la Caisse Centrale de Coopération Économique, Cité du Retiro, 35-37, rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris, et auprès des établissements chargés du placement. BALO du 17.10.1988.

UAP SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	A.L.T.O.	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
Orientation	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60% minimum actions françaises (CEA & Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1988						
– Nombre d'actions en circulation	8.316.117	4.053.867	1.015.016	1.401.370	5.721.323	3.126.338
– Actif net total (en millions de F)	1.478,37	838,30	452,87	761,12	3.258,41	1.259,34
réparti comme suit :						
a) France :						
– obligations classiques et indexées	95,6 %	45,1 %	30,9 %	28,3 %	39,1 %	29,3 %
– obligations convertibles	néant	néant	2,4 %	1,7 %	1,6 %	0,1 %
– actions	néant	néant	61,1 %	37,6 %	50,6 %	17,0 %
– titres de créances négociables	néant	2,3 %	néant	néant	néant	néant
b) Etranger : actions et obligations	0,9 %	43,8 %	néant	24,0 %	5,5 %	46,0 %
c) Disponibilités + SICAV de trésorerie	3,5 %	8,8 %	5,6 %	8,4 %	3,2 %	7,6 %
– Valeur liquidative de l'action (en F)	177,77	206,79	446,17	543,12	560,52	402,82
PERFORMANCES AU 30 SEPTEMBRE 1988						
(dividende net réinvesti lors du détachement) Gain total :						
– sur une période de 5 ans (depuis le 30.9.83)	+ 88,7 %	+ 47,9 %	+ 178,5 %	+ 131,5 %	+ 138,5 %	+ 52,7 %
– sur une période de 10 ans (depuis le 30.09.78)	+ 245,3%	+ 245,9%	néant	+ 436,3 %	+ 446,5 %	+ 312,6 %

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de
la BANQUE WORMS
45, Boulevard Haussmann, 75009 PARIS (Tél. 42.66.90.10)
et dans ses diverses agences

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'OFFICE NATIONAL DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE BASE (O.N.C.P.B.) au CAMEROUN a signé le 29 septembre 1988 avec la BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS - GROUPE SANPAOLO en tant que Chef de File et Agent, et la SOCIETE GENERALE en tant que Co-Chef de File d'un pool réunissant 17 Etablissements financiers, un crédit de 200.000.000 de francs français destiné à préfinancer des contrats d'exportation de café/cacao.

C'est la première fois que l'O.N.C.P.B. se présentait sur le marché pour une opération de cette nature.

La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS sous la présidence de M. MELINGUI, Directeur Général de l'O.N.C.P.B., de M. LECCHI et de M. ROCCA, respectivement Directeur Général et Directeur des Relations Internationales de la BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS.

Banque Vernes & Commerciale de Paris
52, avenue Hoche - 75008 Paris
GROUPE SANPAOLO

UNION FINANCIERE DE FRANCE
BANQUE

Le résultat net du groupe pour le premier semestre 1988 s'élève à 79,5 millions de francs.

Ce résultat semestriel consolidé confirme l'hypothèse retenue d'un résultat net de 168 millions de francs pour l'exercice 1988, soit une progression de 17 % par rapport à celui enregistré en 1987.

Le bénéfice net consolidé par action s'élèverait à 45,40 F, soit, sur la base du cours actuel du titre, un ratio cours-bénéfice (PER) de 8,8.

Le dividende brut susceptible d'être proposé au titre de l'exercice 1988 pourrait atteindre 27,75 F par action (contre 24 F pour l'exercice précédent), soit une rentabilité brute proche de 7 %.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

1er OCTOBRE 1987

1er OCTOBRE 1988

VENEZ PASSER LE PROCHAIN KRACH BOURSIER AVEC NOUS

SAGA OPPORTUNITES
SICAV actions diversifiées

+15%

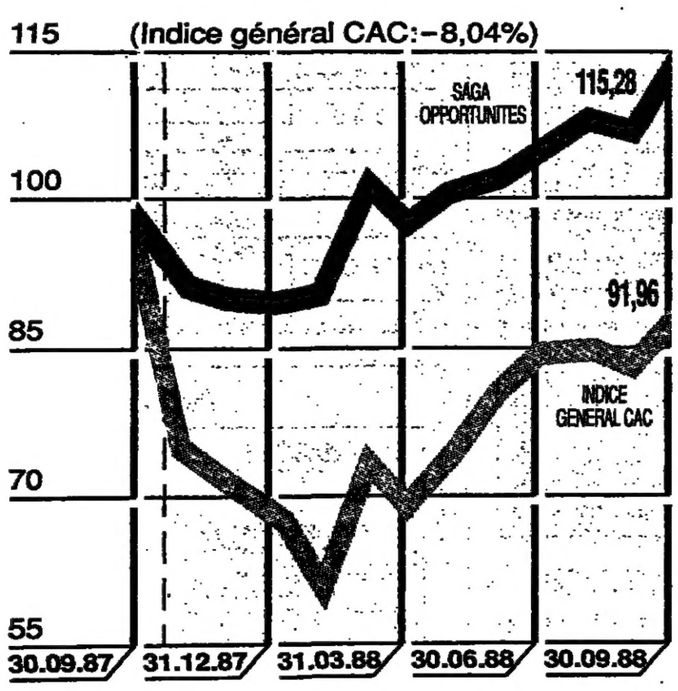

Performance annuelle base 100 au 30.09.87

SAGA PREMIERE
SICAV obligations première catégorie

+16%

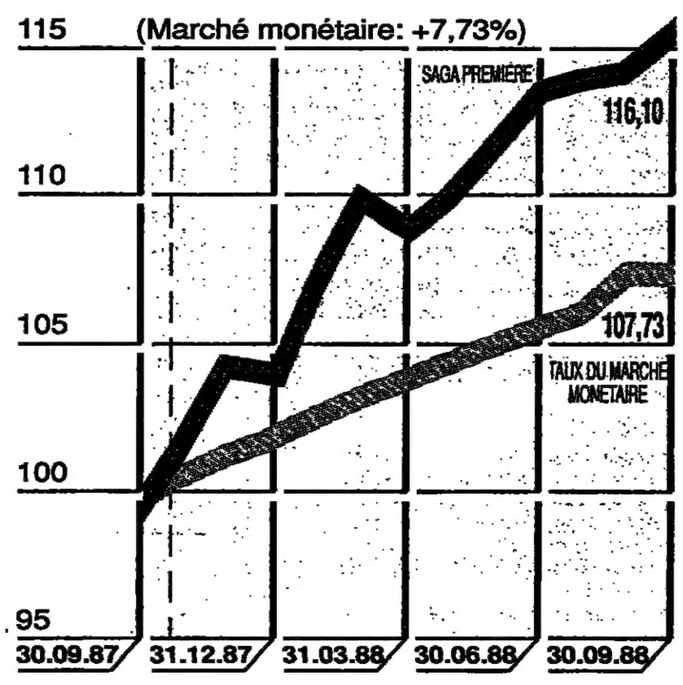

Performance annuelle base 100 au 30.09.87

05.06.33.33

33, avenue des Champs-Elysées
75008 Paris

Stand n° T210 au Forum de l'Investissement les 21, 22, 23 octobre 1988

AXACOM

Marchés financiers

Tournure inattendue d'une OPA

Epeda victime d'un accord Valeo-Chargeurs

Enlisement ou lutte sans merci, la prise de contrôle d'Epeda-Bertrand Faure (EBF), deuxième équipementier français, numéro un européen du siège automobile, semblait promise à l'une de ces deux issues. Les exemples de la Société générale de Belgique et de la Télémécanique étaient là pour en témoigner.

L'accord-surprise conclu dans la nuit du 18 au 19 octobre par les deux ennemis virtuels, l'attaquant Valeo et le défenseur Chargeurs SA (*le Monde* du 20 octobre), inaugure une troisième voie, où, de toute façon, la proie convoitée laissera des plumes.

En lançant une offre publique d'achat commune sur la totalité du capital d'EBF, soit 3,3 millions de titres à 1 100 F l'action, Valeo comme Chargeurs SA s'évitent la surenchère dans laquelle chacun risquait de se trouver entraîné pour obtenir le contrôle d'EBF. De fait, aucun des deux n'aura la majorité puisque le holding (au capital de 1,5 milliard de francs) qui lance l'OPA (offre publique d'achat) sera détenu à 45 % par Valeo, à 20 % par Chargeurs SA et à 35 % par huit institutionnels déjà présents dans le tour de table d'EBF. Mais les sommes investies (675 millions pour Valeo, 300 millions pour Chargeurs SA) représentent une belle économie par rapport à celles envisagées dans les deux montages précédents : 2,4 milliards pour l'offre publique d'échange lancée par Valeo, quelque 2 milliards pour le « Chevalier blanc » Chargeurs SA dans la contre-offre montée par la banque Worms et Lazard.

Des engagements moraux

Le principal intéressé, EBF, hostile à l'attaque menée contre lui par Valeo, premier équipementier français, dont l'actionnaire principal est l'Italien Carlo De Benedetti, et parti à la recherche d'un défenseur, n'aura guère eu son mot à dire. En apparence, les principes qui l'avaient fait s'opposer à son attaquant, sont adoptés par les deux partenaires et notamment par Noël Goutard, patron de Valeo, qui n'avait jamais caché son intention, en cas de réussite de son opération, de ne garder que les activités automobile de sa conquête. L'accord conclu prévoit le maintien de l'équipe dirigeante et de l'intégrité d'EBF. Mais de tels engagements n'ont qu'une valeur morale et tôt ou tard le statu quo ne sera plus viable. Ne serait-ce qu'au départ à la retraite de Pierre Richier, patron d'EBF, âgé aujourd'hui de soixante-deux ans.

Mais les changements peuvent intervenir plus vite. Le montage même de l'OPA le laisse entrevoir. Avec 1,5 milliard de francs de capitaux, mais quelque 2 milliards de dettes (si tous les titres sont présentés à l'offre), le holding actionnaire d'EBF devra « *se payer sur la bête* ». Il sera tentant alors de céder des activités périphériques mais rentables comme les bagages Delsey ou les matelas Epeda et Mérinos. Sans parler de la branche armement de Luchaire dans le giron d'EBF depuis 1987.

Rien n'est figé non plus en ce qui concerne les deux nouveaux alliés. Les pourcentages respectifs montrent assez quelle est la logique industrielle qui doit l'emporter. Le regroupement de l'équipement automobile autour de Valeo paraît plus naturel, même si Chargeurs SA a des liens de fournisseur textile important pour les sièges automobiles d'EBF, mais aussi pour sa literie et ses bagages.

L'inconnue Seydoux

Comment Jérôme Seydoux et Noël Goutard qui ont un passé de cohabitation chez Schlumberger et aux Chargeurs coexisteront-ils ? Si ces liens ont permis la signature de l'accord du 19 octobre, qu'en sera-t-il pour l'avenir ? En prenant la présidence du holding actionnaire d'EBF, Chargeurs SA semble bien laisser la direction opérationnelle à Valeo, et notamment le poste de directeur général qui devrait être créé chez EBF.

Malgré les affirmations des maisons Worms et Lazard, qui ont « recruté » le défenseur d'EBF en la personne de Jérôme Seydoux, peut-on réellement penser que celui-ci ait décidé de mener une stratégie offensive dans l'équipement automobile ? En l'absence de commentaires de la part des Chargeurs, il est permis de tout imaginer. Mais il ne faut pas oublier qu'en Jérôme Seydoux l'industriel se double d'un redoutable financier comme l'ont prouvé certaines de ses opérations récentes, telle la vente de sa filiale Spontex. Qui peut affirmer que sa présence dans EBF est un investissement à long terme ?

Le dossier EBF et ses rebondissements illustrent, en tout cas, le changement des mentalités en France. L'époque paraît révolue où les états-majors des entreprises pouvaient en toute tranquillité compter sur le soutien indéfectible de leurs actionnaires et notamment des investisseurs institutionnels.

CLAIRE BLANDIN.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

CIR : RESULTAT CONSOLIDE DE 82 MILLIARDS DE LIRES (+14,5 %) POUR LE PREMIER SEMESTRE 1988.

Milan, le 13 octobre 1988

Le résultat consolidé du groupe CIR pour le premier semestre 1988 s'est élevé — avant impôts et intérêts minoritaires — à 82 milliards de lires à comparer à un chiffre de 71,6 milliards pour le semestre correspondant de 1987 (+ 14,5 %). Ce résultat n'inclut pas la plus-value sur la cession de Buitoni et Perugina à Nestlé réalisée au mois de juillet.

En raison des changements notables décidés au premier semestre mais non encore réalisés, le bilan au 30 juin a une valeur informative limitée ; il ne prend pas en compte l'impact des modifications de structure qui ne seront effectives que dans les mois suivants : intégration de Sabaudia, augmentation de capital de Cerus, cession de Buitoni-Perugina et projet de fusion consécutif.

Après prise en compte de ces événements, la valeur des participations ressort à environ 3 900 milliards de lires et la situation nette s'élève, tiers inclus, à 2 600 milliards de lires, la part des intérêts minoritaires étant de 800 milliards de lires. Les valeurs immobilières sont financées, pour le solde, par des crédits à long et moyen terme.

L'ensemble des sociétés contrôlées et associées faisant partie du groupe CIR en Italie et dans d'autres pays a réalisé un chiffre d'affaires semestriel (hors Buitoni et Société Générale de Belgique) de plus de 6 900 milliards de lires (+ 17,4 % par rapport au premier semestre 1987).

La trésorerie couvre la quasi-totalité de l'endettement financier agrégé du groupe, à court terme et à long terme.

Au 30 juin 1988, le groupe employait 102.800 personnes.

Toutes les sociétés contrôlées ou associées dans l'orbite du groupe CIR, qu'elles soient dans le secteur industriel ou financier, font preuve d'une bonne progression tant pour ce qui est du chiffre d'affaires que pour celui du résultat.

CIR sur Minitel, composez le 36.16 LM BOURSE/CERUS.

CIR

média-finance

NEW-YORK, 19 octobre ↓

Repli

Le premier anniversaire du grand krach d'octobre 1987 s'est déroulé, mercredi, à Wall Street dans l'indifférence générale. « *Un non-événement* », disaient les uns. Une journée comme les autres, pour le plus grand nombre. Quant au marché, après être monté, la veille, à son plus haut niveau depuis le triste événement, il a redévalé la pente en raison des inquiétudes causées par la hausse des prix du pétrole. A la clôture, l'indice des industrielles avait reperdu 22,58 points, à 2 137,27. Le bilan général a été assez mitigé. Sur 1 957 valeurs traitées, 915 ont baissé, 550 ont monté et 492 n'ont pas varié.

Sans la poussée des prix pétroliers, qui a ravivé les craintes inflationnistes, le marché se serait probablement stabilisé, estimait le plus grand nombre autour du Big Board. D'une façon générale, le sentiment était assez bon. Un professionnel assurait que la Bourse n'avait pas épuisé sa capacité à monter et qu'une hausse de 5 % à 8 % était encore possible à court terme. L'activité a encore augmenté, et 186,35 millions de titres ont été échangés, contre 162,5 millions la veille.

VALEURS	Cours du 18 oct.	Cours du 19 oct.
Alcoa	55 1/8	54 3/8
A.T.T.	27 3/8	26 7/8
Boeing	67	66 3/8
Chase Manhattan Bank	29 7/8	29 3/8
Du Pont de Nemours	82 1/2	83 3/8
Eastman Kodak	46 5/8	48 1/2
Exxon	46 1/4	44 5/8
Ford	52 3/8	51 1/2
General Electric	44 5/8	44 1/8
General Motors	76 7/8	75 7/8
Goodyear	51 3/4	51 3/8
I.B.M.	124 1/4	122 1/4
I.T.T.	52 7/8	52 1/8
Mobil Oil	45 1/4	45
Pfizer	56 1/4	56 3/8
Schlumberger	34 1/8	34 1/4
Texaco	45 1/4	44 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	98 1/4	96 7/8
Union Carbide	26 1/8	25 1/2
U.S.X.	28	27 3/4
Westinghouse	54 3/4	53 7/8
Xerox Corp.	58 1/8	57 5/8

LONDRES, 19 octobre ↑

Légère progression

Séance placée sous le signe de la prudence, mercredi, à la City, où l'indice Footsie a terminé en hausse après avoir réduit ses gains. Il clôturait en progression de 5,5 points, à 1 862,5 (+ 0,2 %), alors qu'il avait gagné 10,4 points en milieu d'après-midi. 595 millions de titres ont été échangés, contre 561,8 millions mardi. A la veille de la publication des chiffres de la masse monétaire britannique, les investisseurs restaient mesurés dans un marché actif. La cotation des actions de la compagnie d'assurances britannique Abbey Life a été suspendue dans l'attente d'une annonce. Les boursiers évoquaient alors un accord avec la banque de dépôts Llyods. Le conglomérat Lonrho, qui s'était fortement apprécié jusqu'alors durant les séances précédentes, s'inscrivait en repli, de même que les brasseries Scottish and Newcastle. Le groupe de construction mécanique et électrique Hawker Siddeley indiquait que son bénéfice imposable était en hausse de 10,3 %, à 80,6 millions de livres (810 millions de francs). Sur le marché obligataire, les fonds d'Etat étaient en baisse. Les mines d'or étaient aussi en repli.

PARIS, 19 octobre ↑

Bon anniversaire

La Bourse a célébré avec faste le premier anniversaire du krach, s'offrant pour l'occasion une hausse appréciable. L'indicateur instantané, qui avait ouvert la séance sur un gain de 0,5 %, progressait ensuite rapidement pour atteindre 1,36 %. Rien à voir avec le mouvement de panique observé un an plus tôt. Au contraire, un certain calme régnait sur le marché. Les investisseurs étaient encouragés par la fermeté de Wall Street la veille et par l'annonce de l'augmentation de la production industrielle française durant l'été (+ 0,7 % en juillet-août par rapport à juin). Toutefois, la faiblesse du franc les inquiétait, mais certains espéraient une détente sur les taux d'intérêt en Allemagne pour atténuer les frictions entre le deutschemark et le franc. D'autres, enfin, redoutaient une extension des conflits sociaux, la journée de jeudi devant être révélatrice des tensions existantes sur ce front.

Cette séance consacrée à la réponse des primes a donc été ferme, et, à la veille de la liquidation du terme de septembre, l'avance depuis le début du mois dépasse les 4 %.

Une fois encore, les « opéables » ont dominé la séance avec en premier lieu Epeda-Bertrand Faure. A la surprise générale, les deux protagonistes Valeo et Chargeurs sont parvenus à un accord et se proposent d'acheter l'intégralité du capital d'Epeda au prix de 1 100 F par action. GTM était également très entouré, tout comme Vallourec et la Société générale.

La Financière Saulnes-Châtillon lançait une OPA sur la société de portefeuilles Enelfi-Bretagne, des modalités de l'offre précisant que les actionnaires d'Enelfi pourront céder leurs titres au prix de 325 F ou échanger leurs actions contre 11 titres Saulnes-Châtillon pour 10 titres Enelfi-Bretagne.

Sur le MATIF, on notait une certaine fermeté. Le contrat de décembre s'appréciait de 0,24 %.

TOKYO, 20 oct. ↑

Avance

Encore une bonne séance à Tokyo. Apparemment indifférent à l'anniversaire historique du krach, le marché a poursuivi son avance. Le mouvement s'est accentué dans la journée. En fin de matinée, l'indice Nikkeï avait déjà progressé de 62,36 points. A la clôture de la journée, il s'établissait à 27 390,55 (+ 96,66 points).

Les courtiers attribuaient la bonne tenue de la Bourse à la décision de la Banque du Japon de favoriser une détente sur le front des taux d'intérêt. Le marché obligataire s'est encore raffermi.

Les sidérurgiques, les chantiers et les biens d'équipement ont été recherchés. Bonne tenue de la distribution, du bâtiment et des pétroles. Baisse des chimiques et des imprimeries.

VALEURS	Cours du 19 oct.	Cours du 20 oct.
Akaï	538	550
Bridgestone	1 220	1 210
Canon	1 320	1 290
Fuji Bank	3 120	3 120
Honda Motors	1 960	1 940
Matsushita Electric	2 340	2 380
Mitsubishi Heavy	953	951
Sony Corp.	6 200	6 210
Toyota Motors	2 500	2 470

FAITS ET RÉSULTATS

● **Les actions NTT vendues 25,5 % moins chères qu'en 1987.** — La troisième tranche d'actions de Nippon Telegraph and Telephone (NTT), le géant japonais des télécommunications, privatisées en avril 1985, a été vendue au public, jeudi 20 et vendredi 21 octobre, à un prix inférieur de 25,5 % à celui de la seconde tranche offerte en novembre 1987. Le prix de vente de 1,9 million de yens (91 000 F) par action a été fixé à 3,5 % en dessous du cours de clôture du titre mercredi 19 octobre. Toutefois, l'enthousiasme des investisseurs individuels étant refroid depuis le krach, le ministère des finances a décidé de réduire de 450 000 titres cette troisième offre. 1,5 million d'actions sont mises en vente, contre 1,95 million pour les deux premières tranches. La vente globale des titres devrait rapporter près de 14 milliards de francs.

● **Eurotunnel tire sur sa ligne de crédit.** — Le consortium concessionnaire du tunnel sous la Manche, Eurotunnel, a reçu l'aval de deux cent neuf banques internationales pour tirer, pour la première fois, sur sa ligne de crédit de 40 milliards de francs (auxquels s'ajoute un prêt *stand-by* de 10 milliards de francs). Les fonds devraient lui parvenir au début du mois de novembre. MM. André Bénard et Alastair Morton, coprésidents d'Eurotunnel, ont déclaré à cette occasion : « *Nous avons, jusqu'à ce jour, utilisé les fonds provenant des actionnaires. Les banques prennent aujourd'hui le relais prévu dans le plan de financement du projet.* »

● **Un nouveau président au Crédit local de France.** — M. Raymond Douyère, quarante-neuf ans, député (socialiste) de la Sarthe, a été élu, le 18 octobre, président du conseil de surveillance du Crédit local de France, en remplacement de M. Jean-Pierre Roux, maire (RPR) d'Avignon, démissionnaire. Le Crédit local de France, premier banquier des collectivités locales, est une société anonyme à majorité publique, à conseil de surveillance et directoire, qui a pris le relais, en octobre 1987, de la CAECL. Ses principaux actionnaires sont l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations, aux côtés d'institutions financières françaises et européennes.

● **Orlyval en Bourse ?** — M. Bernard Felix, directeur général de Matra Transport, a annoncé, le 19 octobre, que la société Orlyval, concessionnaire pour trente ans de la ligne de métro automatique, qui reliera, en 1991, Antony à l'aéroport d'Orly, serait, un jour, cotée en Bourse. En effet, cette société, dont le capital est réparti entre Matra (40 millions de francs), Air Inter (40 millions de francs), la Lyonnaise des eaux (20 millions de francs), la RATP (5 millions de francs) et des établissements financiers (45 millions de francs), émet des obligations convertibles en actions pour un montant de 150 millions de francs. La rentabilité d'Orlyval est estimée à 14,6 %, et le montant de l'investissement sera de 1,3 milliard de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	286	287
Arnault & Associés	....	502
Asystel	251	252
B.A.C.	358	358
B. Demachy & Assoc.	502	522
B.I.C.M.	545	545
B.I.P.	....	624
Boiron	387	390
Bolloré Technologies	845	840
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1450	1392
Calberson	708	708
Cardif	880	860
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	265
C.A.T.C.	137 50	138
C.D.M.E.	1115	1110
C. Equip. Elect.	310	319
C.E.G.I.D.	762	763
C.E.G.E.P.	....	....
C.E.P.-Communication	1621	1530
C.G.I. Informatique	790	792
Ciments d'Origny	550	555
C.N.I.M.	....	380
Concept	242	240
Conforama	....	928
Creeks	515	520
Defsa	172	172
Dauphin	1050	1050
Devanlay	950	950
Deville	595	602
Dmeil-Lablé	1040	1030
Editions Belfond	107 10	105
Elysées Investiss.	26 50	26
Finacor	231 90	237
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	235	236
Guintoli	510	525
I.C.C.	....	229
IDIA	216	225
I.G.F.	107 80	109
IN2	167 50	161
Int. Metal Service	....	410

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Commande Electro.	311	320
Le gd livre du mois	290	291
Loca Investissement	259	269 50
Locamic	....	184
Marlin Immobilier	....	....
Metallurg. Minière	132 10	132
Métrologie Internat.	483	485
Métroservice	138 50	135
M.M.B.M.	552	562
Molex	229	229
Navale-Delmas	....	735
Olivetti-Logabax	....	185
Om. Gest.Fin.	....	345
P.F.A. S.A.	420	430
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
Présence Assurance	408	400
Publicat. Filipacchi	....	442
Razel	680	707
St-Gobain Emballage	....	1495
St-Honoré Matignon	222	221
S.C.G.P.M.	....	....
Segin	390	391
Soma-Metra	470	509
S.E.P.	....	1461
S.E.P.R.	....	1326
S.M.T.Goupil	....	302
Sodistorg	850	852
Sepra	....	314
TF 1	280	281
Unilog	169 80	168 90
Union Financ. de Fr.	404	404
Valeurs de France	335	335

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 19 octobre 1988

Nombre de contrats : 17 005

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	29	-	-	-
CGE	320	38	-	-	-
Elf-Aquitaine	360	7,50	15,50	-	-
Lafarge-Coppée	1 400	65	102	58	-
Michelin	180	12	18,10	8,50	12,90
Midi	1 645	105	155	-	125
Paribas	480	23,80	37	28	35
Peugeot	1 100	131	155	18	40
Saint-Gobain	560	42	62	8,50	18
Société générale	440	86	90	6,30	-
Thomson-CSF	180	15	23,60	6,80	-

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 19 oct. 1988

Nombre de contrats : 49 716.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106	105,60	105
Précédent	105,80	105,40	104,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	2,30	0,19	0,19	0,77

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,16 F ↓

Le repli du dollar s'est poursuivi, jeudi 20 octobre, sur toutes les grandes places financières internationales. La devise américaine a aussi valu 6,1650 F (contre 6,1745 F la veille). La position du franc n'était toujours pas très à l'égard du deutschemark, coté 3,4160 F (contre 3,4134 F).

FRANCFORT	19 oct.	20 oct.
Dollar (en DM)	1,8124	1,8050

TOKYO	19 oct.	20 oct.
Dollar (en yens)	126,85	127,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 oct.)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (19 oct.)	8 3/8-8 7/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	18 oct.	19 oct.
Valeurs françaises	132,9	133,4
Valeurs étrangères	118,6	119,9
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	378,3	380,8
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 429,05	1 452,31
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	394,08	400,12

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 159,85	2 137,27

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 509,5	1 513,2
Mines d'or	176,4	174,9
Fonds d'Etat	89,21	89,37

TOKYO

	19 oct.	20 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 293,67	27 390,55
Indice général	2 118,17	2 123,90

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	6,1690	6,1720	− 32	− 17	− 60	− 30	− 180	− 90
$ can.	5,1408	5,1476	− 116	− 87	− 221	− 175	− 582	− 466
Yen (100)	4,8556	4,8618	+ 140	+ 163	+ 287	+ 327	+ 810	+ 924
DM	3,4158	3,4194	+ 83	+ 101	+ 175	+ 283	+ 495	+ 576
Florin	3,0300	3,0322	+ 62	+ 74	+ 126	+ 147	+ 386	+ 442
FB (100)	16,2856	16,2979	+ 55	+ 138	+ 132	+ 276	+ 549	+ 942
FS	4,0452	4,0499	+ 149	+ 168	+ 308	+ 342	+ 843	+ 933
L (1 000)	4,5815	4,5871	− 151	− 106	− 273	− 217	− 728	− 622
£	10,8544	10,8627	− 402	− 357	− 777	− 701	− 1916	− 1699

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16
Florin	5	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/8	7 7/16	7 3/16	7 1/2	7 3/16	7 1/2
F.S.	3 1/4	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	10 7/8	11 3/8	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/4	11	11 3/8
£	12	12 1/4	11 15/16	12 1/16	11 15/16	12 1/16	11 3/4	11 7/8
F. franç.	7 5/8	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 19 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	C.N.E. 3% ★	3685	3650	3650	− 0 95
1025	B.N.P. T.P.	1052	1049	1050	− 0 19
1110	C.C.F. T.P.	1131	1131	1131	....
1123	Créd. Lyon. T.P.	1147	1135	1135	− 1 05
1370	Renault T.P.	1362	1360	1360	− 0 15
1728	Rhone-Poul. T.P.	1620	1620	1620	....
1249	St-Gobain T.P.	1260	1251	1250	....
1231	Thomson T.P.	1240	1245	1245	+ 0 40
490	Accor	520	520	528	+ 1 54
540	Air Liquide	542	549	555	+ 2 40
2100	Alcatel ★	2355	2345	2330	− 1 06
1390	Alc. Superm.	1395	1400	1400	+ 0 36
300	A.L.S.P.I.	319	325	329	+ 3 13
340	Alsthom ★	365	369	366 20	+ 0 33
1950	Arjom. Prioux ★	2151	2160	2150	− 0 05
520	Arnaudet-Rey ★	581	586	586	+ 0 86
990	Aux. Entrepr. ★	1068	1084	1095	+ 2 53
665	Av. Dassault ★	669	655	651	− 2 69
370	BAFIP ★	411	410 30	417	+ 1 46
290	Bail-Equipem. ★	290	298	286	− 1 38
805	Bail Investiss.	830	830	838	+ 0 96
290	B.N.P. C.I. ★	318 50	320	319	+ 0 16
470	Cie Bancaire ★	500	500	490	− 2
440	Bazar H.-V.	485	485	482	− 0 62
480	Béghin-Say ★	513	515	519	+ 1 17
1050	Berger (Ma)	1116	1120	1120	+ 0 36
820	Bic ★	804	808	825	+ 2 61
1730	B.I.S.	2347	2394	2277	− 2 98
2570	Bongrain S.A. ★	2695	2705	2780	+ 3 15
470	Bouygues ★	630	621	625	− 0 79
58	B.P. France ★	67 30	67 10	65 50	− 2 67
5500	B.S.N. ★	5580	5590	5690	+ 1 97
645	Canal Plus	590	597	590	....
2400	Cap Gem. S. ★	2350	2350	2330	− 0 85
475	Carnaud ★	457	460	458 50	+ 0 33
2620	Carrefour ★	2705	2705	2733	+ 1 04
152	Casino	157	156	169	+ 7 64
108	Casino A.D.P.	113	113	117 50	+ 3 98
1240	C.C.M.C.	1155	1130	1130	− 2 16
670	Cetelem*	627	630	630	+ 0 48
415	Cerus ★	390	398	404	+ 3 59
1600	C.F.A.O. ★	1738	1745	1749	+ 0 63
340	C.G.E.	346 50	353	351 90	+ 1 56
1250	C.G.I.P. ★	1205	1211	1219	+ 1 16
1170	Chargeurs S.A. ★	1180	1186	1220	+ 3 39
1030	Ciments franç. ★	1065	1065	1090	+ 2 35
420	Club Méditerr. ★	475	479 80	480	+ 1 05
155	Codetel ★	166	165	166 40	+ 0 24
280	Cofimeg	294	292	291	− 1 02
570	Colas ★	607	602	623	+ 2 64
220	Compt. Entrepr.	208	207	211 50	+ 1 68
765	Compt. Mod. ★	760	756	743	− 0 93
765	Créd. Foncier ★	761	769	769	+ 1 05
400	C. F. Immob. ★	438 50	439	435 20	− 0 75
136	C.C.F.	139 30	139 90	142	+ 1 94
500	Cr. Lyon. (CI) ★	500	500	514	+ 2 80
900	Crédit Nat. ★	866	880	865	− 0 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
565	CSEE (ex-Sigo.) ★	620	625	639	+ 3 06
395	Crouzet ★	417 20	420	428	+ 2 58
2750	Damart S.A. ★	2845	2843	2850	+ 0 18
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1725	1735	1740	+ 0 87
190	Dév. R.d.C. (Li)	197	199 80	199 80	+ 1 42
430	D.M.C.	423 60	425	435	+ 2 69
365	Drouot Assur. ★	350	355	354	+ 1 14
2100	Docks France ★	2350	2350	2400	+ 2 13
700	Dumez ★	750	776	790	+ 5 33
1480	Eaux (Gén.)	1480	1480	1480	....
1680	Ecco ★	1612	1630	1642	+ 1 86
785	Electrofinanc. ★	894	878	880	− 1 57
460	El. S. Dassault	425	421 50	429	+ 0 94
340	Elf-Aquitaine	332	338 80	336	+ 1 20
290	− (certific.) ★	286 10	286 10	293	+ 2 41
790	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2690	Essilor	2729	2786	2890	+ 5 90
1710	Essilor Int. (DP)	1642	1666	1708	+ 4 02
305	Esso S.A.F. ★	281	282	278	− 1 07
1610	Eurafrance	1451	1453	1470	+ 1 31
1190	Eurocom ★	1310	1315	1321	+ 0 84
2290	Euromarché	2210	2180	2230	+ 0 90
560	Europe n° 1 ★	573	565	567	− 1 05
33	Eurotunnel ★	35 35	35 20	35 65	+ 0 85
1190	Exor ★	1195	1180	1193	− 0 17
885	Facom	990	989	1015	+ 2 53
950	Fichet-bauche	989	990	990	+ 0 10
190	Finextel ★	196	195 50	195	− 0 51
129	Fives-Lille ★	149 80	150 30	151 70	+ 1 27
1400	Fromageries Bel	1386	1386	1419	+ 2 38
1060	Gal. Lafayette ★	1110	1128	1127	+ 1 53
340	Gascogne	364	367	367	+ 0 82
1510	Gaz et Eaux	1538	1520	1510	− 1 82
410	Géophysique ★	460	455	464 80	+ 1 04
545	Gerland	545	550	545	....
2880	Groupe Cité ★	2904	2901	3045	+ 4 86
650	GTM-Entrepose	645	650	716	+ 11 01
680	Guyenne-Gas. ★	704	690	711	+ 0 99
230	Hachette ★	251	252	253	+ 0 80
690	Havas ★	686	684	691	+ 0 73
540	Hénin (La)	560	553	560	....
1120	Hutchinson ★	1160	1135	1165	+ 0 43
235	Imétal ★	266 30	268	270	+ 1 39
305	Imm. Plaine-M.	303	302	302	− 0 33
436	Ingénico ★	365	368 80	362	− 0 82
3870	Inst. Mérieux	4600	4500	4700	+ 2 17
530	Interbail ★	535	537	535	....
1130	Intertechnique	1140	1150	1140	....
940	J. Lefebvre	952	960	981	+ 3 01
860	Labinal ★	856	875	876	+ 2 34
1380	Lab. Bellon	1474	1470	1470	− 0 27
1400	Lafarge-Coppée	1360	1387	1383	+ 1 69
1160	Lebon ★	1187	1150	1185	− 0 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3120	Legrand ★	3100	3075	3100	....
2600	Legrand (DP) ★	2440	2450	2465	+ 1 02
845	Leroy-Somer ★	962	955	955	− 0 73
2100	Lesieur	2050	2050	2094	+ 2 15
680	Locabail Immob.	679	682	680	+ 0 15
400	Locafrance ★	395	386	395	....
820	Locindus	836	849	845	+ 1 08
280	Luchaire	359	362	343 50	− 4 32
3060	L.V.M.H. ★	3130	3125	3140	+ 0 32
1460	Lyonn. Eaux ★	1486	1500	1487	+ 0 07
67	Mais. Phénix	56 15	57 10	58 50	+ 4 19
230	Majorette (Ly)	206	205	205	− 0 49
365	Mar. Wendel ★	350	352	360	+ 2 85
195	Matra ★	187 50	186 20	198	+ 5 60
2920	Merlin-Gerin ★	3046	3041	3080	+ 1 12
189	Michelin	176 70	178 50	179 50	+ 1 58
1470	Midi (Cie)	1648	1640	1625	− 1 40
169	Midland Bk SA ★	176 70	176 60	176	− 0 40
450	Min. Salsig. (Ma)	476	477	477	+ 0 21
68	M.M. Penarroya	82 35	82	82	− 0 43
116	Moulinex	107 50	108 70	110 50	+ 2 79
1110	Navig. Mixte ★	1238	1251	1239	+ 0 08
113	Nord-Est ★	124 10	124	130	+ 4 75
375	Nordon (Ny)	352	360	360	+ 2 27
420	Nouvelles Gal.	465	467	474	+ 1 94
760	Occid. (Gén.) ★	769	775	773	+ 0 52
1100	Omn.F.Paris	1370	1375	1375	+ 0 36
320	Olida-Caby ★	347	345	345	− 0 58
3600	Oréal (L')	3590	3560	3627	+ 1 03
435	Paribas	456 50	456 10	463	+ 1 65
415	Paris-Réesc. ★	413	413	414	+ 0 24
1120	Pechelbronn ★	1066	1049	1085	+ 1 59
380	Penhoet	418	424 90	421	+ 0 72
1040	Pernod-Ricard ★	1220	1230	1230	+ 0 82
1250	Peugeot S.A.	1170	1180	1183	+ 1 11
580	Pollet ★	565	560	564	− 0 18
1040	Précabail Sic.	1084	1070	1082	− 0 18
600	Primagaz	700	695	726	+ 3 71
600	Printemps ★	601	605	609	+ 1 33
2170	Promodès	2125	2125	2130	+ 0 24
715	Radiotechn. ★	565	563	565	....
83	Raff. D. Total ★	84	85	84	....
2840	Redoute (La) ★	3115	3145	3110	− 0 16
335	Robur financière	340	339	339	− 0 29
1230	Roussel-Uclaf ★	1329	1325	1360	+ 2 33
850	R.-Uclaf-CNI ★	883	850	880	− 0 34
3600	R. Impériale (Ly)	3420	3430	3440	+ 0 58
164	Sade	165 10	165 10	165 10	....
1630	Sagem ★	1690	1631	1645	− 2 66
640	Saint-Gobain	583	586	584	+ 0 17
940	St-Louis ★	1030	1040	1039	+ 0 87
1800	Salomon	1790	1792	1800	+ 0 56
695	Salvepar	650	675	675	+ 3 85
775	Sanofi ★	790	800	820	+ 3 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
750	S.A.T. ★	751	751	751	....
240	Saul.-Chât. (6) ★	235	....	....	....
1280	Saupiquet (Ma)	1033	1033	1033	....
490	Schneider ★	493	488	488	− 1 01
57	S.C.O.A.	52	53 50	53 10	+ 2 12
570	S.C.R.E.G. ★	685	652	682	− 0 44
820	Seb ★	820	820	830	+ 1 22
390	Sefimeg ★	388 10	388 10	386	− 0 54
1400	S.F.I.M.	1360	1355	1352	− 0 59
35	S.G.E.	36 50	38 80	38	+ 4 11
710	Silic	690	690	700	+ 1 45
460	Simco-U.P.H. ★	481 60	462	481 20	− 0 07
1010	Skis Rossignol	1100	1098	1097	− 0 27
920	Sligos ★	909	909	910	+ 0 11
435	Société Générale	487 50	500	548	+ 12
146	Sodexco	143 90	143	143	− 0 63
169	Sodero (Na)	170	170	170	....
2880	Sodexho ★	2875	2850	2875	....
105	Sogenal (Ny)	110	110 50	110 50	+ 0 45
240	Sogerap	275	282	283	+ 2 91
2060	Somm.-Allib. ★	2125	2141	2145	+ 0 94
1160	Source Perrier ★	1186	1193	1182	− 0 34
735	Sovac ★	660	665	670	+ 1 52
400	Spie-Batignol. ★	427	425	419	− 1 87
575	Strafor ★	689	689	690	+ 0 15
290	Suez	295 10	297	302 20	+ 2 41
375	Synthélabo ★	395 10	391 10	390 10	− 1 27
820	Talcs Luzenac ★	1204	1200	1200	− 0 33
4500	Tél. Elect.	4451	4400	4400	− 1 15
189	Thomson-C.S.F.	183	184 90	183 50	+ 0 27
330	Total (CFP) ★	315 90	317	315	− 0 28
72	− (certific.)	72	71 60	71 20	− 1 11
1050	T.R.T. ★	1019	1001	1029	+ 0 98
380	U.F.B.-Locab. ★	370	371	375	+ 1 35
710	U.I.C. ★	825	826	826	+ 0 12
495	U.I.F. ★	498	507	500	+ 0 40
790	U.I.S.	809	798	800	− 1 11
166	U.C.B. ★	171	171	169	− 1 17
640	Uniball	690	690	690	....
585	Valéo ★	580	595	594	+ 2 41
142	Vallourec ★	196	204	209 90	+ 7 09
340*	Via Banque	356	365	356 50	+ 0 14
720	Elf-Gabon ★	720	706	705	− 2 08
125	Amax Inc.	134 90	136 60	138 80	+ 2 89
177	Amer. Express	176 60	179	179	+ 1 36
168	Amer. Teleph.	168	172	172	+ 2 38
83	Anglo Amer. C.	89 90	89 80	89 60	− 0 33
390	Amgold	431 50	428	428	− 0 81
925	BASF (Akt)	947	959	965	+ 1 90
1040	Bayer	1070	1078	1078	+ 0 75
80	Buffelsfont.	77 50	77	76 95	− 0 71
190	Chase Manh.	181 50	186	186	+ 2 48
105	Echo Bay Mines	103 50	102 60	102 60	− 0 87
63	De Beers	67 50	68 70	71 10	+ 5 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	Deutsche Bank	1856	1866	1867	+ 0 59
970	Dresdner Bank	1059	1069	1069	....
51	Driefontein Ctd	55 30	55 05	55 05	− 0 45
520	Du Pont-Nem.	503	507	507	+ 0 80
285	Eastman Kodak	295	300	300 10	+ 1 73
28	East Rand	28 30	29 55	28 15	− 0 51
240	Electrolux	261	258 50	259 50	− 0 57
295	Ericsson	313	310 50	310 50	− 0 80
285	Exxon Corp.	278	277 20	277 20	− 0 29
320	Ford Motors	321 50	328	326	+ 1 40
41	Freegold	49 40	48 05	49 10	− 0 61
81	Gencor	85 20	85 50	85 50	+ 0 35
275	Gén. Electr.	272	277 50	275 20	+ 1 18
680	Gén. Belgique	695	695	695	....
475	Gen. Motors	460	471	471	+ 2 39
144	Goldfields	137 80	135	136 50	− 0 94
53	GdMetropolitain	49 55	50 20	50 20	+ 1 31
34	Harmony	40 10	39 40	39 40	− 1 75
81	Hitachi	73 90	74 10	73 80	− 0 14
1000	Hoechst Akt.	1060	1070	1070	+ 0 94
109	Imp. Chemical	112	113 20	113 20	+ 1 07
720	IBM	731	764	764	+ 4 51
310	ITT	314	325	325	+ 3 50
187	Ito-Yokado	183 80	183 80	183 80	....
300	Mac Donald's	304 90	308	306	+ 0 36
120	Matsushita	114 10	113 10	113 20	− 0 79
375	Merck	358	358	359	+ 0 28
405	Minnesota M.	389	398	399 90	+ 2 80
275	Mobil Corp.	275 90	277	277	+ 0 40
245	Morgan J.P.	229 80	229 80	229 50	− 0 13
34780	Nestlé	35300	35300	36300	....
1500	Nixdorf	1449	1439	1439	− 0 69
195	Norsk Hydro	95 40	95 80	96	+ 0 63
110	Olofi	127 50	125 70	125 70	− 1 41
2370	Petrofina	2114	2118	2118	+ 0 19
620	Philip Morris	587	588	588	+ 0 17
98	Philips	90 50	91 30	91 30	+ 0 88
76	Placer Dome	80 40	83	83	+ 3 23
360	Quilmès	332	337	335	+ 0 90
360	Randfontein	406 50	402	403	− 0 86
680	Royal Dutch	691	697	697	+ 0 87
47	Rio Tinto Zinc	46 90	47 80	47 95	+ 2 24
38	Saat. & Saatchi	39 15	39 30	39 30	+ 0 38
42	St Helena Co	45 90	45 40	45 20	− 1 53
215	Schlumberger	209	208 50	212	+ 1 44
105	Shell transp.	108	109	109	+ 0 93
1580	Siemens A.G.	1685	1689	1689	+ 0 24
320	Sony	294	298 80	298 80	+ 1 63
47	Telefonica	49 45	49 45	49 45	....
215	T.D.K.	198 50	198 20	198 20	− 0 15
53	Toshiba Corp.	48 90	48 10	48 10	− 1 64
345	Unilever	348 90	353	353	+ 1 18
245	Unit. Techn.	253 50	257 50	257 50	+ 1 58
360	Vaal Reefs	428 50	420	421	− 1 75
355	Volvo	349	348 80	348 80	− 0 06
150	West Deep	165 20	165	164 90	− 0 18
350	Xerox Corp.	356	358 60	358 60	+ 0 73
181	Yamanouchi	180 50	183 90	183 90	+ 1 88
2 02	Zambia Corp.	2 23	2 21	2 22	− 0 45

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 40	3 616
9,80 % 78/93	103 03	2 685
10,80 % 79/94	106 10	1 361
13,25 % 80/90	105 38	5 046
13,80 % 81/89	101 26	10 620
16,20 % 82/90	109 09	12 438
16 % juin 82	111 50	5 830
14,60 % fév. 83	112 90	8 664
13,40 % déc. 83	119 45	11 130
12,20 % oct. 84	112 70	0 401
11 % fév. 85	113 10	7 273
10,26 % mars 86	107 80	6 240
ORT 12,75 % 83	1983	..
OAT 10 % 2000	106 87	4
OAT 9,90 % 1997	108 30	8 439
OAT 9,80 % 1996	105 47	7 089
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 30	2 805
CNB Paribas	103 28	2 805
CNB Suez	103 28	2 805
CNI janv. 82	103 28	2 805
PTT 11,20% 85	110 95	9 089
CFF 10,30% 86	105	6 940
CNE 11,50% 85	109	3 942
CNT 9% 86	100 20	4 360
CRH 10,90% déc. 85	109 95	7 907
C.N.C.A. T.P.	1141 60	114
Drouot Ass. Obl. conv.	2340	234
Mécalogue I. 6% 6/7	82 51	8 251

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1890
A.G.F. (St Cent.)	....	610
Applic. Hydraul.	....	715
Arbel	470	471
Asturg	190	186 10
Avenir Publicité	715	725
Ban C. Monaco	343	344
Banque Hypoth. Eur.	360	380
Béghin-Say (C.I.)	377	380
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	242	242 50
Bénédictine	6510	6060 o
Bon-Marché	....	1079
B.T.P.	....	120 50
Cafl	570	570
Cambodge	....	772
C.A.M.E.	152	148 20
Carbone-Lorraine	690	690
Caso-Poclain	25	25
C.E.G.Frig.	....	502
Centen. Blanzy	1350	1350
Centrest (Ny)	223	228
Cerabati	....	123
Champex (Ny)	153	158
C.I.C. (Financ. de)	....	180
C.I. Maritime	700	700
Cimen (B)	2100	2101
Clause	....	699
Cotradel (Ly)	1150	....
Cogifi	330	326 10
Comiphos	339 50	337
Cie Industrielle	....	2750
Comp. Lyon-Alem.	....	465
Concorde (La)	....	753
C.M.P.	19 80	....
Créd. Gén. Ind.	525	530
Cr. Universel (Cie)	....	560
Créditel	....	150
Darblay S.A.	....	632
Degremont	247 70	265
Delalande S.A.	1400	1420
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1650
Didot-Bottin	....	890
Eaux Bass. Vichy	....	976
Eaux Vittel	2235	2234
E.C.I.A.	1247	1263
Electro-Banque	....	305 10
Elf-Antargaz	723	723
E.L.M. Leblanc	630	620
Enafi-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	470 10	461
Epargne (B)	3631	....
Europ. Accumul.	....	71 30
Europe Soudre Indust.	120	121
Eternit	2280	2275
Finalens	218	220
FIPP	440	401 50 o
Fonc	780	787
Foncière (Cie)	461	450
Fonc. Lyonnaise	428	430
Foncina	....	420
Forinter	1100	1100
Fougerolle	....	348
France I.A.R.D.	282	282
France (La)	5900	6000
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	750
G.F.I.I.	293	294
Gaumont	602	602
Gévelot	799	825
Gr. Fin. Constr.	....	390
Gds Moul. Paris	....	577
Groupe Victoire	750	750
G. Transp. Ind.	558	580 d
Immindo S.A.	368	368
Immoinvest	255	265
Immobail	379 90	381
Immobanque	690	692
Immob. Marseille	....	6160
Immofice	450	451
Invest. (Sté Cent.)	806	801
Jaeger	191 10	190 20
Lafitte-Bail	434	432
Lambert Frères	....	341
Lille-Bonnières	....	778
Loca-Expansion	250	250
Locafinancière	....	345
Locatel	....	600
Louis Vuitton	580	600
Louvre (Sté)	2070	2060
Lucia	1282	1270
Machines Bull	....	92
Magasins Uniprix	130	135 20
Magnant S.A.	118	113 30
Maritimes Part.	318	318
Métal Déployé	431	439
Mors	120	120
Navig. (Nat. de)	....	101
Nozal	241	245
Optorg	398	398
Oréal (L') C.I.	2458	2385
Origny-Desvroise	1299	1300
Palais Nouveauté	....	522
Paluel Marmont	580	580
Parfinance	198 50	200
Paribas-CIP	385 90	401 50 d
Paris France	236 20	244 80
Paris-Orléans	....	220
Partacha	....	322
Pétrole Bisq. Div.	1030	1025
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	275	272
Piles Wonder	1265	1316
Piper-Heidsieck	2600	2600
P.L.M.	....	145
Porcher	480	505
Promodis	....	1477
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3404
Raffine-Poul. (c. inv.)	445	445
Ricqlès-Zan	....	210
Rochefortaise S.A.	....	663 d
Rochette-Cenpa	70	70 10
Rosario (Fin.)	750	720
Roudière	235	225 40
Rougier et Fils	100 80	103
Sacer	520	540
SAFAA	295	295
Safic-Alcan	860	861
SAFT	....	1740
Saga	....	231
Salins du Midi	476	480
Santa-Fé	141	142 10
Satam	....	93 50
Savoisienne (M)	207	209
SCAC	495	500
Senelle Maubeuge	....	405 10
S.E.P. (M)	158	160
Sici	....	342
Sicotel	....	288 10
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	252	250
Siph (Plant. Hévéas)	328 90	329
Sofal financière	....	1960
Soficel	....	821
Soffo	600	690
Soficomi	....	699
S.O.F.I.P. (M)	140	145 60 d
Sofragi	990	971
Sopagri	168	168
Soudure Autog.	585	590
Sovabail	....	810
Suez (Fin. de)-CIP	248 80	248
Stemi	....	779
Taittinger	2820	2820
Testut-Acquitas	177	....
Tour Eiffel	....	330
Ufiner S.M.D.	....	720
U.A.P.	322	322
U.T.A.	2028	2110
Vicat	....	1751
Vinipix	....	1125
Virax	122 90	130
Waterman S.A.	....	660
Brass. du Maroc	127	130

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	630	....
Akzo	450	473
Alcan Alum.	185	181
Algemene Bank	125	128 20
American Brands	329	320
Am. Petrofina	410	....
Arbed	560	....
Asturienne Mines	170	....
Banco de Santander	351 10	380
Bco Pop Espanol	436	436
Banque Ottomane	1890	2120
B. Régl. Internat.	42300	41000
Br. Lambert	567	567
Canadian-Pacific	103 20	101 10
Chrysler corporation	156	157
CIR	28 20	28
Commerzbank	827	825
Dart. and Kraft	359	543
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	570	580
Gén. Belgique	695	695
Gevaert	1240	1240
Glaxo	117 50	118
Goodyear	325	325
Grace and Co	156	152 50
GTE corporation	270	....
Honeywell Inc.	380	380
I. C. Industries	225	214
Johannesburg	750	....
Kubota	36 50	39
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46	46 40
Mineral-Ressourc.	70 10	68 10
Noranda	116 90	116 90
Olivetti	27	....
Pakhoed Holding	260	260
Pfizer Inc.	337	337
Procter Gamble	496	495
Ricoh Cy Ltd	52	57 20
Rolinco	266 60	268 60
Robeco	286	284 90
Rodamco	463 80	486
Saipem	9 20	9 50
Sema Group	32 50	33
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	312	....
Steel Cy of Can.	115	114
Squibb	422	415
Tenneco	291	299
Thorn EMI	69 30	70
Toray indust. inc	38 20	38 30
Vieille Montagne	1310	1326
Wagons-Lits	1060	1085
West Rand	8 45	8 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	201	200
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	210	210
Cogenhor	110 30	103
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	324	....
Dubois Inv. (Casto.)	849	860
Gachot	66	66
Guy Degrenne	555	753
Hoogovens	170	....
Metroservice (bons)	15 40	....
Nicolas	720	....
Particip. Parclar	352	352
Rémy et Associés	259 60	261
Rorento N.V.	177 90	178 20
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	399	....
Sté Lecteurs du Monde	551	556
Ufinex	380	....
Union Brasseries	137 10	....

SICAV (sélection) 19/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	885 22	873 39
Actifon	212 88	207 18
Actions France	465 13	448 32
Actions sélectionnées	586 71	548 23
Actificandi	597 56	576 96
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1070 69	1044 58
A.G.F. 5000	566 38	551 59
A.G.F. ECU	1085 73	1074 98
A.G.F. Foncier	105 73	103 15
A.G.F. Interfonds	429 60	419 12
A.G.F. Invest	113 68	110 91
A.G.F. OBLIG.	1087 07	1081 66
A.G.F. Sécurité	10622 01	10622 01
Agimo	593 29	578 82
Altefi	216 47	208 65
A.L.T.O.	187 09	180 33
Ameri-Gan	5816 29	5361 61
America-Valor	684 31	667 62
Amplitude	553 08	536 97
Arbitrages court terme	5561 93	5556 37
Associc	1185 41	1185 41
Atout Futur	311 12	300 89
Aurecic	1407 90	1386 89
Avenir C.I.C.	104 07	101 04
Axa Europe	117 76	112 42
Axa Investissements	113 86	108 70
Axa Pur	......	......
Bred Associations	2643 77	2635 86
Capital Plus	1724 55	1724 55
Cardeo-Plaza	28 40	27 18
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5091 70	5084 07
Comptemtatie	111 58	108 33
Convertimmo	353 92	340 31
Credinter	490 23	476 95
Drouot-France	886 18	864 61
Drouot-Investiss.	1007 14	961 47
Drouot-Sécurité	253 73	242 22
Drouot-Sélection	140 72	134 34
Ecuric	1205 61	1187 79
Ecureuil Monétaire	30773 40	30773 40
Ecureuil Privatisations	359 78	349 30
Energie	230 94	220 47
Eparcic	2792 50	2792 50
Eparcourt Sicav	4254 55	4243 94
Epargne Associations	25114 74	25077 12
Epargne-Capital	8272 53	8190 62
Epargne Court-Terme	503 69	503 69
Epargne Croissance	1478 45	1438 88
Epargne-Industr.	74 98	71 58
Epargne Inter	605 38	589 16
Epargne J	54498 10	54498 10
Epargne Long-Terme	177 56	172 81
Epargne Monde	1186 62	1135 40
Epargne Première	13032 78	12935 76
Epargne-Oblig.	198 15	192 85
Epargne-Quatre	1104 91	1075 34
Epargne-Unie	1221 89	1177 73
Epargne-Valeur	428 77	417 29
Eparoblig	1306 49	1303 88
Epsilon	1117 16	1106 10
Euriwest Croissance	1212 91	1157 91 ◆
Euriwest Rendement	1145 65	1093 70
Eurocic	9333 52	9195 59
Eurodyn	1059 45	1024 61
Euro-Gan	5498 21	5239 34
Euro-Maif	26 30	25 91
Fixord Placement	61043 76	61043 76
Fixord Valorisation	13834 30	13563 04
Fonsicav (div. par 10)	11060 20	11060 20
Foncival	254 34	249 33
France-Gan	6793 66	6485 59
France-Garantie	278 68	278 12
France-Investiss.	392 97	376 15
France-Obligations	464 80	450 30
Francic	403 38	391 63
Francic Pierre	100 93	97 99
Francic Régions	1023 57	983 76
Fructi-Associations	27 89	27 89
Fructi-Epargne	27 86	27 18
Fructicapi	32 63	32 15
Fructicourt	110447 43	110447 43
Fructidor	247 82	243 96
Fructifrance	784 86	765 72
Fructimmo	27 01	26 36
Fructivar	4306 88	4296 14
Fructi ECU	577 11	558 58
Fructi-Première	11205 71	11040 11
Futuroblig	1120 36	1083 52
Gestilion	59222 21	59074 52
Gestion Associations	150 67	147 35
H.L.M. Monétaire	10037 49	10037 49
Horizon	1107 61	1075 35
Interoblig.	12199 13	11729 93
Intersélect France	452 89	439 70
Invest. net	15172 84	15142 35
Invest. Obligataire	18809 24	18572 10
Japacic	187 21	181 76
Jeune Épargne	238 62	235 09
Laffitte-Amérique	241 33	230 39
Laffitte Europe	253 98	242 46
Laffitte-Expansion	276	263 48
Laffitte-France	314 11	299 87
Laffitte-Immobilière	238 30	227 49
Laffitte-Japon	379 70	362 48
Laffitte-Oblig.	147 26	140 58
Laffitte-Rend.	207 75	198 33
Laffitte-Tokyo	345 89	330 21
Latitude	5140 20	5132 50
Lion-Associations	11763 05	11763 05
Lion-Institutionnels	23779 73	23720 43
Lionplus	758 58	751 07
Lion Trésor	2085 64	2064 99
Livret Bourse Investiss.	456 60	443 20
Livret portefeuille	656 13	637 02
Méditerranée	166 86	159 29
Mondiale Investissem.	423 21	404 02
Monecic	5632 30	5632 30
Monedes	52333 30	52333 30
Moné J.	56100 84	56100 84
Morgan court terme	14424 50	14424 50 ◆
Mutualis Unie Sél.	150 39	143 57
Natio.-Epargne	14058 20	13917 03
Natio.-Epargne Trésor	6382 89	6370 15
Natio.-Court terme	216910	216910
Natio.-Inter.	1228 51	1195 63
Natio.-Obligations	561 96	546 92
Natio.-Patrimoine	1392 80	1365 52
Natio.-Placements	66803 99	66803 99
Natio.-Revenu	1058 89	1058 31
Natio.-Sécurité	11681 63	11681 63
Natio.-Valeurs	708 25	689 29
Nippon-Gan	5877 04	5810 54
Nord-Sud Développ.	1212 53	1210 11
Normatif	13427 41	13164 13
Obli Association	124 99	123 75
Oblicic Régions	1088 17	1052 38
Obligations Convert.	427 86	408 45
Oblig. toutes catég.	159 18	154 17
Oblilion	1122 40	1111 28
Optimavalor	202 83	197 88
Oraction	1226 50	1186 17
Orvalor	5831 06	5820 30
Paribas Croissance	594 31	570 08
Paribas Epargne	16182 58	16130 33
Paribas France	96 36	93 54
Paribas Oblimonde	1015 86	1000 64
Paribas Opportunités	113 92	110 60
Paribas Patrimoine	526 08	503 67
Paribas Revenu	96 84	94 69
Pamasse-Valor	1103 84	1102 74
Patrimoine Retraite	173 94	170 53
Parvalor	614 01	596 13
Phénix Placements	254 23	252 97
Pierre Investiss.	682 63	651 68
Placement A	957 12	957 12
Placement crt-terme	73014 12	73014 12
Placement J	55827 74	55827 74
Placement Premier	54695 46	54695 46
Plénitude	112 86	109 84
Première Obligations	10853 30	10831 64
Prévoyance Ecureuil	111 67	108 68
Pal/Association	22704 67	22704 67
Quartz	114 03	111 22
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 05
Rentacic	166 91	184 44
Revenus Trimestriels	5608 60	5553 07
Revenu Vert	1175 31	1157 94
St-Honoré Assoc.	14511 25	14439 05
St-Honoré Bio-aliment.	779 14	743 81
St-Honoré Pacifique	542 69	518 08
St-Honoré P.M.E.	478 15	456 47
St-Honoré Real	11754 38	11707 55
St-Honoré Rendement	11891 26	11832 10
St-Honoré Services	507 33	487 82
St-Honoré Technol.	747 87	713 96
St-Honoré Valor	12304 34	12304 34
Sécuricic	5519 87	5514 36
Sécuri Taux	10819 14	10819 14
Sélection Croissance	516 97	501 91
Sicasden (Cardon BP)	733 82	722 98
Sicav-Associations	1432 86	1430 71
S.F.I. fr. et étr.	636 70	618 15
Sicav 5000	356 61	347 07
S.I. Est	1339 26	1278 53
S.I.G.	783 83	748 04
Silvafrance	555 25	540 39
Sivam	415 39	404 27
Sivarente	211 45	209 36
Sivinter	428 18	418 72
S.N.I.	1163 31	1129 43
Sogepargne	345 57	333 08
Sogevar	1024 60	978 14
Soginter	1331 96	1271 56
Soleil Investissement	485 62	473 05
Stratégie Actions	1088 12	1046 27
Stratégie Rendement	1138 29	1100 52
Technocic	1117 22	1084 68
Techno-Gan	6018 57	5745 65
Transcontinents	84 18	82 53
Tilion	5310 50	5257 92
U.A.P. Investiss.	415 46	400 43
U.A.P. moyen terme	108 70	102 84
Uni-Associations	115 58	115 58
Uniliance	485 26	467 71
Unifoncier	1210 50	1166 75
Uni-Garantie	1375 77	1349 77
Uni-Régions	2781 29	2680 76
Unirente	2348 91	2269 74
Univer	189 40	189 40
Univers-Actions	1093 95	1057 98
Univers-Obligations	1600 02	1547 41
Valorem	514 62	502 07
Valorg	1610 20	1608 59
Valrea	41229 29	41208 69
Vauban	23468 54	23443 07

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 180	6 174	5 920	6 420
ECU	7 074	7 077	....	....
Allemagne (100 DM)	341 220	341 340	331	351
Belgique (100 F)	16 278	16 286	15 800	16 800
Pays Bas (100 fl.)	302 680	302 750	292	312
Danemark (100 krd)	88 470	88 550	85	92
Norvège (100 k)	92 340	92 425	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 792	10 818	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	4 153	4 167	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 580	4 585	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 980	404 220	391 500	413 500
Suède (100 krs)	99 180	99 190	96	102
Autriche (100 sch)	48 540	48 565	47	50
Espagne (100 pes.)	5 198	5 192	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 135	4 135	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 133	5 145	4 950	5 350
Japon (100 yens)	4 862	4 864	4 710	4 930

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/10
Or fin (kilo en barre)	82200	81800
Or fin (en lingot)	82500	81950
Pièce française (20 fr)	486	488
Pièce française (10 fr)	395	....
Pièce suisse (20 fr)	519	512
Pièce latine (20 fr)	474	473
Souverain	602	601
Pièce de 20 dollars	2940	2880
Pièce de 10 dollars	1450	1470
Pièce de 5 dollars	800	....
Pièce de 50 pesos	3085	3075
Pièce de 10 florins	491	489
Or Londres	413 05	410 80
Or Zurich	412	411
Or Hongkong	413 35	....
Argent Londres	....	....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3 Les ouvertures diplomatiques de la Corée du Nord.
4 La situation en Algérie.
5 La visite du premier ministre polonais en URSS.
6 Yougoslavie : les travaux du comité central de la ligue communiste.

POLITIQUE

7 La discussion du budget à l'Assemblée nationale.
8 Les questions d'actualité « au cas par cas, et non au coup par coup ».
– *Les trotskistes dans les coordinations.*
10 La préparation des élections municipales et européennes.

SOCIÉTÉ

12 Le procès de deux nationalistes corses.
– Le dossier Jobic sur le point d'être clôturé.
– La coordination des infirmières reçue au ministère.
13 Les prix Nobel 1988.
27 M. Lionel Jospin à « Questions à domicile ».

CULTURE

23 Cinéma : *les Eternels du cinéma français* (1930-1960) ; *Prisonnières ; Rambo III.*
– Danse : L'American Ballet Théâtre à Paris.
24 Théâtre : *Minetti*, de Thomas Bernhard, à Bobigny.
– Communication.

ÉCONOMIE

28 Controverse autour de l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires.
29 La conférence de l'OPEP à Madrid.
30 Un rapport de la SNCF pour améliorer la sécurité ferroviaire.
32-33 Marchés financiers.

SERVICES

La météorologie nationale étant en grève, nous ne sommes pas en mesure de donner ses prévisions.

Abonnements 2
Annonces classées 29
Carnet 26
Mots croisés 26
Télévision 26
Spectacles 25

TÉLÉMATIQUE

● *Grèves : le point sur chacun des conflits* ..... JOUR
● *Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille* ... BOURSE
36-15 tapez LEMONDE
● *Dialoguez avec les USA pour 1 franc par minute avec la messagerie internationale* .... DIA
● *Tous les jeux du Monde* ..JEU
36-15 tapez LIM

La grève nationale dans la fonction publique

Le mouvement semble bien suivi

La grève nationale dans la fonction publique et dans une grande partie du secteur public, à l'appel des syndicats, ce jeudi 20 octobre, semblait bien suivie dans la matinée, entraînant d'assez fortes perturbations.

A la SNCF, sur l'ensemble du réseau grandes lignes, un train sur deux circulait dans la matinée et le trafic du TGV était normal. Sur la banlieue parisienne, la direction recensait un train sur trois sur les réseaux Paris-Est, Paris-Nord, Saint-Lazare et sur la ligne C du RER, deux trains sur trois à Montparnasse et un sur deux gare de Lyon. Le service régional était fortement perturbé à Marseille, Nantes – où les transports en commun sont paralysés, – Bordeaux et Strasbourg, où le trafic n'était assuré qu'à 25 %. Le trafic était nul à Toulouse. La fédération des cheminots CFDT a appelé à *« des assemblées générales unitaires convoquées par les intersyndicales pour décider des revendications et des actions à poursuivre* (...) *et à organiser les suites de l'action par la mise en place de comités de grève »*.

A la RATP, le trafic était également touché : à 10 heures, le métro fonctionnait à 70 % mais on s'attendait à des perturbations beaucoup plus fortes en milieu de journée et en soirée. Sur le RER, la ligne A, assurée à un tiers en début de matinée puis en totalité à 10 heures, devait être de nouveau très perturbée. La ligne B fonctionnait à 90 %. Tous les syndicats de la RATP (à l'exception de la CGC) ayant appelé à la grève, on notait 40 % de grévistes dans les autobus dont le trafic n'était assuré qu'à 60 % (contre 10,8 % de grévistes le 18 octobre).

A EDF, les baisses de production étaient limitées (de l'ordre de 7 800 mégawatts contre 20 000 le 18 octobre), ce qui n'entraînait pas de délestages pour la clientèle. La CFDT, qui parlait d'un mouvement très bien suivi, se félicitait de voir que le mot d'ordre qu'elle avait lancé avec FO, la CFTC et l'UNCM-CGC – selon lequel il ne devait y avoir *« aucune consigne de coupures de courant concernant les abonnés »* – était bien appliqué. FO avait assuré que *« tout incident qui pourrait survenir ne le serait qu'à l'initiative de groupes incontrôlés »*.

Dans la fonction publique, la participation s'annonçait assez inégale selon les secteurs mais la grève était très suivie aux PTT. Selon une première estimation du ministère, à 10 heures, on comptait 25,95 % de grévistes, tous services confondus au niveau national se répartissant ainsi : 50,89 % de grévistes dans les centres de tri, 22,84 % dans la distribution et 26,89 % dans les services généraux (qui comprennent les bureaux de poste).

Alors que, par ailleurs, la cokerie des Houillères du bassin de Lorraine à Carling, près de Metz (Moselle) est paralysée à l'appel des syndicats CGT, CFDT et autonome, les pouvoirs publics s'inquiètent au-delà de la grève du 20 octobre, des actions qui pourraient se poursuivre dans certains secteurs névralgiques comme les centres de tri PTT, ou encore la SNCF et la RATP (avec le risque de coordination...).

S'exprimant le mercredi 19 octobre sur RTL, M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN, a estimé que cette grève constituait *« un coup de semonce »* pour le gouvernement qu'il a invité à faire *« des propositions correctes »* pour aboutir à un accord salarial dans la fonction publique. M. André Bergeron, a lancé un appel le 20 octobre à Europe 1 estimant qu'*« un accord est possible si on veut la semaine prochaine avec les fonctionnaires »* mais *« plus nous tardons, plus nous verrons fleurir des conflits catégoriels, et ce sera pas maîtrisable »*.

Seize contribuables exonérés

En recevant, mercredi 19 octobre, à l'hôtel Matignon, les sportifs français qui se sont distingués aux Jeux olympiques de Séoul, M. Michel Rocard a annoncé que les primes obtenues par les médaillés seraient exonérées d'impôt. Seize Français échapperont ainsi au fisc : six médailles d'or (200 000 F) ; quatre d'argent (100 000 F) et six de bronze (75 000 F).

On ignore si les primes accordées aux infirmières, qui se sont illustrées aux Jeux olympiques de Matignon, échapperont, elles aussi, à l'impôt. On ignore enfin si M. Michel Charasse qui, en sa qualité de ministre du budget, est hostile aux cadeaux fiscaux, et, en sa qualité de socialiste, hostile aux primes distribuées par *« l'Etat voleur »*, a donné son accord.

J.-Y. L.

M. Mitterrand réservé sur la loi de programmation scolaire

Le président de la République a, mercredi 19 octobre pendant le conseil des ministres, déconseillé au gouvernement de s'engager pour l'élaboration d'une loi de programmation sur l'éducation nationale, souhaitée par la Fédération de l'éducation nationale. Le ministre de l'éducation nationale qui est, lui, favorable à cette procédure et devait être l'invité, jeudi soir, de l'émission « Questions à domicile », a plaidé, à nouveau, jeudi matin, à l'Elysée, pour cette formule. *(Lire nos informations page 27.)*

Près de 5 tonnes de résine de cannabis saisies en France

Près de 5 tonnes de résine de cannabis, dissimulées dans deux conteneurs en provenance du Maroc, ont été saisies lundi 17 octobre dans le port du Havre et dans la région parisienne à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) par des douaniers spécialisés de la division des recherches de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) et des policiers de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCTRIS) qui ont travaillé en étroite collaboration.

Le commanditaire présumé du trafic, un ressortissant marocain, a été arrêté dans un grand hôtel parisien et une somme de 790 000 F a été saisie.

Les douaniers du port du Havre – où parviennent huit cent mille conteneurs chaque année – avaient décidé d'ouvrir deux conteneurs débarqués d'un navire en provenance du Maroc et contenant cent huit cartons de Cocottes-Minute et deux cent seize cartons de couscoussiers. Sous ces ustensiles de cuisine, *ils devaient découvrir, le 13 octobre*, dans chaque colis, des plaquettes de cannabis de 10 à 15 kg.

Douaniers et policiers décidaient alors de procéder, lundi 17 octobre, à *« une livraison contrôlée »* et mettaient en place une surveillance étroite des deux conteneurs. L'un est resté au Havre, le second devait être livré à une société d'entreposage d'Aulnay-sous-Bois, où l'interrogatoire de deux personnes a permis de retrouver le commanditaire présumé et de l'arrêter. L'enquête devrait se prolonger en Belgique.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 octobre

Stable

L'indicateur de séance est resté très stable, jeudi 20 octobre, (dernier jour du mois boursier), dans la matinée, affichant – 0,32 % à l'ouverture et + 0,01 % en cours de séance. Quelques fortes hausses : Vallourec (+ 9,5 %), Saulnes Châtillon (+ 8,9 %), Ingenico (+ 7,7 %), Essilor International (+ 6,2 %. La Société générale, en revanche, se trouve en baisse, avec – 3,8 % (après une progression de 12 % la veille).

La « grogne » dans les ambassades

« Ce n'est pas une grève de riches ! »

« Ce n'est pas une grève de riches », disait mercredi 19 octobre l'un des représentants de l'intersyndicale du ministère des affaires étrangères, tandis que quelques dizaines de fonctionnaires étaient rassemblés dans la cour du Quai d'Orsay et que dans soixante-dix postes à l'étranger des arrêts de travail se poursuivaient pour la deuxième journée consécutive. Le hasard qui a fait coïncider ce mouvement avec les grèves des services publics en France était plutôt malencontreux ; il favorisait en effet des comparaisons ironiques dans une opinion publique qui a encore souvent tendance à considérer le service à l'étranger comme *« du tourisme doré aux frais du contribuable »*.

« Il faut en finir avec cette idée », poursuit le représentant de l'intersyndicale, qui fait remarquer que, parmi les agents du ministère en poste à l'étranger, 3 % seulement sont promis à une carrière d'ambassadeur et que le mouvement de protestation affectait non seulement des diplomates mais des enseignants, des huissiers, des secrétaires, par exemple.

Toutes ces catégories de personnel sont touchées par une mesure, appliquée brutalement et sans information préalable, qui se traduira à la fin de cette année, dans quatre-treize pays, par une diminution allant de 5 % à 20 % des indemnités de résidence, lesquelles représentent entre la moitié et les deux tiers de leur revenu. Cet « ajustement » à la baisse est d'autant plus douloureux qu'il a été calculé à partir d'une période de référence allant d'avril 1986 à avril 1987, et intervient par conséquent avec un considérable retard, alors que dans la plupart des cas l'évolution récente des monnaies et du coût de la vie locale aurait logiquement appelé une révision à la hausse.

On reconnaît les défauts de la méthode au cabinet de M. Roland Dumas, et l'on s'est engagé à étudier avec le ministère des finances un nouveau système qui devrait fonctionner début 1989 et qui, par une plus juste observation de l'évolution des prix et par une fréquence plus rapprochée des ajustements (tous les trimestres) devrait mieux coller aux réalités.

L'intersyndicale n'est pas totalement satisfaite. Elle demande aussi la révision des mesures prises en septembre et annoncées pour décembre. La CFDT, pour sa part, réclame en outre la refonte du système spécial d'allocations familiales pour les agents à l'étranger qui, en l'état actuel et contre les principes en vigueur en France, prévoit cinq taux différents en fonction de la hiérarchie.

Surtout, on s'étonne du côté syndical de n'avoir toujours pas obtenu du ministre l'audience demandée, et l'on souhaite mettre un terme à cette pratique qui veut qu'au ministère des affaires étrangères il n'y ait pas de négociations internes avec les syndicats : *« Chez les infirmières, chez Renault on négocie avec les grévistes. Au Quai d'Orsay, on négocie seulement avec le ministère des finances. »*

C. T.

Sur le vif

Acharnement thérapeutique

Dis donc, Léon, à quoi tu joues là ? T'as pas honte ! Monter la tête des infirmières rien que pour montrer la tienne à la télé, ça ressemble à quoi, hein, m'sieur Schwartzenberg, oh pardon, m'sieur le ministre. Tu l'as été une grande semaine, d'accord. Des toubibs en mal de publicité, on en a vu se nbousculer, Dieu sait, dans les cabines de maquillage de nos studios – un peu plus de blush sur la pommette droite, mademoiselle, non, le rimmel, c'est pas la peine, je viens de me faire reteindre les cils... Mais alors là, ça dépasse les bornes. Un peu de pudeur, un peu de retenue, je t'en prie !

Il ne sait vraiment plus quoi inventer, ce mec, pour venir étaler sa bobine, soir après soir, dans nos livings. Quitte à passer la nuit sur les marches de Matignon avec une poignée de grévistes en colère en s'arrangeant pour leur piquer leur place – après vous, patron ! – sous les projecteurs de l'actualité.

Pourquoi jeter de l'huile sur le feu d'un conflit dans l'impasse qui, de l'avis de tous les médecins, devrait s'apaiser quitte à reprendre si les promesses ne sont pas tenues ? Cherchez pas ! Pour se venger, pour emmerder le gouvernement qui a eu le culot, l'audace de le virer.

C'est pas pour défendre mon Rocky, que je gueule, croyez pas, c'est pour protéger deux de mes enfants. Ils en font partie de ce personnel soignant, fouetté, fouaillé par les déclarations démago de Son ex-Excellence : Ksss, ksss... Allez-y ! Vous dégonflez pas ! du Fric, il y en a. Vos deux milles balles par mois, ils peuvent vous les donner, ces salauds-là, *je suis bien placé pour le savoir*, j'ai été ministre moi !

L'écoutez pas ! Vous avez gagné une première augmentation de salaire et l'appui et l'admiration de toute la population en assurant un service minimum, hélas quasi normal. Avec un sens des responsabilités bien mal partagé ! Alors, remettez-le à sa place. Au chevet des malades en réanimation hématologique à Paul-Brousse. Sa spécialité, c'est l'euthanasie. Il nous *en donne une nouvelle démonstration aujourd'hui.*

CLAUDE SARRAUTE.

Une hausse de 12 % en une seule séance

Qui achète les actions de la Société Générale ?

Tous les records ont été battus *mercredi 19 octobre en Bourse de* Paris, sur la Société Générale : celui de la hausse en une seule séance (+ 12 %), celui du nombre de titres échangés (2,9 millions sur 60 millions au total, soit presque 5 % du capital pour 1,5 milliard de francs, et celui du cours de l'action, 546 F, pour un prix d'offre de 407 F en juin 1987, le cours le plus bas ayant été de 257 F après le krach d'octobre. Cette activité exceptionnelle a fait courir à nouveau toutes les rumeurs, non d'OPA, certes, ce serait trop *« délicat »* comme le disait récemment le PDG de la banque, M. Marc Viénot, mais d'une certaine *« recomposition »* du capital. Selon le PDG, ce capital est détenu à hauteur de 30,5 % (20 % au départ) par les actionnaires du « noyau dur », parmi lesquels figurent les AGF, le GAN, l'UAP, Rhône-Poulenc, la CGE, plusieurs mutuelles, des institutions étrangères.

S y ajoutent 5 % d autocontrôle, par la filiale Génécrédit et 7 % détenus par le personnel auxquels s'ajoutent des « amis », soit au total 51 % dont la direction de la Société Générale serait « sûre ». Par ailleurs, les « fidèles » clients de la banque détiendraient 15 à 20 %. Restait une masse flottante de 30 % *« ce qui peut expliquer les mouvements du titre »* estimait M. Viénot au début de ce mois.

Ces mouvements, on l'a vu, devienennt quasiment frénétiques. On y a, naturellement, vu la main du gouvernement désireux, selon certains, de revenir discrètement sur la privatisation de la Société Générale en *renforçant la participation des établissements* que l'Etat contrôle (compagnies d'assurances, Caisses des dépôts, etc.). M. Edouard Balladur, ancien ministre des finances, ne déclarait-il pas, en début de semaine, devant l'Association des journalistes économiques et financiers que *« les compagnies d'assurances* [nationalisées] *feraient bien de réviser leurs prix plutôt que de se lancer dans des placements qui n'ont pas de motifs économiques »*. Il mettait en cause, également, la Caisse des dépôts qui *« vit sur le monopole des Caisses d'épargne »*.

M. Pierre Bérégovoy avait déjà démenti de telles interventions, comme l'a fait M. Georges Pebereau, ancien PDG de la CGE et animateur de Marceau-Investissement, dont le nom a également été prononcé comme l'un des acteurs dans « l'opération Société générale ». On notera, enfin, que la cote de M. Vienot est plutôt basse du côté de la rue de Rivoli, où on lui reprochait déjà, en juin dernier, les modalités de l'augmentation de capital de la banque, faisant voter « non » aux membres du conseil d'administration sur lesquels elle peut agir. Au surplus, dans l'affaire des cartes bancaires, la Société générale a été la seule à maintenir le relèvement des tarifs, alors que le Crédit Lyonnais et la BNP ont fait machine arrière. Cela n'a pas manqué d'irriter M. Bérégovoy.

F. R.

Le numéro du « Monde » daté 20 octobre 1988 a été tiré à 517 551 exemplaires

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
● 74, boulevard de Sébastopol Paris 3e
● 26, boulevard Malesherbes Paris 8e
● Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
● 13, rue de la République 69001 LYON

CE QUI VA SANS DIRE VA MIEUX EN LE DISANT... ET
LE PRÊT-A-PORTER MASCULIN SIGNE DES GRANDS COUTURIERS
à des prix É-TON-NANTS (de – 25 % à – 35 %)
C'EST STEPHANE MEN'S de luxe
JE VOUS LE GARANTIS.
2 MAGASINS « RÉVOLUTIONNAIRES » A PARIS A VOTRE SERVICE
Ouverts (en fond de cour) de midi à 19 h 30 du lundi au samedi
Champs-Elysées : 5, rue de Washington – Métro George-V
Rive gauche : 130, bd Saint-Germain – Métro Odéon
A Strasbourg : 19, faubourg National (1 étage)

(Publicité)
Dictez relax à la Duriez !

VOUS ETES UN BATTANT, Chef, et votre Assistante en est ravie. Vous « Dictatez » à la Duriez, en voiture, en train, en avion, la nuit, au bureau ou après les heures.

Grand communicant, vous avez choisi, relax, votre mini-turbo, entre 25 machines à dicter chez Duriez : 14 de poche, 6 lecteurs de bureau, 5 lecteurs enregistreurs Philips, Sanyo, Olympus, Pearlcorder • Toutes tailles (paquet de cig. etc.) • Obéissant au doigt, au pied à la voix • Capteurs téléph., et conférences • Micro-cravate • Le tout à prix charter-Duriez de 519 à 3990 F, t.v.a. incluse (33 %).

3, R. La Boétie (8e) et toujours 112-132 Bd St-Germain, 6e (Odéon)

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
● 74, boulevard de Sébastopol Paris 3e
● 26, boulevard Malesherbes Paris 8e
● Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
● 13, rue de la République, 69001 Lyon
● 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg
A B C D E F G

LE HAUT-PARLEUR LE MAGAZINE DE L'ELECTRONIQUE
DANS NOTRE NUMERO DU 15 OCTOBRE
LE D.A.T. SELON CASIO
10 AMPLIFICATEURS AU BANC D'ESSAIS
ALPHAPAGE
Sommaire détaillé sur 36 15 HP

LA BOURSE EN DIRECT
LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse
BOURSE
36.15 LEMONDE

هكذا من الأصل